

**DYNAMISME ECONOMIQUE ET EVOLUTION DU MILIEU RURAL  
DANS L'EST DE LA REGION DES PLATEAUX AU TOGO**

---

*Thèse pour le doctorat de Géographie tropicale  
présentée et soutenue le 25 juin 1997*

par  
**Tchégnon ABOTCHI**

---

CS-03042

**Membres du jury :**

**M. Yves PEHAUT**

*Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III  
Directeur de recherche*

**M. Marc PENOUIL**

*Professeur Emérite à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV*

**M. Georges ROSSI**

*Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III*

**M. Christian HUETZ de LEMPS**

*Professeur à l'Université de Paris IV, Sorbonne*

A mes parents

## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de thèse, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur concours. Nous pensons avant tout à Monsieur Yves Péhaut, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, qui, malgré ses multiples occupations a accepté de diriger notre travail et nous a suivi avec une attention particulière. Nous voudrions bien lui exprimer ici toute notre reconnaissance.

Nos remerciements vont également à Monsieur Jean Claude Maillard, Professeur à l'Université de Bordeaux III qui nous a puissamment soutenu, a corrigé, sous des titres divers, de longs paragraphes de ce travail et nous a fait des suggestions fort constructives. Nous sommes aussi redevables à tous les professeurs et au personnel non enseignant de l'UFR de géographie, pour leur concours à notre formation.

Que les enseignants chercheurs du département de géographie de l'Université du Bénin (Togo) veuillent bien croire à notre reconnaissance pour les utiles conseils qu'ils nous ont prodigués au cours de nos voyages de recherche au Togo. Nous pensons en particulier à G. Kwami Nyassogbo et Lassissi Ogoundé qui nous ont souvent invité chez eux pour s'enquérir de l'état d'avancement de notre travail et ont aussi lu et corrigé une partie du manuscrit, et à Messieurs B.A Blivi et le Professeur A.K. Akibodé qui nous ont fourni des documents nous ayant énormément servi pendant la rédaction de notre thèse. L'aboutissement de ce travail constitue la meilleure illustration de notre reconnaissance à leur égard.

Nous tenons à remercier également MM S. Kalawolé Adam et J. Ogounsola Igué de l'Université nationale du Bénin (Cotonou). Sans leurs conseils et leurs aides, nous ne pourrions pas facilement avoir accès à nombre de documents ayant servi de base au présent travail.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance à Raphaël Bakaï, Hortense Kponsou, Yves Abessolo, Christelle Coulibaly, Emmanuel Deh, Folivia Akpa, Sandrine Bossy, Roger Edah, Laurent Soglahoun, et Aristide Bassa pour leur soutien et leur aide.

Enfin, nous prions tous les parents et à amis, les bibliothécaires (Maisons des Sudset UFR de géographie notamment) et tous ceux qui de près ou de loin et sous des formes diverses nous ont apporté leur concours, de bien vouloir trouver ici l'expression de notre gratitude.

# INTRODUCTION

L'Afrique au sud du Sahara - tout comme l'ensemble des pays du Tiers-monde - est aujourd'hui plus que jamais confrontée à de nombreux problèmes parmi lesquels ceux de l'explosion urbaine, de la démographie galopante, du chômage des jeunes et des difficultés et dépendances alimentaires. Bien entendu, ces problèmes se posent à des degrés très divers suivant les pays, mais sont partout irritants au point d'amener les différents Etats à engager des efforts ruineux pour les solutionner, les conduisant à un endettement qui s'est révélé aujourd'hui suicidaire. Dans l'exercice de ces efforts, l'attention semble se porter de préférence sur les espaces urbains.

Et pourtant, l'analyse des milieux ruraux requiert, toujours dans le même contexte, une importance capitale. D'abord, parce que la poussée urbaine actuelle dans le Tiers-monde et les immenses problèmes qu'elle engendre sont avant tout la conséquence du déferlement sur les villes, de vagues de ruraux qui, désespérés devant les difficultés de travail et de vie à la campagne, désertent leurs villages au profit des centres urbains.

Ensuite, il n'est pas douteux par ailleurs qu'en dépit des progrès de l'industrialisation et du secteur des services, le fait dominant de ces pays reste, bien sûr, leur dépendance économique vis-à-vis du monde rural: le café et le cacao étaient jusqu'au boom du phosphate les deux poumons de l'économie togolaise;

l'économie de la Côte-d'Ivoire et du Ghana reste encore étroitement liée aux exportations de café et de cacao pour la première et du café pour le second ; le trésor du Sénégal demeure encore largement tributaire des exportations de coton et surtout d'arachide.

Il est aussi indéniable qu'en cas d'option pour un développement du secteur industriel, l'agriculture reste encore un des éléments déterminants puisqu'elle doit fournir, dans le cas d'industries non liées aux ressources minérales, la matière première nécessaire. Une production agricole insuffisante aurait donc incontestablement des retombées néfastes sur l'activité industrielle. Les exemples de l'usine de traitement du manioc de Ganavé et de l'huilerie d'Alokoégbé au Togo sont à cet égard assez probants: les énormes variations de la production du manioc, compte tenu des sécheresses et de

---

l'appauvrissement des sols, conduisaient la féculerie de Ganavé<sup>1</sup> à fermer ses portes pendant une partie de l'année ou, dans le meilleur des cas, à réduire ses activités; de la même façon, l'huilerie d'Alokoégbé destinée à travailler les noix de palme de la palmeraie dite naturelle du plateau de terre de barre et des plantations sélectionnées des régions d'Agou, d'Avétonou, d'Alokoégbé, de Gadza Woukpé, de Kpélé et de la vallée de Zio, n'a jamais fonctionné à plus de 40% de sa capacité de production, faute d'approvisionnement suffisant en noix (E. Y. Gu-Konu, 1984, p.13).

Il faut par ailleurs noter que c'est dans ces mêmes pays du Tiers-monde que se posent à des degrés très divers certes, les problèmes de la faim, et de la malnutrition. L'abondante littérature concernant le problème de la faim, les énormes importations de denrées alimentaires et les nombreux appels à la charité mondiale ( aide alimentaire), par les pays du Tiers-monde, etc... sont des indices d'une sous production vivrière qui appelle à une attention plus forte à l'égard de l'agriculture et du monde rural.

Au Togo, l'intérêt porté au monde rural ne fait pas de doute. Ceci, surtout à partir du milieu des années 1970 avec le lancement de la politique de "Révolution verte" à travers laquelle l'idée d'une attention désormais plus forte à l'égard de l'agriculture sera constamment exprimée. Les discours des pouvoirs publics togolais sur le développement rural mettent l'accent sur la nécessité de doter les campagnes de structures devant permettre aux paysans de tirer de leurs activités, les ressources monétaires nécessaires à leur épanouissement: intégrer les paysans à l'économie marchande à travers la pratique des cultures demandées par le marché et à travers cela, rendre les paysans capables d'assurer la santé et l'instruction de leur famille, d'améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de travail et d'assurer leurs besoins alimentaires ainsi que de ceux des centres urbains, quantitativement et qualitativement (E. Y. Gu-Konu, 1982-83,p.332 et suivantes). Ainsi, disait-on, le paysan togolais n'a plus à envier son frère de la ville; ainsi l'agriculture est-elle devenue au Togo, selon le discours officiel, la "priorité des priorités".

---

<sup>1</sup> Cette féculerie ne fonctionne plus aujourd'hui.

Ces objectifs sont très nobles et même ambitieux, et demandent une remarquable volonté d'actions et des moyens très coûteux. Des efforts, certes relatifs, sont faits dans ce sens à travers l'abondance des structures mises aux services du développement rural et l'augmentation des budgets alloués à la production agricole d'un plan quinquennal de développement à l'autre, depuis l'indépendance<sup>2</sup>.

Mais, à partir des années 1980, la crise économique et financière s'est installée au Togo, avec une telle ampleur que les institutions financières internationales (Fonds Monétaire International (FMI) et Banque Mondiale (BIRD)) sont intervenus et ont imposé au Togo un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) dont les conséquences sur le monde paysan sont la suppression des subventions aux engrais et la vente aux paysans des insecticides autrefois distribués gratuitement.

Au même moment, situation troublante, les cultures d'exportations ont connu de grosses difficultés sur le marché mondial entraînant une réduction de leurs prix au producteur. C'est le cas notamment de l'arachide, des noix de palmiste, du café et du cacao<sup>3</sup>.

C'est dans ce contexte de crise et d'inquiétude qu'à commencé la décennie 90. Aussi, nous a-t-il paru utile de dresser un bilan des actions engagées et des effets de ces dernières sur le monde rural, et de déterminer les réactions paysannes face à la crise en prenant l'exemple d'une région bien peu étudiée jusqu'à ce jour: l'est de la Région des Plateaux au Togo.

## I- LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE

Cette étude a pour cadre, la partie est de la Région des Plateaux\*. L'espace concerné couvre les actuelles préfectures de Haho, du Moyen-Mono, de l'Ogou et de l'Est-Mono

<sup>2</sup> 4,48 milliards de francs CFA pour le premier plan 1966/1970 ; 12,48 milliards pour le deuxième plan 1971/1975 ; 24,62 milliards pour le troisième plan 1976/1980 (et 66 milliards prévus pour le quatrième plan 1981/1986) (DESA, 1991).

<sup>3</sup> Par exemple, le prix du producteur de l'arachide passe de 175 F CFA le kg à 45 F CFA le kg entre 1985-86 et le prix des noix de palmistes passe de 75 F CFA le kg en 1986-87 à 15 F CFA le kg en 1987-86.

\*La Région des Plateaux est une entité économique et administrative. Elle couvre à l'ouest une zone de Plateaux et à l'est une zone de plaine

(fig 1), soit près de 10 000 km<sup>2</sup> (9 918 exactement) avec une population estimée à 412 000 personnes en 1991, soit une densité de près de 42 hbts/ km<sup>2</sup>.

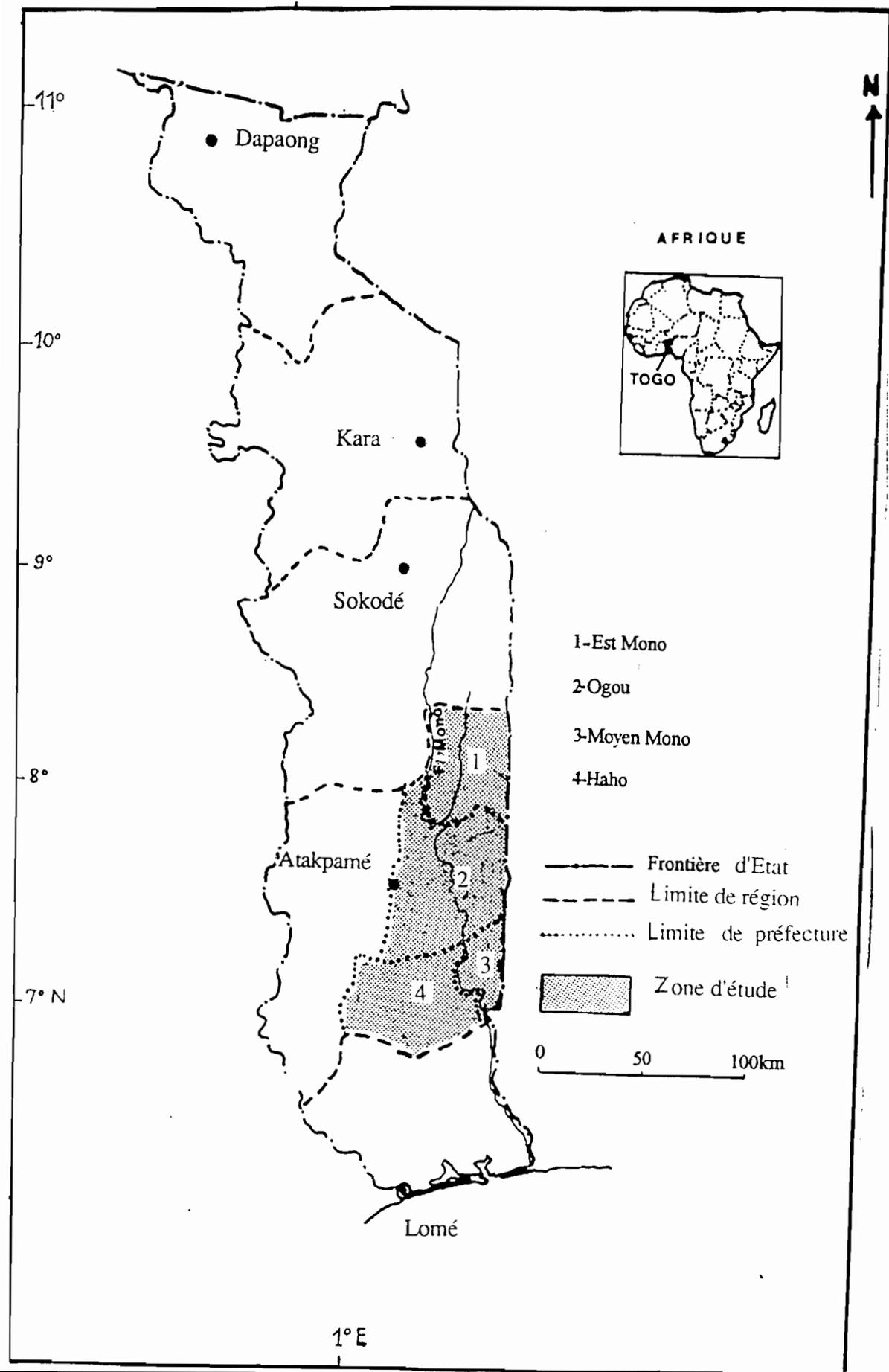
S'étendant du sud au nord, de 6°50 à 8° latitude nord, et d'ouest en est des avant hauteurs des Monts du Togo à la frontière béninoise, cet espace appartient "au "sillon anguleux" qui descend progressivement du N.E au S.W depuis le plateau de Savalou au Bénin jusqu'au cours inférieur de la Volta" (N. L. Gayibor, 1985). Il correspond à la partie méridionale de la pénéplaine bénino-togolaise formée par des roches granito gneissiques d'âge dahoméyen avec des altitudes assez faibles ne dépassant 200 m qu'au niveau des rares accidents de relief notables constitués par deux étroits plateaux sédimentaires et surtout par l'inselberg de Glito et quelques collines granitiques qui pointent ici et là.

Les conditions climatiques sont moins bonnes que sur le plateau des Monts du Togo, mais cependant favorables à bien de cultures. Les totaux pluviométriques sont compris entre 1000 et 1200 mm en moyenne, répartis en quatre saisons dont deux saisons sèches (une grande et une petite) et deux saisons pluvieuses (une grande et une petite également), ce qui permet deux cycles de cultures autorisant ainsi généralement deux récoltes annuelles.

Climat et géologie se conjuguent ici pour déterminer divers types de sols au sein desquels dominent les sols ferrugineux tropicaux, avec cependant, sur les pointements basiques et éluvions argilo-sableuses du continental terminal, des sols ferrallitiques assez fertiles.

Ces conditions agrologiques, quoique l'on puisse les qualifier de relativement favorables, n'ont pas permis l'introduction de cultures riches (café, cacao et palmier à huile) dans le cadre de la mise en valeur coloniale. Longtemps donc, et ce jusqu'à l'indépendance, cette région était restée le domaine des productions vivrières avec seulement la pratique, dans certains secteurs, de la culture du coton ou de l'arachide.

Fig 1 : Carte de situation .



Récemment cependant, cette région est devenue un grand domaine cotonnier fournissant souvent jusqu'à près de la moitié de la production nationale chaque année<sup>4</sup>. Ce fait conduit tout naturellement à une poussée monétaire remarquable apparaissant comme l'une des données économiques les plus notables ayant marqué la région depuis l'époque coloniale. Toutefois, l'économie vivrière traditionnelle demeure encore; dynamique et constamment stimulée par la demande urbaine de produits alimentaires, elle permet l'animation de gros marchés au premier rang desquels on placera Anié, Atakpamé, Gléï et Notsé. Mais les énormes difficultés économiques actuelles du pays et de troubles sociaux en rapport avec le renouveau politique ne manquent pas d'engendrer au sein des masses rurales, de profonds bouleversements.

## II- LA PROBLEMATIQUE

L'élément le plus marquant de l'économie de la partie est de la Région des Plateaux est incontestablement le développement de la culture du coton à partir des années 1970. Pendant les années antérieures à l'indépendance, et ce jusqu'à la fin des années 1960, seul l'ouest des Plateaux jouissant de bonnes conditions naturelles connaissait une circulation monétaire notable en raison de l'introduction et du développement des plantations de café et de cacao. Ces deux cultures qui constituaient les deux "mamelles" de l'économie togolaise avant l'exploitation des phosphates au début des années 1960 procuraient encore jusque vers 1985, la majeure partie des recettes d'exportation agricoles à l'Etat et occupent<sup>ai</sup> les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> rangs après le phosphate. Les considérables revenus monétaires tirés des plantations paysannes expliquent, certes, l'ampleur des changements qu'ont connus les grandes préfectures rentières (Klouto, Agou, Dayes, Wawa) à savoir: routes bitumées, dispensaires et hôpitaux, écoles, collèges et lycées, maisons "en dur" avec fer et tôle ondulée, etc... et l'inégal développement entre l'est et l'ouest.

Mais à partir des années 70 donc, alors que l'économie de plantation est, pour diverses raisons, en déclin dans l'ouest des Plateaux malgré les efforts de redressement,

---

<sup>4</sup> D'après les statistiques de la Direction Générale de la Société togolaise de coton (SOTOCO).

on note à l'est, un dynamisme économique et une monétarisation très remarquables (M. F. Lange, 1986; T. Abotchi, 1991 et 1992) en rapport notamment avec la culture du coton. Quels sont les facteurs du développement de cette culture et de cette dernière promotion économique ? Certains auteurs (Lange, 1986) qualifient ce développement économique de spontané ; est-ce exact ? quels sont alors les éléments qui le dynamisent ? Doit-on le concevoir durable ? Quelles en sont les limites ? Cette monétarisation de l'économie va-t-elle de pair avec la satisfaction des besoins alimentaires de la population ?

Dans ce contexte de développement de la culture du coton, les productions vivrières arrivent-elles encore à permettre des excédents pour le marché ? Si oui, quels sont quantitativement et qualitativement les flux de vivriers qui s'orientent vers le marché ? Quelle part de la production représentent-ils pour les unités de production ? Quels revenus monétaires rapportent-ils ?

La vente des vivriers a sans doute engendré une activité de commercialisation des produits agricoles. Comment fonctionne cette activité ? Quelles en sont les structures et les acteurs ? Quels en sont le degré d'organisation, les grands circuits et les ressources monétaires qu'elle procure ?

L'importance des revenus monétaires dont bénéficie la population régionale a probablement permis une organisation plus élaborée de l'espace, comme ce fut le cas dans l'ouest des Plateaux au temps de la prospérité de l'économie de plantation. Quels sont donc les effets de la nouvelle monétarisation de la plaine orientale sur l'habitat rural, sur les techniques de travail et les systèmes de production, sur les paysages agraires, et sur l'évolution sociale et des rapports sociaux ? Engendre-t-elle la naissance ou le développement de nouvelles activités notamment les activités artisanales (maçonnerie, menuiserie, etc...) ? Conduit-elle à l'immigration de populations voisines ou même lointaines attirées par l'économie monétaire ? Quelle influence a-t-elle sur les petits centres administratifs et commerciaux ? Quels sont les problèmes qu'elle pose. La monétarisation et les activités que cette dernière induit engendrent-elles de nouveaux rapports entre les unités de peuplement au point d'aboutir à une nouvelle structuration de

---

l'espace ? L'expérience de l'est de la Région des Plateaux peut-elle être étendue à l'ensemble national ?

Enfin, la crise économique actuelle du pays et l'effondrement depuis quelques années des cours des produits agricoles d'exportation sur le marché mondial comme nous l'avons vu plus haut, ont conduit l'Etat à réduire de façon drastique les prix au producteur des cultures de rente. Quels sont les effets de cette situation sur le monde paysan ? Comment les paysans perçoivent-ils ces baisses des prix ? Comment réagissent-ils ?

Notre étude se propose de répondre à ces interrogations et de contribuer ainsi à une meilleure maîtrise des problèmes du monde rural aux fins d'un réel développement rural.

### **III - CADRE THEORIQUE, OBJECTIFS DE RECHERCHE ET HYPOTHESE DE TRAVAIL**

#### **A - LE CADRE THEORIQUE**

Depuis leur accession à l'indépendance, les pays d'Afrique au sud du Sahara déclarent tous axer leurs efforts sur les problèmes de développement économique et social. En tant que secteur essentiel de l'économie, l'agriculture, avec le monde rural, est appelée à avoir une place de première importance. Dans bien de pays, elle est déclarée prioritaire. Ainsi, à longueur des pages des quotidiens officiels, et à longueur des heures sur les chaînes de radio et de télévision, on ne suit que des messages vantant les actions en faveur du monde rural, en donnant même l'impression qu'on fait plus qu'il n'en faut.

Cependant, en regardant les choses de plus près, on s'aperçoit malheureusement qu'en réalité, peu importantes sont les actions effectuées en faveur du milieu rural dans pratiquement tous les domaines. Les budgets destinés au monde rural sont ridiculement faibles par rapport à ceux orientés vers les autres secteurs de l'économie. Des efforts ruineux sont consacrés à l'industrie, à des secteurs stériles, à des investissements de prestige et à la satisfaction des besoins immédiats d'une population urbaine pléthorique.

- 
- déterminer le degré de monétarisation de l'économie ainsi que le degré de motivation des paysans à se procurer des ressources monétaires,
  - identifier les activités qui fournissent des revenus monétaires et déterminer la part de chaque activité dans la monétarisation,
  - identifier les facteurs et les techniques de production,
  - identifier les facteurs et les structures de commercialisation ainsi que les acteurs de cette dernière activité,
  - déterminer les relations entre techniques et facteurs de production et production agricole, et entre celle-ci et la commercialisation des produits agricoles et production agricole,
  - identifier les actions des autorités du pays en faveur de l'agriculture et déterminer les effets de ces actions sur la production agricole et sur l'évolution d'ensemble du milieu rural,
  - déterminer les domaines d'utilisation des revenus monétaires des paysans.
  - déterminer le degré de développement de l'est de la Région des Plateaux en rapprochant ce développement des ressources monétaires procurées par les diverses activités qu'exerce la population,
  - déterminer les conséquences des diverses activités économiques sur le paysage rural,
  - faire des propositions pour l'amélioration de la circulation monétaire et l'aménagement des campagnes aux fins d'un meilleur développement rural au Togo.

## C- LES HYPOTHESES DE TRAVAIL

Le développement récent de l'économie monétaire dans la plaine orientale du Togo s'explique par des facteurs divers :

- D'abord, et de façon frappante, la production cotonnière régionale connaît depuis les années 1970, une forte vitalité permettant ainsi aux paysans de se procurer des ressources monétaires à travers la vente de ce textile. A cela, s'ajoute la culture de l'arachide qui fournit également des revenus monétaires importants.

- L'amélioration des communications dans le secteur permet des liaisons rapides avec les villes et par delà, la commercialisation des productions vivrières, conduisant ainsi à une intégration de plus en plus forte de la population régionale dans l'économie marchande.

- L'intérêt porté à l'agriculture par les autorités togolaises qui interviennent dans le domaine agricole par un soutien financier et technique au monde rural et par des campagnes de sensibilisation à la production, constitue un fait incitateur favorable à l'expansion de l'activité agricole.

- Le système d'encadrement rural mis en place par les autorités post coloniales du pays semble bien efficace. Les organismes d'intervention (DRDR, SOTOCO) et les différents projets (projet PDRN, projet FIDA<sup>5</sup>, projet Petits Ruminants) constituent les agents actifs de la dynamique économique actuelle, le début du développement économique de la région coïncidant - ce n'est donc pas un hasard - avec le démarrage des activités de ces organismes et la mise en route de ces projets.

- L'apparition de besoins nouveaux en rapport avec la pénétration des modes de vie extérieurs et la poussée du modernisme (habillement, habitation, moyens de déplacement modernes, santé, éducation des enfants, etc...) nécessitent des ressources monétaires et oblige les paysans à plus de dynamisme dans leurs activités.

Ce développement de l'économie monétaire a produit dans le milieu :

- Une évolution des techniques de production dans le sens de l'adoption des outils et méthodes de travail exogènes proposés par la vulgarisation agricole (tracteur, attelage,

---

<sup>5</sup> DRDR = Direction Régionale du développement Rural  
PDRN = Projet de Développement Rural de Notsé  
FIDA = Fonds International pour le Développement Agricole

---

engrais, insecticide, semences sélectionnées etc...) et l'abandon des systèmes de cultures traditionnelles.

- Une modernisation de l'habitat se traduisant par l'introduction des matériaux durables (fer, ciment, tôle ondulée etc...) et par des formes de construction de plus en plus proches du modèle urbain.

- Un recul constant des jachères, des savanes et des forêts en rapport avec l'extension des emblavures, se traduisant par une extension des terroirs villageois. De même, la pression sur la terre devient de plus en plus forte.

- Un développement du salariat agricole lié aux besoins de plus en plus considérables de main d'oeuvre, suite à l'extension des surfaces cultivées.

- Une immigration massive des populations des régions voisines, attirées par l'économie monétaire.

- Une modification des habitudes alimentaires et vestimentaires qui versent franchement dans le moderne, un développement de l'instruction, de l'hygiène et de la santé.

- Un abandon - du moins progressif - des pratiques sociales traditionnelles (évolution du régime foncier, des pratiques maritales etc...), un éclatement des cellules familiales et une modification générale des rapports sociaux conduisant un certain individualisme.

#### **IV - LES SOURCES ET LA METHODOLOGIE DE COLLECTE**

Les sources sont diverses et d'origine variée. Quant à la méthodologie adoptée pour recueillir les informations et vérifier les hypothèses, elle regroupe, eu égard à la nature du thème et des objectifs de l'étude, plusieurs entrées parmi lesquelles la recherche documentaire, l'enquête par questionnaire, les interviews et l'observation du paysage.

## A - LES SOURCES DES DONNEES EXISTANTES : LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Il existe très peu d'études de type géographique ou sociologique sur le Togo. Jusqu'à l'indépendance, quelques récits historiques et études sur la géologie et les forêts mis de côté<sup>6</sup>, les travaux réalisés sur le pays traitaient essentiellement des aspects juridiques de l'occupation coloniale<sup>7</sup>. Il a fallu attendre le milieu des années 60 pour voir le pays attirer l'attention des chercheurs de tous bords.

Il est intéressant de signaler par ailleurs que les recherches sur le Togo sont prioritairement orientées vers la région de production caféière et cacaoyère, la frange méridionale du pays et les massifs kabyè. La plaine orientale qui est le domaine de notre étude n'a été, jusqu'à ce jour, que très peu abordée<sup>8</sup>.

Par ailleurs, les quelques travaux consacrés à cet espace n'ont pas attaché suffisamment d'importance aux activités de production et d'échanges et aux questions d'économie monétaire. Cependant il en est d'intéressants qui attirent l'attention dans le cadre de la présente étude.

Le premier type de ces travaux est constitué par les études effectuées dans un cadre universitaire. D'abord les Mémoires de Maîtrise et de D.E.A (Diplôme d'Etude Approfondie)<sup>9</sup>. Ils renseignent tous, mais à des degrés très divers, sur l'histoire du peuplement, la population, les productions agricoles et leurs évolutions, la commercialisation des produits agricoles, les techniques de production, ainsi que sur l'évolution du milieu rural. Mais l'inconvénient de cette source est que seule une de ces études a ouvert totalement notre région d'étude. Ensuite, il y a les Thèses de Doctorat<sup>10</sup>.

<sup>6</sup> Il y a notamment de l'Histoire des Ewé (1948) du R.P. Henri Kwakumé, l'Histoire du Togo (1959) de R. Cornevin, la synthèse géologique du Togo de N. Kouriachy (1934) et l'étude forestière de A. Aubréville sur le Togo et le Dahomey (1937).

<sup>7</sup> Nous pensons en particulier à L. Péchoux. 1939 ; DF. Metzger 1941 ; Cdt Maroix. 1937 ; H. Hubert. 1932 ; V. Chazelas, 1931, et aux travaux d'archives.

<sup>8</sup> Au point que M.F. Lange (1986, p. 1) dira de la région qu'elle a été oubliée.

<sup>9</sup> Ce sont entre autres, M. Tallec. 1986; S.S. Kondo. 1990; K. Tchègnon. 1990; T. Abotchi. 1992; W. Oladokoun. 1995.

<sup>10</sup> Il s'agit en particulier de G. K. Nyassogbo. 1975; N. L. Gayibor. 1985; V. Dupont. 1986; G. Faurc. 1990; F. Lançon. 1990; F. Giraut. 1994; T. Y. Gnongbo. 1996; K. S. Klasson. 1996.

Certaines d'entre elles traitent du milieu physique et des facteurs de l'évolution de celui-ci, d'autres éclairent sur les aspects du peuplement et de l'évolution historique des communautés humaines, d'autres encore traitent des activités commerciales ou du développement urbain de certaines localités de la région. Ces thèses sont d'intéressantes études de référence.

La deuxième source rassemble l'ensemble des documents réalisés dans le cadre des Projets Nangbéto et Adjarala (projets de construction de barrage hydroélectrique sur le fleuve Mono) pour le compte de la Communauté Electrique du Bénin (CEB). Ces documents renseignent bien sur l'écologie, la géomorphologie, l'économie, la population, etc... de la région. Mais l'aspect le plus intéressant de ces documents réside dans le fait qu'ils sont accompagnés d'une série de cartes très détaillées sur les paysages agraires, les établissements humains, les infrastructures économiques, les densités de population et l'intensité d'occupation du sol, etc... Malheureusement, ces études ne couvrent de façon très détaillée que les rivages du Mono.

Une autre source importante est constituée par les travaux des chercheurs de l'IRCT (Institut de Recherche sur le Coton et les Fibres textiles) de Kolocopé (Anié) dont certains paraissent dans des revues tels Coton et fibres tropicales, Agronomie tropicale, Afrique agriculture etc... Véritables mines d'informations, ces travaux présentent également l'avantage de concerner toute notre région d'étude puisque couvrant en général tout le domaine cotonnier national. On pourrait même ranger aussi la thèse de Doctorat de G. Faure (1990) qui a travaillé à l'IRCT de Kolocopé sur le secteur cotonnier du Togo, dans ces travaux.

Les études réalisées par la sociologue de l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) M. F. Lange (voir bibliographie) sont aussi riches d'informations, en particulier son article présenté au colloque Terrains et Perspectives à Paris en 1986 (M. F. Lange, 1986). Ce travail qui est une analyse du développement économique récent et spontané du Moyen-Mono, traite largement des pratiques agraires, du régime foncier, de l'organisation du travail agricole, de la gestion

des revenus, etc... Ce petit document d'une vingtaine de pages est une précieuse référence pour la présente étude.

La cinquième source est constituée par les rapports d'activités - mensuels et annuels des organismes parapublics (SOTOCO), des projets de développement (PDRN) et des organisations non gouvernementales (ONG): Institut africain pour le développement économique et social (INADES); le Centre d'animation rural et d'appui aux actions communautaires (CARAAC) qui opèrent pour le développement rural dans la région, ainsi que les documents de la Direction régionale du plan et du développement (DRPD) des Plateaux, de la Direction des enquêtes et statistiques agricoles (DESA), et des Ministères du Plan et du Développement rural. Les résultats des trois recensements nationaux de la population de 1958-60, 1970 et 1981 constituent la base de l'information chiffrée sur la population. Mais il est à noter que compte tenu des conditions de leur élaboration (difficultés à avoir des informations, orientations vers des objectifs précis, etc...), les statistiques recueillies à ces divers niveaux sont marquées par de grandes approximations. Elles méritent donc d'être considérées uniquement comme des valeurs indicatives.

Nous avons aussi consulté avec profit les documents du centre de recherche ORSTOM de Lomé, notamment les travaux de A. Levêque, de A. Schwartz, de B. Lucien-Brun, A. M. Pillet-Schwartz et de l'équipe de J. P. Minvielle<sup>11</sup>, ainsi que la monographie établie par B. Triomphe (1986) sur le village de Kpové dans la préfecture de Haho.

## **B - LES SOURCES DES DONNEES A ETABLIR: LES ENQUETES**

### **1- Le paysage régional et son observation.**

Les paysages physiques et humains sont des éléments qui renseignent sur le milieu. Les formes du relief, l'état de la végétation et l'évolution de cette dernière, les sols, etc..., de même que les paysages agraires (l'état des champs, des cultures et des palmeraies), la

---

<sup>11</sup> Il s'agit de chercheurs de l'ORSTOM qui ont travaillé sur le Togo et dont les travaux concernent notre région d'étude.

---

distribution des établissements humains; l'état, les formes et l'évolution des habitations, les infrastructures en place (marchés, boutiques, magasins, écoles, dispensaires, densité et état des routes), etc... constituent de riches sources d'information permettant de relever les facteurs de distribution de la population et des activités dans le paysage, et de comprendre certains aspects de l'organisation paysanne, des activités économiques, du degré de monétarisation et des changements ayant affecté le milieu. Aussi, dans la collecte des informations, avons-nous accordé une grande place à l'observation des paysages physique et humain, des faits et des comportements.

## **2- Les paysans: l'enquête par questionnaires**

Les paysans, acteurs clés de la dynamique actuelle de notre région peuvent renseigner sur leurs activités (technique de production, foncier, calendrier culturel, organisation du travail), les prix et les destinations des produits, les revenus et leurs destinations, les difficultés qu'ils éprouvent et leurs réactions, l'encadrement dont ils font l'objet, leurs satisfactions ou non, leurs inquiétudes et leurs espérances. Une enquête légère auprès de ceux-ci s'avère donc nécessaire pour compléter les autres informations. Car, au delà des discours et des chiffres officiels, lesquels chiffres ne sont souvent que des estimations parfois délibérément arrangées pour justifier les politiques agricoles et les projets de développement en cours, surtout pour ce qui concerne les productions vivrières, il y a la réalité, celle du terrain.

Notre enquête présente deux aspects: un aspect agro-économique et un aspect socio-démographique. L'enquête est appelée à fournir des informations sur les techniques et systèmes de production, le foncier, les calendriers culturels, la production, les activités commerciales, les problèmes des prix agricoles, les revenus et leurs destinations, les budgets familiaux, etc...

La population cible est constituée par les paysans chefs d'exploitations. La méthode d'échantillonnage porte sur le choix des unités d'enquêtes: zones, villages, concessions, individus.

---

distribution des établissements humains; l'état, les formes et l'évolution des habitations, les infrastructures en place (marchés, boutiques, magasins, écoles, dispensaires, densité et état des routes), etc... constituent de riches sources d'information permettant de relever les facteurs de distribution de la population et des activités dans le paysage, et de comprendre certains aspects de l'organisation paysanne, des activités économiques, du degré de monétarisation et des changements ayant affecté le milieu. Aussi, dans la collecte des informations, avons-nous accordé une grande place à l'observation des paysages physique et humain, des faits et des comportements.

## **2- Les paysans: l'enquête par questionnaires**

Les paysans, acteurs clés de la dynamique actuelle de notre région peuvent renseigner sur leurs activités (technique de production, foncier, calendrier culturel, organisation du travail), les prix et les destinations des produits, les revenus et leurs destinations, les difficultés qu'ils éprouvent et leurs réactions, l'encadrement dont ils font l'objet, leurs satisfactions ou non, leurs inquiétudes et leurs espérances. Une enquête légère auprès de ceux-ci s'avère donc nécessaire pour compléter les autres informations. Car, au delà des discours et des chiffres officiels, lesquels chiffres ne sont souvent que des estimations parfois délibérément arrangées pour justifier les politiques agricoles et les projets de développement en cours, surtout pour ce qui concerne les productions vivrières, il y a la réalité, celle du terrain.

Notre enquête présente deux aspects: un aspect agro-économique et un aspect socio-démographique. L'enquête est appelée à fournir des informations sur les techniques et systèmes de production, le foncier, les calendriers culturels, la production, les activités commerciales, les problèmes des prix agricoles, les revenus et leurs destinations, les budgets familiaux, etc...

La population cible est constituée par les paysans chefs d'exploitations. La méthode d'échantillonnage porte sur le choix des unités d'enquêtes: zones, villages, concessions, individus.

La méthode d'échantillonnage retenue s'appuie sur celle des travaux déjà réalisés dans le domaine des études rurales dans le secteur (M. Tallec, 1986; G. Faure, 1990). C'est bien sûr, compte tenu des réalités de l'ensemble régional, la méthode du sondage raisonné.

En effet, au-delà de l'homogénéité physique de la plaine orientale, domaine de nos travaux, on note une grande diversité de situations sur le plan humain: ethnies et caractéristiques culturelles, histoire, habitudes et comportements, techniques et systèmes de productions, cultures et besoins, etc... Dans ce contexte, il nous a semblé nécessaire d'élaborer une typologie de situations se traduisant par un zonage de la région fondé sur les discontinuités en rapport avec les facteurs ci-dessus énumérés. Ainsi avons-nous distingué quatre zones: la zone Adja-Ehoué / coton, la zone Kabyè-Losso / mil-sorgho, la zone Ana-Fon / coton, la zone Ewé / igname<sup>12</sup>.

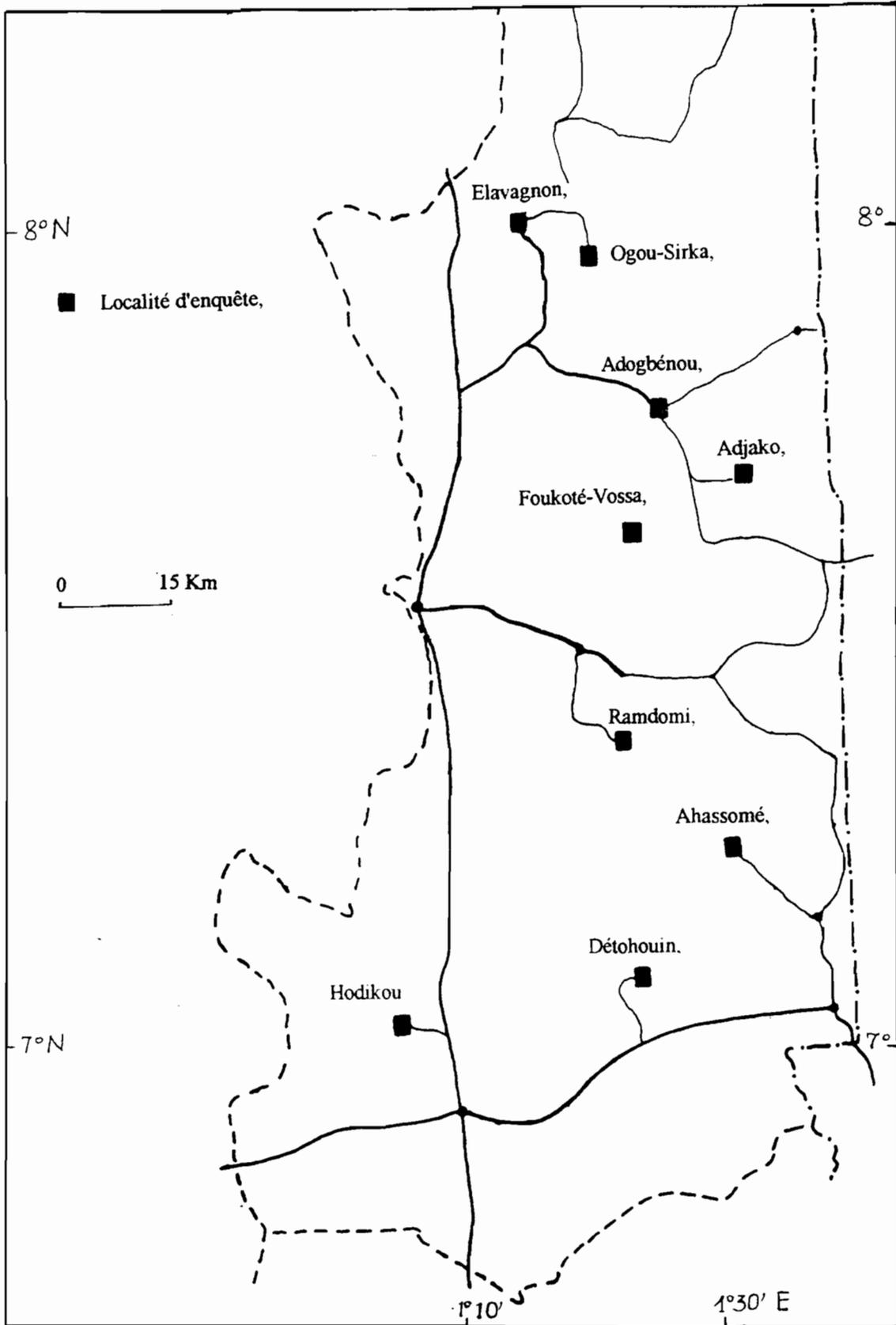
Le nombre de villages à enquêter dans chaque zone a été déterminé en fonction de l'étendue de celle-ci et de l'importance de sa population. Ainsi, avons-nous retenu d'enquêter dans deux villages de la zone Kabyè-Losso, quatre de la zone Ana-Fon, deux de la zone Adja-Ehoué et un de la zone Ewé.

Le choix des villages d'enquêtes obéit également à un ensemble de critères parmi lesquels la localisation géographique (accessibilité en toute saison ou non; présence, proximité ou éloignement d'un marché; proximité d'un centre urbain ou non, etc...) et la taille du village. Nous nous sommes alors intéressé dans chaque zone, sauf dans la zone Ewé où nous n'avons retenu qu'un seul village, à autant de villages disposant ou proches d'un marché que de villages loin d'un marché, ce qui doit nous permettre, avons-nous pensé, d'avoir un échantillon représentatif de toutes les situations socio-économiques. Sur indications des chefs de secteurs de la SOTOCO, les villages suivants ont été retenus: Elavagnon, Ogou-Sirka, Adogbénu, Foukoté-Vossa, Adjako, Ramdomi, Hodikou, Détohouin, Ahassomé (fig 2).

---

<sup>12</sup> Les Adja-Ehoué, les Kabyè, les Losso, les Ana, les Fon et les Ewé sont des groupes ethniques de notre zone d'étude.

**Fig 2:** Localisation des villages d'enquêtes



---

Le choix des concessions ou individus à enquêter est fait de façon aléatoire au sein des commerçants sur les marchés, mais au niveau de la masse rurale, le choix est effectué, compte tenu des objectifs de l'étude, sur indication des encadreurs ruraux qui, par ailleurs, nous ont aidé à effectuer les enquêtes. Au départ, nous avions prévu d'enquêter auprès de 30 paysans par village retenu, soit au total 270 personnes, mais les difficultés du travail n'ont pas permis d'atteindre ce nombre dans tous les villages. En outre, nous avons par la suite, en particulier au moment du dépouillement, procédé à l'élimination de certaines fiches d'enquêtes mal remplies. Au point que finalement ce sont 195 personnes qui sont « effectivement » enquêtées.

Les résultats obtenus à partir de cet échantillon sont restitués dans un contexte plus général et extrapolés à l'ensemble régional. Mais, notre échantillon n'étant ni aléatoire, ni étendu, les résultats ne valent que comme ordre de grandeur.

### **3 - Les autres acteurs des activités économiques et du développement de la région : les interviews**

Les commerçants, autres acteurs de l'évolution actuelle de l'économie régionale, nous ont renseigné sur leurs activités. La méthode de collecte d'informations utilisée auprès d'eux est constituée d'interviews. C'est également la méthode des interviews que nous avons adoptée pour recueillir des informations auprès des agents des antennes régionales des services d'encadrement rural. Etant en contact permanent avec les paysans, visitant régulièrement les champs, ces agents d'encadrement nous ont renseigné en particulier sur la réceptivité des paysans aux innovations qui leurs sont proposées et sur divers aspects de l'organisation des paysans et des activités agricoles. Nous avons également interviewé certains chefs de villages ou leurs notables, des responsables politiques et administratifs du milieu, certains responsables nationaux des services de développement rural et de la planification du développement, ainsi que des chercheurs des centres de recherche de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), de la Société togolaise d'études de développement (SOTED) et des enseignants chercheurs de l'Université du Bénin (Togo) et de l'Université nationale du Bénin (Bénin).

---

## **V - LES DIFFICULTES DU TRAVAIL**

Dans la conduite de nos recherches, nous nous sommes heurté à des problèmes très divers.

### **A - UN CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE PEU FAVORABLE AUX ENQUETES**

La première moitié de la décennie 1990 est marquée au Togo par des troubles socio-politiques extrêmement graves liés au renouveau démocratique. Manifestations de toutes natures, agitations électorales et agressions diverses posaient un véritable problème de sécurité, tant à Lomé la capitale que dans le reste du pays. Le spectre de la peur était donc partout sensible, amenant à une grande prudence et à limiter les déplacements aux cas de nécessité absolue. Dans ce contexte, on comprend toute la peine qui fut la nôtre dans le parcours de notre région d'études en 1993, 1994 et 1995. N'eut-été l'aide de la SOTOCO, nous n'aurions pas pu mener nos recherches en milieu paysan pendant cette période.

### **B - LA RETICENCE DE LA POPULATION**

Ce contexte socio-politique dans lequel nous avons évolué est source de méfiance à notre égard. Beaucoup de personnes que nous voulons enquêter refusaient carrément de répondre à nos questions, d'autres faisaient des déclarations évasives, ce qui désarçonnait profondément les enquêteurs. C'est la raison pour laquelle le nombre prévu de 30 personnes à enquêter par village n'a pu être atteint.

### **C - LES DIFFICULTES DOCUMENTAIRES**

Il existe peu de travaux sur notre espace d'études. En outre la consultation des documents existants dans les salles de documentation du pays était rendue difficile par le contexte socio-politique évoqué ci-dessus. Surtout que les travailleurs ne venaient à leur poste que très tard et repartaient généralement très vite en raison de l'insécurité, et que beaucoup d'entre eux, sous le prétexte apparemment justifié de manque d'argent -

puisqu'étant depuis plusieurs mois sans salaires - étaient même parfois absents à leurs lieux de travail. Cette situation ne nous permettait pas de travailler de façon souhaitable dans les salles de documentation. Par ailleurs, dans la Région des Plateaux même, les salles de documentation sont sans personnel, sans fichier, avec des documents de toutes natures, entremêlés, poussiéreux et entreposés en de hautes piles posées à même le sol, sans aucun ordre ni indication pour faciliter leur accès. Cela signifie concrètement qu'un chercheur souhaitant avoir un document donné doit s'attaquer à toutes les piles, fouiller, chercher au hasard jusqu'à tomber sur le document si celui-ci s'y trouve. Dans cette situation, on s'imagine assez aisément la difficulté à faire un travail rapide et l'ennui qui pourrait à la longue s'emparer du chercheur. Enfin, les informations recherchées ne figurent toujours pas dans les documents existants ; lorsqu'elles s'y trouvent, elles ne sont souvent données qu'au niveau national, et non au niveau régional et local comme nous le voulons pour les besoins de notre études.

## **D - LE PROBLEME PECUNIAIRE**

Le dernier problème auquel nous avons eu à faire face est d'ordre pécuniaire. Les faibles ressources dont nous disposons nous ont placé dans une situation financière qui n'a pas manqué de nous créer les pires difficultés concernant les dépenses pour le logement, pour la restauration, pour les déplacements, pour payer certains enquêteurs, pour les pourboires aux guides et aux aides, pour les photocopies et, les travaux de saisie, etc...

## **VI - LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA THESE**

Les grands thèmes autours desquels s'articulent notre réflexion sont de trois ordres. D'abord, il y a le cadre géographique. Il constitue la première partie du travail et est analysé en tant que cadre et support des activités économiques. Le milieu physique (relief, climat, sol, ...) bien sûr, mais aussi les différentes communautés humaines, leurs traditions et leurs organisations, sont étudiés en rapport avec la mise en valeur.

---

Ensuite une deuxième partie traite des activités économiques. L'attention est portée essentiellement sur l'agriculture et le commerce qui constituent les principales sources de revenus monétaires de la population régionale. Mais sont aussi abordés l'élevage, la chasse, la pêche et la cueillette qui fournissent des revenus d'appoint. Le système d'encadrement rural est aussi analysé, avec pour objectif de dégager son impact sur l'évolution des productions agricoles, des techniques de production et des modes d'organisation dans les campagnes.

Enfin, dans une troisième partie, nous nous sommes appliqués à déterminer les conséquences du dynamisme économique sur l'évolution du milieu rural, tant sur les plans socio-économique, démographique et technique que sur ceux de la dynamique du paysage rural et de la structuration de l'espace régional.

**PREMIERE PARTIE :**

**LE CONTEXTE PHYSIQUE ET HUMAIN**

**DE LA MISE EN VALEUR**

L'est de la Région des Plateaux au Togo est d'une occupation relativement ancienne, laquelle est l'oeuvre des communautés humaines aux origines et aux coutumes fort variées et d'un dynamisme démographique sensible. Ces populations sont attirées par le milieu naturel de la région, caractérisé par une forte platitude, des sols globalement bons et un climat qui, sans se prêter à la pratique des cultures "riches" (café, cacao, palmier à huile sélectionné), est cependant favorable à l'agriculture vivrière dynamisée par une demande urbaine de denrées alimentaires de plus en plus importante, et au coton dont la production va croissante en raison du soutien technique et financier de la SOTOCO et des revenus qu'il procure aux agriculteurs. Tel est le contexte général de la mise en valeur dans notre région.

---

# CHAPITRE I:

## OCCUPATION DE L'ESPACE ET CADRE DE VIE

Notre région est occupée par des groupes humains venant, pour certains de l'est, et pour d'autres du nord du pays. Cette occupation s'est faite par ces communautés à des époques différentes. Ancienne et connue seulement à travers des récits légendaires pour les Adja, les Ewé et les Ana, elle est plus récente et se poursuit encore pour les autres groupes ethniques : Kabyé-Losso, Fon et Ehoué. Ces populations offrent une organisation et une vie socio-culturelle traditionnelles remarquables profondément ancrées dans les moeurs et dans le paysage, mais que les éléments de modernité qui pénètrent dans le milieu altèrent de plus en plus.

### I- L'IMPLANTATION DES PEUPLES DANS LA REGION : UNE IMPLANTATION ANCIENNE ETD'ORIGINE DIVERSE.

La population de l'est des Plateaux est aujourd'hui composée d'un certain nombre de groupes ethniques dont la mise en place s'est effectuée à des époques différentes. L'appréhension du mouvement des communautés humaines récemment implantées, comme les Kabyè et les Losso par exemple, est relativement précise. Mais, pour les groupes dont l'implantation remonte à des périodes anciennes se plaçant au-delà de trois siècles, on est confronté dans la détermination des origines et dans la reconstitution des courants migratoires, à des difficultés sérieuses tant les récits sont fragmentaires parfois même contradictoires, avec absence totale de donnée chiffrée et de date. Ces difficultés sont plus renforcées encore par la tendance des différentes communautés à repousser leur arrivée loin dans le temps se réclamant ainsi une certaine autochtonie, pour des raisons que nous verrons. Mais, quelle que soit la façon dont elle est récitée, l'histoire du peuplement régional présente beaucoup d'intérêt : les origines, l'ordre et les conditions de mise en place des divers peuples sont, comme l'a souligné J. Gallais (1967), des faits majeurs d'organisation humaine actuelle. L'histoire n'explique-t-elle pas souvent le

présent ? La distribution actuelle de la population, les activités, l'habitat, les types de mise en valeur, les techniques de production, les genres de vie, etc... trouvent, à bien d'égards, leur explication dans l'histoire régionale.

Des travaux réalisés sur l'occupation du sud-Togo<sup>13</sup> révèlent que la région était peuplée dès avant l'an 1000. Des communautés plus ou moins organisées habitaient la région de Tado au premier millénaire, perdues dans une immensité de forêts et de savanes, la présence humaine ne se manifestant encore dans l'ensemble du golfe du Bénin que bien loin au nord-ouest en pays Akpafu, ou très loin à l'est, dans les fourmilières du pays Yorouba représentées par les cités historiques d'Oyo, de Bénin et d'Ifé, dans le Nigéria actuel. Mais, à partir du début de notre millénaire, des courants migratoires déterminés par des facteurs très divers commencent à conduire d'autres groupes de personnes dans la région. On y dénombre aujourd'hui plusieurs communautés ethniques parmi lesquelles les Adja, les Ewe et les Ifé ou Ana, qui se réclament autochtones, et les Ehoué, les Fon et les Kabyé-Losso considérés comme allotochtones.

## A) LES PEUPLES AUX ORIGINES LEGENDAIRES :

Ce sont les Adja, les Ewe et les Ana

### 1-Les Adja

Le groupe ethnique Adja actuel, résulte du métissage de plusieurs communautés qui s'étaient successivement implantées dans la région : les Alu, les Azanu ou Za et les Adja-Ewe.

Les Alu constituent le groupe qui habitait la région au millénaire passé. Leur origine est énigmatique. On raconte qu'ils sont descendus du ciel. Il s'agit là de propos qui ressemblent fort à des affabulations, mais auxquels tiennent fortement les vieux Alu du pays Adja. Selon ces derniers, leur ancêtre, un certain Eyru serait descendu du ciel avec dans les mains le marteau et l'enclume, symboles du travail de la forge (R. Pazzi, 1979, p.151).

---

<sup>13</sup>Nous pensons essentiellement aux travaux de N. L. Gayibor et de R. Pazzi (voir bibliographie).

Les Alu forment avec les Akpafu situés au nord-ouest, à la confluence de la Volta noire et de la Volta blanche, ce que les historiens appellent le peuplement primitif<sup>14</sup>. Selon des sources archéologiques, ils habitaient la région dès avant les temps néolithiques (N. L. Gayibor, 1980, p.21). O. Davies (1964) et P. Ozanne (1965) pensent que le pays Adja-Ewe( sud-Togo, sud ouest du Bénin et sud Est du Ghana) <<aurait été occupé sans interruption depuis 3700 ans avant Jésus-Christ environ>> (N. L. Gayibor, 1980, , p.21). On voit là des propos qui témoignent d'une occupation ancienne de la région dont les tout premiers habitants connus sont les forgerons Akapafu, dans le Ghana actuel, et les Alu de Tado dont R. Pazzi (1979) pense d'ailleurs qu'ils constituent une pointe avancée vers l'orient du peuplement archaïque Akpafu.

Les Alu ont aujourd'hui perdu le secret de la fonte de fer, mais il semble qu'ils avaient été autrefois de grands forgerons maîtrisant parfaitement les techniques de fonte et de travail de fer. En témoignent les scories, déchets de " l'industrie du fer", aujourd'hui largement répandues dans la région, mais aussi amassées en un énorme monticule en forme de plateau à la sortie ouest du village de Tado; en témoigne également la découverte en 1970, d'un haut fourneau en creusant sur le sommet du quartier Domé, à Tado, pour les fondations du clocher de l'église catholique.

En dehors de ces éléments témoins du travail du fer, on dispose de nos jours de très peu de renseignements sur la société Alu. Mais on pense qu'à côté du travail du fer, ils devaient s'employer aussi à chasser dans cette région autrefois giboyeuse, à pêcher, et à cultiver la terre, du moins pour les besoins de leur subsistance.

Les Alu furent rejoints probablement dès le début du deuxième millénaire par des communautés humaines venant du nord-ouest. Selon R. Pazzi (1979), ces dernières seraient originaires du royaume soudanais des Za, dans la boucle du Niger. Confrontés autour de l'an 1010 à l'invasion berbère après une période glorieuse pendant laquelle ils avaient dominé sur le grand fleuve entre Tombouctou et Djéné, les Za se jetèrent sur les routes de l'exode : un groupe, parti vers le sud à travers la forêt de Guinée, serait arrivé puisque dans notre région pour s'installer avec les Alu, dans un village qui prit le nom de Azamé.

---

<sup>14</sup> R. Pazzi limite le peuplement primitif à ces 2 communautés (voir N. L. Gayibor, 1980, p.22)

Mais, c'est cependant vers le XIII<sup>e</sup> siècle que se produisit le grand mouvement de population qui a conduit à l'occupation de notre région: il s'agit de la migration des Adja-Ewé. Certaines traditions les disent venir de la vallée du Nil, via Oyo au Nigéria et Kétou au Bénin; certains les font même descendre des lieux saints de la bible comme Babel (N. L. Gayibor, 1980). Combien étaient-ils ? on ne saurait le dire. On pense seulement qu'ils seraient arrivés par vagues successives et en nombre considérable, à la recherche de la sécurité et du bien-être sous la conduite d'un certain Togbui-Agni<sup>15</sup> (NL. Gayibor, 1980, p.32). Quoiqu'il en soit, l'arrivée de ces derniers changea radicalement le visage de la région. Azamé appelé désormais Tado, devint une grande ville. A cause de la convoitise des voisins (Oyo notamment) jaloux de sa prospérité, elle fut entourée de remparts. Les trois communautés en présence (Alu, Za et Adja-Ewe) formèrent ensemble la communauté Adja et le puissant royaume de Tado qui prospéra en rayonnant sur un territoire de plus en plus immense, surtout culturellement<sup>16</sup>, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans son âge d'or, qu'on peut situer entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle (NL. Gayibor, 1985), le royaume Adja de Tado s'apparentait à une confédération couvrant un espace allant de la Volta au Kouffo et de la mer à Agbonou (Atakpamé) et à Kambolé (A. Akakpo, 1979). Alonzo de Sandoval le décrivit comme «un puissant royaume s'étendant sur un territoire immense à l'intérieur des terres avec une zone côtière de 50 lieux de longueur où se trouve un port sûr gouverné par un Noir appelé Eminence»<sup>17</sup>. Le territoire sur lequel régnaient les Anyigbanfio (on appelle aussi les rois Adja de Tado) n'était en fait que la partie du périmètre occupée par des migrants ayant quitté la ville ancestrale à des époques différentes pour les régions environnantes.

C'est en 1900 que le dernier souverain du royaume Adja précolonial Kpoyizou fut arrêté et déporté par les Français au Gabon où il mourut en 1913 (N.L.Gayibor, 1983-1991). Ses successeurs, Alokpéto d'abord et Adjakannoumabou ensuite, n'ont plus de pouvoir politique réel, l'administration du pays étant passée aux mains de la puissance coloniale depuis la fin du siècle dernier, et des administrations postcoloniales depuis

<sup>15</sup>Togbui-Agni serait selon la tradition, le premier roi de Tado.

<sup>16</sup>La puissance politique étant trouvée limitée entre temps par la puissance des royaumes d'Agbomé et des Gen. ( R. Pazzi, 1979, p.305 ).

<sup>17</sup>A. de Sandoval: Naturaliza. policia sagrada i professa, costumbres i rites, disciplina i catechismo evangelico de Todos Etiopes.. Seville, 1627, p.33; cité par N.L. Gayibor dans «L'aire culturelle Aja Tado, des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle» 1985 p.212

l'indépendance. Cependant ils détiennent un pouvoir religieux et culturel immense. Aux yeux des foules, ils sont toujours supposés détenir les clés du monde de la magie et du surnaturel: ils peuvent éloigner les guerres, les épidémies et les famines, guérir la stérilité des femmes, et faire fructifier le sol et les récoltes. Ils disposent également de pouvoirs immenses dans le domaine météorologique : ils peuvent à volonté faire pleuvoir en temps de sécheresse et arrêter la pluie en cas d'inondation. Ces idées peuvent paraître quelque peu sans objet à un esprit cartésien, mais elles justifient le prestige dont les Anyigbanfio jouissent aux yeux de la population Adja. On comprend alors sans peine pourquoi aujourd'hui encore le système royal subsiste en influençant profondément l'organisation de la société et des activités culturelles en milieu traditionnel Adja.

Le groupe ethnique Adja habite aujourd'hui notamment dans la préfecture du Moyen-Mono et dans l'est de la préfecture du Haho. On les trouve en traces dans certains villages de la préfecture de l'Ogou et dans la ville d'Atakpamé. Mais il s'agit dans ce dernier cas de gens se reconnaissant allochtones et qui retournent souvent dans leur village d'origine pour les funérailles, les visites de parents ou les cérémonies religieuses coutumières.

Pendant toute la longue période qui sépare la naissance du royaume Adja de sa décadence, des courants migratoires issus de Tado avaient conduit des éléments de la communauté Adja à aller, les uns après les autres et dans tous les sens, créer de nouvelles communautés dont à l'ouest les Ewé établis à Notsé et à l'est les Fon et les Ehoué

## 2 Les Ewé

C'est à cheval sur le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle que le groupe de ceux qu'on appelle aujourd'hui les Ewé quitta la cité de Tado en direction de l'ouest. Les causes de leur départ ne sont bien élucidées. Il semble qu'il y avait eu dans la cité des crimes commis par certains vieillards, qui avaient soulevé une violente colère de la part de l'Anyigbanfio Adja-Kpojen<sup>18</sup>. Terrorisés par l'idée de représailles massives imminentes, les clans des

---

<sup>18</sup>Suite à des jugements les anciens prononcèrent les sentences suivantes: d'abord couper la main d'une fille qui refusait son prétendant qui lui avait préalablement remis une bague d'alliance; éventrer un jeune garçon ayant volé et mangé des aubergines dans un champ.(Pazzi, 1979 : p.169-170)

anciens qui étaient responsables des crimes s'enfuirent de Tado nuitamment (R. Pazzi, 1979, p.169-170). Conduits selon la tradition locale par un vieux chasseur nommé Afotsè, ils traversèrent le Mono et le Yoto et se fixèrent sur le bord d'un étang, d'où le nom de Tako ("devant l'étang"), lieu de la première implantation.<sup>19</sup> D'autres groupes arrivèrent ensuite et constituèrent les autres quartiers de la nouvelle ville.

Très rapidement la région s'organise sur le modèle du pays d'origine, en royaume. Certes, ce royaume était de faible étendue, mais était néanmoins à un carrefour important de communication. Il était situé en effet sur la piste des Adangbé qui allait d'Ada à Tététou et de Kétou (Bénin) à Koumassi (Ghana), et s'ouvrait aussi sur les Akposso parmi lesquels beaucoup de familles profitèrent comme certains Adangbé, à en croire une tradition rapportée par R. Cornevin (1969, p.44), pour s'y implanter. Rien d'étonnant donc à ce que Notsé, la ville capitale, s'agrandisse remarquablement au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, et que l'on trouve la main d'oeuvre nécessaire pour bâtir, au moment où le roi Agokoli l'avait décidé, les énormes remparts (Agbogbo) qui l'entouraient. L'importance de la ville au XVI<sup>e</sup> siècle semble même avoir attiré l'attention des géographes européens puisque selon R. Pazzi (1979, p.172), Mercator situe une ville (qu'il appelle Tukaré) à l'emplacement de Notsé ; l'Atlas de Munster en 1575 a fait la même chose.

Les activités de la population étaient la chasse, la culture de l'igname et de nouvelles plantes introduites par les européens dont les contacts étaient devenus réguliers avec les populations du littoral : arachide, maïs, manioc, patate douce, tomate, tabac, ananas, avocat, etc). La pratique d'un commerce actif de marchandises étrangères achetées aux européens à des prix plus avantageux que ceux que pouvaient offrir les Haoussa et ceux qu'on appelait les Malè (commerçants de l'aire Mandé, à peau claire) permettait l'enrichissement et le bien-être de la population. Mais sous le règne d'Agokoli, l'atmosphère se vicia profondément. Les pratiques tyranniques de ce souverain<sup>20</sup> (H. Kwakumé, 1948, p.15) et les conflits politiques (K. Sossah dans Togo-dialogue, Août

<sup>19</sup> D'autres traditions rapportent que la migration était dirigée par un certain Ouin. et Ouintsin (Notsé) veut dire Ouin s'est installé ici.

<sup>20</sup> Certains racontent même qu'il avait donné l'ordre de faire mourir tous les vieillards

1967, in Pazzi 1979), contraignirent la population à s'engager dans un exode massif<sup>21</sup>. Cet événement de portée exceptionnelle que racontent aujourd'hui encore les vieux du pays Ewé avec force et précisions eut lieu vraisemblablement au début du XVII<sup>e</sup> siècle, autour de 1610 (Pazzi 1979, Gayibor 1980). C'est ce que l'on a appelé l'exode du peuple Ewé. Il conduisit la population de la cité à se disperser par vagues successives et à diffuser dans toutes les directions. C'est ainsi que l'immense territoire de tout le sud-Togo jusqu'à Atakpamé et même du sud-est du Ghana devait devenir une zone de peuplement Ewé, hormis bien sûr le plateau de l'Atakora et la plaine du Litime occupés par les Akposso-Akébou, et la région d'Atakpamé peuplée par les Ana. Les populations vivaient alors regroupées dans des petites communautés villageoises ou claniques sans être plus jamais organisées en un Etat centralisé et puissant, unies seulement par la langue commune et la tradition d'une même origine. A cela il y a des raisons bien légitimes du souvenir ce qu'ils avaient enduré à l'intérieur des murailles d'Agokoli, mais aussi des causes bien plus circonstanciées comme la montée en puissance du royaume d'Agbomé et des petits états côtiers esclavagistes (Ga, Ashanti, Akwamu) qui semaient la terreur en organisant des razzias conduisant les Ewé à de fréquents déplacements, et le manque de coordination résultant de l'extrême dispersion.

La ville royale désertée put néanmoins subsister et conserver sa tradition d'administration centralisée, mais affaiblie par l'énorme hémorragie qui l'avait affectée, elle se vit réduite à une modeste agglomération qui ne fut plus en mesure d'entretenir les imposantes fortifications qu'elle s'était fait construire aux temps de gloire. De ces remparts en argile, il n'existait plus, au siècle dernier, que des traces ensevelies dans la brousse. Le déclin de la ville fut si profond qu'en 1900 le commandant allemand du district, Grüner, ne peut qu'émettre des doutes sur le fait que l'ancien Notsé puisse être le pauvre village qu'il voyait (R. Asmis, 1911, cité par Pazzi 1979, p.101). Ici également, comme à Tado, avec la colonisation le pouvoir des Anyigbafia (c'est ainsi qu'on appelle les rois Ewé de Notsé), supplanté dans le domaine politique par les Yovofia, fut restreint au seul domaine culturel.

---

<sup>21</sup> On raconte aussi comme raison plausible des départs, le fait que la ville soit devenue exigüe pour contenir tout le monde, l'épuisement des sols résultant de la surexploitation des terres de l'intérieur de la muraille et les problèmes d'eau, la ville étant dans une plaine loin des cours d'eau avec une nappe profonde

La filiation entre Notsé et Tado, des dialectes pratiquement semblables et les mêmes types d'organisation politique, économique, sociale et culturelle en milieu Adja et Ewé amènent à considérer, ce qui nous semble normale, les deux communautés comme un peuple unique du nom Adja-Ewé.

### **3-Les Ana**

Les Ana constituent le groupe ethnique qui habite notre région depuis le sud d'Atakpamé jusqu'à Kpessi. Parlant un dialecte proche du Yorouba, ils se disent originaires de la cité d'Ile Ifé dans le Nigéria actuel. Leur départ d'Ifé remonte à des périodes très anciennes, probablement avant la migration des Adja-Ewé, mais ils s'étaient d'abord installés à Dumé et Céti (Bénin) où ils étaient en rapport avec les Gédé qui habitaient le plateau d'Agbomé et avaient les mêmes origines (R. pazzi, 1979, p. 152). Il semble qu'à cette époque, et ce jusqu'à la fin du moyen-âge, une remarquable civilisation s'était développée dans cette région constituée en un état commercial important appelé Dâmé qui tenait des rapports avec les Ké, autre peuple issu d'Ifé qui habitait les régions de Kétou et d'Abéokouta.

Ensuite les Ana s'étendirent vers l'ouest dans la plaine du Mono et jusqu'à s'adosser à la dorsale de l'Atakora. Ils colonisèrent d'abord la région de Kpessi où habitait déjà une population Ewé venue de l'ouest de la Volta, et qui constituait un noeud commercial important faisant le relai entre le littoral et les populations de la savane soudanaise. Puis, ils se diffusèrent dans la plaine du Mono, notamment vers le sud jusqu'à Akparé et Datcha. Mais les incessantes incursions dahoméennes obligèrent les Ana à se replier dans la montagne qui leur servait de refuge. La ville d'Atakpamé blottie au fond d'une cuvette surplombée d'une série de collines quartzitiques d'accès difficile tire son origine du besoin de protection et de défense des ancêtres fondateurs Ana contre le puissant voisin de l'est (G. K. Nyassogbo, 1987, p.2). De la ville refuge, ils descendaient dans la plaine jusqu'au Mono pour cultiver, mais se repliaient très vite dès qu'étaient annoncées les redoutables armées dahoméennes.

Avec la colonisation et la disparition du danger Fon (les Fon sont les habitants de la région d'Agbomé, dahomey), les Ana sont descendus et s'épanouissent dans l'ensemble

de la plaine du Mono, dans les actuelles préfectures de l'Ogou et de l'Est-Mono où ils représentent environ 33% de la population totale. Ils constituent avec les Adja-Ewé, les peuples les plus anciennement implantés et les plus importants de notre région. Aujourd'hui, ces peuples habitent la région avec d'autres communautés d'implantation plus récente.

## B/ LES PEUPLES D'IMPLANTATION RECENTE

Ce sont les groupes ethniques dont l'installation ne remonte pas au-delà de deux siècles et dont les courants de peuplement sont bien connus. Ce sont les Ehoué, les Fon-Mahi et les Kabyè-Lesso.

### 1- Les Ehoué

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que les Ehoué commencèrent pour diverses raisons au premier rang desquelles on placera les razzias des armées Fon<sup>22</sup> et la pénurie de terres labourables, à émigrer vers l'ouest et le Nord-Ouest. Partis des régions d'Aplahoué, de Djakotomé, de Toviklin, de Kluikanmé, etc..., au Bénin (fig 3), ils s'établirent par petits groupes entre Tado et Glito en fondant des villages situés aujourd'hui sur l'interfluve du Kouffo et du Mono, dans une zone qui fut occupée «à une époque plus éloignée par les fermes d'anciens Anyigbanfio de Tado qui en faisaient des avant-postes fortifiés dans la campagne» (R. Pazzi, 1979, p.85). Ils ne paraissaient pas être nombreux à cette époque, vue que la nature, forêts et savanes habitées par des fauves et divers insectes<sup>23</sup>, se révélait rebelle à l'installation et à la vie humaines. A l'origine, quelques dizaines ou quelques centaines d'hommes donc, qui ont été rejoints au fil des années par de nouveaux venus, entraînant progressivement une augmentation du nombre des immigrants.

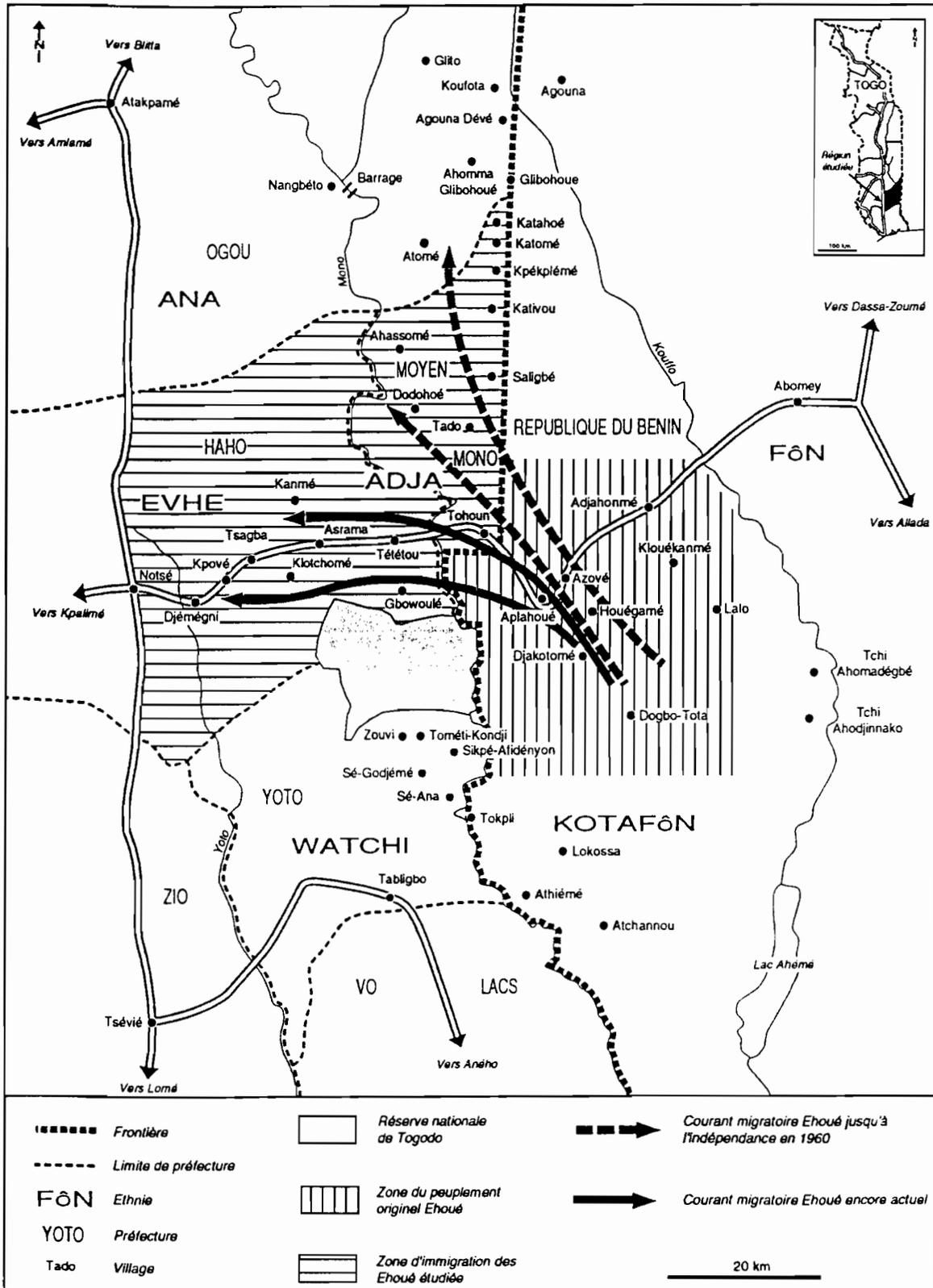
Mais le mouvement devait prendre une ampleur considérable fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle, et surtout après 1920. L'administrateur adjoint Nativel (1931) soulignait en 1931

<sup>22</sup> Il s'agit des razzias des rois du Danhomé dans l'hinterland d'Agbomé

<sup>23</sup> Parmi les fauves et insectes couramment cités, on peut retenir les phacochères, sangliers, buffles, hyènes, hippopotames, serpents aux formes bizarres dont on raconte même que certains avaient deux têtes, les moustiques, les simulies et les glossines.

dans son rapport de tournée dans la région que les chefs de Saligbé, Avédjémé, Kpékplémé et Katomé lui ont déclaré que «depuis une dizaine de mois, il ne s'est jamais

Fig.3: Courants migratoires des Ehoué vers le Haho oriental et le Moyen-Mono



passé plus de 15 jours sans que des indigènes originaires du Dahomey (actuel Bénin) ne viennent solliciter l'autorisation de s'installer dans leurs villages». Les Ehoué étaient alors jetés sur les routes de l'exode par la pénurie de terres cultivables, mais aussi et surtout par les exactions des chefs dahoméens<sup>24</sup>. C'est précisément pendant cette période que leur installation fut massive dans le Haho oriental, entraînant le gonflement subit de la population des unités de peuplement existantes et surtout la création de nouvelles unités. Des fermes de culture comme Bessamé, Kpétchihoé, Ahassomé, Adodohoé, Klikomé, etc.. créées quelques années plus tôt prirent alors des dimensions considérables et devinrent des établissements définitifs.

Cet afflux des Ehoué au Togo ( dans le Haho oriental, le Moyen-Mono et l'est Mono Ogou) était tellement massif qu'il avait fini par susciter de vives inquiétudes auprès des autorités coloniales du Dahomey<sup>25</sup> qui saisirent à ce propos, dès le 9 octobre 1931, leurs homologues du Togo. Ces derniers, pour prendre la mesure du mouvement, s'empressèrent d'effectuer le recensement des immigrants. Mais ce dénombrement n'avait malheureusement concerné que quelques villages du Moyen-Mono, sur la ligne frontière où le phénomène était net. En outre, seules les personnes dont l'installation était postérieure à 1920 étaient recensées comme immigrants. Il révélait déjà selon l'administrateur adjoint Nativel, "l'importance" et la "gravité tout à fait exceptionnelle" du phénomène (tableau. 1)<sup>26</sup>

<sup>24</sup> Les chefs les plus couramment cités comme se rendant coupables d'abus et d'exactions sont Tchidi, chef d'Aplahoué, Fahin, sous chef de Tchidi, Alofa Vivien chef de Gamé, Essou chef de Patohoué, Dokoui chef de Toviklin, et Houédjokpo chef de Houssoume.

<sup>25</sup> Les inquiétudes des autorités dahoméennes étaient dues au fait qu'elles pensaient que le Ehoué fuyaient le Dahomey pour se soustraire au paiement d'impôt (Nativel, 1931).

<sup>26</sup> Les données de ce tableau sont à considérer comme indicatives. Car beaucoup de villages où devaient se trouver des Ehoué n'y figurent pas: de même, dans les villages où la présence d'Ehoué a été signalée, un bon nombre de personnes, surtout celles ayant de la famille ou d'étroites relations sur place ne se seraient pas faites recensées comme immigrants. La population des immigrants Ehoué était donc, dans la réalité, bien plus considérable que ne le révèle le tableau 1.

Tableau 1 : Tableau indiquant les villages où il a été constaté la présence de transfuges dahoméens en 1931 et faisant connaître l'importance de leurs mouvements

Villages	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Totaux
Ehoué	2	3	2	1	8
Tohoun	16	2	3	-	21
Afidégnigban	3	-	-	-	3
Ahassomé	66	68	41	40	215
Saligbé	12	9	11	8	41
Avédjémé	57	61	19	37	174
Kpakplémé	63	73	39	51	226
Katomé	100	113	30	47	290
Totaux	319	329	145	184	977

Source: Nativel, 1931, p.46.

Bien plus que vers le Moyen-Mono, c'est surtout en direction du Haho oriental que la migration des Ehoué s'oriente principalement depuis la fin de la première guerre (1914-1918). La raison est l'évidente disponibilité en terres labourables, à un moment où le plateau d'Aplahoué et ses bordures, zones des départs, se trouvaient démographiquement surchargés et exploités jusqu'à épuisement complet de leurs possibilités agricoles<sup>27</sup>. Les implantations concernaient notamment les secteurs de Tététou, d'Asrama et de Tsagba - villages fondés depuis longtemps auparavant par des Adja-Ewé - c'est-à-dire, en fait, le long de la route Tététou-Notsé, et avaient conduit à la fondation de la plupart des gros villages actuels du Haho oriental : Klotchomé, Kanmé,

<sup>27</sup> Dans les conditions techniques de l'agriculture régionale

Avéssoumé, Dansihoé, Kpové, etc.. Au cours de ces dernières années on observe même un afflux considérable de migrants Ehoué vers les pourtours de la route nationale n°1 (RN1) (secteur de colonisation Kabyè-Losso), et vers la ville de Notsé où ils s'installent de plus en plus pour y pratiquer surtout le commerce et l'artisanat.

Par rapport aux Kabyè et aux Losso, moins nombreux, dont la descente vers le sud, et pour notre zone d'études, vers Asrama-Kabrèkondji (à partir de 1928) et Wahala, a été provoquée et orientée pour des raisons diverses, par le colonisateur allemand, puis français, jusque vers les années 1945 (E. Y. Gu-Konu, 1980, p. 167 ; Mr Tallec, 1986, p. 22 ; S.S. Kondo, 1990) avant de devenir spontanée et moins collective, les Ehoué bénéficient de l'énorme avantage, non seulement d'une arrivée précoce, mais aussi et surtout d'être géographiquement et culturellement plus proches. Ils viennent en effet d'une région qui n'est pas éloignée de plus de deux journées de marche. Par ailleurs, ils appartiennent comme leurs voisins habitant les lieux avant leur arrivée, au grand groupe culturel Adja-Tado, parlent un dialecte très proche de ceux des autochtones et disposent d'une organisation sociale, économique, politique et religieuse pratiquement semblable. Ne disent-ils pas volontiers, à en croire S. S. Kondo (1990, p. 104), qu'ils sont originaires de la région et ne reviennent que pour s'installer sur la terre de leurs ancêtres<sup>28</sup>? On comprend très vite en effet, au-delà des motifs qui les poussaient à s'implanter dans le Haho oriental et le Moyen-Mono, que les Ehoué aient pu ainsi très rapidement s'adapter aux conditions d'existence dans cette plaine pour y immigrer si massivement.

L'ampleur de cette immigration est d'ailleurs croissante. Le principal facteur de l'accélération du mouvement est sans conteste, le climat d'insécurité résultant des événements qui ont marqué la région à la fin du siècle dernier. Les guerres franco-dahoméennes et les malentendus entre les Français et le roi des Adja, l'Anyigbanfio Kpoyizou<sup>17</sup>, engendrèrent la fuite massive des habitants vers la zone allemande qu'est l'outre-Mono. Depuis le mouvement s'est poursuivi de façon croissante dynamisé pendant la période coloniale par les exactions des chefs dahoméens et pendant la période

<sup>28</sup> Il s'agit en fait d'un discours que la montée récente d'un climat hostile aux immigrants Ehoué dans le Haho oriental a provoqué. Il découle du fait que l'histoire enseigne que les Ehoué seraient partis de Tado pour le plateau d'Aplahoué et ses bordures sud et est, au Bénin, vers le 12<sup>e</sup> siècle.

<sup>17</sup> Ce qui valut à Kpoyizou sa déportation par des Français au Gabon en 1900.

post-coloniale par des motivations économiques et financières. Selon Nativel (1931), 20 % des transfuges dahoméens recensés en 1931 s'étaient installés dans la région entre 1921 et 1926 (en 5 ans), 50% entre 1926 et 1931 (en 5 ans également) et 30% pour la seule année de 1931. Au second recensement général de la population togolaise intervenu en 1970, malgré la tendance des Ehoué à cacher leur véritable identité<sup>18</sup>, on dénombrait quelque 25699 personnes de coutume Ehoué dans la préfecture de Haho. Par ailleurs, des enquêtes faites en 1989 dans quatre villages du Haho oriental (T. Abotchi, 1992. p. 95) révèlent que 95% de leurs habitants sont arrivés après 1960 et 35% à partir de 1980. Pour des villages comme Novissi, à côté de Tététou, 86% de la population sont venues du Bénin dans les années 1980.

C'est cette situation qui est aujourd'hui source de sérieux malentendus et de sentiments haineux concernant la nationalité à attribuer aux Ehoué. Pour les autochtones Ewé et Adja, les Ehoué sont des étrangers, des Béninois, ce que ces derniers contestent vigoureusement, tout comme d'ailleurs l'appellation d'Ehoué par laquelle ils sont désignés. Nous n'allons pas revenir ici de façon détaillée sur l'origine du mot Ehoué et sur les raisons de la contestation<sup>19</sup>, mais qu'il nous soit cependant permis d'avancer que ces dernières sont liées à des intérêts immédiats. Il est vrai, beaucoup de ces Ehoué étaient arrivés il y a déjà très longtemps, ou sont nés de parents dont l'arrivée remonte même au XIX<sup>e</sup> siècle, mais la continuité et le caractère massif de leur immigration qui conduisent les arrivants de fraîche date à être majoritaires, amènent, ce qui est compréhensible, à cette généralisation. Les Ehoué en sont bien conscients<sup>20</sup>. Leur contestation est en fait en rapport avec des questions de propriété de la terre et de pouvoir politique<sup>21</sup>.

Cet afflux massif des Ehoué vers le Haho oriental rural et récemment vers la ville de Notsé était (et demeure peut-être encore) mal vu par les Ewé qui redoutaient l'invasion

<sup>18</sup> Pour des raisons que nous verrons plus loin

<sup>19</sup> Voir, pour plus de précisions et détails sur ces aspects, notre article : "L'immigration des Ehoué du Bénin dans la plaine du Mono au Togo : le cas du Haho oriental" *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 192, Oct-Déc 1995.

<sup>20</sup> En 1989, lors de nos enquêtes dans le village de Gbowoulé, dans le canton d'Asrama, un groupe d'Ehoué s'est plaint de cette généralisation "abusive" en ces termes : "il faut distinguer nous qui sommes arrivés il y a longtemps, des nouveaux venus. Nous autres avons payé l'impôt au Togo et construit des maisons ici ; nous ne sommes donc plus des étrangers, nous ne sommes plus des Béninois, nous sommes des Togolais.

<sup>21</sup> On pourra, pour s'en convaincre, lire B. Triomphe (1986) ou S. S. Kondo (1990). Dans ce milieu en effet, selon les pratiques coutumières en usage, un étranger ne peut prétendre, ni à disposer de titres fonciers définitifs, ni à être chef.

de cette population qui fuit de façon ininterrompue son milieu d'origine pour des raisons étrangères à ceux-ci. Ce dédain pour les Ehoué est d'autant plus poussé que ces derniers ont commencé à s'approprier les terres qui leur avaient été cédées des années plus tôt en usufruit ou en contrat de semi location, engendrant ainsi de sérieux conflits fonciers (B. Triomphe, 1986, p.32). D'ailleurs à Notsé même, plus par le passé qu'aujourd'hui, l'évocation du terme Ehoué se lie automatiquement à l'idée d'une communauté "broussarde" - peu "civilisée" donc - de pauvres gens, mais aussi et surtout de truands dont il faut absolument se méfier. Bien entendu, ces stéréotypes sont aujourd'hui en passe d'être abandonnées, mais ils influaient fortement sur les relations entre Ehoué et Ewé jusqu'au cours des années 1970 et aujourd'hui, bien qu'apparemment les deux communautés semblent se traiter avec civilité, il suffit qu'éclate une petite mésentente entre un Ewé et un Ehoué pour que ressurgissent des propos rappelant forcément ce type de considération. Peur bleue comme partout ailleurs à l'égard de l'étranger ? Reflet de réalités indéniables, passées ou présentes ? Propos fantaisistes ? Quoi qu'il en soit, ces considérations n'ont en rien émoussé le désir des Ehoué à immigrer dans le Haho oriental et le Moyen-Mono, si massivement qu'aujourd'hui c'est une vérité d'évidence que les Ehoué y forment, nous le verrons, la communauté numériquement la plus importante.

## 2- Les Fon-Mahi

Les Ana et les Ehoué n'avaient pas été les seuls à subir les assauts des armées Fon. Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> et même au XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où le royaume Fon du Danhomé était à son apogée, toutes les populations situées dans un certain rayon d'Agbomé avaient souffert des razzias qu'organisaient les rois Fon. Les Fon-Mahi habitant la région de Savalou au nord-ouest d'Agbomé (Bénin) avaient été aussi plusieurs fois victimes de ces razzias. Ils fuyaient alors pour se réfugier dans les régions lointaines plus protégées par la distance. C'est ainsi que, par petits groupes, ils s'installaient dans la plaine du Mono, attendant le retrait Fon pour rebrousser chemin. Mais ces invasions se faisant fréquentes, beaucoup restaient sur place. En 1854, une guerre totale fut menée contre eux par le souverain d'Agbomé Ghézo, entraînant un départ massif des habitants de la région de Savalou et leur installation autour d'Atakpamé dans plusieurs villages ( R. Comevin, 1959, p.58). Ils sont aujourd'hui

disséminés dans la plaine du Mono à l'est d'Atakpamé dans des villages aux noms à consonnance Fon comme Sada ou Gbodjedji ; certains gardent même carrément le nom du village d'origine : c'est le cas de Logodohe près de Savalou qu'on retrouve dans notre région.

Il n'est pas inutile de signaler que d'une façon générale les implantations se faisaient spontanément, chaque immigrant s'établissant là où les conditions d'existence lui semblaient les meilleures. Mais cette forme d'occupation fit naître ici et là de sérieux et multiples conflits fonciers tant entre les Fon-Mahi eux mêmes qu'entre ces derniers et les autochtones Ana. Cela conduisit les autorités coloniales à intervenir quant à certains villages pour installer leurs habitants. C'est le cas d'Atchinédji, de Fokoté Vossa, de Gbodjédji Sada, d'Agbénafé Sada et d'Adjogo-Agbonou Fon installés dans la portion de territoire à l'est du fleuve Mono par l'administrateur allemand Stockhansen quelques mois avant la première guerre mondiale ; c'est le cas aussi d'Adokondji-Sada installé vers 1930 sur les bords de la rivière Anié par l'administration coloniale française, pour la construction de la voie ferrée Agbonou-Blita.

A côté de ces collectivités Fon issues de Savalou, d'autres groupes Fon venant de la région d'Agbomé se sont implantés également dans notre région. Venues rechercher des terres de culture, elles habitent regroupées en hameaux et villages Fon surtout à l'est du Mono. C'est le cas d'Adjako par exemple.

Aujourd'hui, les Fon constituent un groupe ethnique relativement important dans notre région et des éléments dynamiques de la mise en valeur agricole. Ils constituent avec les Kabyé-Losso, les groupes de population dont l'implantation a été orientée par l'administration coloniale.

### **3- Les Kabyé-Losso**

C'est pendant la période coloniale, que furent amorcés les déplacements des populations Kabyé et Losso du nord-Togo vers les régions méridionales du pays. Ils avaient été provoqués et orientés par le colonisateur allemand, puis français, jusque vers les années 1945 ; puis ils sont devenus spontanés et moins collectifs (E. Y. Gu-Konu, 1980, p.167). Le principal point de chute de ces déplacements était la zone de la plaine

centrale comprise entre Notsé et Sokodé<sup>22</sup>. Cette zone qui contient notre région d'étude constitue la zone dite de colonisation des terres neuves à proprement parler.

Plusieurs raisons étaient avancées pour expliquer ce mouvement de population. D'abord, il y avait la surcharge démographique en pays Kabyé-Losso. Ici, les densités étaient de l'ordre de 100 à 150 hab/km<sup>2</sup> avec des pointes de 300 hab/km<sup>2</sup> sur le massif Kabyé principal, le massif de Lama, dit aussi massif de Tcharé. Les risques de famine inhérents à de telles densités apparaissaient imminents. Aussi craignait-on que la population ne s'enfuit pour des raisons d'impôt vers les plantations caféières et cacaoyères du Ghana. La deuxième raison concernait le besoin de main d'oeuvre qui se faisait sentir de façon très sérieuse dans la partie centrale et méridionale du pays. On avait besoin de bras pour travailler à l'ouverture et à l'entretien des routes et surtout pour la construction du chemin de fer nord-sud; on avait besoin également de travailleurs pour la mise en valeur de la grande plaine togolaise quasi-vide et pour le développement des cultures industrielles, coton notamment. C'est la raison pour laquelle, après l'ouverture, pour commencer, de trois villages pénitentiaires pour les récalcitrants par l'administration coloniale allemande (Aou, Kolonaboua, Chra), les autorités françaises relancèrent et systématisèrent les déplacements des Kabyé et des Losso des massifs rocailloux de la Kara vers les cercles de Sokodé et d'Atakpamé où ils furent appelés à coloniser les terres vides.

Entre 1924 et 1956, plusieurs villages de colons furent créés. C'est dès le 17 janvier 1925 que, sur demande du chef de la subdivision de Nuatja (Notsé), un premier contingent de 77 Kabyè fut débarqué à Tsagba, sur la route Tététou -Notsé. Ceux-ci constituaient les premiers éléments du plus important transfert de population jamais réalisé dans le pays, puisqu'à partir de l'année suivante, les déportations se firent à une vitesse exponentielle. Entre 1926 et 1930, c'étaient 29 villages de colons Kabyé-Losso dont 21 dans le cercle d'Atakpamé (dans notre région), qui furent créés. Le quinquennat qui suivit vit aussi de la création de 11 autres villages surtout dans la vallée de l'Anié, le long du chemin de fer. Plus récemment, en 1954, dans le cadre de l'opération de mise

---

<sup>22</sup> Les deux autres points de chute, en fait marginaux, sont la zone de glissement au nord (migration montagne piémont) et celle des plateaux humides au sud-ouest (migration savane-forêt) (A.M Pillet-Schwartz, 1986, p.13).

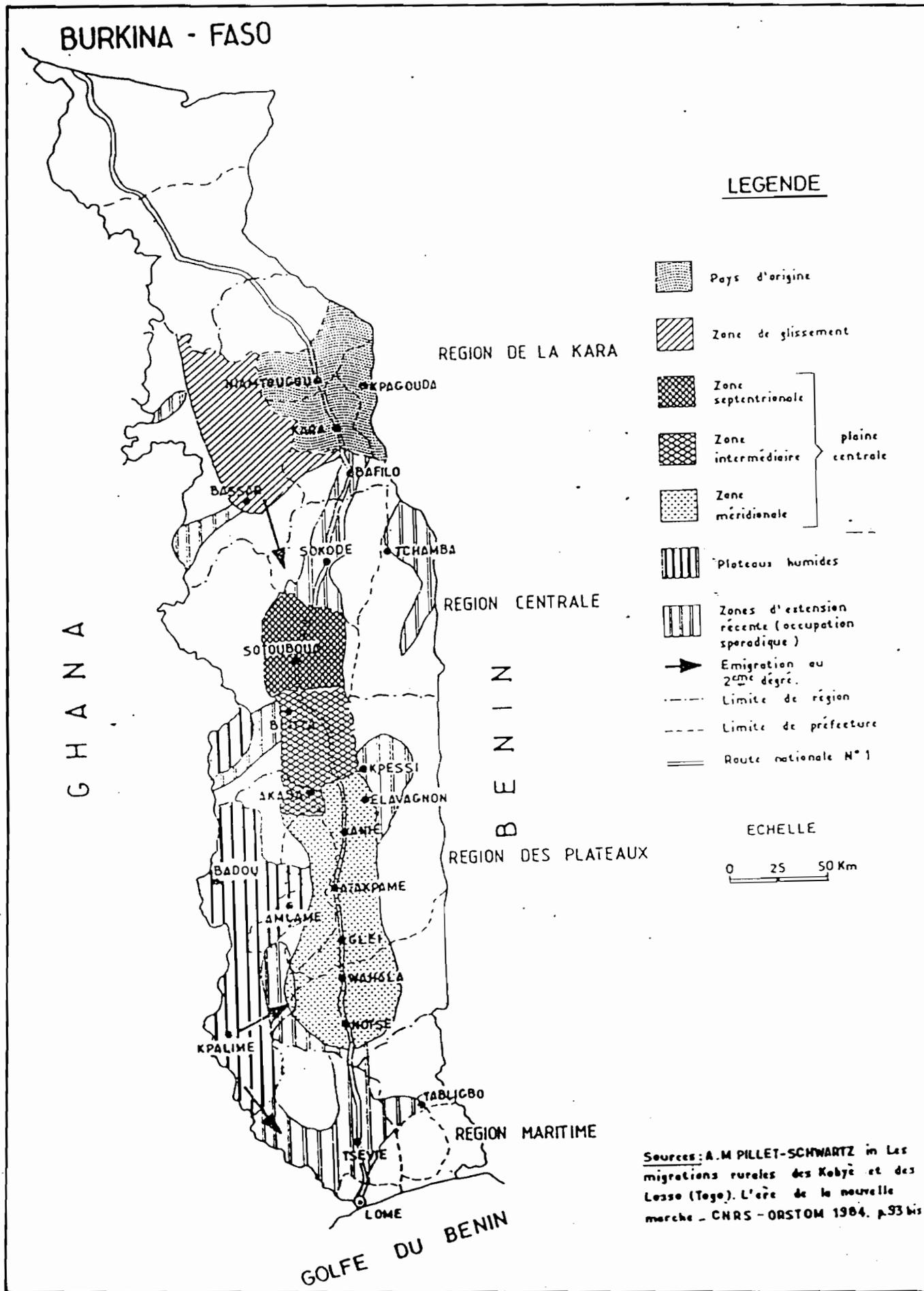
en valeur de l'Est Mono du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES), c'étaient quelque 1500 Losso qui se fixèrent entre le fleuve Mono et son affluent l'Ogou, dans la plaine au nord d'Atakpamé, dans l'actuelle préfecture de l'Est- Mono. Parmi ces derniers, 300 venaient directement de Lama-Kara (R. Cornevin, 1959, p.298).

A partir des années 1930 cependant, ou peut être un peu après, étaient apparues des migrations spontanées qui ont atteint leur paroxysme à la fin de la période coloniale et qui n'ont pas cessé depuis.

C'est donc au total plusieurs milliers de personnes qui étaient concernés par l'immigration des Kabyé et des Losso dans la zone de colonisation rurale centrale (fig.4) et notamment dans notre région qui correspond à la «zone méridionale». R. Cornevin (1959, p.298) évaluait le nombre de ces immigrants de notre région à quelque 22 000 personnes en 1959. En 1960, on en dénombrait 75 800 entre Sotoboua et Notsé et en 1970, 105000.

Naturellement, les Kabyé et les Losso occupent aujourd'hui dans notre région , comme il apparaît à la figure 4, surtout les pourtours de l'axe routier principal nord-sud. Bien que disposant d'une civilisation agraire, considérée comme l'une des plus raffinées d'Afrique occidentale, face à l'abondance de terres dans une région de plaine qu'ils colonisent , ils abandonnent très vite la culture intensive qu'ils pratiquaient au nord pour se livrer à une culture extensive au rendement plus faible, mais plus productiviste.

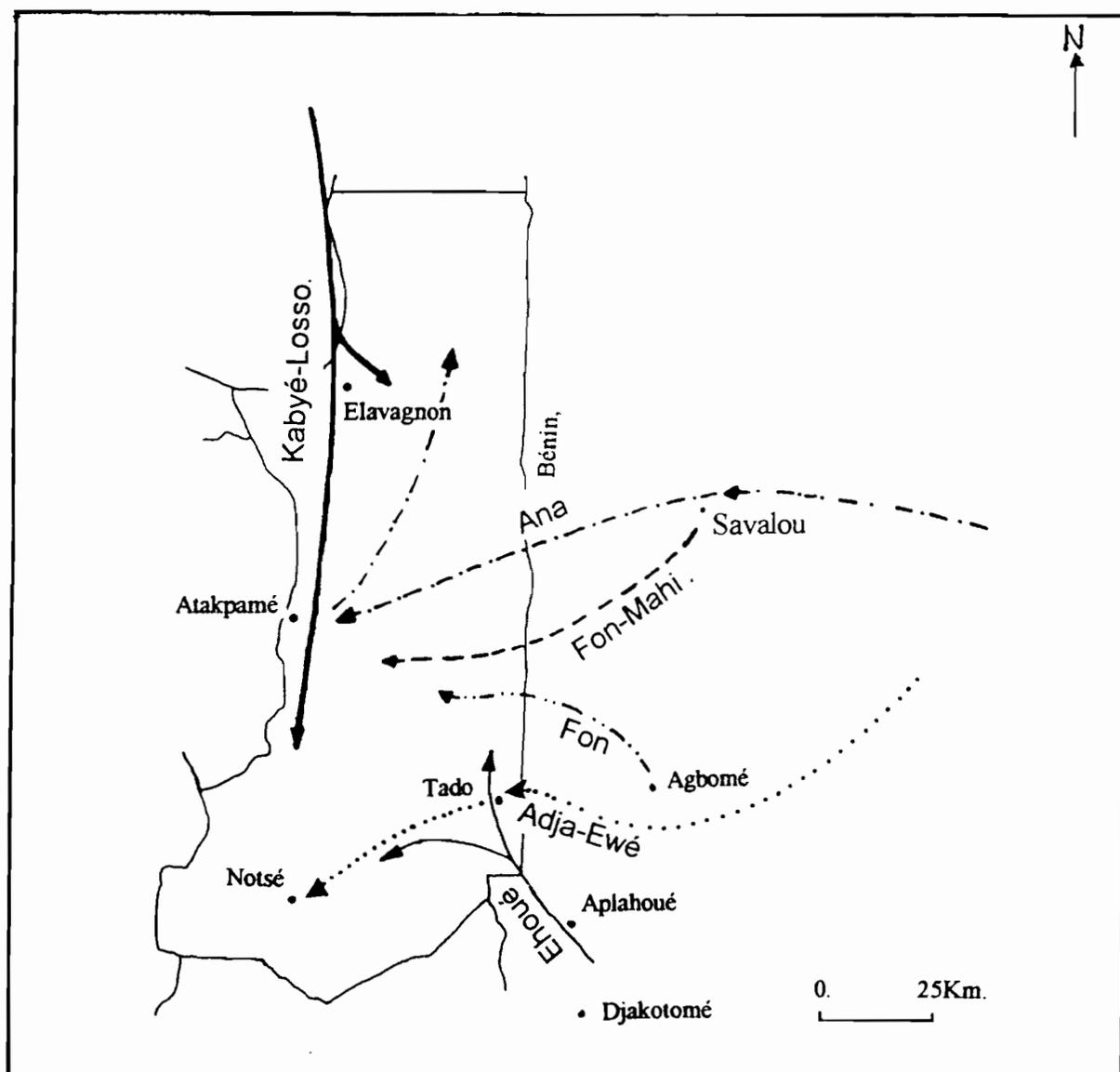
**Fig 4:** Zones d'implantation des Kabyè, Losso et Lamba en 1980:



Outre les principaux groupes ethniques évoqués ci-dessus, on trouve également dans l'est des Plateaux des minorités ethniques représentées par les Mina, les yorouba, et les Haoussa qui habitent les grosses agglomérations et s'occupent du commerce, des Moba, etc...

Au total, l'est des plateaux est occupé par plusieurs groupes ethniques aux origines variées, certains très anciennement, d'autres récemment (Fig 5 ). La présence de ces communautés d'origine et de cultures différentes explique, à n'en pas douter, la diversité des agrosystèmes villageois décrits par M. Tallec (1986) dans la région de Notsé ainsi que la richesse de la vie culturelle de la région

**Fig 5 :** Le peuplement de l'est de la Région des Plateaux.



**Source:** D'après N. L. Gayibor, 1985, et R.P. Pazzi, 1979.

## II SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE ET VIE CULTURELLE

La connaissance des structures sociologiques offre dans l'étude des communautés africaines, et notamment dans le cadre de notre travail, des intérêts certains. Nous le verrons, elle peut permettre la compréhension de certains aspects de la vie économique, mais aussi et surtout la possibilité d'apprécier facilement les mutations sociales qui affectent la région depuis quelques décennies.

### B-L'ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE.

La population de notre région est composée, nous l'avons vu, de communautés de différents groupes ethniques. Et c'est par ces appartenances ethniques que les individus étaient identifiés, chaque groupe représentant dans le cas des peuples qui ont su s'organiser en royaume ( les Adja, les Ewe) une entité politique. Mais à l'intérieur de ces groupes ethniques, la population se répartit dans des villages ( ou « du » en Ewe) divisés en quartiers (ou « komé » en Ewé) chaque « du » ou chaque « komé » est constitué « dans un espace déterminé, par un nombre variable d'habitats (afeme) qui reflètent certains niveaux des structures parentales et qui coïncident généralement avec les unités de production » (E.Y. Gu-konu, 1983, p.181). L'unité de production comprend la ( ou les ) femme, les enfants, les cousins, les neveux, et même les enfants des amis qui y habitent et le chef de l'unité de production ou chef de famille. Chaque chef de famille est maître chez lui, mais les chefs de famille se réclamant d'un ancêtre unique forment un lignage ( hlo ) sous la responsabilité du plus vieux, qui, en raison de la sagesse qu'on lui prête généralement est chef de lignage. C'est lui qui règle les affaires courantes au sein du lignage: c'est lui qui administre les mariages, dirige les cérémonies de décès et de naissances, règle les litiges, coordonne le partage des terres et veille à leur intégrité, etc...C'est lui qui dirige également les libations à faire aux ancêtres.

A un niveau légèrement plus étendu, on trouve le « fomé », formé par tous ceux qui sont liés entre eux par une relation parentale quelconque résultant d'une filiation ou d'une alliance matrimoniale. Le « fomé » est sous la responsabilité du chef de « fomé » ou foméfia. Mais à un niveau plus étendu encore, on peut réunir tous ceux qui se

réclament d'une même coutume ( ou kota ) que nous pouvons désigner par le terme de clan. Le kota regroupe plusieurs fomé et naturellement plusieurs « hlo ». On peut donc trouver des « hlo » ou des fomé se réclamant du même Kota dans plusieurs « du » différents. Il n'y a pas de responsable de « Kota », mais seulement des tashinon ou ordonnateurs des cérémonies. Ce sont ces derniers qui conduisent les cérémonies de naissance et de funéraille et initient à leur pratique.

Enfin, il y a l'ensemble représenté par tous les membres d'un même groupe ethnique (appelé kanu en Adja). Ainsi a-t-on par exemple « Adjakanu » désignant l'ensemble du groupe ethnique Adja.

Comme on le voit, la population de notre région est socialement très structurée. Les institutions politiques s'appuient sur ces structures, mais à certains niveaux seulement. Puisque l'âge confère expérience et sagesse, «les membres du hlo reconnaissent l'autorité du plus vieux d'entre eux, et c'est autour de ce dernier, et donc du hlo, que s'organise le pouvoir à la base», (E.Y.Gu-Konu, 1983). Le pouvoir est donc partagé entre les hlo au niveau du quartier (ou komé) selon les mêmes principes. L'un des hlo incarne l'unité du pouvoir et la représente par une personne choisie en son sein. Ce dernier est le chef de quartier (ou koméfia ou encore le koméga). Les hlo, habitant un komé peuvent ne pas être du même fomé ou du même kota, mais ils sont unis par une réalité spatiale, le komé dans lequel ils vivent, et reconnaissent tous l'autorité du koméfia. Le koméfia n'est pas précisément le plus vieux des responsables de hlo, il est choisi au sein des hlo autochtones, suivant des critères de dynamisme ou même après consultation des esprits par les devins. Il ne travaille pas seul, il est aidé dans la gestion des affaires et dans les prises de décision par un conseil de notables appelés des tshami. A sa mort, un membre de sa famille- qui peut ne pas être forcément son enfant- lui succède après, l'approbation de son choix par le conseil des anciens. Cette même organisation du pouvoir se transpose au niveau des du avec dufia ou duméfia et ses tshami.

Il est frappant de constater la non imbrication des structures sociales et politiques dans notre région, le pouvoir s'exerçant à l'intérieur de réalités spatiales. Chez les Adja dans la région de Tado et chez les Ewé de Notsé, les "du" étaient réunis dans une

structure administrative et politique unique. Il s'agit d'Etats centralisés aux mains de souverains forts appelés Anyigbanfio (en Adja) ou Anyigbafia (en Ewé)<sup>23</sup> Mais cette structure sous forme d'Etat n'existe plus chez les Ewé de la diaspora depuis l'exode de Notsé du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup> et chez les Adja depuis la déportation du roi Kpoyizu au Gabon en 1900. Depuis, traditionnellement, le pouvoir politique est aux mains des duméfia et des koméfia. Ce sont eux qui règlent les affaires courantes de la société, rendent la justice (coutumière), président les grandes fêtes coutumières.

Les structures socio-politiques que nous venons de décrire sont celles des populations Adja-Ewé. Les communautés Ehoué et Fon appartenant au même grand groupe culturel que les Adja-Ewé, et même les Ana, offrent des structures sociales semblables.

Quant aux Kabyè, leur structure est différente. Chez ceux-ci, le premier noyau social important est, selon A. Akakpo (1979, p.98), «la famille patriarcale (ou cojoyuye) composée des descendants par les mâles d'un même arrière grand père de la cinquième ou sixième génération, solidaire de la Maison de l'ancêtre (diya sosay)». Viennent ensuite, toujours selon A. Akakpo, le lignage qui réunit plusieurs familles patriarcales, et le clan formé de plusieurs lignages. En pays Kabyè, la société semble donc se structurer uniquement par la branche masculine.

Sur le plan politique le gouvernement du clan revient aux Anciens ou "sasa" aidés par les "kondom" (groupe des guerriers). Traditionnellement, «le pouvoir politique est exercé à l'intérieur du clan» (A. Akakpo, 1979 p. 99). Les problèmes graves tels que la sécurité, les affaires de sorcellerie, le divorce, le vol, sont réglés par les sasa réunis chez l'un d'eux.

On le voit, le pouvoir en milieu traditionnel de notre région est d'un type particulier: il n'est ni la démocratie du type athénien, ni un pouvoir du type autoritaire comme les dictatures militaires ou civiles africaines contemporaines. Bien sûr, certains trouvent là

---

<sup>23</sup> Anyigbanfio ou Anyigbafia signifie littéralement roi de terre.

<sup>24</sup> On pense que le souvenir douloureux de la tyrannie de l'Anyigbanfio de l'époque de l'exode en est la cause.

des pratiques démocratiques<sup>25</sup>, mais d'autres, en faisant l'analogie avec l'évolution dans les sociétés de l'Occident médiéval, le qualifient hâtivement, et à tort, de pouvoir d'exploitation, alors qu'il s'agit en fait d'une organisation qui associe intimement l'intérêt individuel à l'intérêt collectif, la structure sociale même étant de nature à favoriser cela. Même au sein des Etats centralisés de Notsé et de Tado, le pouvoir politique échappait en grande partie au souverain lui-même. Autour de la personne de ce dernier, était plutôt développé le sens du sacré. Confiné dans son palais, il travaillait plutôt à utiliser les forces occultes de la nature qu'il était supposé maîtriser pour le bien-être de la société: écarter les épidémies, guérir la stérilité des femmes, etc.... Il avait un rôle essentiellement religieux. Le pouvoir politique était donc en fait aux mains de ses nombreux ministres représentant et soucieux de l'intérêt de la communauté toute entière. Les chefs de village avaient par ailleurs une certaine indépendance vis à vis du pouvoir central. Le principe monarchique était même quelque peu «complexe et diffus avec des assemblées populaires importantes». C'est ce qui avait amené, selon R. Cornevin (1959 p. 77), certains missionnaires à écrire sur les cartes représentant l'arrière pays d'Aného «Républiques Mina». En plus, à Notsé, après l'exode du début du XVII<sup>e</sup> siècle considéré comme le résultat de l'arbitraire de souverains peu respectueux des normes coutumières et donc trop puissants<sup>26</sup>, les notables adoptèrent de nouvelles institutions politiques: le mandat royal fut ramené à trois ans non renouvelables et la royauté devint rotative entre les trois grands quartiers de la ville. Il en sera ainsi jusqu'à la veille de la conquête coloniale.

Certes, l'analyse et la caractérisation du pouvoir politique en milieu traditionnel africain par rapport aux régimes démocratique ou autocratique ne constituent pas la préoccupation essentielle de cette partie de notre travail. Mais à l'heure où les vieilles dictatures postcoloniales africaines s'accrochent et les démocraties naissantes piétinent, il est pour nous opportun d'évoquer la question par rapport à l'organisation traditionnelle du pouvoir en Afrique. Peut-être est-il nécessaire de prendre du recul et de faire

<sup>25</sup> Concernant l'organisation du pouvoir dans la société traditionnelle, A. Akakpo (1979), parle de «cité démocratique» quant au pouvoir en milieu Ewé, EY. Gu-Konu <sup>(1984)</sup> l'appelle «une démocratie typiquement villageoise» et R. Cornevin (1959 p. 76) écrit: «Les Adja Ewhé, cultivateurs paisibles et démocrates».

<sup>26</sup> Selon le professeur N.L. Gayibor (1981, p.8) Anyigbafia Agokoli s'en prit ouvertement à Notsé à ces pratiques coutumières en voulant gouverner lui-même.

Il provoque alors une crise politique et institutionnelle profonde dont les conséquences sont la tyrannie dont on l'accuse, l'ébranlement de la société et le grand exode du XVII<sup>e</sup> siècle.

l'inventaire et l'analyse des différentes organisations politiques traditionnelles afin de voir s'il est possible d'en isoler les germes du blocage politique actuel dans beaucoup de pays africains.

Cette organisation traditionnelle du pouvoir est en harmonie avec la vie socio-culturelle.

## **B-LA VIE SOCIO-CULTURELLE**

Il serait prétentieux de notre part de vouloir traiter ici et avec détail, tous les aspects de la vie culturelle des populations de notre région. Nous n'évoquerons donc dans ce paragraphe que quelques aspects notables :

### **1- Les cérémonies religieuses**

Au niveau culturel, le fait marquant dans cette région comme dans tout le Togo traditionnel est la présence permanente du divin. Tous les phénomènes de l'univers: pluie, naissance, décès, foudre... ont une origine divine. Cela explique l'importance considérable des devins et autres praticiens des cultes obscurs. Comment pourrait-il en être autrement si déjà dans l'interprétation de l'univers transparait "comme dans un conte de fée" des légendes partageant le monde en trois royaumes mythiques et si toutes les possibilités ouvertes à la destinée humaine ne peuvent être perçues qu'à travers des systèmes divinatoires pour lesquels mystère, magie et surnaturel constituent les piliers. Ces systèmes divinatoires dont le principal est l'oracle "d'Afa" sont les clefs d'interprétation de la réalité. Comme le souligne R. Pazzi ( 1979, p. 49), «Tout ce qui touche, de près ou de loin, à la réalité invisible ne peut être discerné que par la consultation "d'Afa". De celle-ci dépendent les cultes aux vodou, les rites de purification, les choix politiques, les affaires et voyages à entreprendre, etc».

L'interprétation d'Afa relève des attributions des devins ou "boko" . Ce sont ces derniers qui en interrogeant Afa révèlent , l'origine invisible des phénomènes de la vie

( maladie, décès, accidents,... et autres évènements attendus ou inattendus) et dictent les sacrifices à offrir aux vodou qui sont des intermédiaires incontestables entre les

humains et le Très-Haut, Mawu, maître de l'univers, pour le bien être des individus, des familles et de la société entière.

Les populations de notre région sont donc profondément croyantes et animistes . Elles vénèrent un grand nombre de divinités auxquels sont souvent offerts des sacrifices pour se concilier leur bienveillance, l'importance du sacrifice étant liée à l'ampleur de la tâche attendue d'eux. Des prêtres spécialement destinés à chaque type de vodou, officient lors des cérémonies.

Les principales divinités sont les ancêtres, ( le culte des ancêtres), la foudre (Hébiesso en Adja-Ewé, Ezzo en kabyè) représentant l'impulsion dynamique de la nature, le serpent (Dan) qui représente la continuité cyclique dans le bonheur, le vodou Tolégba, gardien, situé généralement à l'entrée des villages, le vodou de la variole (Sakpété), Na Buruku (Mère du monde) principale divinité des Ana etc, suivies d'une multitude d'autres. Ces divinités sont d'importance et d'adoration très diverses. Elles sont ambivalentes dans leur caractère: elles peuvent faire le bien et le mal, le bien pour gratifier et le mal pour punir. Aussi, peut-on demander leur concours pour sortir d'une situation de détresse ou (et) pour punir un malfaiteur qu'on ne connaît pas, mais qu'elles connaissent et voient avec leurs yeux d'esprit, avec la promesse solennelle de leur faire des offrandes ultérieurement, si elles intervenaient effectivement de façon efficace<sup>27</sup> . Aux dires des vieux, on obtient presque toujours satisfaction, à la condition que les sacrifices rituels nécessaires soient scrupuleusement accomplis. Généralement, chaque famille ou chaque individu a ses "vodou, représentés par des constructions en argile ou en bois (on peut même en trouver en ciment aujourd'hui) ou par de gros arbres ou des termitières, etc., situés dans les maisons, à l'entrée des villages ou dans la brousse. Certaines de ces constructions en argiles sont quelquefois abritées dans de petites cases souvent de forme circulaire. C'est le cas du vodou Dan. Mais certains vodou ont par contre, un rayonnement considérable dépassant même largement le cadre villageois. Ils sont alors assurés par des confréries d'initiés dans de grands couvents dans les villages où ils se trouvent. Ils peuvent intervenir loin, même très loin, dans la région. C'est le cas du vodou Hébiesso (foudre).

<sup>27</sup> Souvent, on est puni soi-même si après avoir obtenu satisfaction on oublie ou on évite de faire les offrandes promises.

Les animaux sacrifiés aux vodou sont: poulet, mouton, chèvre,... qu'on égorge pour ensuite arroser de sang, les constructions représentant les divinités; on leur offre aussi en offrande, les boissons locales surtout le vin de palme et le Sodabi<sup>28</sup>. De nos jours, les alcools importés comme le Whisky, le Gin et le Rhum sont versés également aux vodou. Les animaux sacrifiés sont ensuite préparés; on en jette, en première position, quelques morceaux par terre pour les divinités et on se partage le reste. Ensuite, on mange, on boit, on chante, et parfois même on danse, en terminant tout dans une atmosphère de fête.

Les ambiances de fête du même genre (repas, boisson chant et danse) se retrouvent pendant plusieurs autres cérémonies telles les mariages, les naissances et les funérailles.

## 2-Le mariage

Le mariage représente un événement très important dans la vie de l'homme togolais. Comme le souligne J. Agopomé (1992, p. 22) « il marque cérémoniellement le passage d'une enfance insouciante et irresponsable à une vie adulte, donnant ainsi accès à une intégration totale dans la société ». Surtout que le célibat, la stérilité et l'impuissance sont jugés résulter d'une malédiction des vodou ou des ancêtres

La formation du mariage dans notre région se fait sous plusieurs formes, lesquelles plongent leurs racines jusque dans les profondeurs de l'histoire du peuple. La première forme est celle résultant du consentement mutuel, des deux mariables<sup>29</sup>. Cette forme de mariage est aujourd'hui bien vue par les nouvelles générations et est présentée comme le type de mariage préférable devant se substituer aux autres formes. La seconde forme est celle par don. Le père de la fille, pour diverses raisons, donne celle-ci en mariage au garçon de son choix. Si les deux partenaires se plaisent mutuellement, leur consentement est réalisé aussi et le mariage est célébré avec la bénédiction des deux familles. Mais depuis quelques décennies, avec l'évolution actuelle liée à la scolarisation et au modernisme, des cas de refus de la part des filles sont souvent signalés, entraînant quelques difficultés. Quant à la forme dite par "héritage", elle se

<sup>28</sup> Alcool de fabrication artisanale à odeur forte et "collante" obtenu à partir de la distillation du vin de palme.

<sup>29</sup> Mais le mariage entre les enfants de deux socurs de même mère est interdite.

contracte avec la femme d'un grand frère en cas de décès de celui-ci: Au fait, il ne s'agit pas d'héritage avec droit, car la femme peut refuser sans être inquiétée. Il s'agit en réalité d'arrangement réalisé avec elle en vue de lui permettre de rester avec ses enfants dans la maison du mari décédé et d'intéresser le frère concerné de ce dernier, nouveau prétendant, au support de ses neveux dont il devient le beau père. Faut il alors voir dans cette forme de mariage, les appellations de "frère" et "soeur" par lesquelles des cousins se désignent mutuellement dans cette région? Peut-être. Mais elles peuvent être interprétées aussi comme résultant de la conscience commune qu'ont ces "frères" et "soeurs" d'appartenir ensemble à la grande famille (le fomé). Ensuite, on peut évoquer également le mariage par échange de fille naguère en pratique en milieu Ehoué<sup>30</sup>. Enfin, il y a le mariage par enlèvement appelé « kososo » en pays Watchi, bien décrit par A. Ahiany Akakpo (1971). C'est la forme la plus tumultueuse et la plus mal vue. Elle consiste à arrêter la jeune fille et à la conduire de force chez son futur mari où elle sera "calmée", après des discussions entre les deux familles auprès du chef de village ou de ses notables<sup>31</sup>.

Les formes de mariage décrites ci-dessus sont les plus courantes dans notre région, avec toutefois quelques variantes d'une ethnie à l'autre. Que le conjoint proposé plaise ou pas, le respect et l'obéissance aux parents impliquaient l'acceptation. Bien que des cas très isolés d'opposition et de refus fussent signalés, la pratique coutumière était ainsi et les mariages étaient formés jusqu'à ces dernières années, sans gros problèmes, suivant ces normes.<sup>32</sup> Mais aujourd'hui, beaucoup de ces pratiques sont de plus en plus contestées.

Le mariage n'est célébré qu'après la demande de la main de la fille et le versement de la dot. Celle-ci se présente comme destinée à sceller le lien sacré du mariage. En ce

<sup>30</sup> Il s'agit d'un véritable échange de fille entre différentes familles que J. M. Kolher (1971) résume de la façon suivante: " tu me donnes ta soeur et je te la mienne". Cette pratique permet aux jeunes hommes célibataires de ces familles de trouver des conjoints.

<sup>31</sup> L'enlèvement de la fille est souvent pratiqué par le jeune prétendant à l'insu des parents de la fille et de cette dernière, mais parfois, il est sollicité par les parents de la fille quand celle-ci refuse, ou par la fille même au cas où ses parents refusent d'accorder sa main au jeune homme de son choix, ou tout simplement pour précipiter le mariage.

<sup>32</sup> Ces formes de mariage traditionnelles étaient en fait justifiées par le souci d'offrir des femmes à tout le monde pour la reproduction du groupe social, ou(et) de choisir pour les enfants, jeunes et inexpérimentés, le (la) conjoint qui leur procurerait le plus de bonheur.

sens, elle revêt un caractère sacré<sup>33</sup>. Symbolique, sa constitution diffère suivant les ethnies et même suivant les coutumes (kota), mais d'une façon générale on y retrouve les alcools, local et importés, les produits des champs, les produits d'élevage pour les cérémonies, les tissus et bijoux pour la mariée, et une somme d'argent symbolique. A cela s'ajoutent de nombreuses journées de prestation de travail dans les champs des beaux parents.

La cérémonie de cette célébration du mariage même varie d'un groupe ethnique à un autre, et suit plusieurs étapes qu'il serait fastidieux de décrire ici. On retiendra cependant que tout s'achève par des séances de beuverie, de chants et de danses qui durent des journées entières, voire des semaines. Par le biais du mariage, non seulement les futurs époux sont unis, mais aussi leurs deux familles.

La polygamie est ici courante, le nombre de femmes augmentant régulièrement avec l'âge (tableau. 2). Dans les préfectures de Haho est du Moyen-Mono par exemple, dans la génération des 12-64 ans, sur un total de 12 533 hommes mariés recensés en 1981, 4345, soit 35% sont polygames. Certains chefs de famille fortunés ou disposant d'une certaine autorité, administrative ou traditionnelle, réussissent même à se constituer de véritables harems. A Dansihoué et à Avéssoumé (dans la préfecture de Haho) par exemple, on trouve des personnes ayant jusqu'à plus d'une dizaine de femmes. Il en résulte alors des naissances nombreuses avec de fréquentes cérémonies de "sorties de nouveau-né" dans ces types de famille.

---

<sup>33</sup> C; Durand (1979) avertit que concernant la signification de la dot, "il faut éliminer l'idée qu'elle pourrait être un prix de vente et que le paiement d'une dot est une opération commerciale"

**Tableau 2.** Répartition de la population masculine mariée du Haho et du Moyen-Mono selon l'âge et le nombre d'épouses.

Groupes d'âges	1 épouse	2 épouses	3 épouses	4 épouses et plus
12-14 ans	32	1	-	1
15-19 ans	415	32	-	-
20-24 ans	1040	146	17	-
25-29 ans	1839	437	73	9
30-34 ans	1248	572	110	30
35-39 ans	1089	559	128	47
40-44 ans	767	449	119	58
45-49 ans	699	440	152	56
50-54 ans	470	215	100	51
55-59 ans	263	149	66	35
60-64 ans	326	178	57	58
Total	8188	3178	822	345

Source : d'après les résultats du recensement général de la population togolaise de 1981.

### 3-Les cérémonies de sortie de nouveau-né et de funéraille

« Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille applaudit à grands cris ». La naissance d'un enfant constitue toujours un événement heureux. L'enfant représente ce qu'il y a de plus cher au monde. De nombreux dit-on et noms comme par exemple les noms Améwouho (l'homme est au dessus de l'argent) et Tsimayo (on ne peut pas appeler l'argent) exprimant cette idée de primauté de l'homme sur toute chose (et donc même sur l'argent) sont extrêmement fréquents.

Trois raisons fondamentales expliquent cela. La première est que dans notre région, comme dans tout le Togo et peut-être même ailleurs, la stérilité et l'impuissance sont des signes d'une malédiction des dieux et des ancêtres. La venue d'un enfant efface le déshonneur, rassure l'individu et lui donne une place dans la société. La deuxième raison est que l'on voit à travers une naissance, le retour d'un ancêtre. La réincarnation est une croyance largement répandue et permet de rêver sur le retour en vie de l'âme à travers ce phénomène cyclique. La troisième raison enfin est que les naissances assurent la continuité de la lignée et du groupe. Aussi n'est il pas rare d'entendre souvent dire « quand tu as un enfant, ton nom ne disparaîtra jamais » avec une préférence pour le garçon. A ces trois raisons principales, s'ajoutent une multitude d'autres considérations comme l'aide que l'enfant apporte à ses parents ou la sépulture correcte qu'il est censé leur assurer à leur mort<sup>34</sup>

Après la naissance d'un enfant, ont lieu certaines cérémonies dites de "sortie de l'enfant". Elles varient d'une coutume à l'autre, mais d'une façon générale, elles ont lieu au lendemain de la naissance, sept jours après pour les filles et 9 jours après pour les garçons après que l'enfant eut été interdit de sortie de la chambre pendant ce temps. Depuis déjà plusieurs décennies, parce que les naissances ont maintenant souvent lieu dans les dispensaires ou dans les hôpitaux, c'est au retour du dispensaire ou de l'hôpital que l'enfant est interné pendant sept ou neuf jours selon qu'il soit une fille ou un garçon en prenant toutefois la précaution de commencer l'internement de façon à ce que le jour de sortie coïncide bien avec un jour de cérémonie du calendrier coutumier.

Dans certaines coutumes, le nouveau né ne doit pas voir son papa avant la cérémonie; chez d'autres cet interdit n'existe pas, mais l'enfant doit subir les cérémonies coûte que coûte dans le premier mois de la vie; chez d'autres encore, la cérémonie peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'enfance.

Nous n'allons pas ici décrire le déroulement de ces cérémonies qui s'apparentent beaucoup de par leur nature à celle biblique de la présentation de Jésus-Christ au temple, mais nous dirons cependant qu'elle suivent plusieurs étapes et apparaissent

---

<sup>34</sup> Quand quelqu'un meurt, ce sont ses enfants qui s'effectuent toutes les démarches pour son enterrement et ses funérailles et qui prennent en charge toutes les dépenses. Faute d'enfants pour prendre en charge cette responsabilité la personne a une sépulture médiocre.

comme une seconde naissance, le passage d'un état de presque prénaissance au regard de la coutume, à la naissance et à l'existence dans la coutume. Car, c'est seulement pendant ces cérémonies qu'on donne un nom coutumier à l'enfant.

Des sorties de nouveaux nés sont l'occasion de grandes réjouissances; parents, amis, membres de la coutume, habitants du quartier, tout le monde se réunit aux lieux des cérémonies pour partager l'ambiance et participer aux spectacles. Ici également, comme dans le cas des mariages, des repas et des boissons sont offerts dans une atmosphère de musique et de danse. Des collectes d'argent sont organisés à la fin, l'argent rassemblé étant remis à la jeune mère.

Malgré le modernisme actuel, ces cérémonies conservent toute leur essence et tendent à prendre aujourd'hui une ferveur et un éclat particulier avec l'ampleur qu'on donne à la fête surtout dans les villes où elle peut s'étaler sur plusieurs jours avec des bals à répétition.

Les décès, phénomène contraire aux naissances, sont suivis également dans notre région, de cérémonies coutumières. Comme ici tout ce qui arrive à l'homme a une origine divine, le décès d'une personne est immédiatement suivi de la consultation des boko qui, en interrogeant "Afa" en déterminent la cause profonde. Sont alors souvent révélés comme à l'origine des décès, le sorcier (ou Azéto)<sup>35</sup>, le vodou (à titre punitif par exemple), l'énervement (kpoli), le destin (Gbéssi), l'envoûtement par un voisin, etc.. La connaissance de la cause profonde des décès est d'autant plus importante que certaines (comme celle des vodou par exemple) retirent au mort le droit de bénéficier de cérémonies coutumières, et que si l'on passe outre, des malheurs peuvent s'abattre sur la population. Chez les Adja et les Ehoué du Moyen Mono, du Haho et de l'Ogou, tous les biens d'un mort n'ayant pas eu droit aux cérémonies coutumières ordinaires (maisons, mobiliers, palmeraies, champs et terrains) deviennent intouchables jusqu'à l'organisation de cérémonies particulières purificatrices qui lèvent cette hypothèque.

---

<sup>35</sup> La sorcellerie est appelée Azé et les sorciers Azeto. Selon des considérations largement répandues, les sorciers ont la faculté de tuer mystérieusement les autres ou de se métamorphoser en animal (hibou, cochon, etc.) pour venir boire le sang des autres et les rendre malades

Les cérémonies coutumières ordinaires se déroulent en deux étapes, avant l'enterrement (cérémonies funèbres) , puis après (funérailles). Dans un cas comme dans l'autre , elles se font sous la conduite des vieux du lignage et des prêtres coutumiers; Cependant dans le premier cas, elles sont agrémentées de chansons funéraires sélectionnées, souvent en rapport avec la vie du défunt, ses qualités, la situation créée dans la société par son décès, et ce qu'on attend de lui désormais, étant donné qu'il est devenu un esprit ou une divinité, le tout rythmé, parfois par de simples battements de main, parfois par le son de différentes sortes de tam-tam (Atrikpui, Kpokpo, Atchimehoum, etc. en Ewe). Le mort est ensuite enterré dans une case ou dans la cour, et habite encore avec les vivants. Seules les personnes décédées de maladies mystérieuses, de brûlures, de noyade ou dont la cause du décès interdit les cérémonies coutumières ne sont pas enterrées dans la maison, mais dans la brousse. Si la première cérémonie se déroule généralement dans une atmosphère de tristesse, la seconde (funérailles) ressemble plutôt à une fête en honneur du défunt. Elle fait l'objet de rassemblements importants et dure plusieurs jours. C'est ici que l'on affiche sa richesse en faisant immoler un nombre important d'animaux (cochon, chèvre, mouton et volailles) et en organisant d'interminables manifestations collectives.

Ces différentes cérémonies sont supposées nécessaires pour le repos de l'âme du mort, et pour sa réincarnation future. On pense même que si ces cérémonies rituelles ne sont <sup>pas</sup> accomplies scrupuleusement, le mort pourrait se venger des vivants, précisément des membres de sa famille. C'est pourquoi quand quelqu'un meurt à l'étranger, par exemple son corps est ramené pour être enterré au village suivant ces normes. Au cas où pour des raisons diverses le corps n'a <sup>pas</sup> pu être rapatrié, et donc <sup>a été</sup> inhumé à l'étranger, ses ongles et des touffes de ses cheveux (qui , croyons nous, doivent culturellement représentés une personne) sont rapportés au village et enterrés, avec respect du principe rituel, exactement comme si c'était le corps même qui était rapatrié.

Les autres aspects de la vie socioculturelle dans notre région se résument à l'éducation traditionnelle familiale et de groupe au travers des contes, des cérémonies d'initiation...les danses folkloriques etc.

Les pratiques coutumières dans notre région sont quelque peu complexes. Cependant, il s'agit, on le voit, de pratiques qui correspondent à la compréhension qu'ont les hommes du milieu des phénomènes de la vie, et qui s'intègrent bien dans les conditions de leur existence exprimées également par leur habitat.

## C-UN HABITAT RURAL TRADITIONNEL HOMOGENE ET INEGALEMENT REPARTI.

La population de l'est des plateaux est essentiellement rurale. Les centres de peuplement de moins de 1000 habitants regroupent près de 60% de la population totale tandis que ceux de plus de 5000 n'en abritent que 20%. L'habitat régional est donc constitué d'unités de peuplement de faible taille, au total 746 unités de peuplement de moins de 500 habitants, correspondant à 90% du total.

L'habitat rural traditionnel présente ici deux caractéristiques principales : une distribution irrégulière et une homogénéité sur le plan des types de construction.

### 1-La répartition de l'habitat.

La Région des Plateaux présente un éclatement résidentiel assez marqué; de toutes les régions économiques du pays, elle est celle qui compte le plus de centres de peuplement. Les 276 559 habitants recensés dans notre région d'étude en 1981 se répartissaient dans 826 centres de peuplement, soit une moyenne de 335 habitants par centre.

Ainsi qu'il apparaît au tableau 3, en 1981, cinq centres de peuplement seulement (soit 0,6%) dépassaient 5000 habitants; 30 seulement (soit 4%) dépassaient 1000 habitants. Ces localités qu'on peut qualifier de gros villages sont localisées le long des routes (route nationale n°1, routes Tohoun-Kpalimé, Anié-Atchinedji et Tohoun-Kpékplémé) et sont, Atakpamé et Notsé mises à part, de gros marchés agricoles. Ailleurs ce sont les unités de peuplement de moins de 500 habitants (90%). Ces dernières constituées surtout de fermes et hameaux dominant surtout dans l'immense territoire du nord-est dans l'Est Mono (Elavagnon) et dans l'est Mono Ogou au nord de

la latitude du barrage de Nangbéto, ainsi que dans d'importantes portions de la préfecture de Haho.

Tableau 3 : Répartition des centres de peuplement selon la taille par canton et par préfecture , en 1981

Cantons et préfectures	Total	< 500		'500 à 1000		1000 à 2000		2000 à 5000		5000 à 10000		10000 à 20000		20000 et plus	
		nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Kpéplémé	12	5	42	4	33	1	8	2	17						
Notsé	174	144	83	20	11,5	4	2	5	3	1	0,5				
Tohoum	65	55	85	7	11	1	1,5	2	3						
Haho et Moyen-Mono	251	204	81	31	12	6	2,5	9	4	1	0,5				
Atakpamé Ville	-	-	-											1	100
Djama	73	72	98,5	1	1,5										
Elavagnon	41	37	90	2	5	1	2,5	1	2,5						
Gnagna	263	247	94	11	4	2	0,5	1		2	0,5				
Igbérioko	70	67	96	3	4										
Kpéssi	39	37	95	1	2,5	1	2,5								
Woutou	88	82	93	1	1	4	4,5					1			
Ogou et Est-Mono	575	542	94	19	3	8	1	2		2		1		1	
Total de la région	826	746	90	50	6	14	1,6	11	1,5	3	0,5	1		1	

Source : DRPD des Plateaux, 1984.

Cette répartition de l'habitat s'explique par la conjonction de trois facteurs. Le premier facteur est l'ancienneté de l'occupation. Les régions de peuplement relativement ancien comme la zone de Tohoun-Tado-Kpékplémé, Notsé et ses environs ainsi que Atakpamé et ses pourtours connaissent depuis longtemps non seulement une densité élevée mais aussi l'existence d'habitat groupé dans de gros villages. On remarquera au tableau 4 que dans les préfectures du Moyen-Mono et du Haho, seulement 35% de la population vivent dans des centres de moins de 500 habitants; ce chiffre descend même dans le canton de Kpékplémé à 13%. Toujours, dans ce dernier canton, 50% de la population habitent dans des villages de plus de 2000 habitants tandis que, dans l'ensemble des deux préfectures citées ci-dessus, 40% des Habitants vivent dans des centres de plus de 1000 personnes. Par contre, les zones traditionnellement vides pendant la période précoloniale et coloniale et seulement récemment occupées par des colons agriculteurs issus des différentes régions du pays offrent un grand nombre de petits villages, de hameaux et fermes qui naissent et disparaissent continuellement (DRPD des Plateaux, 1984, p.40).

Le second facteur de distribution de l'habitat se découvre à travers l'analyse de la répartition des centres de peuplement en rapport avec les voies de communication. Certes, certains secteurs de peuplement ancien avaient fixé depuis longtemps la population, et dans de gros villages, avant que ne soient construites les routes modernes., mais il est indéniable que dans les zones occupées seulement à partir de la période coloniale, la dorsale humaine nord-sud et l'axe Tohoun-Kpalimé par exemple, la route est le facteur principal de fixation de l'habitat. La forte densité de population et les nombreux gros villages qui perlent sur les axes de communication (Kpelè Agbatitoé, Wahala, Gléi, Datcha, Anié etc.. sur la route et le chemin de fer nord-sud par exemple) rendent bien compte du poids prépondérant des voies de communication dans la répartition de l'habitat. Cela explique pourquoi, la préfecture du Moyen-Mono et le secteur de Ountivou dans le sud-est mis à part, l'immense territoire situé à l'est du fleuve, enclavé par ce dernier et sans voie de communication viable, constitue une zone faiblement peuplée et à l'habitat dispersé.

Tableau 4 : Répartition de la population selon la taille du centre de peuplement, par canton et par préfecture

Cantons et préfectures	Total	< 500		'500 à 1000		1000 à 2000		2000 à 5000		5000 à 10000		10000 à 20000		20000 et plus		Fermes	
		nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Kpékplémé	12354	1555	13	2968	24	1563	13	6149	50							117	1
Notsé	71711	27158	38	12890	18	4707	7	13735	19	8857	12					4364	6
Tohoum	26779	10547	39	4770	17	1596	6	7842	29							2124	8
Haho et Moyen-Mono	110844	39260	35	20528	19	7868	7	27726	25	8857	8					6605	6
Atakpamé Ville	24377	-	-											24377	100		
Djama	12315	11502	94	749	6											64	
Elavagnon	12973	7339	67	1435	11	1316	10	2995	20							288	2
Gnagna	63501	37734	59	7562	12	2611	4	4154	6,5	10384	16					1066	1,5
Igbérioko	14081	11706	83	2259	16											116	1
Kpéssi	9085	6675	68	544	5,5	1871	19									715	7
Woutou	28699	12717	44	716	2	4065	17					10163	35			158	
Ogou et Est-Mono	165751	87673	53	13255	8	10743	6,5	6749	4	10384	6	10163	6	24377	15	2407	1,5
Total de la région	276595	126933	46	33783	12	18611	7	34475	12	19241	7	10163	4	24377	9	9012	3

Source : d'après DPRP des Plateaux, 1984.

Le troisième facteur est en rapport avec les raisons qui motivaient les déplacements forcés des kabyè et des Losso qui occupent aujourd'hui le long de la route et du chemin de fer nord-sud. Bien sûr, les raisons évoquées officiellement concernaient la décongestion des massifs Kabyè en épongeant par l'émigration le surplus de population qui serait installé sur des terres vides du centre-Togo, mais ces idées "nobles" étaient doublées d'une arrière pensée: installer les hommes le long du chemin de fer pour s'occuper de celui-ci, comme nous le signalons plus haut. D'où la distribution de l'habitat de part et d'autre de cette voie en de gros villages, sans pénétration profonde à l'intérieur de la région:

Somme toutes, l'habitat rural traditionnel régional est constitué de petites unités de peuplement, hameaux et fermes, dispersés dans des espaces agraires, à l'intérieur desquels on isole des bourgs qui sont de grosses agglomérations villageoises (plus de 2000 habitants) ayant des fonctions administratives, commerciales et culturelles et qui, sont en passe de devenir des centres urbains, et des bourgades agricoles (500 à 2000 habitants) qui offrent, mais dans une moindre mesure, les caractéristiques des bourgs. Ces bourgs et bourgades agricoles sont surtout situés le long des axes de communication

Ces centres de peuplement sont constitués de cases de structure et de résistance diverses;

## **2-La maison rurale traditionnelle**

C'est l'habitation où vivent une ou plusieurs familles, et qui s'arrête aux limites des habitations voisines. Elle est constituée d'une ou plusieurs cases selon les cas, et peut aussi être la propriété d'une ou de plusieurs personnes à la fois. Au cas où elle est constituée de plusieurs cases, celles-ci sont alors disposées de façon à s'ouvrir sur une cour intérieure. En général il n'y a pas de clôture.

Les cases sont en général de forme rectangulaire ou carrée. C'est seulement dans l'Est-Mono Ogou dans quelques villages Lamba que nous avons observé quelques cases rondes, comme on en trouve encore au nord du pays dans les régions de la Kara et des savanes. Mais il semble qu'autrefois les cases étaient de forme circulaire dans toute l'aire culturelle Adja-Tado, c'est-à-dire dans le sud du Togo, le sud -Bénin et le sud-est du

Ghana, et donc dans notre région (R. Pazzi, 1979 ; N.L. Gayibor, 1980). La raison de l'adoption de cette forme pour les habitations est que le cercle était le symbole de la continuité dans le bonheur, ce qui explique qu'aujourd'hui encore, les cases de certains vodou sont de forme ronde. Le passage de la forme circulaire à la forme quadrangulaire doit cependant remonter assez loin dans le temps, vraisemblablement dès les premiers contacts avec les Européens, puisque beaucoup de vieillards affirment ne pas avoir souvenir que les habitations aient été de forme ronde. Aujourd'hui cependant, on trouve dans les champs et dans certains campements de culture, des constructions circulaires sommaires destinées à abriter de la pluie et du soleil pendant la saison agricole.

Les matériaux de construction sont l'argile et les éléments végétaux prélevés dans le milieu ambiant. Les cases sont construites avec l'argile pétrie avec de l'eau (le banco) et recouvertes de toits faits avec du bois et de la paille. On note au niveau des matériaux de construction aussi, une certaine évolution. Tout d'abord, les cases étaient autrefois entièrement en matériaux végétaux, murs et toits compris, ce dont témoignent les huttes rudimentaires des campements de cultures construites seulement avec des piquets de bois et de la paille (Planche I A). Puis on en vint à des murs faits d'une ossature en piquets de bois que l'on consolidait ensuite avec de l'argile ou de la terre. Par rapport au précédent, ce type de case avait l'avantage de durer plus longtemps, réduisant ainsi les travaux de réparation, et de protéger mieux contre la chaleur, la pluie et le froid en particulier pendant la période d'harmattan. Enfin, ce fut l'adoption du mur en banco actuel qui est plus solide et naturellement plus durable que les deux précédents types. Mais sa construction nécessite plus de travail et partant plus de temps puisque le mur est constitué de plusieurs couches successives de terre de barre (Planche I B). Après la pose de chaque couche, il faut attendre qu'elle sèche et se consolide avant d'en poser une autre au risque de voir tout l'édifice s'écrouler par terre. Le plafond est alors constitué de poutres et de brindilles de bois consolidés par de l'argile ; le toit est en paille.

La case peut être d'une seule pièce ou de plusieurs pièces s'ouvrant toutes sur la cour, ou de plusieurs pièces dont certaines s'ouvrent dans les autres.

Planche I

A - Habitat rudimentaire (hutte) aujourd'hui encore bien présent dans les campements de culture. Ici, à côte de Klikomé.



B - Case en mur de banco. On remarquera des lignes qui marquent les limites des couches successives d'argile qui ont servi à monter l'édifice.



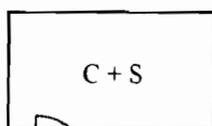
(Clichés de l'auteur)

La case d'une pièce a souvent un plan carré de trois mètres sur trois environ avec d'étroites ouvertures (portes et fenêtres). S'y logent en général les personnes vivant seul, mais quelquefois c'est l'habitation d'une famille entière de quatre ou cinq personnes (père, mère et enfants). La même pièce sert donc à la fois de cuisine, de salon, et de chambre, avec dans un coin la natte ou le lit ; à côté, quelques tabourets servant de sièges et une lampe à pétrole pour s'éclairer la nuit ; plus loin le fourneau pour la cuisine ainsi que les ustensiles de cuisine (marmite ou casserole, assiette, spatule, etc...) , les réserves alimentaires, la caisse et les cuvettes contenant les habits de la famille, les amulettes du chef de famille, quelques vodu de case, la jarre contenant l'eau de boisson, etc.... C'est en général la demeure des pauvres.

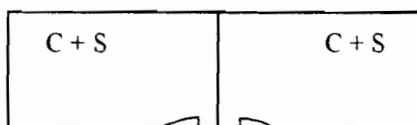
La case de plusieurs pièces a, quant à elle, un plan en général rectangulaire, mais aussi parfois en forme de L, sectionnée en plusieurs pièces jointives tels les wagons d'une locomotive d'où le qualificatif de maison wagons qu'on lui attribue souvent. (Fig.6). Toutes les pièces peuvent s'ouvrir sur la cour, mais parfois certaines s'ouvrent dans d'autres permettant ainsi d'avoir "des chambres et salons". Ce type de construction est plus confortable puisque permettant aux membres de la famille de se partager les pièces, ce qui leur évite la promiscuité de ceux de la "une pièce". Certains chefs de familles construisent même plusieurs cases dans leur maison, dont une pour eux-mêmes et les autres pour les femmes et les enfants. La case à plusieurs pièces est donc la plus répandue aujourd'hui dans notre région.

Dans la cour de la maison ou derrière la case, reposent d'autres vodu de la famille représentés par des statuettes en argile ou en bois, dont certains sont même abrités de la pluie par de petites cases construites pour eux. Les poulaillers et quelquefois les greniers sont aussi construites dans la maison, dans la cour ou derrière la case. Quelques grandes jarres posées devant les cases permettent de stocker un peu d'eau. Dans certaines cours, sont construites des cuisines en huttes. Il n'existe pas de latrine, les gens allant déféquer dans la brousse où, dans certains villages, on trouve des sortes de latrines publiques qui sont des trous surplombés de poutres (appelés "agbo" en Adja), où se rendent les villageois (les hommes seulement, les femmes n'osant pas y aller) pour déféquer.

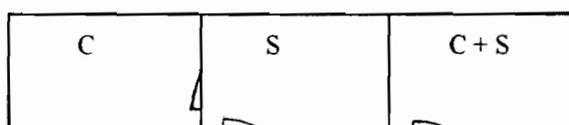
Fig 6 . Plans de quelques types de case



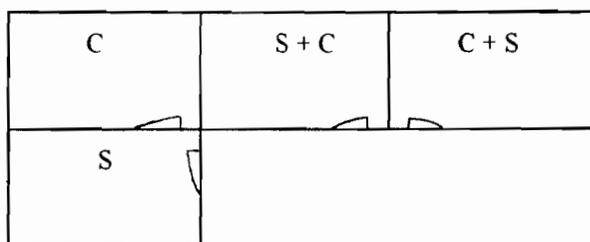
A - La case d'une pièce



B - La case de deux pièces



C - La case de trois de pièces : "maison wagon"



D - Case en forme de L avec annexes

C = chambre

S = salon

D = douche

c = cuisine

---

Même en mur de banco, la maison rurale traditionnelle est une construction relativement fragile qui nécessite de fréquentes réparations et des renouvellements constants. Mais c'est le type d'habitation qu'on trouvait dans notre région jusque vers la fin de la période coloniale. Depuis quelques décennies, on note une certaine évolution marquée, nous le verrons, par l'introduction de matériaux importés, ce qui entraîne une transformation du paysage villageois.

Il est frappant de constater que c'est dans un contexte culturel très riche que vivent les populations de notre région. La diversité des communautés et des origines constituent assurément un facteur d'apports multiples de matériels biologiques, végétaux et animaux, et d'organisations et de techniques de travail. Mais la réussite de la mise en valeur et les formes d'organisation de celle-ci dépendent largement des caractéristiques du physique.

## CHAPITRE II:

### LES FACTEURS PHYSIQUES DE LA MISE EN VALEUR

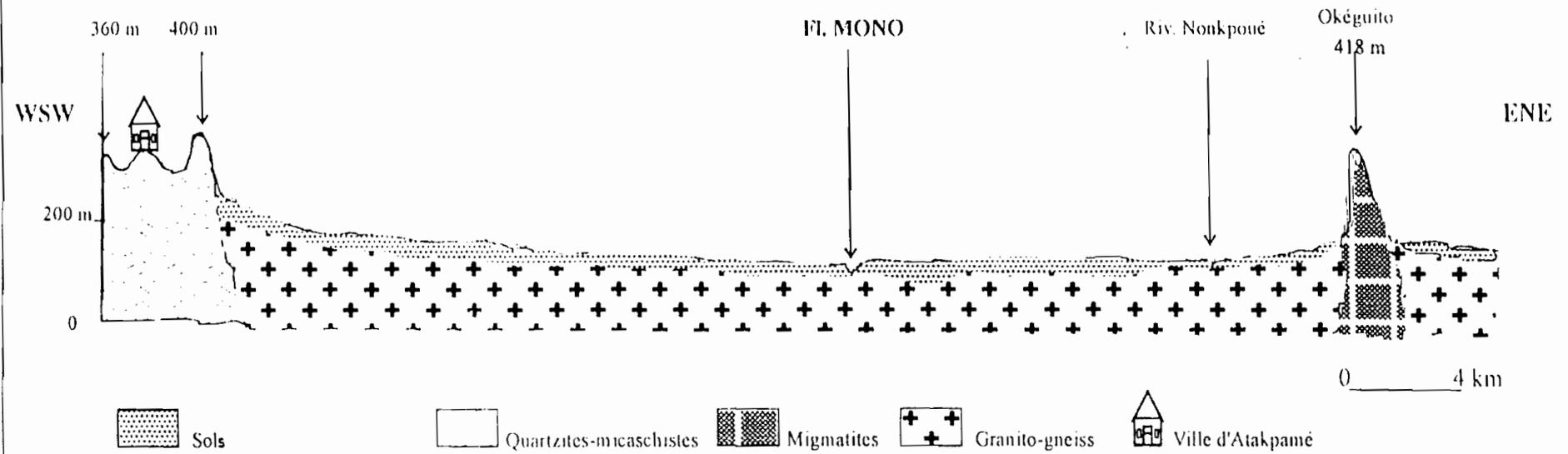
L'est de la Région des Plateaux au Togo se caractérise par une remarquable uniformité. Des marges sud de la Préfecture de Haho jusqu'au nord de l'Est-Mono, et même un peu au-delà dans la Région centrale, s'étendent les mêmes types de paysages, géomorphologique, pédologique, végétal etc.. que ne perturbent localement ici et là que quelques éléments différents de portée par ailleurs limitée.

#### I-UNE TOPOGRAPHIE RELATIVEMENT PLANE

Comme on peut aisément l'apercevoir à travers des cartes ou le parcours de l'ensemble régional, l'est des Plateaux est une région de forte platitude (Fig 7). Elle appartient à la partie méridionale de la grande plaine orientale du Togo qui s'étend des avant-hauteurs de l'Atakora à l'ouest, jusqu'à la frontière béninoise à l'est, en se prolongeant même au-delà en territoire béninois (ne l'appelle-t-on pas également la plaine bénino-togolaise?). Connue sous l'expression courante de pénéplaine précambrienne, elle est taillée dans des matériaux rocheux de la série géologique du dahomeyen, très variés, caractérisés par l'abondance des formations gneissiques, gneiss à brotite notamment et des migmatites. Le modelé est une succession de croupes surbaissées polyconvexes-témoins de la surface d'aplanissement fini-tertiaire- offrant des attitudes oscillant autour de 150m, séparés par des dépressions peu creusées «se remplissant en général en saison des pluies pour ensuite progressivement se dessécher en saison sèche permettant la réalisation marginale de quelques cultures d'arrière saison, principalement des légumes» (B. Triomphe, 1986). Elle est d'une légère inclinaison nord-sud avec une pente moyenne voisine de 2%.

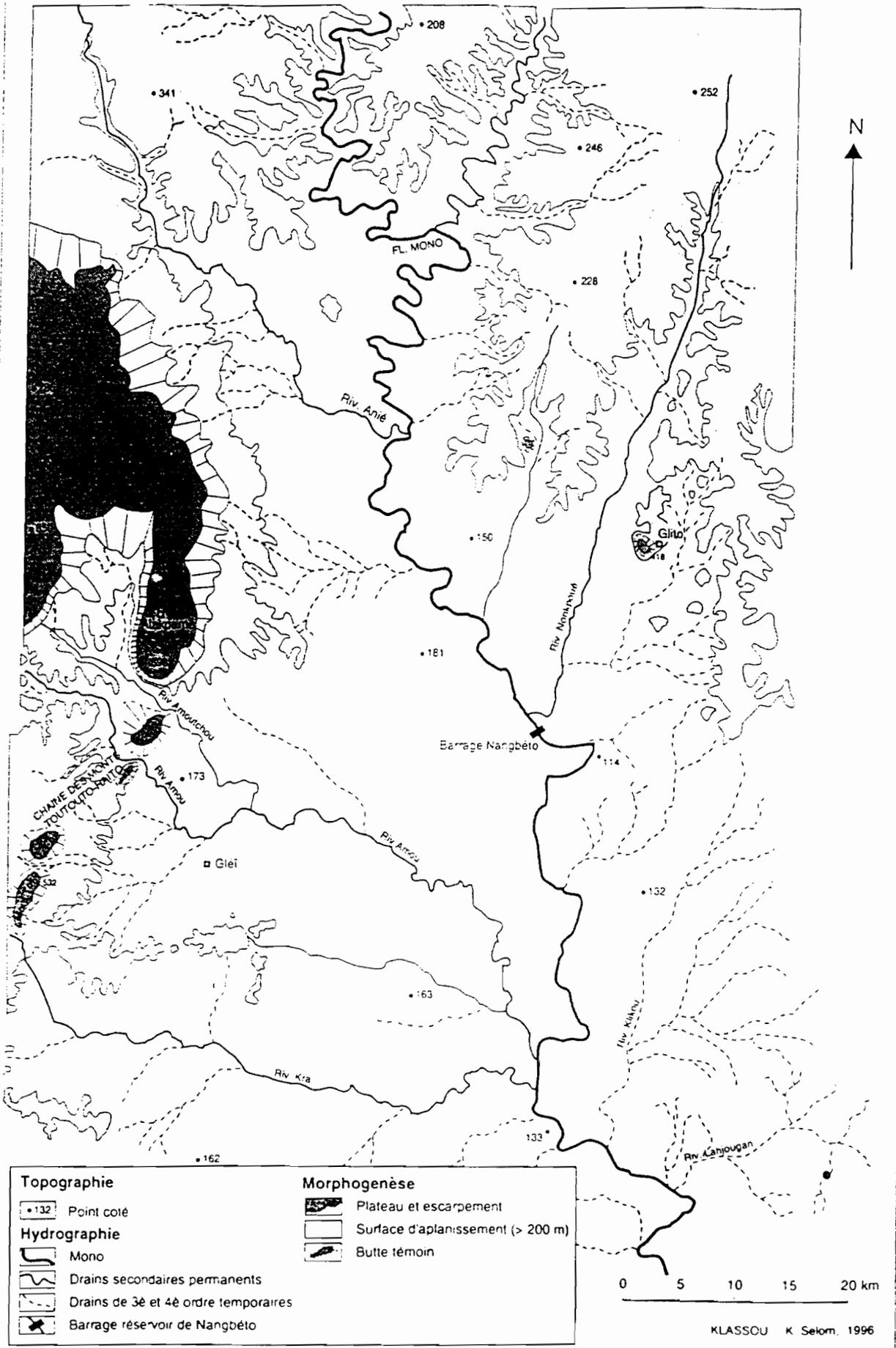
Les inselbergs qui attirent le regard surtout lorsqu'on avance vers la frontière béninoise, à l'est sont les seuls accidents de relief notables qui rompent la monotonie du paysage (Fig 8). Il s'agit d'une ligne de crêtes d'altitude supérieures à 200m qui s'étendent

Fig. 7 : Coupe de la pénélaine entre le rebord montagneux (Atakpamé) et l'insérberg (Okéguito). Remarquez la platitude monotone de ce relief



K. S. Klassou, 1996

Fig. 8 Croquis géomorphologique simplifié du socle granito-gneissique (d'après la carte à 1/200 000 IGN)



de Tohoun jusqu'à la latitude de Blitta. Exception faite du plateau du Tohoun qui est constitué de la terre de barre du continental terminal et qui apparaît comme le prolongement vers l'ouest du plateau sédimentaire d'Aplahoué (Bénin), ces reliefs sont des dômes granitiques ou granodioritiques, d'orientation générale SW-NE, souvent dénudés offrant au regard la roche qui affleure en boules de dimensions métriques mais aussi parfois recouverts de tapis végétal souvent arboré s'ils ne sont pas cuirassés.

Mais la présence insolite de ces inselbergs au sein d'un ensemble régional plat en général ne peut trouver auprès des paysans que des explications mystiques: l'imposant amas de granite qui constitue l'inselberg de Glito (Okéguito) n'est-il pas bien, aux yeux des habitants, la demeure du vodou (dieu) "Gli"?<sup>36</sup> Ailleurs, ces collines ne constituent-elles pas le champ de rejet des personnes décédées d'une mort inhabituelle<sup>37</sup> ou le lieu d'intronisation des potentats locaux, donc des lieux à ne pas fréquenter? On imagine aisément et bien vite les comportements qui peuvent résulter de ces considérations quant à l'aménagement de ces reliefs et de leurs pourtours.

En fait, ces dômes seraient taillés aux dépens des formations encaissantes par l'érosion différentielle, le complexe gneissique et migmatitique étant, nous renseigne Bourgeat et Petit (1969), de faible résistance à l'érosion.

Drainée par le Mono, le Haho, et leurs affluents, cette région ne semble pas présenter de véritables contraintes à l'activité économique. Bien sûr, il existe des secteurs qui sont inondés en saison des pluies nécessitant parfois l'aménagement des drains (rigoles d'évacuation superficielle), le billonnage et le buttage, mais ces secteurs sont heureusement de dimensions limitées et servent comme indiqué ci-dessus, à la pratique des cultures d'arrière saison. Par ailleurs, la platitude du relief favorise l'activité économique en dispensant les paysans des aménagements particuliers, notamment antiérosifs, que nécessitent les régions à accidents topographiques marqués et en facilitant les communications, faisant ainsi du climat la principale contrainte à l'activité agricole.

<sup>36</sup> Glito signifie «Montagne du Vodou Gli (R. Pazzi, 1979, p.85).

<sup>37</sup> Les personnes décédées de certaines maladies (lèpre, épilepsie, etc) ou supposées tuées par les vodou.

## II-UN CLIMAT SUBEQUATORIAL DE TRANSITION

L'est des Plateaux jouit d'un climat subéquatorial à double saison des pluies. Climat dit guinéen typique de transition entre le climat équatorial et le climat tropical, il se caractérise par la constance des températures, lesquelles sont supérieures à 25°C pour les 12 mois de l'année, et des moyennes pluviométriques comprises entre 1000 et 1400 mm - l'isohyète 1200 mm passant au coeur de la région (Fig 9)- mais très irrégulières.

### A- LES ELEMENTS DE LA CIRCULATION ATMOSPHERIQUE GENERALE

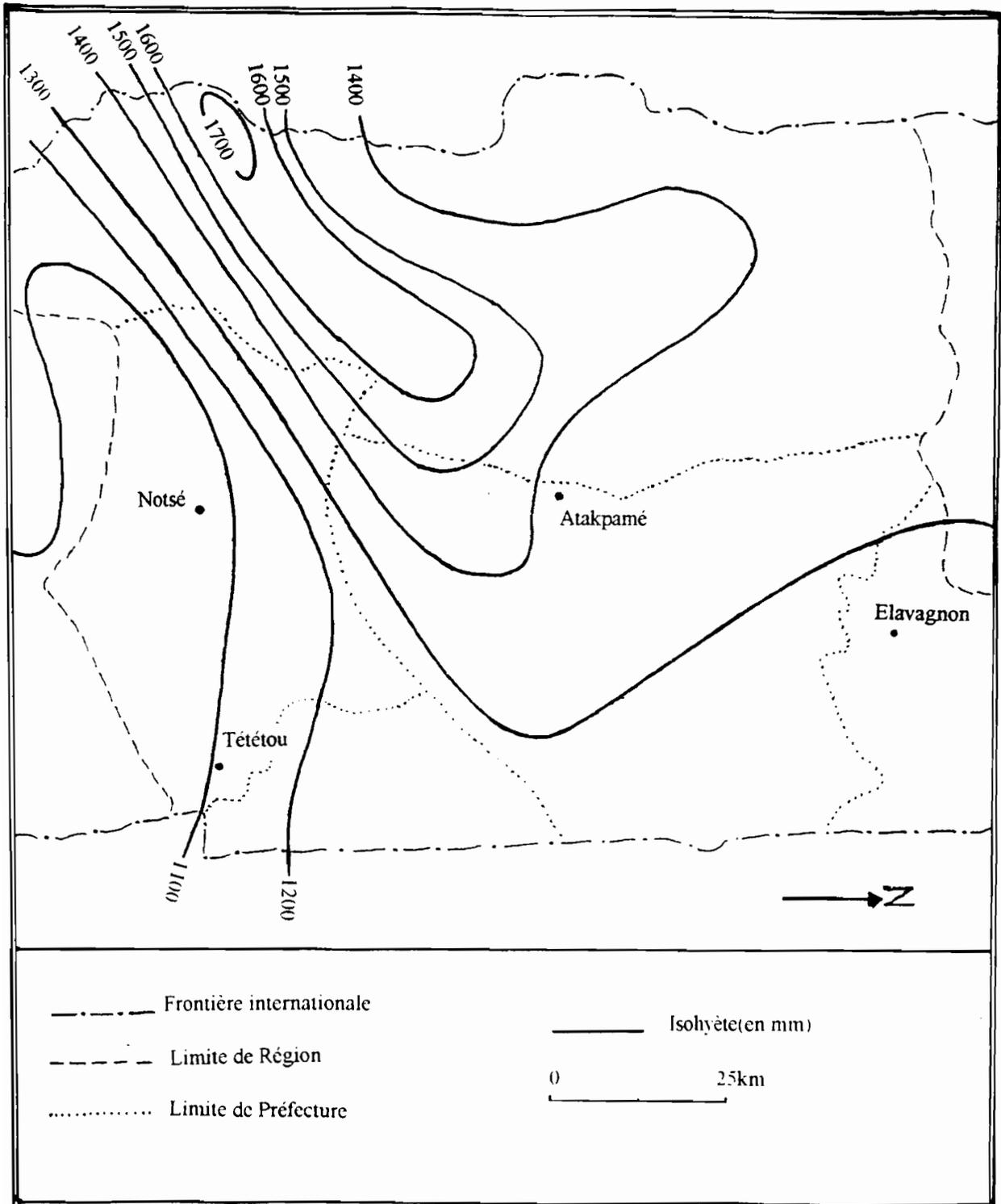
Deux centres de hautes pressions dirigeant leurs masses d'air vers la zone des basses pressions tropicales commandent le régime climatique en Afrique occidentale: il s'agit des anticyclones saharien et de Sainte Hélène. Le premier donne naissance à un flux d'air tropical continental de secteur nord-est, sec et froid le matin; chaud dans la journée, appelé alizé continental boréal ou harmattan. Quant au second, encore appelé anticyclone austral, il émet un flux d'air tropical maritime humide et chaud, de secteur sud-est, appelé l'alizé maritime austral. A sa traversée de l'équateur cet alizé austral est dévié par la force de Coriolis et devient un vent de direction S.O -NE appelé mousson. La rencontre de l'harmattan et de la mousson détermine ce que l'on appelle la convergence intertropicale et la zone de contact est appelée front intertropical ou FIT.

Le FIT n'est pas une zone stable. Il descend vers le sud pendant l'été austral permettant à l'harmattan d'arriver jusqu'à la côte, et remonte vers le nord pendant l'été boréal permettant à la mousson de couvrir tout le territoire, en suivant le déplacement des noyaux anticycloniques, lequel est en rapport avec le mouvement apparent du soleil (Atlas Jeune Afrique, Togo, 1981, p.10) (Fig 10).

C'est ce mécanisme qui explique le régime climatique du Togo. La période d'harmattan se caractérise par une fraîcheur des températures, surtout le matin, par la sécheresse de l'air, c'est notamment pendant cette période que les arbres perdent leurs feuilles, par le développement fréquent des tourbillons de poussières qui, selon les

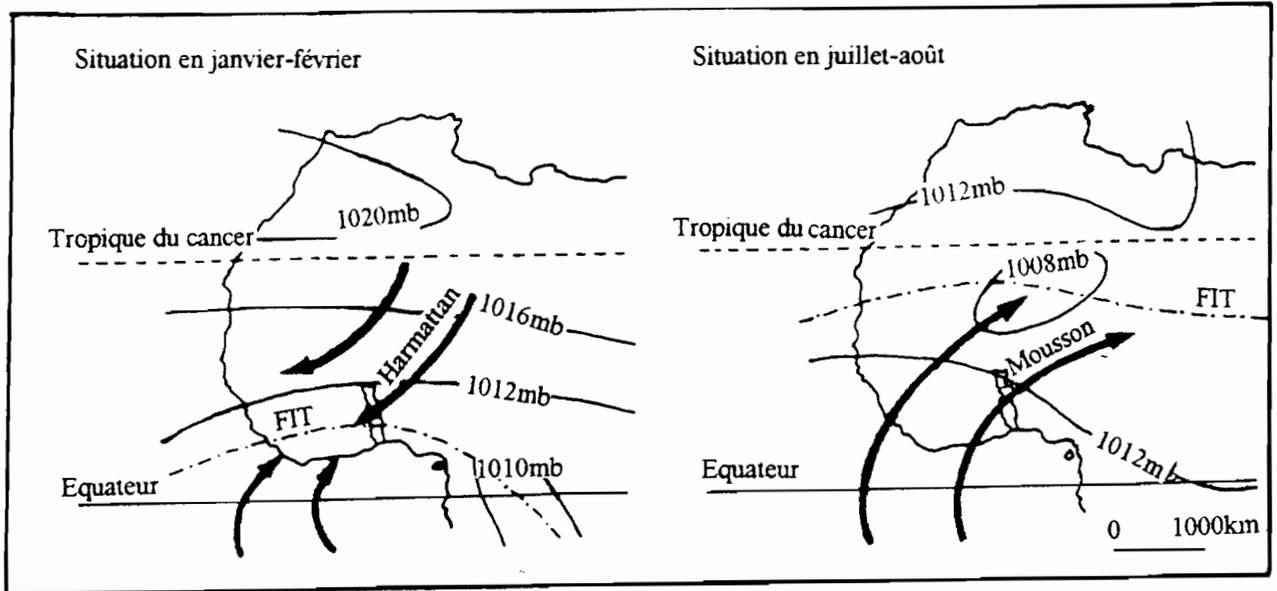
habitants du Moyen-Mono et de l'est Mono Ogo, véhiculent les sorciers et les vodou malfaiteurs<sup>38</sup>, par l'intensité de la brume sèche avec forte luminosité. C'est la saison

**Fig 9 :** Le régime des pluies dans la Région des Plateaux.



**Source:** FAO/FIDA, 1981.

<sup>38</sup> Selon des considérations largement répandues, les tourbillons véhiculent les sorciers et les esprits qui causent la maladie et la mort. On raconte même que si l'on tire un coup de fusil dans le coeur du tourbillon, on voit le sang gicler dans tous les sens.

**Fig. 10:** Position des masses d'air en Afrique occidentale.

**Source:** Atlas Jeune Afrique Togo , 1981, p10.

sèche. L'installation de la mousson correspond à la saison des pluies dont l'intensité décroît pourtant avec l'importance de l'épaisseur de la mousson jusqu'à entraîner au faite du développement de celle-ci, autour du mois d'Août, une petite saison sèche (E Y. Gu-Konu, 1983, p 25).

Les principaux éléments du climat régional sont les températures et la pluviosité.

## B-DES TEMPERATURES ELEVEES ET CONSTANTES

Les températures dans l'est des Plateaux sont d'une remarquable régularité. Elles sont partout élevées avec des moyennes supérieures à 25°C pour les 12 mois de l'année (tabl 5), la moyenne annuelle se situant autour de 27°C. Juillet et août sont les mois les plus frais avec 25, 6°C, mars le mois le plus chaud avec 29 à 30°C.

Tableau 5 : Températures moyennes mensuelles et annuelles en °C, à Notsé.

Période 1977 - 1986 (1)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
Minimum	21,3	23,0	23,3	22,9	21,9	21,6	20,7	20,5	21,4	21,6	21,7	20,9	21,7
Maximum	34,9	36,6	35,9	34,9	33,3	31,7	30,5	30,8	31,4	32,4	33,9	33,7	33,3
Moyenne	28,1	29,8	30,0	28,9	27,6	26,7	25,6	25,7	26,4	27,0	27,0	27,3	27,5
Ecart thermique	13,6	13,6	12,6	12,0	12,0	11,4	9,8	10,0	10,0	10,8	12,2	12,8	11,0

Période 1972 - 1981 (2)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
Minimum	21,2	22,8	22,7	22,5	21,7	21,5	20,6	20,6	20,9	21,4	21,3	21,1	21,5
Maximum	34,6	35,8	35,8	34,6	33,2	31,5	30,3	30,5	31,3	32,5	33,9	34,0	33,1
Moyenne	27,9	29,3	29,0	28,5	27,4	26,4	25,4	25,4	26,1	26,1	27,6	27,1	27,3

Source : (1) D'après les données de la Direction de la météorologie nationale, Lomé

(2) Direction des études pédologiques et de l'écologie générale (DEPEG), Lomé, 1985.

La lecture du tableau ci-dessus permet par ailleurs de relever la constance des températures. Nulle part dans toute cette plaine l'amplitude thermique moyenne annuelle n'excède 5°C. La moyenne mensuelle des maxima dépasse rarement 36° et la moyenne des minima ne passe pas en dessous de 20°C. L'amplitude mensuelle est sensiblement plus forte que l'amplitude annuelle, 11°C en moyenne, avec 13,6°C pour l'écart thermique annuelle plus élevé (en janvier) et 9,8°C pour l'écart le plus faible (en juin). Mais, si les écarts thermiques annuels et mensuels sont relativement faibles, les variations diurnes sont, elles autres, bien élevées puisque les températures journalières les plus élevées peuvent aller jusqu'à 40°C.

Comme on le voit, la chaleur est donc ici constamment présente. Certes, les plantes ont besoin de la chaleur pour croître, mais en début de saison des pluies ou lorsque certains mois en général humides sont sevrés d'eau, cette chaleur représente un véritable danger pour l'agriculture puisqu'elle épuise très rapidement les réserves hydriques des sols, élève le niveau de l'évapotranspiration et dessèche les cultures. De même, elle épuise très rapidement les paysans qui se retrouvent comme paralysés dès la fin de la matinée, après qu'ils se sont exposés au soleil pour travailler leurs champs. Dans cette région à température régulière, le rythme de la vie est entièrement soumis au régime des

pluies, le calendrier agricole étant étroitement déterminé par la répartition des pluies dans l'année.

### C--UNE PLUVIOSITE CAPRICIEUSE.

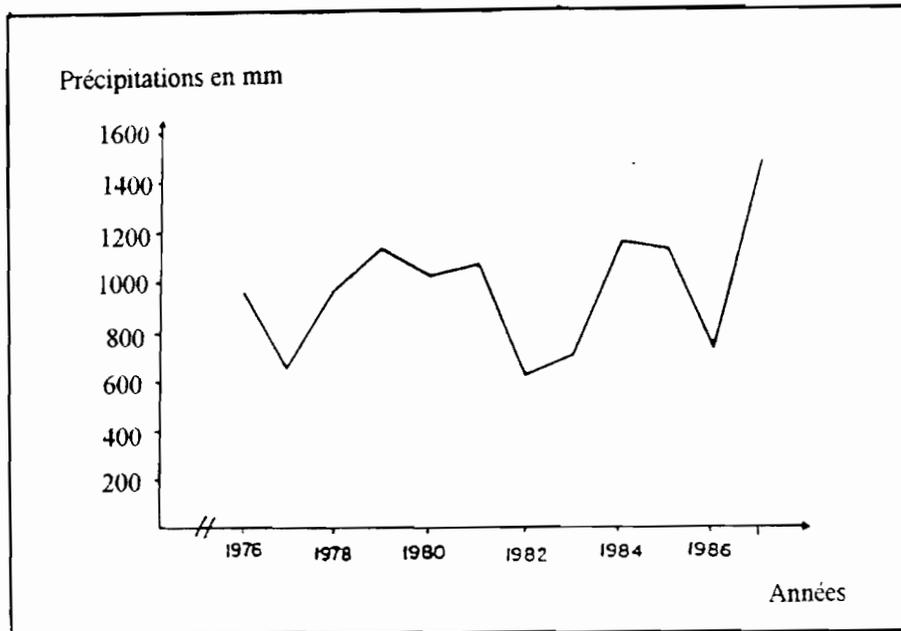
Dans l'ensemble, l'est des Plateaux est relativement bien arrosé. Cette région reçoit en moyenne 1200 mm de pluie par an. Rien de comparable cependant avec les fortes chutes d'eau de la dorsale de l'Atakora à l'ouest, qui reçoit jusqu'à 1800 mm de pluie dans certains secteurs; rien à voir non plus avec la zone littorale et, avec elle le plateau sédimentaire côtier, qui reçoivent des quantités d'eau bien plus faibles, 800 mm en moyenne, un déficit pluviométrique dans une région au climat pourtant subéquatorial, que l'on explique par une anomalie climatique liée aux effets des courants frais des upwellings et des brises de mer, au parallélisme des vents à la côte et à la position septentrionale du littoral togolais<sup>39</sup>. Il n'existe pas à l'échelle de notre région de variations climatiques spatiales significatives en raison de la platitude du relief, la région étant soumise de façon pratiquement libre au rythme des oscillations des deux alizés boréal et austral. Seule une étroite bande de terre adossée aux reliefs de l'Atakora autour d'Atakpamé et à l'ouest de la préfecture de Haho bénéficie des précipitations parfois plus élevées (1300 mm) liées aux pluies orographiques de l'Atakora. On peut cependant noter des variations de pluviométrie notamment mensuelles, même pour des stations très proches les unes des autres, distantes de quelques kilomètres ou de quelques dizaines de kilomètres seulement, en raison des orages qui peuvent éclater et provoquer des pluies locales, parfois très nourries.

Ces moyennes globales calculées évidemment sur des périodes plus ou moins longues cachent des variations considérables d'une année à l'autre (Fig 11): à Tado par exemple, en 1981, la pluviométrie était de 1064 mm; l'année suivante, la station n'enregistrait que 620 mm. De même, entre 1986 et 1987, les précipitations ont varié de 756,5 mm (39 j) à 1491, 2 mm (84j). Cela signifie que les précipitations varient du simple au double pour une même station selon les années et que certaines années

<sup>39</sup> Pour bien de précisions sur les causes de cette anomalie climatique, on pourra se référer à V. Denau (1956), H. Attignon (1960). Atlas jeune Afrique, Togo (1981), K.S. Klassou, 1996.

peuvent se révéler très sèches (1977, 1982, 1983, 1986) plaçant les paysans en situation critique.

**Fig 11 :** Evolution de la pluviométrie à Tado de 1976 à 1987( d'après les données du PDRN, secteur Moyen-Mono).



**Source:** T. Abotchi, 1991, p33.

Mais, plus que de la quantité totale d'eau tombée, c'est de la répartition des pluies dans l'année que dépendent les activités agricoles, des semis aux récoltes. Cette répartition des pluies offre quatre saisons dont deux saisons de pluie-une grande et une petite - et deux saison sèches- une grande et une petite également- autorisant ainsi généralement deux récoltes annuelles. Il est donc frappant de constater que, du fait de la régularité des températures, c'est le régime des pluies qui détermine les saisons au Togo. La petite saison sèche couvre le mois d'août; les mois de plus forte aridité sont décembre et janvier où la pluviosité est généralement nulle (tableau 6), et qui forment avec novembre et février, les mois écologiquement secs de l'année (fig 12). Pendant la saison sèche, l'eau est rare, la végétation se dessèche et brûle avec des feux de

brousse. C'est la période de récolte, de chasse aux rongeurs et d'inactivité agricole. Quant aux saisons de pluie, la grande débute en mars et s'achève en juillet et la petite couvre les mois de septembre et d'octobre. Ces périodes de pluie sont celles d'intenses activités où s'organise l'ensemble de la production.

**Tableau 6** : Précipitations et nombre de jours de pluie à Tado et à Tohoun en 1985, 1986 et 1987.

Mois	Tohoun						Tado					
	1985		1986		1987		1985		1986		1987	
	H	J	H	J	H	J	H	J	H	J	H	J
J							23,0	1				
F	4,5	1	15,0	3	24,5	3	3,5	1	34,7	1	14,8	2
M	37,0	4	157,0	7	84,0	6	23,5	4	182,2	7	130,7	7
A	124,5	10	172,0	7	107,0	7	151,5	11	65,3	3	130,8	5
M	104,5	7	97,5	8	185,0	3	173,6	11	79,8	6	150,5	8
J	90,5	12	121,0	7	84,0	5	70,8	10	16,3	2	123,1	5
J	256,0	12	159,4	5	153,5	7	189,9	15	109,5	5	127,2	9
A	133,0	12	27,0	3	300,5	15	221,5	14	23,7	4	353,8	18
S	178,0	9	56,8	9	380,0	12	193,5	10	55,1	5	335,2	17
O	68,5	9	78,0	5	115,9	9	65,5	6	125,1	5	88,7	11
N	6,0	1	24,3	3	28,75	2	10,8	2	44,8	1	18,2	1
D	7,0	1			28,0	1	4,5	1			18,9	1
Total	1100	78	908,2	57	1492,6	75	1131,7	86	736	39	1491,2	84

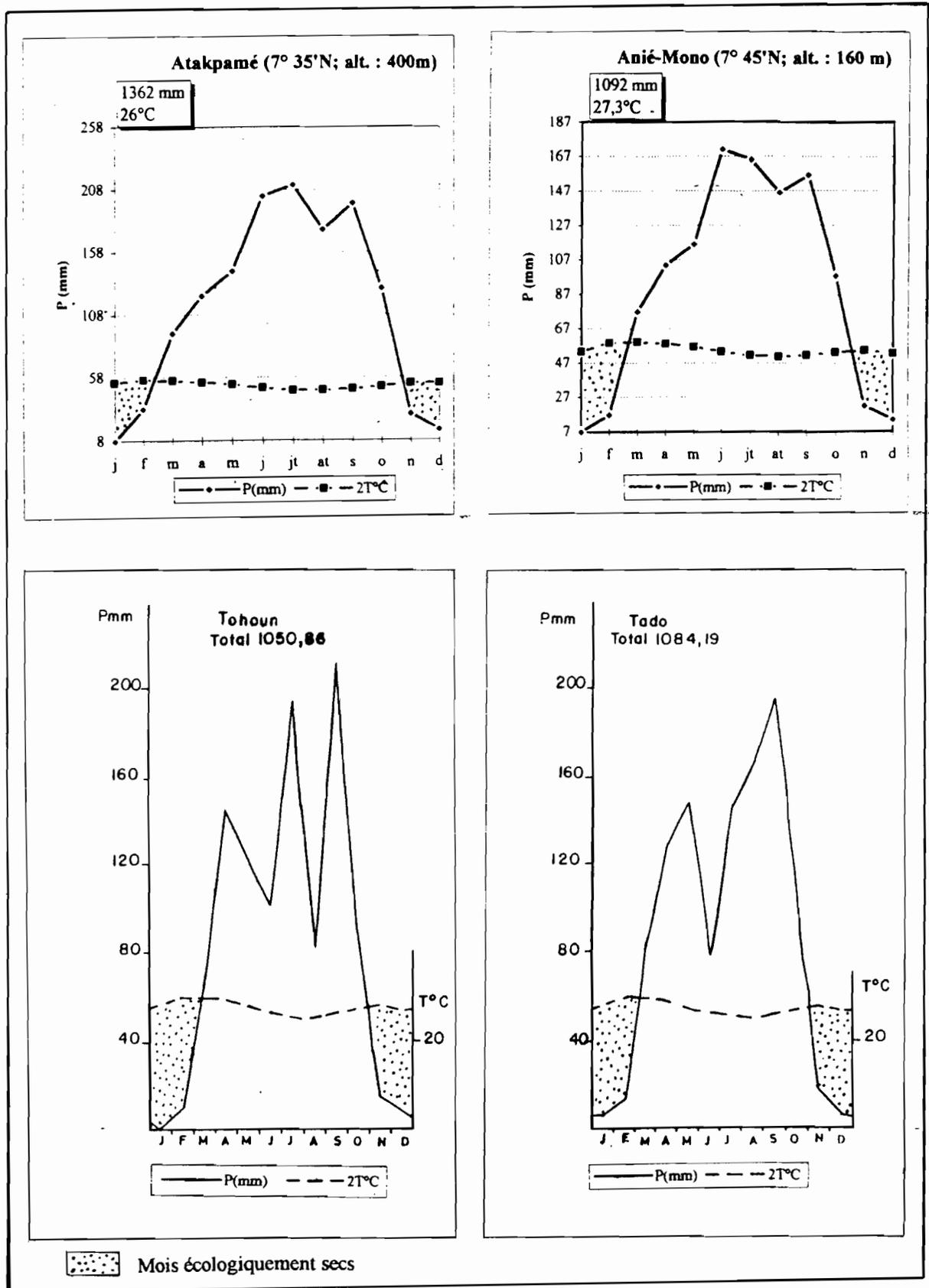
H : hauteur des précipitations (en millimètres)

J : nombre de jours de pluie

Source : T. Abotchi, 1991, p. 28

Ce régime à double cycle de précipitations est bien marqué dans la partie sud de la région, mais au fur et à mesure qu'on remonte vers le Nord, il se substitue un climat à double saison de pluie moins marquée, témoins de l'évolution vers le régime à cycle unique avec une seule saison des pluies, caractéristique du climat tropical soudanien. La région est bien, comme indiqué plus haut, une zone de transition climatique.

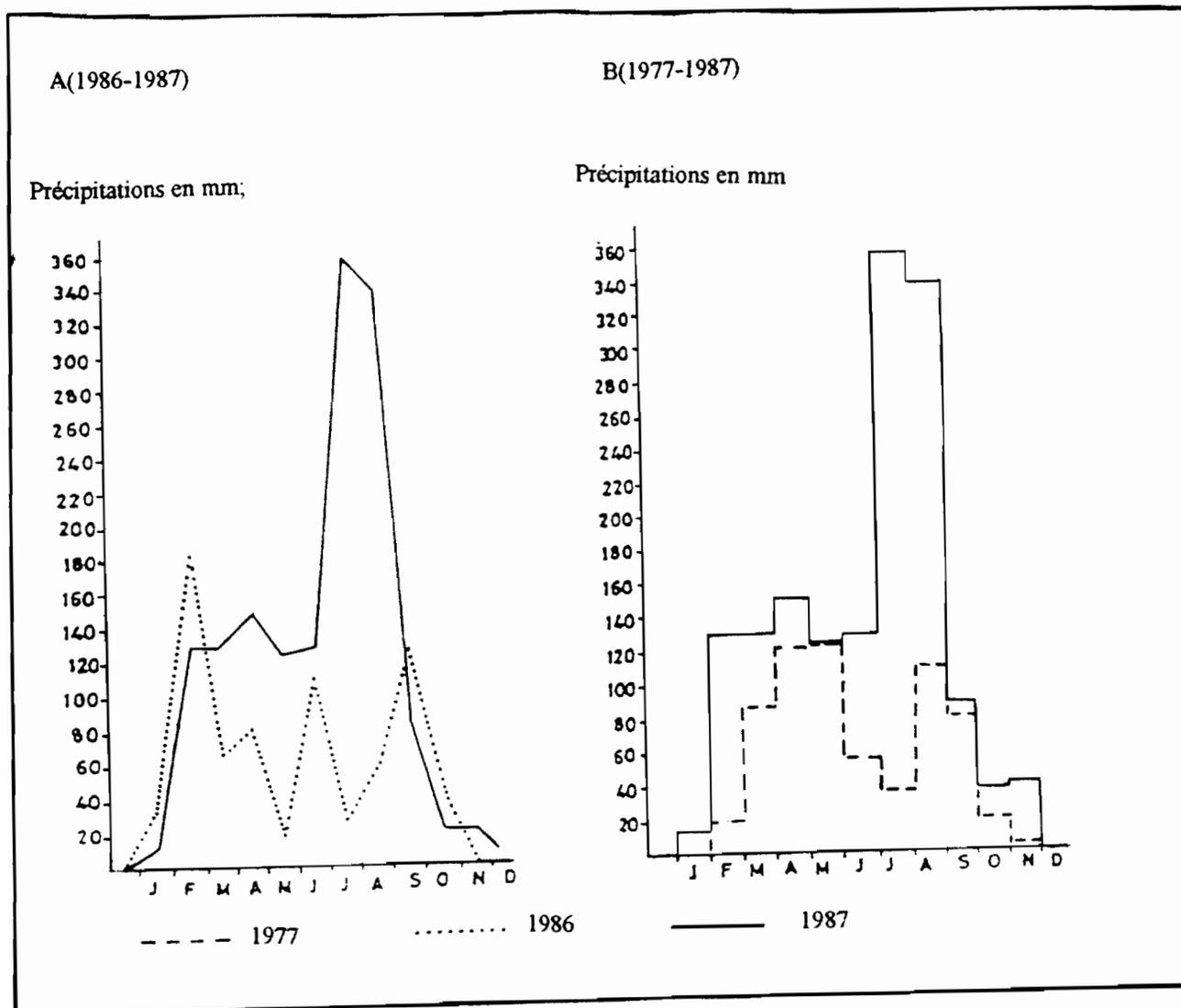
**Fig12:** Diagrammes ombrothermiques de quelques stations de notre région d'étude.



Source: T. Abotchi, 1991, K.S. Klassou, 1996.

La répartition saisonnière des pluies varie également beaucoup d'une année à l'autre. Par exemple, à Tohoun, en 1985, le mois de mars n'a reçu que 37 mm d'eau. L'année suivante, il en a reçu 157 mm soit près de 4,5 fois plus. A Tado, entre 1986 et 1987, la hauteur des pluies de mars est passée de 182 mm à 131 mm; inversement le mois d'août qui est le mois de petite saison sèche et qui n'a reçu que 23 mm d'eau en 1986, reçoit l'année suivante 353,8 mm de pluie (soit près de 15,5 fois plus), soit une différence de 330,8mm (tableau 6 et Fig 13 A). On remarquera également à la figure 13 B, l'importante différence de pluviométrie saisonnière entre 1977 et 1987, en particulier en ce qui concerne les mois de mars, avril, mai et juillet, août, septembre. Des situations similaires apparaissent couramment avec plus ou moins d'accent suivant les années et suivant les secteurs. En 1990, dans l'Ogou et dans l'Est-Mono, les mois de mai et de juin habituellement pluvieux étaient sevrés d'eau, alors que les paysans avaient à la faveur des pluies abondantes de mars et d'avril, début de la campagne agricole, installé leurs cultures. Ils ne purent qu'assister au spectacle de désolation qu'avait offert le dessèchement des cultures. Le retour des pluies par la suite n'avait pas pu permettre une reprise normale de la pousse des plantes, ce qui a réduit énormément les rendements agricoles. La même situation fut observée en 1986 dans la région de Notsé (M. Tallec, 1986). On peut donc aujourd'hui malheureusement constater que si les totaux pluviométriques du premier cycle, se situent généralement entre 500 et 800 mm, leur étalement et leur régularité dans la période deviennent de plus en plus aléatoires. Il en est de même pour la deuxième saison de pluie. Ainsi, observe-t-on des années de pluies précoces et des années de pluies tardives, avec des interruptions au sein de la saison humide, ce qui occasionne de nombreux échecs de semis et surtout des accidents végétatifs hypothéquant largement les rendements des cultures. Selon G. Rossi (1984) et B. Triomphe (1986), la dynamique actuelle semble conduire vers une seule saison pluvieuse.

Comme on le voit, les totaux pluviométriques sont relativement importants, mais leur répartition impose des contraintes à l'agriculture. Les difficultés qu'éprouvent les cultures sont surtout renforcées par l'importance de l'évapotranspiration liée à la forte chaleur et à la faiblesse de la nébulosité.

**Fig.13:** Amplitude de variation pluviométrique(Centre Polytechnique de Tado).

**Source:** D'après les relevés pluviométriques du PDRN, secteur Moyen-Mono.

#### D. LES AUTRES ELEMENTS DU CLIMAT REGIONAL : EVAPOTRANSPIRATION, INSOLATION, HUMIDITE RELATIVE ET VENTS.

L'évaporation atteint ici des valeurs importantes. A Atakpamé, elle est de 1878 mm par an en moyenne (bac A), donc bien supérieure aux totaux pluviométriques, mais elle est concentrée en saison sèche (1419 mm en saison sèche sur un total de 1954 mm en

1989), ce qui permet aux plantes de s'alimenter pendant la saison de culture (K. S. M. Badameli, 1996). L'évaporation varie dans le sens inverse de la pluviométrie, atteignant ses valeurs minimales en saison pluvieuse où elle est inférieure aux précipitations pendant cinq mois à Aktapamé, mais elle suit une évolution corrélative aux températures, lesquelles sont déterminées par l'insolation.

L'insolation est un élément très important sur le plan écologique. Le rayonnement solaire fournit aux plantes l'énergie dont elles ont besoin pour croître, avec bien sûr des valeurs thermiques différentes suivant les plantes, mais aussi il leur apporte la lumière dont l'intensité conditionne l'activité photosynthétique. L'insolation varie dans le pays en fonction de la latitude : dans les années 1980, on a dénombré au total 2000 heures d'ensoleillement par an à Lomé sur la côte, et 2600 heures à Dapaong au nord du pays, avec une moyenne mensuelle de 200 heures (K. S. Klassou, 1996). Peu variable d'une année à l'autre, elle fluctue cependant énormément selon les saisons. On compte seulement près de 100 heures d'ensoleillement par mois pendant l'hivernage, en particulier au cours des mois de juillet, août et septembre, période caractérisée par la présence d'un écran nuageux due à la poussée de la mousson jusqu'au nord du territoire. Par contre, pendant la saison sèche, entre novembre et février, période où souffle l'harmattan, l'insolation monte à plus de 250 heures par mois. D'où le niveau élevé des températures pendant cette période, ce qui permet l'assèchement des récoltes et des défriches des prochaines cultures.

Un autre important facteur agroclimatique est l'hygrométrie atmosphérique. « La saison sèche, doit être définie, nous enseigne Ch. Huetz de Lempis (1981), par sa longueur bien sûr, mais aussi par son intensité qui est fonction du plus ou moins grand déficit de saturation ». Deux régions connaissant des saisons sèches de longueur comparable peuvent présenter des paysages végétaux totalement dissemblables si la différence d'humidité atmosphérique entre ces régions pendant la saison sèche est importante. C'est dire que plus l'humidité atmosphérique est élevée en saison sèche, plus l'impact biogéographique de cette saison sèche est limitée. Dans notre région d'étude, bien que l'humidité relative soit en moyenne relativement élevée (72% à Atakpamé), celle-ci est d'une forte variabilité saisonnière. Très élevée en saison de pluie avec des moyennes mensuelles proches de 90%, elle descend à moins de 30% pendant la saison

sèche - on a même calculé 9% pour le mois de janvier 1983 à Atakpamé - période où souffle l'harmattan, vent déséchant venant du Sahara. L'humidité relative varie aussi dans le temps en sens inverse des températures dans la journée. Elle est maximale la nuit et au lever du jour engendrant des rosées matinales, des brumes et même parfois des brouillards, mais diminue très rapidement dès que le jour se lève et atteint son minimum en début d'après midi, entre 12 heures et 15 heures, pour ensuite remonter dès que le soleil décline.

Insolation et évapotranspiration permanentes et importantes, en particulier en saison sèche, humidité relative faible pendant cette saison d'absence de pluie, tout cela explique pourquoi les cultures et même la végétation naturelle souffrent énormément du manque d'eau et se dessèchent très vite dès que les pluies cessent de tomber, ce qui engendre un véritable désastre économique si la rupture des pluies se produit au coeur de la saison humide

Enfin les vents. Le flux dominant est l'alizé maritime ou mousson, vent du sud et d'ouest qui règne en permanence, ou presque, sur le sud du pays avec une fréquence de 85% à Lomé et 77% à Atakpamé (K.S.M. Badameli, 1996). Le flux opposé est de l'alizé continental ou harmattan, vent de nord et d'est, dont la présence ne se manifeste que pendant la période comprise entre décembre et février, au moment où la zone de convergence intertropicale descend vers la côte. Si l'harmattan est relativement important au nord du pays pendant la saison sèche (42% à Dapaong, 65% à Kara, 42% à Sokodé), en deçà de la latitude de Sokodé, il se dégrade de façon régulière vers la côte : Atakpamé 19%, Lomé 3%.

La vitesse du vent est faible dans notre région comme dans l'ensemble du Togo, 2,33 m/s en moyenne à Atakpamé. Certes, des variations saisonnières existent et peuvent conduire cette vitesse jusqu'à 3 - 4 m/s à Atakpamé, et même jusqu'à 15-30 m/s par temps d'orage, ce qui crée quelques dommages aux cultures, mais généralement les vents ne représentent pas ici une menace pour les cultures comme c'est le cas dans certaines régions du monde tropical où les cyclones constituent des dangers permanents très redoutés.

riveraines. Le problème d'eau se pose alors avec d'autant plus de sérieux que les nappes phréatiques se trouvent à des profondeurs souvent très importantes dépassant 100 m par endroit (DRPD des Plateaux, 1984, p. 18), donc difficiles à capter par les puits traditionnels. A cause de ce problème d'eau, et en l'absence d'infrastructures en matière hydraulique villageoise, certaines parties de cette plaine ne sont pas mises en valeur.

Il faut cependant signaler que, malgré leur faible débit (20 m<sup>3</sup> /s pour l'Anié, 16m<sup>3</sup> /s pour l'Ogou, 54m<sup>3</sup>/s pour le Mono à Kolocopé), certains comme l'Anié et l'Ogou cessant même de couler durant 2 à 5 mois dans l'année, ces cours d'eau offrent des possibilités pour l'humidification des terres riveraines, pour la pêche et dans le cas de certains d'entre eux pour l'irrigation et la construction de barrages hydroélectriques. On peut citer le barrage d'Adjassihouhoué sur l'Anié qui permet l'irrigation de 900 ha de canne à sucre destinée au complexe sucrier d'Anié, l'aménagement du bassin de Yoro près d'Atakpamé et le grand barrage de Nangbéto sur le fleuve Mono pour la production de l'énergie électrique; on peut également évoquer l'affluence, au cours des dernières années, des paysans vers les rivages du Mono longtemps répulsifs pour cause d'insalubrité et d'insécurité <sup>41</sup>, ces rivages humidifiés par les eaux du fleuve offrant aujourd'hui des disponibilités en terres de culture.

Comme on le voit, malgré leur indigence et les contraintes qu'ils imposent, les cours d'eau jouent un rôle non négligeable dans l'économie régionale. Par ailleurs, par l'humidification des terres riveraines qu'ils induisent, ils influencent également profondément la pédogénèse.

#### **IV-UNE VARIETE DE FORMATIONS PEDOLOGIQUES**

Dans l'est des plateaux comme dans l'ensemble de la pénéplaine précambienne togolaise, les sols sont d'une grande diversité. Celle-ci s'explique par la topographie de la région qui, à "dos d'âne" offre une infinité de molles ondulations séparées par des dépressions peu creusées s'engorgeant d'eau en saison pluvieuse. L'évolution pédologique étant étroitement dépendante du régime hydrique des matériaux, il en

---

<sup>41</sup> Les rivages du fleuve Mono étaient le domaine des moustiques, des similies, des glossines et de toutes sortes de fauves: buffles, hyènes, hyppopotames, serpents.

résulte l'association d'une grande variété de sols sur de petites superficies, la carte agropédologique de Levêque (ORSTORM, 1979) étant une myriade de coloris.

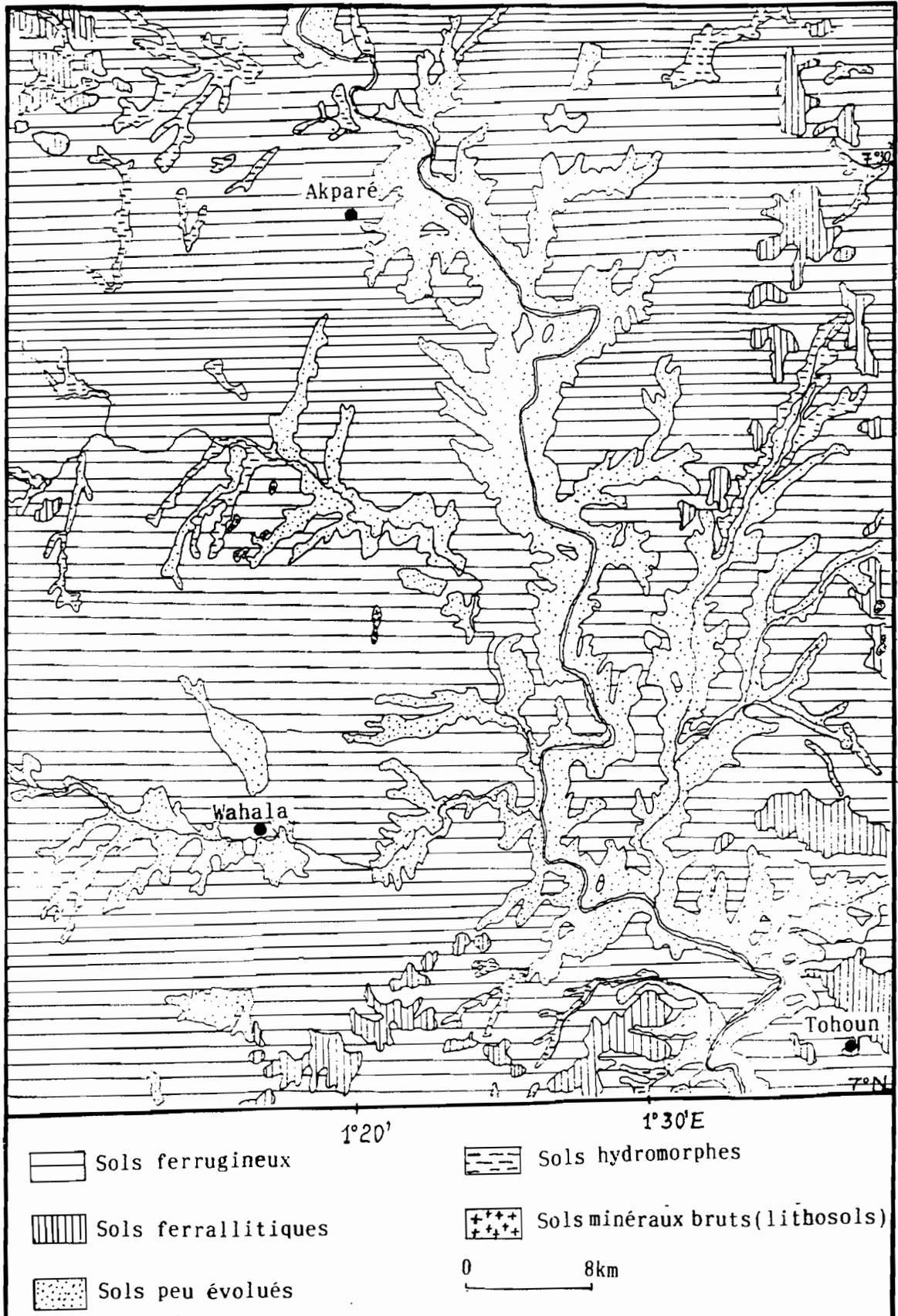
Malgré cette forte diversité en se basant sur un certain nombre d'études agropédologiques dont celle de A. Levêque (1979), de la Direction des études pédologiques et de l'écologie générale (DEPEG, 1982), du Projet semencier de Notsé (1985), couvrant en totalité ou en partie notre région d'étude, et sur les observations que nous avons faites sur le terrain en 1993-1994, on peut regrouper ces sols en 4 grands groupes: les sols ferrallitiques, les sols ferrugineux tropicaux, les sols peu évolués d'origine non climatique et les sols hydromorphes (fig 14).

## A-LES SOLS FERRALLITIQUES

De très faible étendue, ils apparaissent en petits îlots, notamment sur une étroite bande d'environ 15 km de largeur le long de la frontière bénino-togolaise. Ils se développent sur des roches mères basiques ( des gneiss, des gneiss à amphiboles, des micachistes, etc..) sur la pénéplaine, et sur les éluvions argilo-sableuses du continental terminal autour de Tado et de Tohoun; généralement de couleur rouge, de profil relativement, homogène, de 2 mètres de profondeur en moyenne, ces sols prennent assise sur de puissantes altérites pouvant aller, selon A. Levêque, à des profondeurs dépassant parfois 20 mètres. Ils sont caractérisés par la prédominance des actions de dissolution d'hydrolyse et d'oxydation et par une désaturation du complexe assez modérée, le taux de saturation étant, très généralement supérieur à 20% et pouvant même dépasser 60%. Leur p H se situe généralement autour de 6,5% et le rapport silice-allumine n'est jamais en dessous de 2.

Les sols ferrallitiques présentent une structure relativement fine, sont relativement meuble et ont une bonne capacité de rétention en eau (20% selon S. Adam (CEB, 1989) . Ils offrent un taux de matière organique de 2,7 sous forêt et de 1,8 sous culture. Le concrétionnement est également peu poussé. Ces caractéristiques font des sols ferrallitiques, les sols disposant de propriétés physiques les plus favorables à l'agriculture: bon enracinement et bonne alimentation en eau des plantes. Ils apparaissent, s'ils sont bien drainés, comme les meilleurs sols de la région. Ils

Fig14: Les sols de la région comprise entre Akparé et Tohoun.



Source: D'après la carte pédologique du socle granitogneissique du Togo à 1/200.000 dressée par A. Levêque et publiée par l'ORSTOM en 1979.

conviennent bien selon les diverses études menées dans la région (cf bibliographie) à la culture du maïs, d'arachide, d'igname, du manioc, du mil, etc..

## B-LES SOLS FERRUGINEUX TROPICAUX.

Issus des formations migmatitiques du socle, les sols ferrugineux tropicaux sont les sols les plus étendus, dominant partout sur la pénéplaine dahomeyenne. Ils présentent des caractéristiques très variées, mais d'une façon générale, selon S.K. Adam et J.O Igué (CEB, 1988), ils ont une texture limono-argilo-sableuse devenant plus argileuse en profondeur, et des couleurs allant du rouge-brun à l'ocre en passant par la couleur cendre. L'analyse physico-chimique révèle une teneur en matière organique de l'ordre de 2% jusqu'à une profondeur de 60 cm, et une relative richesse en éléments chimiques, la capacité d'échange en bases étant élevée et l'état de saturation en bases atteignant par ailleurs 60 à 70% avec des valeurs du pH comprises entre 6,5 et 7,1 sur le profil entier. Cependant leur lessivage les appauvrit en argile sur une partie importante du profil. Il en résulte comme conséquence fâcheuse, une diminution de la capacité de rétention en eau des horizons supérieurs. En outre, cet appauvrissement en argile produit une brutale variation de la texture qui devient massive, entraînant du coup une brusque diminution de la perméabilité. D'où des engorgements temporaires fréquents dans la partie supérieure des profils, (A. Levêque, 1978, cité par M. Tallec, 1986, p.15) notamment au niveau des secteurs mal drainés, domaine de la montmorillonite.

Les sols ferrugineux tropicaux sont également marqués, à faible profondeur, principalement dans la moitié supérieure des versants par des phénomènes d'individualisation du fer sous des formes diverses, notamment en carapaces ou en cuirasses ferrugineuses difficiles à travailler.

Selon l'intensité de leur appauvrissement en argile, ces sols se répartissent

-en sols ferrugineux tropicaux lessivés sur faible profondeur. C'est le groupe des sols ferrugineux tropicaux à concrétions où le fer s'individualise sous forme discontinue, des sols ferrugineux tropicaux indurés à carapaces ou à cuirasses observables dans l'Est -Mono, dans la préfecture de Haho notamment et au sud ouest de

la préfecture de l'Ogou, des sols ferrugineux tropicaux hydromorphes soumis temporairement à un excès d'eau dont on note la présence dans les vallées du Haho et du Yoto au nord ouest de Notsé et dans la vallée du Kliko dans le Moyen-Mono.

-en sols ferrugineux tropicaux lessivés sur grande profondeur: dépourvus de réserves minérales, de texture sableuse, riches en éléments grossiers, ils n'assurent pas une bonne alimentation de la plante en saison sèche. Ils apparaissent au sud d'Atakpamé, dans l'est Mono-Ogou et dans la préfecture de l'Est-Mono.

Ces sols ferrugineux tropicaux offrent des valeurs agronomiques variables en fonction du degré d'induration, du concrétionnement, de l'hydromorphie et de la profondeur à laquelle se manifestent ces processus, mais d'une façon générale, pour peu que ces contraintes ne soient pas marquées ils conviennent au développement d'un grand nombre de cultures dont le maïs, l'arachide et le coton. Ils sont par ailleurs faciles à travailler en raison de l'horizon sablo-limoneux en surface.

## C-LES SOLS PEU EVOLUES D'ORIGINE NON CLIMATIQUE

On en distingue deux catégories:

### 1- Les sols peu évolués d'érosion régoliques

Ils se caractérisent par la présence d'une forte proportion d'argile de type montmorillonitique, par une structure massive et une forte plasticité à l'état humide, et par un pourcentage de minéraux primaires altérables plus élevé en profondeur (A. Levêque, 1979). En saison pluvieuse, ces sols gonflent et deviennent imperméables rendant ces terres impraticables; par contre en saison sèche, ils durcissent et se rétractent en laissant béantes de larges fentes de retrait dans lesquelles se dissimulent les rongeurs mis à nu par le dessèchement de la végétation et la destruction de celle-ci par les feux de brousse. Ils se développent sur des matériaux d'altération du gneiss avec des profils relativement peu différenciés et sont localisés le long du Haho et du Mono avec un développement maximum au niveau de la confluence entre l'Anié et le Mono dans la région de **Anié** -Kolokopé-Pédigbé.

Les sols peu évolués régoliques sont d'une richesse chimique élevée (somme des bases échangeables élevée, taux de saturation du complexe supérieur à 50% et proche de 100% en surface, et à partir de 50 cm de profondeur, ph autour de 7), mais leurs propriétés physiques limitent leur potentialité agricole. Ils ne conviennent, en labour manuel qu'à l'igname dont la culture en butte est appropriée à un tel genre de sol, et au riz pluvial. Cependant en labour attelé ou tracté, ils peuvent donner également de bons rendements pour les cultures vivrières tels le maïs et le sorgho, et industrielles comme le palmier à huile, le coton et l'arachide.

## **2- Les sols peu évolués d'apport à pseudo-gley.**

Ils ont une extension très limitées. On ne note leur présence qu'au pied de la dorsale de l'Atakora, entre Atakpamé et Anié. Selon A. Levêque (1979), ce type de sol « se développe presque uniquement dans des colluvions de matériaux ferrallitiques issus du démantèlement des sols de la chaîne atacorienne ». Les pseudo-gley apparus dans le profil seraient issus de la redistribution et du concrétionnement du fer mobilisé, soit des parties supérieures des profils, soit des parties amonts des unités morphodynamiques que constituent glacis et (ou) versants, par circulation de nappe.

Poreux, peu compacts, profonds avec le niveau des indurations à plus de 2m de profondeur, ces sols peu évolués présentent des caractéristiques physiques favorables à l'enracinement profond des plantes. Bien qu'offrant des propriétés chimiques relativement médiocres, ils conviennent cependant à des cultures assez peu exigeantes tels le sorgho et l'arachide.

## **D-LES VERTISOLS ET LES SOLS HYDROMORPHES**

Les vertisols prennent assises sur les roches mères les plus basiques et ont une extension très limitée. On les trouve dispersés surtout le long du Mono au nord de Kolokopé et le long de la rivière Anié, de Pédigbé au sud jusqu'à la latitude de Nyamassila au nord. Ils ressemblent par certaines de leurs caractéristiques aux sols régoliques, mais leur structure est plus suffisamment développée et leur appauvrissement superficiel en argile moins poussé. Bien que de fertilité chimique indéniable, leur énorme résistance aux outils en saison sèche et leur adhésivité en saison

humide les rendent rebelles à la mise en valeur dans le cadre de l'agriculture traditionnelle. Peuvent cependant y être pratiquées avec des rendements satisfaisants, les cultures de maïs, haricot, riz pluvial, etc...

Quant aux sols hydromorphes, ils occupent le long des cours d'eau, les bas-fonds et certains bas de pente. Leur évolution est liée à la présence d'eau pendant une période plus ou moins longue de l'année. Ils sont de couleur terne, de structure massive et marqués par des phénomènes de gley. On y distingue:

les sols des dépressions et des bas de pente: argileux, ou argilo-limoneux, ils durcissent considérablement en saison sèche. Ils conviennent au riz, à la canne à sucre, au maraîchage, aux légumineuses, au coton, etc..

les alluvions de bourrelets de berges. De couleur gris-foncé, avec un horizon humifère limono-argileux de 20 cm environ, ces sols ont une structure fine dans les 100 cm supérieurs en dessous desquels on observe des strates de sable et d'argile (CEB, 1988). Ils conviennent aux cultures annuelles (sauf l'arachide), au palmier à huile, et dans une moindre mesure aux tubercules.

Il faut retenir cependant que l'exploitation de ces sols hydromorphes nécessite des aménagements soigneux: il faut creuser des drains, billonner ou édifier des buttes, ce qui nécessite des dépenses supplémentaires en énergie et en argent. On imagine très vite en tout cas le peu d'empressement des paysans à travailler dans ces secteurs.

La classification des sols décrite ci-dessus, basée sur des critères scientifiques est pratiquement inconnue des paysans de la région, que ce soit du planteur de coton Ehoué de Kpové, à côté de Notsé, ou du maïsiculteur Ana de Randomi dans l'Ogou, ou encore du producteur d'igname Kabyè de l'Est Mono. Cependant, forts de l'expérience qu'ils ont de leurs terres depuis plusieurs générations, ils reconnaissent à travers des facteurs très divers dont la couleur du sol, sa structure, la végétation qu'il porte ou qu'il avait porté, etc que tel ou tel sol convienne bien à telle ou telle culture. Par ailleurs, à l'échelle des terroirs ou des villages, comme le souligne bien B. Triomphe (1986, p.23) à propos de Kpové, les bas fonds mis de côté, il n'y a guère de relations privilégiées entre sols et cultures. Toutes les cultures pratiquées «passent» pratiquement sur tous les sols, le

critère de différenciation devenant plutôt l'espérance de rendement ( la potentialité) fortement modulée cependant par la durée de mise en culture et, bien sûr, les caractéristiques climatiques de l'année. En outre, l'hétérogénéité intra-parcellaire (richesse en éléments chimiques ou en éléments grossiers, profondeur du concrétionnement, remaniements lisibles à travers les phénomènes d'érosion, très actifs dans certains secteurs et des remontées de matériaux des profondeurs dues à l'action des termites, etc.) très forte, rend pratiquement impossible une adaptation des techniques culturales à chaque situation pédologique et explique les différences de végétation puis de rendement observées entre plusieurs situations culturales pour lesquelles les autres paramètres (dates des interventions culturales en particulier) sont identiques.

Les paysans mêmes disposent d'une autre classification de leurs sols. Cette classification traditionnelle, très descriptive (tableau 7), rend bien compte de la diversité des situations qui se présentent à eux. Elle est selon B. Triomphe (1986) bien plus opératoire que la classification pédologique «qui nécessite une interprétation pour qu'on puisse envisager les relations entre les classes de sols et les comportements agronomiques». Les "Avenyigban" ou "sols de forêt", par exemple, sont reconnus et désignés comme tels même si la végétation actuelle n'est plus la forêt <sup>43</sup> Ils sont de valeur agronomique meilleure par rapport aux autres sols et donc très recherchés. On comprend alors pourquoi dans la conquête de l'espace agraire, les secteurs boisés font l'objet de rivalités aiguës entre les paysans.

En définitive, le milieu est caractérisé par des sols globalement bons et généralement faciles à travailler en raison de la présence de l'horizon sableux en surface. En outre, la diversité des unités pédologiques permet une gamme assez riche de productions même s'il existe des contraintes liées à l'engorgement des zones mal drainées pendant les saisons des pluies. Ces sols fixent une végétation qui naguère dense, régresse aujourd'hui très rapidement sous le poids de l'activité humaine.

<sup>43</sup> Les Avenyigban (Adja) ou Tchoukoutetou (kabyé) correspondraient, exception faite des rivages des cours d'eau, aux sols ferrallitiques dans la classification pédologique car selon A. Levêque (1979) le couvert végétal des sols ferrallitiques fut à l'origine vraisemblablement forestier. Actuellement souligne-t-il, hormis les forêts-galeries, tous les îlots forestiers sont concentrés sur des sols ferrallitiques.

Tableau N° 7: Classification traditionnelle des sols.

CRITERES DE CLASSIFICATION			APPELLATION VERNACULAIRE		
VEGETATION OCCUPANT LE SOL A L'ORIGINE TOPOGRAPHIE	COULEUR	TEXTURE	EWE	ADJA-EHOUE	KABYE
FORET AVENYIGBA (sur les hauteurs)	Rouge	Assez bonne teneur en argile		NIGBAJOUN	TCHOUKOUTETOU
		Sablonneuse (rougeâtre)		ANYIGBADJI NIGBADJOU	
	Noire	gravillonnaire latéritique		EKPENYIGBA	
		Assez bonne teneur en argile	ANYGBAYIBO	EKPAN NIGBAYOU	KOUKPEYOU
SAVANE DZOGBENYIGBA (sur les pentes)	Noire	Sablonneuse (blanchâtre grisâtre)		KOWO NIGBAFOUFOU	
		Assez bonne teneur en argile	ANYGBAYIBO EKONYIGBA	ANYGBAYIBO NIGBAYOU AHOULOU EKPAN	KPANE KPANPANDE
	Rougeâtre Blanchâtre	Sablonneuse	KOSSAWOE ANYIGBAYE EDINYIGBA	ANYIGBAYE KOWO ANYIGBAFOUFOU NIGBADJIN	KAGNINGA
		Gravillonnaire		EKPENYIGBA NIGBAYI ZOHOUNYIGBADJI	KADJIGA
BAS FONDS		Très argileuse	WEME EWEMENYIGBA WEDJI	DOME TSIHOUE TOHOUE KPOTOME	AFLA

Source : TALLEC M., 1986, P. 54.

## V-UNE COUVERTURE VEGETALE EN DEGRADATION CONTINUELLE

Climat, hydrographie, sols,... se conjuguent pour imposer à l'est des Plateaux des paysages originaux. On y distingue une végétation naturelle de savane et de forêt très sollicitée dans le cadre de la mise en valeur par l'homme, noyant ici et là une végétation plantée constituée d'essences utiles.

### A-LA VEGETATION NATURELLE.

#### 1- La savane

En raison de sa situation dans la plaine granito-gneissique en marge des influences pluvieuses de la chaîne atakorienne, notre région d'étude porte une végétation constituée essentiellement de savane dite guinéenne, plus ou moins arborée. Elle présente un couvert graminéen fait de hautes herbes qui se dessèchent et brûlent facilement en saison sèche., d'où l'usage du feu par les paysans au moment des défrichements, et par les éleveurs au moment des brûlis de déchaumage. On y distingue des espèces telles que l'Impérata cylindrica, l'Hypparhenia, le Pennisetum, etc.. que domine une strate arborescente où le Néré (Parkia biglobosa), le karité (Vittelaria paradoxa), le Daniellia oliveri, le baobab (Adansonia digitata) et quelques autres sauvages tiennent une place importante. Mais, dans certains secteurs, comme dans la région d'Atchinédji par exemple, dans l'Ogou nord, la petite forme des arbres donne à cette savane, un aspect arbustif.

Dans cette savane, l'empreinte de l'action humaine est partout profonde. Dans les secteurs où les densités sont élevés et le taux d'occupation du sol fort, on observe une dégradation très poussée de la savane. Dans le Moyen-Mono et le long de la route Notsé-Tététou dans le Haho oriental par exemple, les densités de 100 à 200h/km<sup>2</sup> et le taux d'utilisation du sol d'environ 80% entraînent la disparition de la savane au profit de la palmeraie vinicole. A tel point que, dans ces derniers secteurs, les palmeraies passent aujourd'hui pour les éléments dominants du paysage végétal; en saison sèche, elles tranchent nettement par leur vert-sombre sur le paysage agraire environnant.

A cette exploitation agricole de la savane, s'ajoute l'activité de fabrication du charbon de bois. Cette dernière prend de plus en plus d'importance depuis quelques années et cela en raison de la demande urbaine de charbon, notamment celle de Lomé où le charbon de bois demeure, aujourd'hui encore, la principale source d'énergie domestique de la majorité des citadins, entraînant une élévation des cours du charbon qui sont passés de 250F CFA le sac en 1967 à 1200F CFA en 1977 (Konu, 1978, p.11) puis à 2500f CFA en 1990 (T. Abotchi, 1992, p.20). Si cette activité fournit un revenu d'appoint non négligeable pour une catégorie de paysans, elle conduit cependant à la dégradation continuelle de la savane par les coupures d'arbres et d'arbustes qu'elle nécessite.

L'extraction du bois de chauffe constitue une autre facette de l'exploitation de cette savane. Non seulement les paysans en tirent ce dont ils ont besoin pour leur énergie domestique, mais aussi certains d'entre eux se transforment en véritables bûcherons en abattant les arbres et arbustes pour en faire du bois de chauffe qu'ils proposent à la vente. Ainsi, peut-on observer le long de la route nationale n°1 (RN 1) surtout, mais aussi le long des principales routes secondaires en latérite, de hautes piles de bois de chauffe et de charbon de bois exposées pour la vente.

La présence des troupeaux de boeufs est également un facteur de dégradation de la végétation. Outre les feux de déchaumage que mettent les éleveurs, comme signalé ci-dessus, les boeufs broutent souvent de façon totale le couvert graminéen et ébranchent les arbustes, parfois jusqu'à mort. Souvent, après un certain nombre de passages de ces animaux, le paysage donne une impression de désolation. Cela est aujourd'hui particulièrement remarquable entre Nangbéto et Kolokopé, dans les secteurs d'Atchinédji-Foukoté Vossa et d'Okéloukoutou <sup>42</sup> où des éleveurs sahéliens se sont implantés depuis quelques années.

Si le feu constitue un facteur de nettoyage des friches par les paysans avant les labours ou par les éleveurs pour permettre une repousse prématurée des herbes pour le bétail, certaines personnes mettent le feu également pour les besoins de la chasse, à

---

<sup>42</sup> Pendant nos recherches en 1994 au Togo, il y eut même des plaintes déposées contre les éleveurs par des agriculteurs dont les exploitations avaient été ravagées par les troupeaux.

l'agouti notamment. L'énorme consommation de la viande d'agouti par les citoyens à travers les restaurants traditionnels des villes de la région (Atakpamé, Notsé) et surtout de Lomé, entraînant une montée continue de son prix, a transformé cette chasse en une spéculation intéressante. D'où des battues organisées surtout en saison sèche pour traquer le gibier, battues organisées à la suite des feux de brousse allumés pour la circonstance <sup>43</sup>.

## 2-Les forêts.

Elles se présentent sous forme d'îlots forestiers de dimensions variables. Dans les villages, les vieux les décrivent comme jadis très étendues <sup>44</sup>. Mais aujourd'hui, en raison des défrichements dont elles sont l'objet, elles disparaissent pratiquement, ne subsistant que sur des espaces limités, en petits bosquets. Soumises à la pratique du brûlis, elles cèdent leur place aux cultures ou à une savane arborée caractérisée par des arbres de petite taille. On les trouve aujourd'hui sous forme d'îlots disséminés ici et là, se répartissant en forêts denses sèches ou forêts claires sur les hauteurs comme au nord de Saligbé dans le Moyen-Mono, ou en forêts denses semi-décidues dans certaines portions des cours d'eau. Dans ce dernier cas, désignés sous le terme de forêts ripicoles ou forêts-galeries, elles coupent la savane avec des tons plus foncés en ourlant par les lisérés sombres des grands arbres-iroko (*Chlorophora excelsa*), faux iroko (*Antiaris africana*), fromager (*Ceiba pentandra*), kapokier (*Bombax costatum*), etc. - les thalwegs du réseau hydrographique.

Selon les études réalisées dans le cadre du projet Adjarala (Coyne et Bellier, 1992), ces forêts, notamment les ripicoles, sont plus ou moins bien structurées avec quatre strates: une strate arborescente supérieure, une strate arborescente inférieure, une strate arbustive et un sous-bois. Les espèces d'arbres les plus représentées sont: *Triplochiton scleroxylon*, *Antiaris africana*, *Cola cordifolia*, *Ceiba pentandra*, *Lonchocarpus cyanescens*, *terminalia Superba*, *Chlorophora excelsa*, etc...

<sup>43</sup>. Actuellement la réglementation sur les feux de brousse ne permet que des feux précoces, tout au début de la saison, mais l'on voit les feux ravager la brousse sur toute la saison sèche.

<sup>44</sup> Certaines études comme celle du professeur N.L. Gayibor (1986) confirment cette affirmation.

Tout comme la savane, les forêts sont l'objet de prélèvements très divers. Outre l'utilisation pour l'agriculture, elles sont également très sollicitées pour la fabrication du charbon de bois, pour le bois de chauffe, la cueillette de plantes médicinales et des usages très divers, comme les charpentes des maisons, la construction des huttes ou des greniers par exemple. Mais ces forêts sont aussi ravagées dans le cadre de la recherche du bois d'oeuvre. Des espèces comme le *Chlorophona excelsa*, *Azelia africana*, *Cola cordifolia*, *Antiaris africana* sont les plus massacrées à la tronçonneuse; elles sont débitées en planches ou madriers qui sont transportés dans les villages et les villes pour être vendus.

Des domaines protégées existent cependant. Le premier de ces domaines est représenté par les forêts sacrées. Ces dernières supposées abriter les fétiches protecteurs ou parfois des esprits maléfiques, -les populations de cette région étant animistes- existent aux abords de bon nombre de villages. Ces forêts sacrées qui, selon, B. Triomphe (1986), témoignent un peu des conditions antérieures à la colonisation, sont les domaines les mieux conservés.

La présence de forêts sacrées surtout, mais aussi de fourrés autour des villages, et la situation actuelle des reliques forestières par rapport aux unités de peuplement, semblent indiquer qu'il est possible que la répartition des hommes ait eu quelque rapport avec la localisation des forêts. Certes, il est aujourd'hui hasardeux de vouloir tirer de cette observation, des conclusions à utiliser ultérieurement, mais la vie de l'homme n'était elle pas autrefois (et même aujourd'hui encore, mais certes à un moindre degré) liée à l'arbre à travers l'économie de cueillette?

Le second domaine est constitué par les forêts classées protégées par l'administration. Dans notre région d'étude, on compte six grandes forêts classées: celles de Togodo-Nord, de Tététou-Sud, de Tététou-Nord, d'Amou-Mono, de Tchiéla-Monota et du Bas-Ogou, et de petites forêts classées comme celle de Djémégni, de Kra et d'Aoué. Malgré les tracasseries dont les paysans sont victimes pour cause de dépassement des limites et coupe d'arbres dans ces forêts classées, ces dernières sont constamment grignotées, à tel point que la forêt classée de Tchiéla-Monota par exemple

abrite des unités de peuplement, des fermes évoluant déjà vers des établissements définitifs.

Forêts et savanes souffrent énormément également des grands travaux d'aménagement. Au moment de la mise en eau du barrage hydroélectrique de Nangbéto, 800 à 900 ha de forêts et des milliers d'ha de savanes situés dans le lac de retenue du barrage étaient noyées. De même, dans le cadre de l'aménagement du barrage d'Adjarala, on prévoit la destruction de 500 ha de forêts et 5000 ha de savanes

On, le voit, l'activité humaine constitue la cause principale de destruction du couvert végétal<sup>46</sup>. Cependant, des analyses des climatologues et spécialistes du milieu physique indiquent qu'elle n'en est pas l'unique cause, en incriminant aussi le climat qui semble aujourd'hui être tourné vers l'assèchement.<sup>47</sup> Bien qu'il soit difficile de situer avec précision le point de départ de cette évolution désavantageuse du climat ou d'évaluer avec exactitude la part de celle-ci dans le recul des formations végétales, ces dernières apparaissent aujourd'hui comme les témoins dégradés de formations climatiques anciennes, les éléments de ce témoignage dans la forêt mésophile togolaise étant, selon E.Y. Gu-Konu (1983), la présence d'essences telles que l'*Antiaris africana*, le *Chlorophona excelsa*, le *Triplochiton scléroxyton*, etc.. qu'on repère encore ici et là, dans le paysage.

Cette évolution du couvert végétal a suscité des inquiétudes quant à la capacité de la végétation naturelle à continuer à satisfaire pleinement les besoins des hommes en bois en quantité et en qualité satisfaisantes et à entretenir le climat. Aussi, a-t-on décidé de mettre en place des plantations d'arbres utiles.

## B-LA VEGETATION PLANTEE

Nous excluons de notre développement au sujet de la végétation plantée, les cultures annuelles et les plantes faisant constamment l'objet de soins et fournissant un revenu régulier sur lesquelles nous reviendrons, certes, plus loin. Nous nous contenterons de signaler ici qu'il existe dans notre région d'étude, surtout autour des villages et le long

<sup>46</sup> Comme le suggère l'étude du professeur N.L. Gayibor (1986) cité plus haut.

<sup>47</sup> On peut, concernant ces propos, se référer à l'article de G. Rossi (1984) et E. Konu (1978), K.S. Klassou (1996).

des routes, des forêts plantées de neems, d'acacia, d'eucalyptus, de terminalia, etc., mises en place par l'administration coloniale, que le voyageur même inattentif ne peut manquer de remarquer ici et là.

Au terme de ce long développement sur les conditions physiques de la mise en valeur de l'est des Plateaux, l'impression d'ensemble est celle de la relative générosité du milieu naturel: un climat relativement favorable permettant la double culture annuelle avec des chances élevées de réussite, des sols peu contraignants qui autorisent (tout au moins en culture annuelle) la pratique d'une large gamme de cultures sur presque toutes les surfaces, une topographie relativement uniforme dispensant des aménagements soigneux que nécessitent les régions à accidents topographiques marqués, ont permis la mise en valeur relativement homogène du milieu naturel en partant des voies de pénétration que constituent les routes et les pistes qui ont canalisé les courants de peuplement. Certes, comme nous l'avons mis en évidence, des contraintes existent, mais elles sont très peu marquées pour ne pas permettre aux paysans de notre région d'études de tirer de leurs activités, le pari nécessité par les besoins alimentaires et monétaires. Mais les conditions du milieu physique ne suffisent pas à elles seules, à déterminer la réussite économique d'une région. Bien d'autres éléments interviennent aussi, éléments au nombre desquels la disponibilité et l'accès à la terre, l'histoire agraire, les conditions de main-d'oeuvre, etc.. Bref, elle dépend également du degré d'organisation des populations paysannes.

## CHAPITRE III:

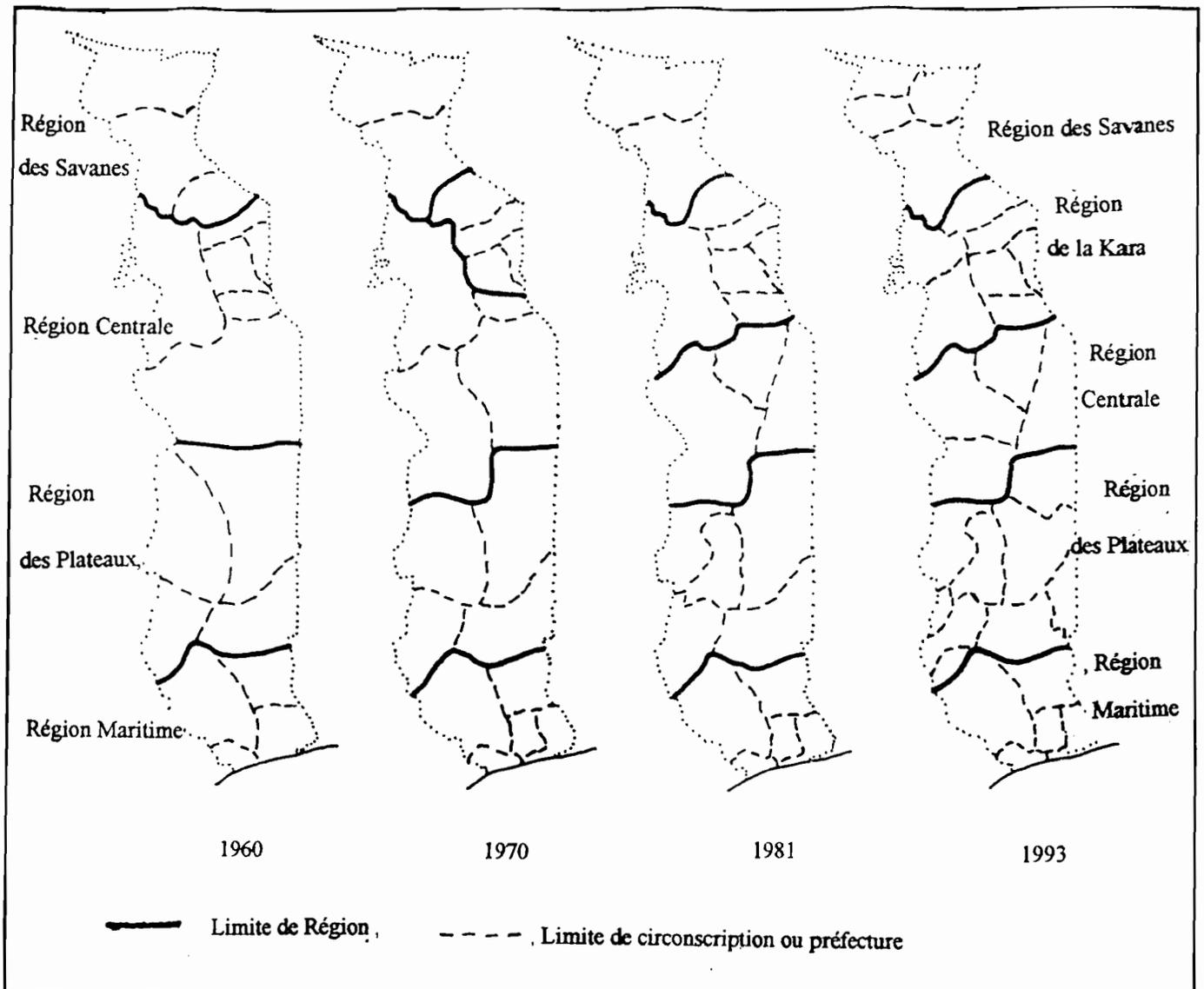
### LES HOMMES ET LA MISE EN VALEUR.

Si le milieu physique constitue le support des cultures, c'est bien cependant l'activité humaine qui détermine la mise en valeur. Ainsi, le milieu naturel étant ici, relativement homogène, les différents éléments du milieu humain apparaissent -ils comme les éléments fondamentaux déterminant les types d'organisation et de culture et le dynamisme des activités économiques.

Mais l'analyse des résultats des recensements intervenus au Togo suivant les régions économiques ou les préfectures, présente des difficultés liées aux modifications qui affectent périodiquement le découpage administratif du territoire depuis l'indépendance (fig 15). En 1960, le pays comptait 4 régions économiques et 17 circonscriptions administratives. C'est suivant ces entités qu' étaient présentés les résultats du recensement de 1960. La Région des Plateaux comptait alors 365 000 hommes et se plaçait derrière la Région maritime qui, avec 489 100 habitants, était la Région la plus peuplée du pays. La Région des Plateaux était divisée en 4 circonscriptions administratives (Nuatja, Atakpamé, Klouto et Akposso) à l'intérieur desquelles, se répartissait la population régionale.

Mais avant le recensement de 1970, on a procédé à des remaniements territoriaux dans le pays. Au nord, la Région de <sup>la</sup> Kara fut créée aux dépens de la Région des Savanes et de la Région Centrale. De même, la circonscription administrative de Sotouboua fut créée à partir des circonscriptions de Sokodé et d'Atakpamé auxquelles d'importants morceaux de territoire avaient été pris. Plus au sud, la circonscription de Vogan, fut également taillée aux dépens de celle d'Aného.

De la même façon, de nouvelles circonscriptions virent le jour avant le recensement de 1981, suite à de nouveaux découpages. Dans la Région des Plateaux qui nous concerne, seule la circonscription Akposso a été scindée en deux unités: circonscriptions

**Fig.15:** Evolution du découpage administratif du territoire du Togo de 1960 à 1993.

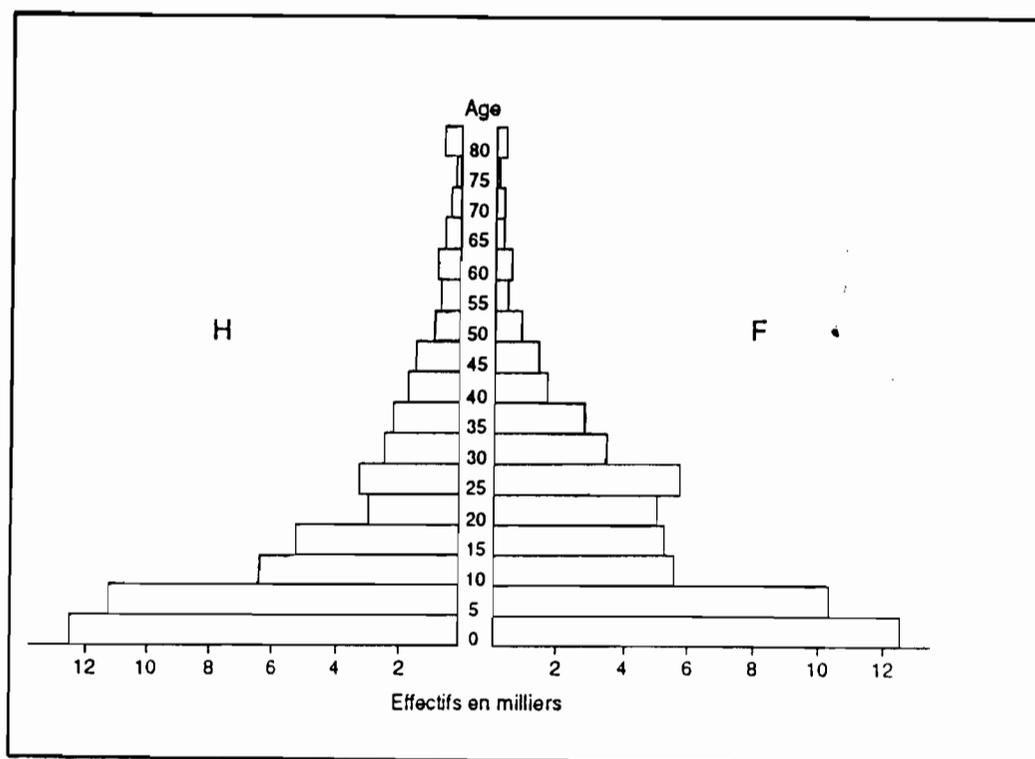
d'Amou et de Wawa, les autres n'étant pas affectées. Mais dix ans plus tard, elles sont à leur tour complètement atomisées; le décret présidentiel du 25 juin 1991 les a éclatées en une multitude de petites unités administratives, notamment Klouto. Ces unités administratives qui avaient entre temps changé de dénomination pour devenir des préfectures, sont passées de 5 à 9, les anciennes sous préfectures d'Agou, de Dayes, de l'Est-Mono et du Moyen Mono étant devenues des préfectures, et à 10 avec la création pendant la période de transition démocratique de la préfecture de Kpélé.

La base des opérations de recensement étant ces unités administratives, le découpage mouvant du territoire national avec la création de temps à autre de nouvelles unités rend difficile l'analyse de l'évolution de la population dans le temps ainsi que les comparaisons des chiffres des préfectures.

## I-UNE JEUNESSE DE POPULATION FAVORABLE AU DYNAMISME DES ACTIVITES ECONOMIQUES.

L'est de la Région des Plateaux est caractérisé par une population très jeune comme l'exprime la pyramide des âges de l'ancienne préfecture du Haho, aujourd'hui divisée en préfectures du Haho et du Moyen Mono (fig 16) : une base large illustre la forte proportion des jeunes, et un sommet pointu le petit nombre de vieillards. Les moins de 15 ans représentent 51,3% de la population, les moins de 20 ans, 62%. Par contre, les gens de plus de 53 ans ne correspondent qu'à 5% de la population totale. Nous avons donc là une structure par âge très typique des pays du Tiers-Monde.

Fig.16 : Pyramide des âges de la préfecture du Haho de 1981



Source: D'après le recensement général de la population Togolaise de 1981

Cette jeunesse de la population s'explique fondamentalement par la réunion de trois causes: la première est la forte fécondité qui, d'une façon générale caractérise la population togolaise. En 1961, le taux de fécondité pour le pays était de 228<sup>0</sup>/00 et le taux de natalité de 55<sup>0</sup>/00. Mais ce taux de fécondité avait baissé au cours de la décennie suivante pour faire passer le taux de natalité à 45<sup>0</sup>/00 en 1971 avec cependant quelques différences régionales. La Région des Plateaux avec un taux de natalité de 42,6<sup>0</sup>/00 se situait après la Région Centrale (44,5<sup>0</sup>/00) et celle des Savanes qui, avec un taux de 52,3<sup>0</sup>/00, offrait la plus forte natalité du pays. Cette fécondité semble ne pas avoir notablement baissé depuis, du moins en milieu rural puisque les enquêtes effectuées en 1989 (CE B, 1989) révèlent le caractère encore prolifique des femmes de cette région, le nombre moyen d'enfants vivants par femme étant de 7 en pays Adja et Ehoué de l'est des Plateaux.

La seconde cause est le recul de la mortalité, surtout infantile. Entre 1961 et 1971, le taux de mortalité a régressé dans le pays, passant de 29<sup>0</sup>/00 à 18<sup>0</sup>/00. Dans la Région des Plateaux, ce taux a diminué de 55% dans la même période. Quant à la mortalité infantile, elle a régressé également dans le pays dans de fortes proportions. En 1971, son taux s'élevait à 90,2<sup>0</sup>/00 pour l'ensemble du pays et à 98,7<sup>0</sup>/00 pour la Région des Plateaux qui occupait sur ce plan, une situation peu enviable par rapport aux autres régions, exception faite de la Région centrale dont le taux avoisine 120<sup>0</sup>/00.

Le problème du découpage territorial ci-dessus évoqué ne permet ni de suivre correctement l'évolution de ces taux, ni de connaître leur distribution suivant les préfectures actuelles. Cependant on pense qu'au niveau de la Région des Plateaux, ils présentent des différences régionales sensibles. L'Ouest bien équipé en infrastructures sanitaires et relativement bien scolarisé avec des taux dépassant 75% aurait une mortalité générale et infantile plus faibles que la partie est, domaine de notre étude, qui est plus pauvre en infrastructures et moins scolarisée. Mais la péninsule précambrienne connaît elle aussi, depuis déjà environ deux décennies, une évolution heureuse remarquable: la construction et l'entretien des routes et des pistes par la Société togolaise du coton (SOTOCO) favorise l'écoulement des produits agricoles et partant un enrichissement de la population, mais aussi la circulation des idées et la pénétration du modernisme, ce qui conduit aujourd'hui les gens à affluer dans les quelques dispensaires

de la région et dans les hôpitaux des villes. Ceci se conjugue avec la timide et récente diffusion de l'hydraulique villageoise et les traitements sanitaires du fleuve Mono (pulvérisation en insecticide) (T. Abotchi 1991; CEB, 1989) pour entraîner l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé et conduire au recul des maladies naguère endémiques. Elle serait donc la partie la plus marquée par la régression de la mortalité dans la Région des Plateaux.

La troisième cause se découvre à travers l'important flux migratoire de jeunes personnes, paysans pour la plupart, vers cette région. Les courants migratoires anciens qui ont conduit au peuplement de l'est des Plateaux (cf. Chapitre I) mis à part, la région est encore aujourd'hui un champ d'immigration pour certaines populations mécontentes des conditions d'existence dans leurs milieux: les Ehoué du plateau béninois d'Aplahoué, les Fon de la région d'Agbomé au Bénin, les Kabyè et les Losso du Nord-Togo, etc. A ces derniers, on peut ajouter quelques peuples commerçants comme Yorouba et Haoussa notamment, et les Ewé et Akposso qui descendent des plantations de la dorsale montagneuse en crise<sup>48</sup> depuis déjà quelques temps (DRPD des Plateaux, 1984).

Le tableau 8 permet d'apprécier l'importance de l'immigration actuelle dans l'est des Plateaux. En 1981, quelques 20 000 des 166 000 habitants des actuelles préfectures de l'Ogou et de l'Est-Mono, soit plus de 12%, résultaient du solde migratoire de la décennie 1970-1980. Ils intervenaient pour 32,7% dans l'accroissement de la population de ces 2 préfectures pendant cette période. De même, la part des courants migratoires dans l'augmentation de la population des préfectures de Haho et du Moyen Mono pendant la même période est de 17,67% et correspond à 4% de la population totale de ces 2 préfectures en 1981. Amou mise à part, c'est dans l'est des Plateaux que naturellement, on relève les plus forts taux d'accroissement naturel: 4% pour l'Ogou et l'Est-Mono et 3,2% pour le Haho et le Moyen-Mono, contre moins de 3% pour les autres préfectures.

---

<sup>48</sup> Cette crise et les changements démographiques qui l'accompagnent sont analysés avec soin par une équipe d'enseignants du Département de Géographie de l'Université du Bénin (Togo) à propos du cas du Litime (K. Nyassogbo et al., 1995)

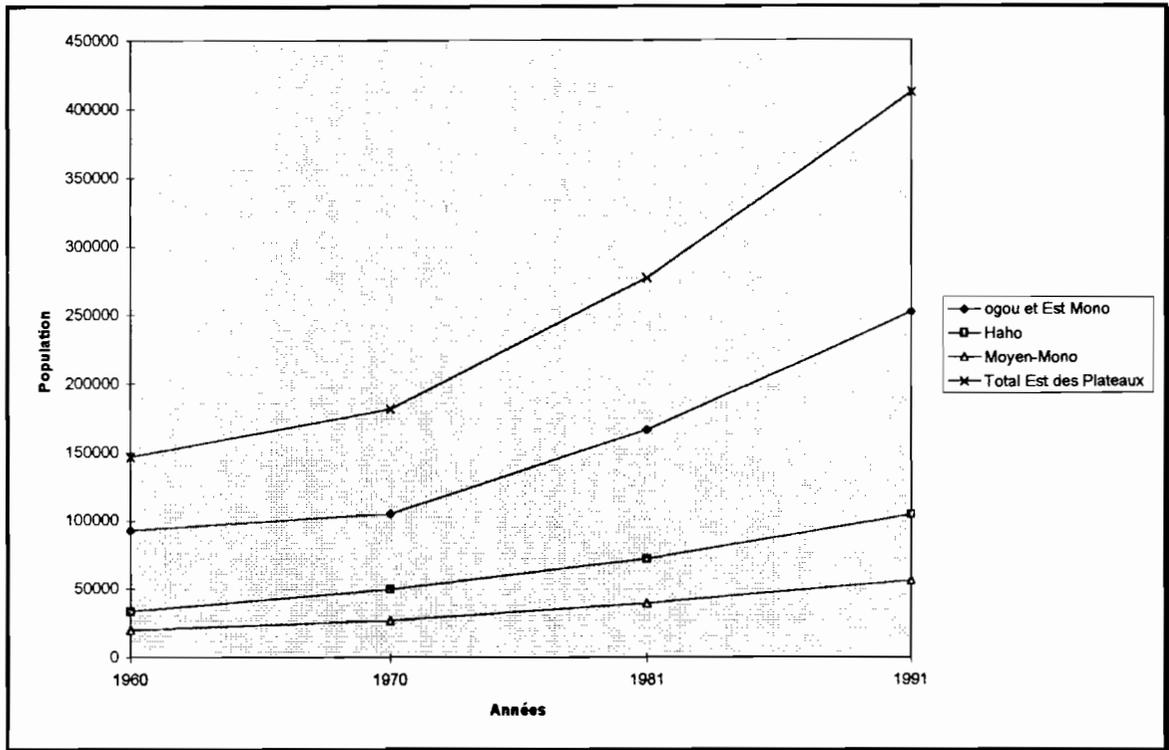
Tableau 8 : Evolution de la population de l'est de la Région des Plateaux entre 1970 et 1981

Préfectures	Population		Taux de		Solde migratoire	Solde naturel théorique	Accroissement absolu
	1970	1981	croissance	migration			
Haho et Moyen-Mono	77000	111000	3,2	0,4	6000	28000	34000
Ogou et Est-Mono	105000	166000	4	1,2	20000	41000	61000
Total	182000	277000			26000	69000	95000

Source : DRPD des Plateaux, 1984, p. 32

Les immigrants se déplacent notamment pour des raisons de terre de culture. Aussi, viennent ils s'installer ici et travailler pour leur propre compte afin de survivre ou de mener une vie plus large. Jeunes pour la plupart, ils se déplacent alors avec leurs familles entières ou sont suivis quelques temps après leur arrivée par celles-ci, les femmes et les enfants constituant d'ailleurs une main d'oeuvre indispensable dans l'exécution des travaux cultureaux. Cela conduit donc tout naturellement, contrairement à ce qu'on observe dans les zones d'immigration (moins de femmes que d'hommes, peu d'enfants, mais beaucoup d'adultes) à une population très jeune et à un dynamisme démographique fort. C'est donc tout naturellement que la population régionale croît très rapidement et de plus en plus rapidement au niveau de toutes les préfectures comme le montre la figure 17, même si les rythmes sont variables, puisque ce sont les jeunes qui sont les plus aptes à la procréation, la fécondité maximum étant atteinte entre 20 et 24 ans.

Figure 17 : Evolution de la population de l'est de la Région des Plateaux entre 1960 et 1991.



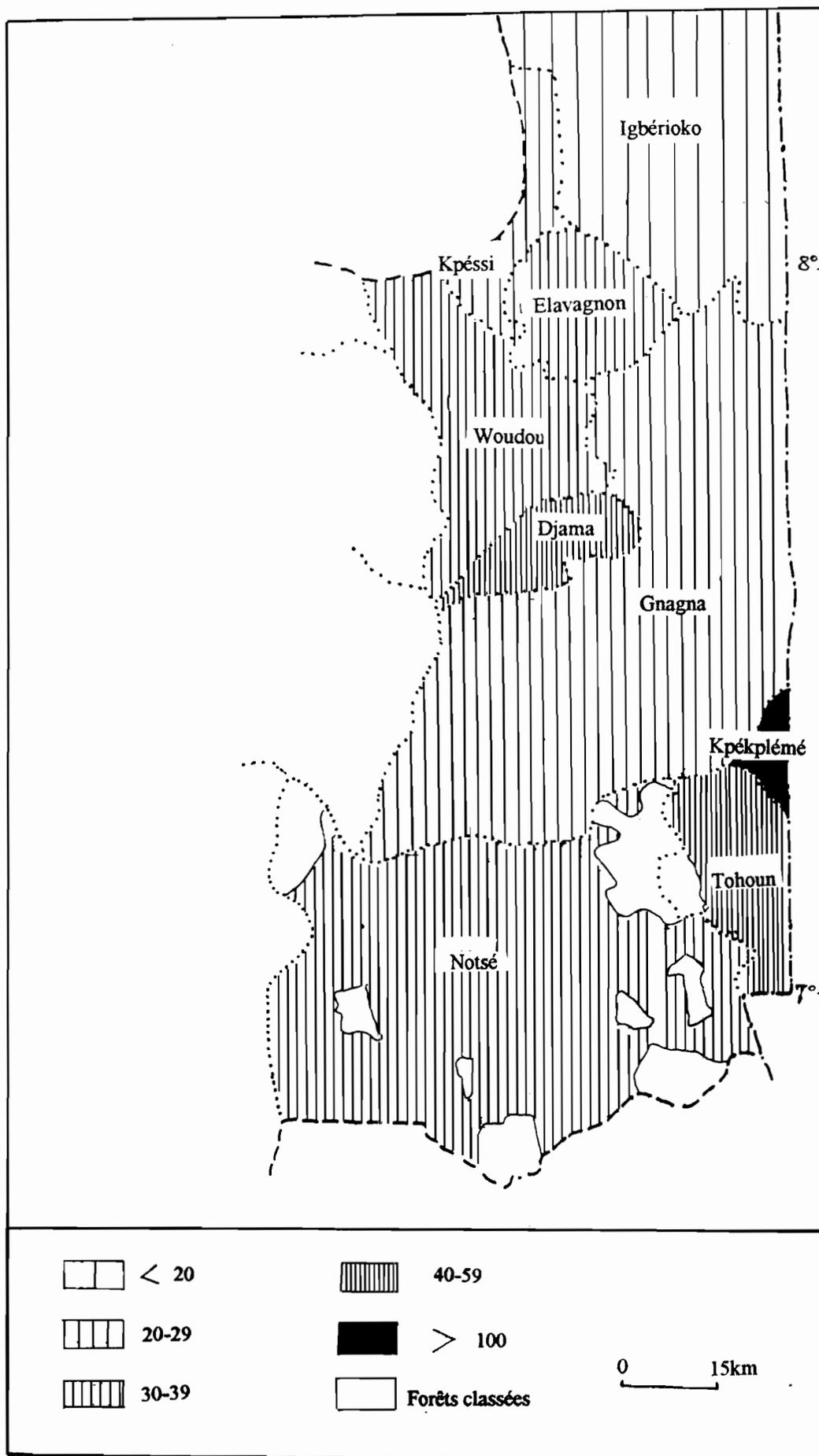
Source : D'après les résultats des recensements de la population togolaise en 1958-60, 1970 et 1981, et les estimations de l'Unité de recherche démographique (URD) pour 1991

Cette jeunesse de la population et ce puissant dynamisme démographique, s'ils sont bien gérés, sont des atouts certains pour le dynamisme des activités économiques.

## II- UNE INEGALE DISTRIBUTION DE POPULATION QUI OFFRE UNE SITUATION FONCIERE CONTRASTEE.

En 1991, la population régionale était estimée à 412 000 personnes. Dix ans plus tôt, on en dénombrait quelques 277000. Pour un espace aussi vaste que l'est des Plateaux, ce volume de population représente une charge démographique relativement faible. On le voit bien à travers la faiblesse des densités calculées à partir des résultats du recensement 1981, pour les cantons de la région (fig 18). A part le tout petit canton de Kpékplémé, au nord du Moyon-Mono, dont la densité dépasse 120h/km<sup>2</sup>, aucun des

**Fig 18 :** Densité(hab/hm<sup>2</sup>) par canton dans l'est de la Région des Plateaux en 1981.



Source: DRPD des Plateaux, 1984.

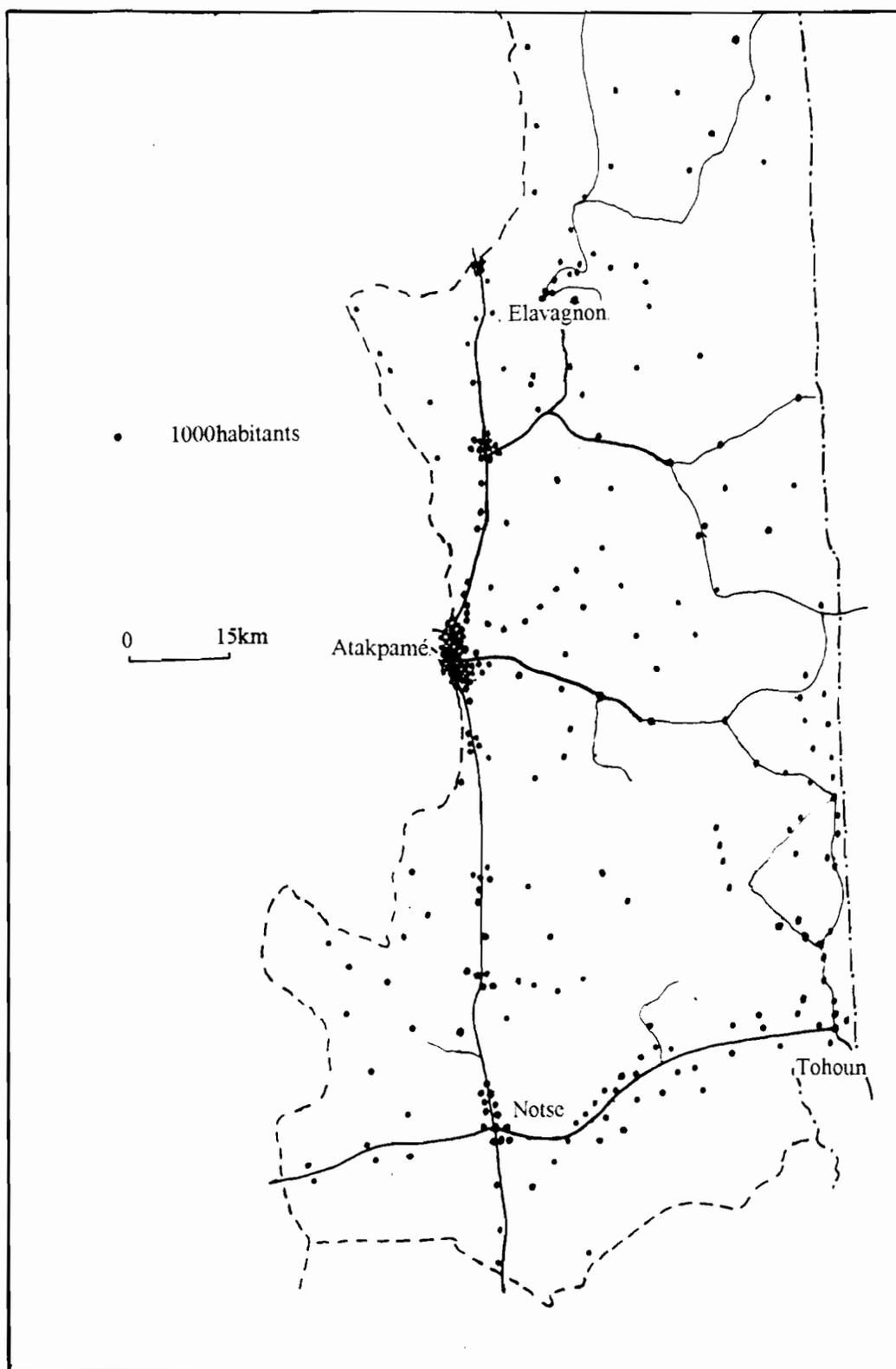
cantons ne présente une densité atteignant 60h/km<sup>2</sup>. Seul le canton du Tohoun dépasse aussi 50h/km<sup>2</sup>. Toujours à travers ces densités, certains cantons offrent même le visage de zones vides d'homme. C'est le cas du canton d'Igbérioko, dans l'Est-Mono, avec seulement 8h/km<sup>2</sup>, et le vaste canton de Gnagna dans l'Ogou, avec 23 habitants/km<sup>2</sup>. Quant aux autres cantons, leurs densités se situent entre 35 et 45 habitants/km<sup>2</sup>. On peut donc dire que la région est une zone faiblement peuplée.

Mais cette faiblesse générale du peuplement apparue à travers les densités cachent des situations très diverses. Car, à l'intérieur même de chaque préfecture ou de chaque canton, la répartition géographique de la population est très inégale. Les pourtours de la route nationale n°1 (la route bitumée sud-nord) et le centre -centre est de la Préfecture de Haho par exemple sont très peuplés. De même, dans le Moyen-Mono, la population se concentre sur une étroite bande le long de la frontière bénino-togolaise. Par contre, le nord-est de la Préfecture de l'Ogou et le centre-nord de la Préfecture de Haho de même que toute la moitié nord de la Préfecture de l'Est -Mono sont presque vides. D'une façon générale, la population se concentre le long des axes de communication, la route nationale n°1, la route Tohoun-Kpalimé et la route Tohoun-Kpékplémé notamment (fig 19). On trouve quelques concentrations d'hommes également entre Atakpamé et Akparé et autour d'Atchinédji. Dans ces derniers secteurs, les densités dépassent largement 200h/km<sup>2</sup> et le taux d'utilisation du sol se situe autour de 80%. D'où une forte pression foncière contrairement aux secteurs vides d'homme où les niveaux de densité laissent de grandes disponibilités en terres agricoles.

Cette situation a des incidences sur le régime foncier qui, contrairement à ce qu'on pouvait penser, varie et évolue non pas suivant le groupe ethnique, mais plutôt en fonction des disponibilités en terres.

D'une façon générale, les pratiques foncières dans la région ne semblent pas fondamentalement contraignantes pour la mise en valeur agricole dans le contexte actuel des techniques culturales. Etrangement complexes, elles restent cependant essentiellement traditionnelles même si elles prennent des formes de plus en plus monétarisées.

**Fig 19:** Répartition de la population.



**Source:** DRPD des Plateaux, 1984.

Dans la région, la terre joue dans la vie des populations, un rôle inestimable. Elle induit et régit les activités quotidiennes des familles et dans les régions de peuplement ancien comme le Moyen-Mono, le secteur de Notsé et les anciennes zones de peuplement Ana par exemple, elle est considérée comme garante de la vie ou, mieux encore, comme la "vie même". Aux dires des paysans c'est le bien le plus cher que l'on puisse avoir, mis à part l'enfant. C'est pourquoi on le recherche et on s'ingénie à le préserver par tous les moyens, pour sa descendance, en n'hésitant pas à se battre jusqu'au sang ou à utiliser les forces occultes de la nature pour "faire disparaître de l'univers" la personne avec qui l'on est en conflit au sujet de la terre. Ne dit-on pas là-bas que les conflits de terre constituent la première cause des envoûtements? Des conflits qui sont nombreux et concernent aussi bien la propriété de la terre que les rapports entre usagers.

Ces conflits sont d'autant plus nombreux encore qu'il n'existe pas de titre foncier, la propriété de la terre étant toujours du domaine du droit coutumier, et que les limites des parcelles, parfois floues (sauf si c'est un cours d'eau) ne sont souvent matérialisées que par des plantes (Agnati) mises en terre à cet effet. Bien sûr, il s'agit de plantes spéciales reconnues comme pouvant pousser très facilement sur tous les types de sols et résistantes à la sécheresse, mais il suffit qu'un feu de brousse ravage le paysage et tue la plante ou que le voisin désireux d'agrandir sa parcelle, vienne clandestinement déplacer la plante, et avec elle, les limites de son domaine pour que surgisse un conflit de grande ampleur, avec des haines qui traînent, même plusieurs générations après.

La presque totalité des terres de la région est donc possédée et utilisée dans le cadre coutumier. Aucun des paysans concernés par notre enquête de 1994 ne dispose de titres de propriété, ni d'enregistrement cadastral, en ce qui concerne les propriétaires terriens; aucun des autres ne dispose de contrat d'exploitation. Possession et usage des terres reposent sur des traditions orales et des habitudes ancestrales qui échappent totalement aux concepts fonciers modernes. Certes, on signale, autour des villes et dans certains bourgs, quelques rares terres appartenant à des citoyens qui auraient obtenu des "papiers", mais il s'agit de cas singuliers concernant des personnes qui, en général ne sont pas issues de la masse rurale.

La terre appartient aux descendants des ancêtres premiers défricheurs. A l'origine, il suffisait de demander aux roitelets locaux qui se partageaient la région ( à Notsé, à Tado et en pays Ana) l'autorisation de s'implanter pour que toutes les terres conquises sur la forêt ou sur la savane par défrichement deviennent sa "propriété" <sup>49\*</sup>. Il en était ainsi jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et même au début du 20<sup>e</sup> siècle, à une époque où la région était pratiquement vide et les terres partout abondantes. Par exemple, quand les Ehoué arrivaient dans la région de Kpékélé à la fin du siècle dernier, c'était l'Anyigbanfio de Tado qui leur donnait l'autorisation de s'installer et leur distribuait les terres (Notre enquête, 1994). Défrichement signifiait alors propriété; mais, c'en était fini depuis.

Contrairement donc à la pratique aujourd'hui encore largement répandue en Afrique occidentale, suivant laquelle ce sont les chefs de villages ou de clan qui ont autorité sur la terre (G.A. Kossigan, 1966), dans l'espace qui nous concerne, la situation est différente. Ici, les chefferies " traditionnelles" ont été mises en place par le colonisateur européen et les chefs de villages ont été longtemps considérés seulement comme des gens représentant la société à l'extérieur. Dans les préfectures de Haho et du Moyen-Mono par exemple, on les appelle des Yovofia ou Yovofio (chefs installés par des blancs). Ils sont donc considérés comme des gens inaptes à s'occuper des questions coutumières. De plus, comme le souligne M.-F. Lange (1986), l'absence dans la région de lignage défini en tant que "groupe en corps" ou "unité sociale concrète" entraînent la quasi absence ou la faible part des terres communautaires ou lignagères. Les paysans possèdent individuellement leurs parcelles qu'ils ont reçues de leurs parents et qu'ils vont, à leur tour, léguer à leurs enfants. Mais cet individualisme au niveau du foncier n'empêche pas les gens de s'intégrer dans un ensemble plus vaste, le lignage par exemple, pour des cérémonies familiales diverses ou dans les circonstances qui réclament la solidarité des personnes descendant d'un ancêtre unique. C'est donc ces paysans propriétaires que l'on retrouve surtout dans les ethnies autochtones, qui sont aujourd'hui les principaux animateurs des pratiques foncières dans la région.

Cinq modalités distinctes d'accès à la terre peuvent ici être identifiées. Les trois premières sont l'héritage, le don de terre et l'emprunt. Ce sont des pratiques foncières

---

<sup>49\*</sup> Une propriété limitée certes puisque la vente était rigoureusement interdite. Ne s'agissait-il pas alors d'un usufruit étendu?

anciennes qui, à n'en pas douter, ont toujours existé. Quand un chef de famille meurt, ses enfants, héritiers, se partagent ses domaines fonciers. De même, il peut pour des raisons diverses, donner la terre à d'autres personnes, parfois-même étrangères à sa famille. Il peut aussi, au cas où on lui en fait la demande, accorder à des gens de sa famille ou même à des étrangers, un droit de culture qui en principe est temporaire. C'est de ce droit de culture ou prêt<sup>50</sup> que bénéficient aujourd'hui la majorité des immigrants qui s'implantent dans la région.

On remarquera à la figure 20 la nette prépondérance du don dans les modalités d'accès à la terre dans la région puisqu'il concerne presque la moitié des terres (49%) très loin devant l'héritage (22%) et l'emprunt (15%). Mais, comme le montre la figure 21, il ne domine que dans les zones peuplées d'immigrants : dans les villages de Elavagnon et d'Ogou-Sirka peuplés d'immigrants Kabyè-Losso, d'Adjako habité par les Fon et de Détohouin peuplé d'immigrants Ehoué, la quasi totalité des terres est acquise par don<sup>29</sup>; par contre, les villages à forte majorité d'autochtones tels que Adogbénu et Randomi (des Ana) et Hodikou (des Ewé) et les villages de peuplement relativement ancien comme Ahassomé, sont caractérisés par une faible proportion des terres acquises par don, mais par une nette domination des terres héritées.

Il est important de signaler que dans la région, seuls les garçons bénéficient de l'héritage, les femmes<sup>en</sup> étant écartées par la coutume pour éviter que ce bien de la famille ne soit transféré à d'autres lignages par le biais de l'héritage de leurs enfants<sup>51</sup>. Mais certaines femmes réussissent à contourner la pratique en se faisant donner de la terre par leurs parents, du vivant de ceux-ci. Ces femmes lèguent alors ces terres, à leur mort, à leur descendance féminine. C'est à dire que les terres des femmes ne deviennent par le biais des héritages qu'à leurs filles, les garçons n'ayant qu'un simple droit d'usufruit<sup>52</sup>. On distingue là donc, deux types de régime des terres: le régime patrilinéaire, le plus répandu, et le régime "matrilinéaire". Si ce dernier régime permet aux femmes d'être

<sup>50</sup> Le problème du prêt ou de l'emprunt est complexe comme nous le verrons plus loin.

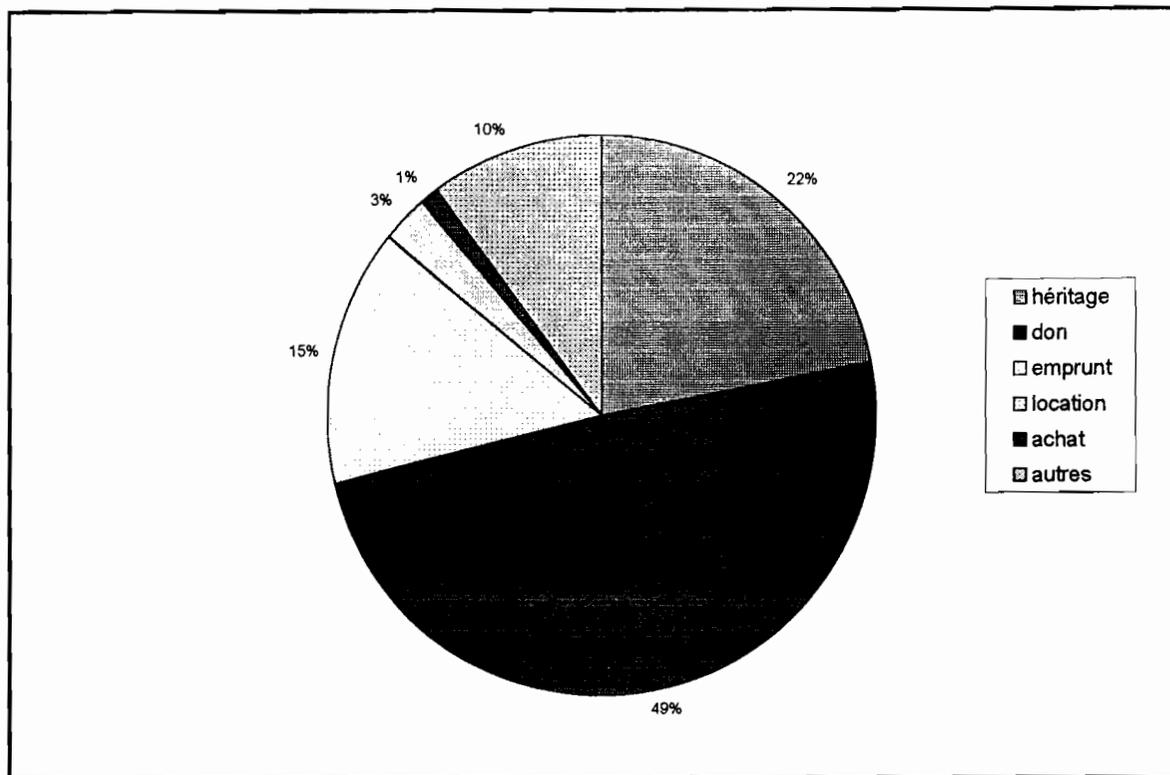
<sup>29</sup> L'énorme proportion des terres dites acquises par don peut s'expliquer en partie par le fait que les termes de don et d'emprunt sont parfois synonymes dans le langage local.

<sup>51</sup> Les enfants des femmes sont des gens d'un autre lignage et donc des étrangers dans le contexte du droit foncier coutumier.

<sup>52</sup> C'est à dire qu'un garçon peut travailler sur les terres de sa mère, mais à sa mort, ses enfants n'ont pas le droit d'exploiter ces terres. Seules les enfants de ces soeurs ont ce droit.

également propriétaire de terres, la pratique n'est pas étendue. Elle ne nous a été signalée qu'en pays Adja et Ehoué, et la très grande majorité des femmes sont dépendantes de leurs maris, de leurs frères ou des voisins quant à leur accès au foncier.

Figure 20 : Le régime des terres agricoles



Source : Notre enquête en 1994.

Héritage, et don constituaient les seules voies par lesquelles on arrivait à acquérir un droit définitif de propriété de la terre, l'emprunt faisant retourner la terre à son propriétaire. Dans les zones de fort peuplement, le problème de terre se pose et plus personne ne donne la terre aujourd'hui ; seuls l'héritage et le prêt sont des pratiques courantes. Mais dans les secteurs peu peuplés comme l'Est-Mono et le nord-est de l'Ogou où il existe de grandes disponibilités en terre, des cas de don sont encore signalés mais il n'en sera plus ainsi au cours des prochaines décennies.

Les deux dernières modalités d'accès à la terre, la location et la vente, sont récentes. Apparues seulement au cours des dernières années avec la monétarisation de l'économie, elles se généralisent en conférant de plus en plus de valeur monétaire à la terre au fil des

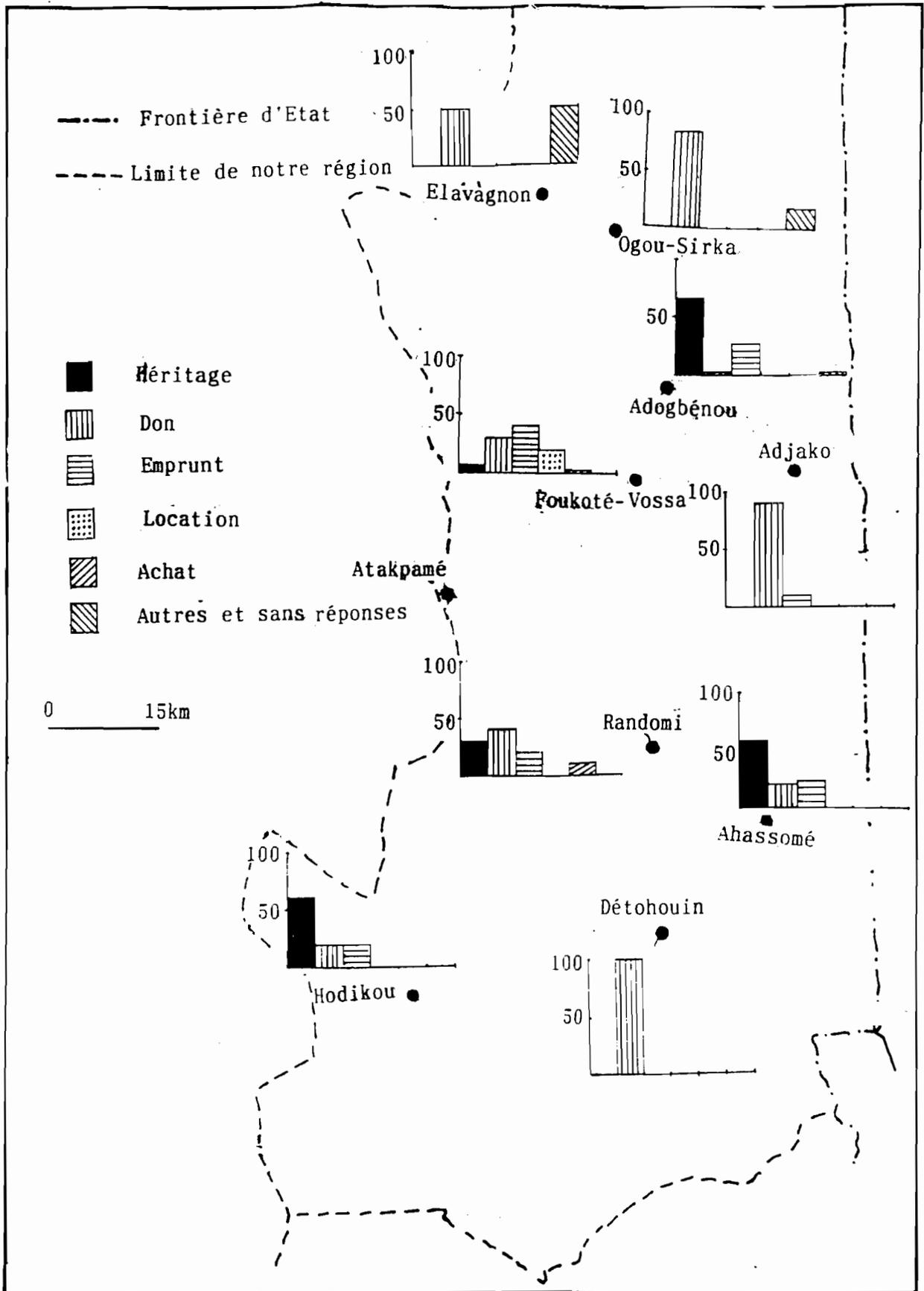
années. Cette valeur est variable d'un secteur à l'autre: dans l'est de la préfecture de Haho, entre Tététou et Kpové, ce loyer est d'un sac de maïs et 5000FCFA par personne quelle que soit la superficie louée, à payer après la vente du coton ; à Djadéhoé, c'est 10 000Fcfà par an. Quant au prix d'achat de la terre, il varie suivant la situation topographique du terrain, ses qualités agronomiques, la période de l'année où l'achat est effectué, le poids politique et financier du client, les relations existant entre l'acheteur et le vendeur, la distance par rapport au village ou aux axes de communication, les motivations de la vente,... Dans les villages où la vente de terre nous a été signalée (Randomi, Foukoté-Vossa, voir fig 21), ce prix varie entre 70 000 et 100 000FCFA/ha. En réalité, la vente de terre existe partout dans la région (même si elle n'est pas une pratique générale), mais reste comme l'a bien relevé M. Tallec (1986), un sujet tabou. Les ancêtres premiers défricheurs et premiers occupants de ces terrains auraient, semble-t-il, signé des pactes avec les puissances chthoniennes de la terre, lesquels pactes interdisent l'aliénation de la terre par monétarisation<sup>53</sup>. Ainsi, depuis toujours, l'inaliénabilité de la terre est-elle un principe en milieu rural traditionnel de notre région, les frais de location étant considérés ou présentés par les paysans comme un simple témoignage de reconnaissance de la part du locataire.

En résumé, on relève aujourd'hui trois types de terres dans la région: les terres coutumières qui représentent l'essentiel des propriétés aux mains de petits paysans producteurs, les terres enregistrées avec titre foncier qui se présentent sous forme de grands domaines de type "latifundiaire" appartenant à des propriétaires en général absentéistes résidant en ville, et les terres de l'État représentées par les domaines de forêts classées et les domaines fonciers nationaux (celui de Azossouglé-Sagada, de 7000 ha, entre les forêts classées de Tchiéla-Monota et de Tététou-nord par exemple). Les deux premiers types sont ceux exploités aujourd'hui dans le cadre de la production agricole.

Comme on le voit, les pratiques foncières sont en évolution dans cette région du Togo et l'on peut dire, de bien inaliénable, la terre pourra devenir dans les prochaines décennies, même partout en milieu rural, un véritable bien marchand. Cette évolution est le résultat de l'accroissement démographique et de la pression foncière qui en résulte

<sup>53</sup> On raconte que si d'aventure on aliénait ces terres, des calamités de toutes natures pourraient s'abattre sur la collectivité où l'individu responsable de la vente.

Fig. 21: Régime des terres dans les villages enquêtés(%).



Source: Notre enquête en 1994.

dans certaines zones, et des transformations profondes qui affectent l'agriculture vivrière traditionnelle depuis trois décennies ou quatre avec l'introduction d'une dimension commerciale. Pour l'instant, les terres sont utilisées en général dans le cadre coutumier entraînant peu de contraintes à leur accès, ce qui est favorable aux activités agricoles dans cette région où l'agriculture est encore traditionnelle. Mais le problème de main-d'oeuvre reste le facteur limitant.

### **III-UNE AGRICULTURE MANUELLE A MAIN-D'OEUVRE SURTOUT FAMILIALE**

L'agriculture régionale est essentiellement manuelle. Les principaux instruments aratoires sont la houe avec différentes dimensions et formes suivant les usages et suivant les ethnies, la hache et le coupe-coupe, lesquels sont relayés par la daba pour le buttage et le billonnage. Ces outils de travail ont déjà fait l'objet de descriptions intéressantes par certains auteurs qui ont travaillé sur les sociétés rurales des ethnies représentées dans l'espace qui nous intéresse (E.Y. Gu-Konu, 1983). Nous n'allons pas revenir sur ces descriptions; nous voudrions plutôt ajouter que le pic en bois reste encore utilisé pour les semis sur les essarts en raison des troubles qu'occasionne l'usage de la houe s'accrochant dans les souches. Au moment des récoltes, les cuvettes, les calebasses et les paniers jouent un rôle prépondérant en intervenant pour le ramassage et le transport qui se font par tête d'homme. En outre, dans la conquête de nouvelles terres, le feu joue un rôle pionnier considérable de nettoyage. Si la simplicité de l'outillage et surtout son coût bas ont l'avantage de mettre l'outil à la portée de tous, ils ont néanmoins l'inconvénient de nécessiter une grande dépense d'énergie humaine pour n'autoriser finalement que des exploitations de taille limitée, la moyenne se situant en deçà d'un hectare par exploitant.

Comme cela apparaît, la faiblesse du capital technique est plus que remarquable: la fumure traditionnelle est aussi pratiquement inexistante, les techniques d'irrigation et de drainage inconnus, l'usage du labour attelé et du tracteur insignifiant (tableau 9). Mais, diverses façons agricoles permettent de pallier du moins partiellement les insuffisances liées au caractère rudimentaire de l'outillage agricole: le calage des cultures sur les

cycles climatiques( 1er et 2è cycle ), la pratique de l'assolement , le buttage et le billonnage

**Tableau 9** : Répartition des paysans selon leurs outils de travail par village et par préfecture (%)

Préfecture	Village	traditionnel uniquement (houe, coupe-coupe, hache, etc...)	Attelage	Tracteur
Est-Mono	Elavagnon	100	0	0
	Ogou-Sirka	96	4	0
	Moyenne Est-Mono	97,5	2,5	0
Haho	Détouhouin	100	0	0
	Hodikou	89	11	0
	Moyenne Haho	96	4	0
Moyen-Mono	Ahossomé	93	7	0
	Adogbénou	96,5	3,5	0
	Adjako	100	0	0
Ogou	Foukoté Vossa	89	11	0
	Randomi	100	0	0
	Moyenne Ogou	96	4	0
	Moyenne de la région	96	4	0

Source : Notre enquête en 1994

L'agriculture régionale repose donc aujourd'hui encore sur des techniques millénaires. Elle est par conséquent grosse consommatrice de main d'oeuvre qu'il faut mobiliser au moment opportun.

Les moments de grands besoins de main-d'oeuvre se situent d'abord au tout début de la saison agricole, au moment des défrichements, de préparation des champs (nettoyage, buttage, billonnage etc..) et des semis. Pendant cette période, on observe un fourmillement dans les champs, résultat d'un empressement de tous les paysans à préparer leurs champs avant les pluies avec lesquelles les semis doivent avoir lieu, ou à semer coûte que coûte avec ces pluies en raison d'une rupture possible de ces dernières, le climat jouant depuis déjà plusieurs décennies de vilains tours à ces agriculteurs qui se retrouvent ainsi préparés à ruser, eux aussi, avec le fléau. Cette période voit donc les

villages pratiquement vides dans la journée, les paysans les abandonnant tôt le matin pour ne réapparaître que tard en début de soirée. Pour une rapide avancée du travail, dans les secteurs où la pression foncière oblige à de longs déplacements pour se rendre dans les champs, dans le Moyen-Mono et le long de la route nationale n°1 par exemple, beaucoup de paysans dorment dans les champs avec leur famille dans les campements de culture pendant plusieurs jours, ne rentrant au village que le samedi soir pour ensuite repartir le lundi matin. Dans certains cas, elles y restent même pendant plusieurs semaines. Cette situation s'observe ensuite, mais à un moindre degré, pendant les périodes de désherbage et des récoltes, considérées également comme des moments de grand besoin de main-d'oeuvre. Ce sont naturellement les périodes pendant lesquelles le problème de main-d'oeuvre se pose avec sérieux.

Bien sûr, on peut se demander comment des exploitations de si faible étendue - moins d'un hectare par paysan- pourraient être confrontées à des problèmes de main-d'oeuvre. Il ne faut pas perdre de vue qu'ici le travail est manuel. Par ailleurs la faiblesse des salaires agricoles dans la région, entre 300 et 500F CFA en moyenne la journée en 1994 (travail à la tâche) n'incitait personne à devenir ouvrier agricole. Ce qui est raisonnable, puisqu'avec de tels salaires, et en l'absence de "grenier pour soi", il serait difficile de subvenir financièrement à ses besoins toute l'année (c'est à dire, aussi pendant la saison morte, entre décembre et février) et d'assurer de façon plus ou moins satisfaisante la soudure alimentaire entre avril et juillet. C'est donc en conséquence au sein de la famille qu'est puisé l'essentiel de la main-d'oeuvre régionale 61% (tableau 10). Ensuite, viennent les mains-d'oeuvre communautaire (entraide) et salariée (6%).

L'organisation traditionnelle reposant sur la "grande famille" étant aujourd'hui de plus en plus du domaine de l'histoire, c'est le ménage au sens occidental du terme qui est, ainsi qu'on l'observe dans bien d'autres régions d'Afrique (Boutillier et al, 1962), la véritable unité économique. Au sein donc de l'unité économique, l'une des forces de travail les plus souvent disponibles est constituée par les enfants. Généralement, les garçons aident leur père et les filles aident leur mère, les femmes étant aussi exploitantes<sup>54</sup>. On comprend aisément que, dans ces conditions, les paysans sont enclins

---

<sup>54</sup> Si telles sont les règles qui régissent la gestion de la force de travail au sein de l'unité économique, il ya des situations dans lesquelles les filles aident leur père et les garçons leur mère, et où les femmes

Tableau 10 : Types de main-d'oeuvre (en %).

Préfecture	Village	familiale uniquement	entraide uniquement	salarié essentiellement	familiale et entraide	familiale et salarié	entraide et salarié
Est-Mono	Elavagnon	100	0	0	0	0	0
	Ogou Sirka	60	0	0	35	5	0
	<b>taux moyen</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
Haho	Détouhouim	79	0	10	5	6	0
	Hodikou	53	0	23	0	24	0
	<b>taux moyen</b>	<b>69</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>0</b>
Moyen-Mono	Ahassomé	53	16	13	9	9	
Ogou	Adogbénu	100	0	0	0	0	0
	Adjako	46	6	8	20	16	4
	Foukoté Vassa	48	10	2	23	15	2
	Randomi	44	6	0	33	11	6
	<b>taux moyen</b>	<b>56</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>3</b>
Taux moyen de la région		61	6	6	17	9	1

Source : Notre étude de 1994.

à faire beaucoup d'enfants pour surmonter les difficultés liées à la main d'oeuvre. On comprend aussi la tendance générale des parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école de telle façon que la quantité de force de travail reste suffisamment élevée pour permettre et maintenir leurs exploitations agricoles importantes.

A partir de 1981-1982, le phénomène de déscolarisation apparut brutalement au Togo et retira du système scolaire, près de 100 000 élèves en seulement 4 ans. Cette déscolarisation contre laquelle les autorités de Lomé partirent en croisade sans résultat immédiat patent, connut dans notre région une ampleur considérable. Si dans les actuelles préfectures de l'Ogou et de l'Est-Mono la baisse des effectifs scolaires ne dépasse pas 10%, dans les Préfectures de Haho et du Moyen-Mono par contre, la baisse est de 22% dans le primaire et de 54% dans le second degré (M.-F. Lange, 1988)<sup>55</sup>. Ainsi, provoque-t-elle une libération considérable de main-d'oeuvre. Avec cette libération, la conquête des terres sur le milieu naturel s'étendit avec l'ouverture de nouveaux champs qui firent passer le volume de la production régionale à des niveaux jamais atteints<sup>56</sup>. Mais depuis, avec la reprise de la scolarisation et l'installation des

travaillent dans les champs de leur mari et vice-versa. Notons que parmi les 46000 actifs recensés en 1986 dans le Haho Est et dans le Moyen-Mono, 55% sont des femmes.

<sup>55</sup> Les Préfectures de Haho et du Moyen-Mono sont les Préfectures les plus touchées par le phénomène

<sup>56</sup> Par exemple les actuelles préfectures de Haho et du Moyen Mono ont produit en 1984-1985, 30 699 tonnes de coton, soit 40% de la production nationale (K.Tchegnon, 1990, annexe I).

jeunes déscolarisées du début des années 1980 pour leur propre compte, les paysans connaissent de nouveau des problèmes de main-d'oeuvre.

En dehors de la force de travail familiale, le système d'entraide constitue dans la réalisation des opérations culturales une autre voie de conduite des travaux. Ce dernier, ainsi que le "système d'invitation" -qui n'implique pas de réciprocité- bien connu chez les Kabyè et les Ewé, sont aujourd'hui de moins en moins pratiqués et par conséquent, marginaux. Seulement 8 % des personnes enquêtées en 1994 en font usage, et uniquement dans les préfectures de l'Ogou et du Moyen-Mono. L'observation la plus intéressante pour nous réside dans l'absence de cas d'entraide relevée à l'Est-Mono auprès des Kabyè, des Losso et des autres ressortissants du nord du pays considérés pourtant comme très coopératifs. Cela signifie que, bien qu'existant encore partout, dans l'Est Mono aussi bien sûr, l'entraide n'est pourtant plus pratiquée aujourd'hui aussi systématiquement et de façon étendue comme autrefois, au point que les paysans l'ignorent.

Enfin, il y a aussi le travail salarié. L'adoption de plus en plus poussée des cultures rentières exigeantes en main d'oeuvre (arachide et surtout coton) et l'extension des surfaces cultivées contraignent les paysans à faire appel à la main d'oeuvre salariée pour compléter celle familiale notamment pendant les périodes de grande consommation de main-d'oeuvre. Les facilités d'accès à la terre et les conditions sociales étant dans la région telles que <sup>tout</sup> le monde cherche à avoir son propre champ, il en résulte une offre locale en main-d'oeuvre salariée insuffisante, ce qui contraint les agriculteurs à ne trouver leur salut que dans l'emploi de la main d'oeuvre extérieure: travailleurs saisonniers Kabyé-Losso venant du nord, ou Ehoué et Fon venant du Bénin (M. Tallec, 1986; CEB, 1989; T. Abotchi 1992; enquête de terrain, 1994). Les travailleurs Kabyé et Losso sont de moins en moins disponibles depuis quelques années, ce qui accentue le problème de main d'oeuvre pour certains planteurs.

Ainsi qu'il apparaît au tableau 10, peu de personnes emploient essentiellement la main-d'oeuvre salariée (6%). En générale, cette dernière est associée au travail familial (9%), à l'entraide (1%), ou même aux deux à la fois en raison des disponibilités financières limitées des paysans qui ne disposent pas, outre leur manque de formation, de ressources suffisantes pour entretenir une exploitation de type capitaliste. L'étude

réalisée en 1986 par M. Tallec (1986) dans les actuelles Préfectures de Haho et du Moyen-Mono confirme cette observation. Elle révèle en effet que le recours à la main-d'oeuvre salariée est quasi général qu'elle soit interne ou externe, mais que son coût, en particulier pour certains travaux, limite son emploi.

Pour résumer, l'agriculture régionale est manuelle et emploie une main d'oeuvre essentiellement familiale. Celle-ci prend de plus en plus une forme salariale, mais qui n'a cependant pas encore atteint le niveau observable dans les économies fortement monétarisées des zones de plantations de café et de cacao comme le Litimé par exemple. Cette agriculture fournit des productions de plus en plus croissante dont l'écoulement nécessite un environnement économique favorable.

#### **IV-UN ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE AMBIVALENT**

Les années 1980 ont été sans conteste, de rudes années pour l'économie togolaise. La crise économique et financière qui se manifestait déjà vers la fin des années 1970 prend, à partir de 1982 une ampleur telle que les institutions financières internationales (Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale (BIRD) interviennent et imposent au Togo un programme d'ajustement structurel dont les conséquences sur le monde paysan sont la suppression des subventions des intrants et la vente aux paysans des insecticides autrefois distribués gratuitement.

Au même moment, situation troublante, les cultures d'exportation connaissent de grosses difficultés sur le marché international, entraînant des réductions drastiques de leurs prix au producteur. C'est le cas par exemple, de l'arachide et de la noix de palmiste<sup>57</sup>. Certes, suite à la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, les autorités

---

<sup>57</sup> Le prix d'achat de l'arachide est passé de 175 F. cfa le kilogramme à 45 F le kilogramme entre 1985-1986 et 1987-1988.

togolaises ont relevé le prix au producteur de certains produits d'exportation dont le coton<sup>58</sup>. Mais, il s'agit d'une hausse infime, sans commune mesure avec la perte du pouvoir d'achat des paysans, occasionnée par l'acte du 12 janvier 1994.

Cependant, il est intéressant de remarquer que les productions alimentaires jouissent d'un environnement économique relativement favorable. La demande urbaine de produits alimentaires de plus en plus élevée ouvre des débouchés aux productions alimentaires, dynamisant ainsi la production. Cette demande est faite d'une part par la Région Maritime, principalement la ville de Lomé, et d'autre part, par les unités de peuplement de la zone fortement monétarisée par l'économie de plantations de la partie ouest de la Région des Plateaux<sup>59</sup>. Ainsi, toutes les cultures, même celles naguère pratiquées uniquement pour l'autoconsommation, prennent le chemin des marchés, lesquels sont relativement bien repartis dans la région avec cependant une certaine concentration le long de la Route nationale N° 1, et reliés par un réseau de routes et pistes ouvertes et entretenues par la SOTOCO et qui rendent facile leur fréquentation.

Par ailleurs, on note la proximité à l'est, du marché béninois. Les rapports de ce marché avec notre région ont été déjà évoqués dans quelques travaux menés sur le Togo (E. Y. Gu-Konu, 1983; M. Tallec, 1986; T. Abotchi, 1991). Ils se caractérisent, nous le savons donc, par des échanges commerciaux considérables. Nous rappellerons seulement que divers facteurs sont à l'origine de l'exploitation du marché béninois. Parmi ces facteurs on relève les complémentarités de production, les disparités de prix qui offrent de meilleures possibilités d'affaire, la nature même du paysage frontalier qui n'oppose aucune résistance à la circulation et les relations sociales nées de l'unicité ethnique des Ehoué qui s'étendent de part et d'autre de la frontière Togo-Bénin au sud de notre région, et des Fon qui s'étendent de part et d'autre au nord.

Enfin, selon E.Y. Gu-Konu et M.Tallec, la région a également des rapports avec le marché nigérian par Azové et Agbomé.

<sup>58</sup> Le prix d'achat du coton est passé de 95 Fcfa en 1992-1993 à 120F en 1993-1994, et à 140 F en 1994-1995.

<sup>59</sup> Les cultures de plantation dans les préfectures de Kloto, de Wawa, d'Amou, de Dayes, à l'ouest, ont exclu les cultures vivrières des systèmes de production contraignant les paysans à l'importation de denrées alimentaires

---

L'environnement économique actuel est-il donc favorable aux activités de production dans l'est des Plateaux? On est tenté de donner une réponse de Normand: il est à la fois favorable et défavorable, favorable pour les productions alimentaires, mais défavorable, le coton mis à part, pour les productions d'exportation outre-mer. Si le coton bénéficie, surtout depuis les années 1970, du soutien de l'État et des organismes internationaux (BIRD, Fond d'aide et de coopération (FAC)), d'un encadrement soutenu, des prix garantis à la production et connus d'avance, et de diverses autres facilités et s'est imposé ici aujourd'hui comme unique culture de rente, les autres productions commerciales (palmiste, arachide) ont, elles autres, regagné faute de soutien et de prix incitateurs.

Au total, les conditions générales de la production et des échanges paraissent, au regard du développement qui précède, relativement favorables: un climat plus ou moins humide, des sols peu contraignants, un régime foncier souple, un environnement économique qui permet l'écoulement des productions vivrières, etc. Des contraintes existent, mais sont cependant peu marquées et permettent une mise en valeur remarquable de notre région dont le dynamisme récent apparaît bien à travers la vitalité des activités de production et d'échanges.

DEUXIEME PARTIE :

DES PRODUCTIONS AGRICOLES  
AUX ACTIVITES COMMERCIALES :  
LE DYNAMISME RECENT  
DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques dans notre région sont essentiellement l'agriculture et le commerce, auxquels s'ajoutent l'élevage, la pêche, la cueillette et l'artisanat, qui sont pratiqués de façon marginale. L'agriculture et le commerce en particulier connaissent depuis quelques décennies un dynamisme remarquable, lequel est lié à des facteurs très divers dont l'accroissement des possibilités de commercialisation des produits agricoles et les interventions de l'Etat à travers les actions<sup>de</sup> certains organismes et projets de développement, pour soutenir la production agricole. Mais les résultats de l'encadrement agricole restent mitigés.

---

## CHAPITRE IV :

### STRUCTURE DES EXPLOITATIONS ET ORGANISATION DU TRAVAIL AGRICOLE

Parmi les activités économiques dans l'est des Plateaux, l'agriculture occupe une place privilégiée. Il n'y a rien de surprenant à cela, puisque dans le pays, plus de 80 % des actifs travaillent dans l'agriculture et qu'en plus, nous sommes ici dans une région rurale. C'est donc une majorité écrasante de la population active (environ 90 %) qui vit du travail de la terre. Certes, beaucoup d'agriculteurs s'occupent, parallèlement au travail de la terre, à entretenir un petit commerce ou à œuvrer dans l'artisanat, mais il s'agit au total d'activités marginales par rapport à l'agriculture à laquelle l'essentiel de l'emploi du temps est consacré.

Par ailleurs, contrairement à certaines régions où seuls les hommes sont exploitants agricoles, ici, les femmes travaillent tout autant que les hommes à la production agricole. Bien sûr, leurs exploitations sont souvent de faible étendue par rapport à celles des hommes, mais elles sont plus nombreuses : en 1986, M. Tallec (1986) relevait dans le Moyen-Mono et dans l'est de la préfecture de Haho (Haho-Est) une majorité sensible d'exploitants de sexe féminin, 55 %.

Bien que ne disposant que de moyens techniques rudimentaires limités à la houe, au coupe-coupe, à la daba et au pic en bois, l'agriculture régionale permet à la population la pratique d'une gamme assez riche de cultures aux productions relativement importantes. Toutefois, les efforts du gouvernement en vue de permettre le développement rural du pays y jouent également de façon certaine.

## I - LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Un des traits majeurs de l'agriculture régionale est l'émiettement des exploitations agricoles. Chaque ménage cultive généralement plusieurs parcelles de terre souvent disséminées dans le terroir, parfois éloignées les unes des autres de plusieurs km, certaines personnes en ayant même à elles seules, plusieurs. Cet émiettement est le résultat du partage des héritages, mais aussi de la recherche de terre devant convenir à telle ou telle culture, toutes les terres n'ayant pas les mêmes aptitudes agronomiques. Ainsi trouve-t-on souvent des gens ayant par exemple trois champs portant des cultures différentes, arachides, maïs, igname, et distants les uns des autres de 3 à 5 km. Cela n'empêche cependant pas de trouver dans beaucoup de champs des associations de cultures fort complexes, mais dans lesquelles il existe cependant un certain ordre, puisque toutes les cultures ne sont pas associables entre elles. C'est le cas par exemple de l'arachide et du niébé.

Le parcours du paysage agraire fait remarquer une concentration générale des champs dans les parages de l'habitat, dans un rayon de deux à trois km. Les enquêtes que nous avons effectuées en 1994 le montrent bien (tableau 11) : 90 % en moyenne des champs se situent dans un rayon de trois km autour des villages. A l'intérieur de cette auréole, on peut voir des champs s'étendre de façon continue, délimités en parcelles par des espaces non ensemencés relativement larges ou par une double rangée de plantes de manioc<sup>30</sup> ou encore par des lignes de mottes de terre. Au-delà, le paysage agraire devient lâche : les champs ne s'observent alors que ici et là, disséminés dans la savane ou dans la forêt sans aucun ordre apparent, un peu comme jetés au hasard. Cependant dans les zones où le peuplement est ancien et dense comme autour d'Atakpamé, de Notsé et dans la région de Tohoun, on peut trouver autour des habitations des jachères entre les champs de cultures. Dans ces derniers secteurs, les bonnes terres se faisant rares, les paysans vont aujourd'hui de plus en plus loin, jusqu'à 8 à 10 km, parfois même un peu plus loin comme M.-F. Lange l'a observé dans le Moyen-Mono dans la première moitié des années 1980, pour faire leurs champs.

---

<sup>30</sup> On trouve cette forme de délimitation surtout en pays Adja-Ewé. Chaque exploitant plante une ligne de tiges de manioc sur les bords de sa parcelle.

**Tableau 11:** Distance des champs par rapport à l'habitat

VILLAGE	DISTANCE	
	≤ 3 km	> 3 km
Elavagnon	100	0
Ogou-Sika	89,5	10,5
Détohouin	100	0
Hodikou	80	20
Ahassomé	93	7
Adogbénou	80	20
Adjako	96	4
Foukodé-vossé	73	27
Randomi	100	0
Total	90,16	9,84

Le chiffre de 3 km retenu correspond grosso-modo à une heure de marche

Source : Notre enquête de terrain en 1994

Contrairement à ce à quoi on pouvait s'attendre, les paysans de notre région ne font pas leurs champs sur le bord des routes pour faciliter l'évacuation des récoltes. Ces champs commencent en général à quelques centaines de mètres des quelques routes et pistes qui sillonnent la région. On peut expliquer cette attitude de la paysannerie régionale par le fait qu'elle n'éprouve aucune nécessité à acheminer ses récoltes vers l'habitat par la route. Ce transport se faisant à tête

d'homme, il emprunte plutôt les multiples sentiers qui sont des raccourcis très privilégiés. Mais, on peut également voir dans ce comportement, un prolongement des habitudes anciennes. Pendant la période coloniale, la tendance des paysans de la région à cultiver à l'écart des voies de communication était si frappante que les administrateurs coloniaux en poste dans la région ne manquaient pas de l'évoquer dans leurs rapports de tournée (Archives nationales du Togo, cercle d'Atakpamé, dossier 2 APA). C'est que pendant cette période coloniale, les exactions des gardes cercles et des gendarmes poussaient les paysans à faire leurs champs loin des axes routiers. Les vieux du pays Adja-Ewé ne racontent-ils pas qu'autrefois, le simple fait de voir les "Koukoudjinto", les hommes aux bérets rouges (on appelait ainsi les soldats de l'administration coloniale qui portaient, à en croire ces vieux, des bérets rouges) amenait à fuir dans la brousse ? C'est donc peut être aussi cette habitude résultant d'une peur autrefois vive de l'administration qui se prolonge aujourd'hui en conduisant les paysans à déserrer dans la création des champs, les abords immédiats des routes. Surtout que la pratique de l'essartage est ici courante et que les lois et réglementations sur les feux de brousse se renforcent de plus en plus depuis.

Ces champs sont par ailleurs de formes souvent irrégulières, épousant les limites fantaisistes des domaines fonciers ou des nettoyages effectués par les feux de brousse ; ils obéissent aussi aux caprices des paysans cherchant à éviter tel bas-fond ou tel domaine de végétations difficiles à travailler. Mais depuis deux décennies ou trois, sous l'incitation des encadreurs ruraux<sup>31</sup> les champs prennent des formes régulières beaucoup plus géométriques, rectangles et carrées notamment.

Un autre trait caractéristique de l'agriculture de notre région est la faible taille des exploitations. Ainsi qu'il apparaît au tableau 12, pour les cultures de rente, le coton précisément, la superficie moyenne par planteur se situe autour de 0,5 ha dans les préfectures du Moyen-Mono et de Haho : 0,47 ha dans le Moyen-Mono, 0,5 ha dans le Haho-Est et 0,64 ha dans le Haho-Centre. Nos enquêtes de terrains de 1994 n'ont fait que confirmer cette faiblesse des superficies cotonnières par planteur. Certes, la moyenne issue de notre enquête est plus élevée, presque 0,95 ha qui peut s'expliquer par le fait que peu de femmes sont enquêtées (seulement

---

<sup>31</sup> Les encadreurs ruraux éprouvent de sérieuses difficultés à mesurer les superficies des parcelles de formes irrégulières.

21/195 personnes) mais elle se situe tout de même en dessous d'un ha. Et pourtant, cette région est celle qui produit le plus de coton dans le pays (nous le verrons).

Tableau 12: Superficies cotonnières en 1992 en ha

Secteurs cotonnier	Nbre de paysans	Superficie totale	Superficie par paysan
Est-Mono			
Haho centre	9143	5840	0,64
Haho Est	14327	7997	0,56
Moyen-Mono	11320	5266	0,47
Ogou			
Total	34790	19103	0,54

Source : Rapport annuel, SOTOCO Plateaux-Sud 1992

Il faut cependant signaler qu'il existe des différences considérables de superficies de coton d'un planteur à l'autre. Certes la majorité des planteurs, les femmes surtout - et elles sont les plus nombreuses comme nous le signalons plus haut - n'exploitent que des superficies limitées, 0,20 à 0,50 ha, mais on trouve aussi quelques gros planteurs<sup>32</sup> disposant de plus de 5 ha, certains en ayant même plus d'une dizaine<sup>33</sup>.

Au niveau des cultures vivrières, bien que les superficies soient aussi en général faibles, les choses sont différentes. 77 % en moyenne des exploitations vivrières dépassent un ha dont 37 % de plus de 3 ha (tableau 13). Une part relativement faible cependant (12 %) dépasse même 5 ha. Par contre, seulement 23 % des champs de vivriers ont moins d'un ha. Bien sûr, l'extrême variété des situations se retrouve ici aussi avec des secteurs comme Elavagnon où les parcelles

<sup>32</sup> Gros planteurs dans le contexte de l'agriculture togolaise.

<sup>33</sup> Au cours de nos recherches de terrains en 1994 nous avons rencontré à Amavihoé au nord-ouest de Tado, à Foukoté-Vossa, des paysans faisant plus de 10 ha de coton chaque année .

de vivriers sont tout autant petites que celles du coton, et d'autres comme Ahassomé et Foukoté-Vossa où l'on ne trouve pas de superficies vivrières de moins d'un ha par paysan et où celles de plus de 3 ha par paysan atteignent 70 %.

Tableau 13 : Répartition des paysans selon l'importance de leurs superficies vivrières (en ha) par village en 1993/94 (en %).

	< 1		1 - 3		3 - 5		+ 5	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Elavagon	14	93	1	7	0	0	0	0
Ogou-Sirka	0	0	17	71	5	21	2	8
Détouhouin	2	11,75	11	64,75	4	23,5	0	0
Hodikou	0	0	7	70	3	30	0	0
Ahassomé	0	0	10	33	14	46,5	6	20,5
Adogbénu	7	23	8	27	6	20	9	30
Adjako	15	50	9	30	4	13	2	7
Foukoté-Vossa	0	0	9	30	12	40	9	30
Randomi	3	30	3	30	3	30	1	10
Est des Plateaux	41	23	75	40	51	25	29	12

Source : Enquêtes de terrain en 1994

Deux raisons fondamentales expliquent cette prépondérance des surfaces vivrières par rapport à celles de rente. La première est la recherche de la sécurité alimentaire. Les paysans cherchent à produire abondamment de vivre (maïs, manioc, haricot, igname, etc.) pour nourrir correctement leur famille et traverser la soudure sans gros problème, et pour se constituer des réserves en prévision d'éventuelles famines. C'est pourquoi ils attendent de voir, si des circonstances exceptionnelles ne viennent pas leur forcer la main entre-temps, que la future récolte sera abondante avant de casser les greniers. La deuxième raison se lit à travers les revenus monétaires que la vente des produits vivriers procure aux agriculteurs. D'abord les produits vivriers permettent de dégager un revenu net supérieur à celui du coton : 88.000 F/ha pour le maïs contre 56.000 F/ha pour le coton en 1984 (K. Oni, 1984) ;

## II - LES MODES DE FAIRE VALOIR

Trois modes de faire valoir différents sont ici identifiés. Il s'agit du faire-valoir direct, du faire-valoir indirect, et du faire-valoir «d'usufruit».

### A - LE MODE DE FAIRE-VALOIR DIRECT

Dans l'est des Plateaux où les terres restent exploitées dans le cadre de l'agriculture traditionnelle, la prépondérance du faire-valoir direct est nette. Les exploitants sont en général propriétaires de leurs terres et s'occupent personnellement de leurs exploitations en y consacrant l'essentiel de leur emploi du temps. D'où le grand nombre et la taille limitée des exploitations. Selon les résultats du recensement général agricole (RGA) effectué au Togo en 1982 - 1983, 63,3 % des exploitants des actuelles préfectures de l'Est-Mono et de l'Ogou sont propriétaires de leurs terres (SOTOCO, Plateaux-nord, rapport annuel, 1991). La situation dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono ne serait pas éloignée de celle ici. De même, selon les résultats de notre enquête de 1994, 72 % des exploitations étaient (déclarées) du domaine du faire-valoir direct. (Voir accès à la terre). Il s'agit d'exploitations individuelles, quelques rares fois familiales, entretenues par une main d'oeuvre essentiellement familiale : femme ou mari, enfants, mais aussi et quelquefois cousins et neveux qui aident par moment. Le recours à l'aide des voisins ou des relations dans le cadre des entraides coutumières est aussi parfois mis à contribution. Certes il est fréquent que les paysans fassent appel à des voisins par exemple pour défricher, pour débroussailler ou pour billonner semer ou récolter moyennant rémunération, mais ceux-ci sont payés à la tâche et souvent à la fin de la journée ou dans certains cas, immédiatement après la fin du travail pour lequel ils sont appelés. Cette pratique est quasi générale dans la région. C'est dire qu'il n'existe pratiquement pas le système d'emploi de salariés permanent comme dans les exploitations rentières des régions de plantation du Cameroun ou de la Côte d'Ivoire par exemple (B. Kindo, 1978).

C'est donc récemment cependant que, marginal et certes hors de la paysannerie traditionnelle, est apparu de système d'emploi de salariés permanents. Celui-ci est lié à l'apparition dans la région, de formes modernes de travail du sol dans de grandes exploitations, plusieurs dizaines d'hectares appartenant à des personnes issues de la classe politique du pays et de la bourgeoisie urbaine, et résidant généralement à Lomé ou à Atakpamé, mais qui y ont

acquis de vastes domaines par achat. Dans ces grandes exploitations, on emploie du matériel moderne pour les travaux agricoles : traction motorisée et traction bovine. Le travail est dirigé par un contremaître, souvent issu de la famille même du propriétaire, avec sous ses ordres, quelques ouvriers permanents. Mais pendant les périodes de forte consommation de main-d'œuvre, ces fermes recrutent pour quelques semaines, des manœuvres payés à la tâche ou à la journée. Deux de ces grandes exploitations se trouvaient à côté de Monota à l'ouest de Tado. Mais en 1994, elles étaient à bout de souffle à cause des problèmes de gestion<sup>34</sup>. D'autres de ces grandes exploitations s'étendent dans l'ouest de la préfecture de Haho, vers Hahomégbé. Ces grandes exploitations n'ont aucune influence dans la région et apparaissent comme des enclaves de modernité à faible impact sur le milieu.

Deux formes de faire-valoir direct sont donc en usage dans notre région : la première, quasi générale se développe dans le cadre de petites exploitations paysannes traditionnelles ; la seconde, marginale, concerne plutôt de grandes exploitations modernes appartenant à des éléments issus des couches urbaines de la société et vivant en ville.

## B - LE MODE DE FAIRE VALOIR INDIRECT

À côté du mode de faire-valoir direct, il existe dans la région des exploitations dont les tenanciers ne sont pas propriétaires de la terre. Dans les préfectures de l'Ogou et de l'Est-Mono par exemple, 37% des exploitations étaient de ce type en 1982-1983 (SOTOCO, rapport annuel, 1991) ; pour l'ensemble de notre région d'étude, 28% des exploitations étaient concernées en 1994 (notre enquête). Il s'agit d'exploitations dont les terres relèvent de la location (3%) et du prêt (16%), et autre 10%. Le recensement générale agricole de 1982-1983 avait dénombré ces exploitations comme étant du domaine du faire-valoir indirect. En réalité il est difficile de généraliser ainsi car, si nous définissons le faire-valoir comme étant le fait de rendre productif, de mettre en valeur à son profit, on se rend compte très vite que cette caractérisation de ce dernier type d'exploitations ne rend pas compte de la réalité. L'intention première qui prévaut au moment de la cession des terres dans le cas des prêts et même des locations n'est pas la recherche du profit. Ces actes des propriétaires de terre sont plutôt liés à la représentation qui est faite du foncier par les communautés rurales africaines pour lesquelles « la terre n'est pas un

<sup>34</sup> L'une de ces fermes a été ravagée entre temps par un incendie allumé par des inconnus.

bien accumulable mais un moyen de survie et de reproduction du groupe social et de ses éléments-constitutifs » (E. Y. Gu-Konu, 1986, p.246). C'est ceci qui explique d'ailleurs que l'un des traits originels du régime des terres dans ces sociétés rurales est notamment la garantie de l'accès au sol à tous les membres de la communauté, y compris les allochtones. C'est pourquoi, au moment des "locations" de terre en milieu adja par exemple, aucune superficie limite n'est précisée, l'exploitant pouvant étendre son champ autant que le permettent les terres encore en friche sans que son loyer ne varie ; c'est aussi pourquoi, la terre étant inaliénable, les loyers sont surtout payés en nature, souvent une infime partie de la récolte ou simplement quelques journées de travail dans les champs du propriétaire. Ne considère-t-on pas ici le loyer simplement comme un témoignage de reconnaissance de la part du locataire ? Dans les cas du prêt, l'exploitant ne paye rien et peut même devenir propriétaire de facto s'il fait usage de la terre pendant un temps long. On peut donc convenir sur ce point avec E. Y. Gu-Konu (1986) que malgré le rythme de la croissance démographique et les formes de diffusion de l'économie monétaire, le caractère coutumier des terres marque encore largement le milieu rural africain. Et puis, rien n'est rigide : on peut ne rien donner pendant les années de mauvaises récoltes ou de deuil dans sa famille sans être expulsé. Et ce n'est pas cumulable non plus ; ce n'est donc pas parce - qu'on a pas donné une année que l'année suivante, on doit donner le double. Tout le monde le comprend aussi. Ensuite, il n'y a pas une durée d'exploitation définie. Souvent même, lorsque celle-ci se fait longue, "les redevances" disparaissent. Enfin, à la mort de l'exploitant le domaine revient, s'il est immigrant, à ses enfants qui se le partagent en héritage<sup>35</sup>.

Comme on le voit, ce deuxième type de faire-valoir, sans être un faire-valoir direct, n'est pas non plus le faire-valoir indirect au sens occidental du terme (fermage et métayage). Il s'agit d'un type particulier de faire-valoir lié au caractère coutumier des terres et aux pratiques sociales de solidarité au sein des différentes communautés de la région. C'est la raison pour laquelle il n'existe pas de contrats d'exploitation de type fermage ou métayage, ni même de contrat du type local comme le dibi madibi<sup>36</sup> par exemple, en cours dans les plantations du Litimé, un peu plus

---

<sup>35</sup> Sinon, de quoi vont vivre ses enfants ? nous a-t-on demandé ?

<sup>36</sup> « Le dibi - madibi » (tu manges un peu, je mange un peu) est dans le Litimé au Togo, un contrat permettant à un immigrant de créer une plantation de cacao sur une parcelle de terre affectée par un propriétaire de terre, et à l'entretenir jusqu'à son entrée en production. Ensuite ils se partagent la plantation à parts égales, avec la terre.

à l'Ouest. Bien sûr, à certains niveaux des travaux agricoles, on trouve des formes de contrat de travail ressemblant fortement au faire-valoir indirect puisque consistant à partager le résultat du travail effectué<sup>37</sup> entre propriétaire et travailleurs, précisément pendant les travaux de récolte mais elles ne peuvent être identifiées au métayage européen puisque concernant plusieurs travailleurs dans une même exploitation en même temps et pour un temps cours ne dépassant généralement pas une semaine. On peut plutôt considérer ceci comme une récompense de la part du propriétaire.

## C - LE FAIRE-VALOIR D'USUFRUIT

Enfin, il existe un troisième type d'exploitants qui, aussi paradoxal qu'il paraît, sont à la fois propriétaires et non propriétaires des terres qu'ils exploitent<sup>38</sup>. Ce sont ceux travaillant sur les terres indivises appartenant à leur communauté. Cette situation est en rapport avec la complexité des systèmes fonciers africains avec des terres dites lignagnères ou communautaires dont seulement les ancêtres défricheurs étaient propriétaires (et collectivement), les individus n'ayant qu'un simple droit d'usufruit. Aujourd'hui certes, avec la poussée de l'individualisme, les gens ont le sentiment d'être un peu comme des co-propriétaires, ce qui conduit de plus en plus au partage de ces domaines. Mais là où ceux-ci existent encore, les exploitants se considèrent néanmoins comme usufruitiers, exploitant la terre pour leur propre compte sans rien devoir à personne, avec cependant l'idée qu'ils n'en sont pas pleinement propriétaires.

Il est frappant de constater le caractère complexe et hétéroclite du faire-valoir dans notre région bien que celui-ci soit effectué dans le cadre de l'agriculture traditionnelle villageoise. Sont donc ici identifiés un faire-valoir-direct du type occidental (ou du plein régime) où l'exploitant est pleinement propriétaire de ces terres, un faire-valoir direct "d'usufruit", et un faire-valoir "indirect" ou plutôt faire-valoir "direct du type solidaire" qui concerne les domaines de prêt de terre et des formes de location décrites ci-dessus. En réalité, la plupart des paysans sont concernés par deux de ces modes de faire-valoir, ou même des trois à la fois.

<sup>37</sup> Par exemple, en milieu Adja-Ewé pendant la récolte la quantité d'arachide récoltée par quelqu'un dans le champs d'un propriétaire est divisé en 7 parts égales dont 6 parts pour le propriétaire du champ.

<sup>38</sup> Selon les termes mêmes de certains paysans.

Au total, le caractère traditionnel de l'agriculture régionale s'exprime à travers le mode de faire-valoir qui reste essentiellement direct. De même, il transparaît également dans l'organisation du travail agricole.

### III - LE TRAVAIL AGRICOLE ET SON ORGANISATION

L'agriculture régionale étant pluviale, le rythme d'activité des paysans est basé sur les cycles climatiques. Ainsi, les deux saisons de pluie de l'année correspondent à deux saisons de culture : la première et la deuxième saison. C'est sur ces saisons que, suivant la nature des cultures et les techniques de production, s'ordonne le travail agricole.

#### A - LE CALENDRIER AGRICOLE

L'année agricole couvre ici généralement 10 à 11 mois et se divise en deux saisons de culture : La première saison va de mars à juillet-début Août et la deuxième saison va de mi - août à décembre. En réalité, les limites entre les deux cycles de culture ne sont pas nettes : entre décembre et mars par exemple, considéré généralement comme saison morte, selon que les cycles de précipitation soient décalés par rapport au cycle normal, ou selon la nature de la culture à faire, l'année peut commencer plus tôt ou s'achever plus tard : par exemple la récolte du coton se poursuit jusqu'en janvier alors que celle des autres cultures s'achève plus tôt ; aussi, les paysans désireux de faire la culture de l'igname commencent-ils à défricher et à butter dès décembre ou janvier (tableau 14). De la même façon, la seconde limite entre les deux saisons varie suivant les cultures. C'est ainsi que les semis de deuxième saison ont lieu en septembre pour le maïs, en août pour l'arachide et de la fin de juin jusqu'au 20 juillet pour le coton. C'est dire que le calendrier du paysans varie, d'une culture à l'autre (dans l'année.)

Tableau 4 : Le calendrier agricole

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>Igname précoce</b>												
préparation sol												
billonnage	—											—
plantation		—										
sarclages			—	—	—							
récolte						—						
<b>Maïs</b>												
préparation sol		—	—					—				
semis												
sarclages				—	—	—	—		—			
récolte							—	—		—	—	
<b>Cotonnier</b>												
préparation sol						—						
semis						—						
sarclages							—	—				
traitements							—	—	—	—		
récolte	—											—
<b>Sorgho 2ème cycle</b>												
préparation sol							—					
semis							—					
sarclages								—	—	—		
récolte												—
<b>Sorgho 1er cycle</b>												
préparation sol			—									
semis				—								
sarclages				—	—	—						
récolte						—						
<b>Arachide 2ème cycle</b>												
préparation sol						—						
semis						—						
sarclages							—	—	—			
récolte										—	—	

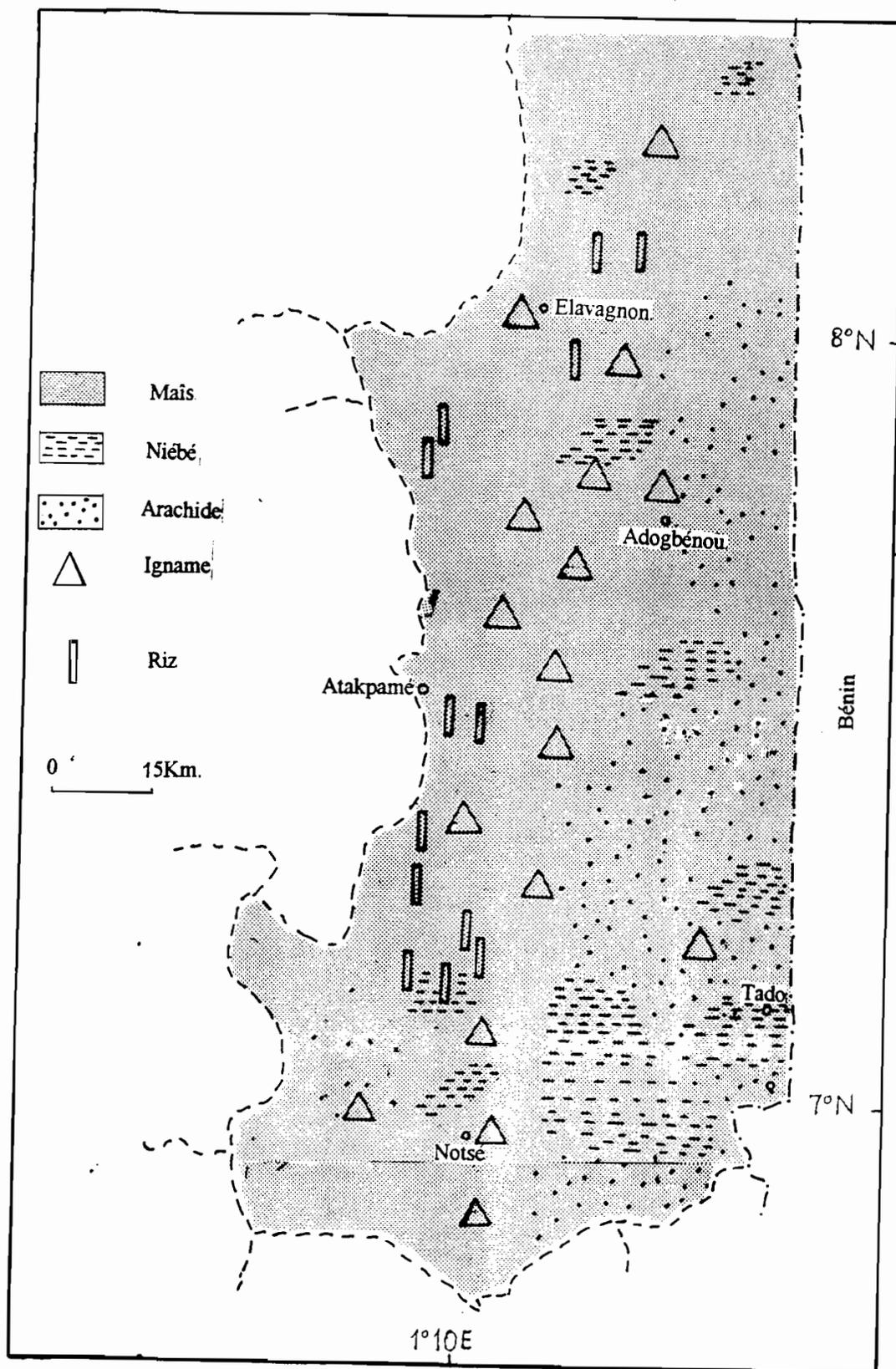
Cependant, quelle que soit la plante cultivée et que ce soit en première ou en deuxième saison, quatre principales phases de travail peuvent être identifiées dans le calendrier agricole du paysan de l'est des Plateaux: Il s'agit de la préparation du sol, du semis, du sarclage et de la récolte.

La préparation du sol se caractérise dans le premier cycle par les défrichements, le labour des vieilles jachères et des cultures de la saison écoulée. Si en premier cycle elle commence très tôt, dès décembre ou janvier pour l'igname précoce, c'est cependant avec l'apparition des premières pluies en février et parfois même en mars qu'elle commence pour les autres cultures : maïs, arachide, mil, sorgho. Dans le cas de la conquête de nouvelles terres sur la forêt, on opère dès avant ces premières pluies pour que les brûlis ne soient pas perturbés à cause de l'humidité. En deuxième saison, elle se situe en mai-juin pour le coton, en juin pour le sorgho, en juillet pour l'arachide et en août pour le maïs.

Le mois d'avril et le début de mai constituent la période des semis. Avec l'installation de la mousson, les pluies deviennent abondantes autorisant alors les emblavures de première saison. On sème alors l'arachide, le niébé le maïs, le mil, le sorgho, etc. On plante aussi les tubercules comme l'igname tardive et le manioc, ainsi que le palmier à huile (fig 22). La première saison est donc consacrée aux cultures alimentaires. En deuxième saison de culture, en raison de la courte durée de celle-ci, on ne sème que les plantes à cycle court, ou peu exigeantes en eau : le maïs, le sorgho, mais aussi et surtout les plantes industrielles que sont le coton et l'arachide (fig 23). Autrefois, il y avait une rude concurrence entre le maïs ou le sorgho et le coton ou l'arachide au cours de la deuxième saison de culture, mais l'évolution climatique actuelle marquée par une tendance à l'assèchement, le caractère aléatoire du deuxième cycle de précipitation, comme nous l'avons vu, et la chute brutale du prix au producteur de certaines cultures d'exportation dont l'arachide (nous le verrons), ont conduit le système de culture à se simplifier aujourd'hui notablement pour laisser une place prépondérante au coton en deuxième saison de culture<sup>39</sup>.

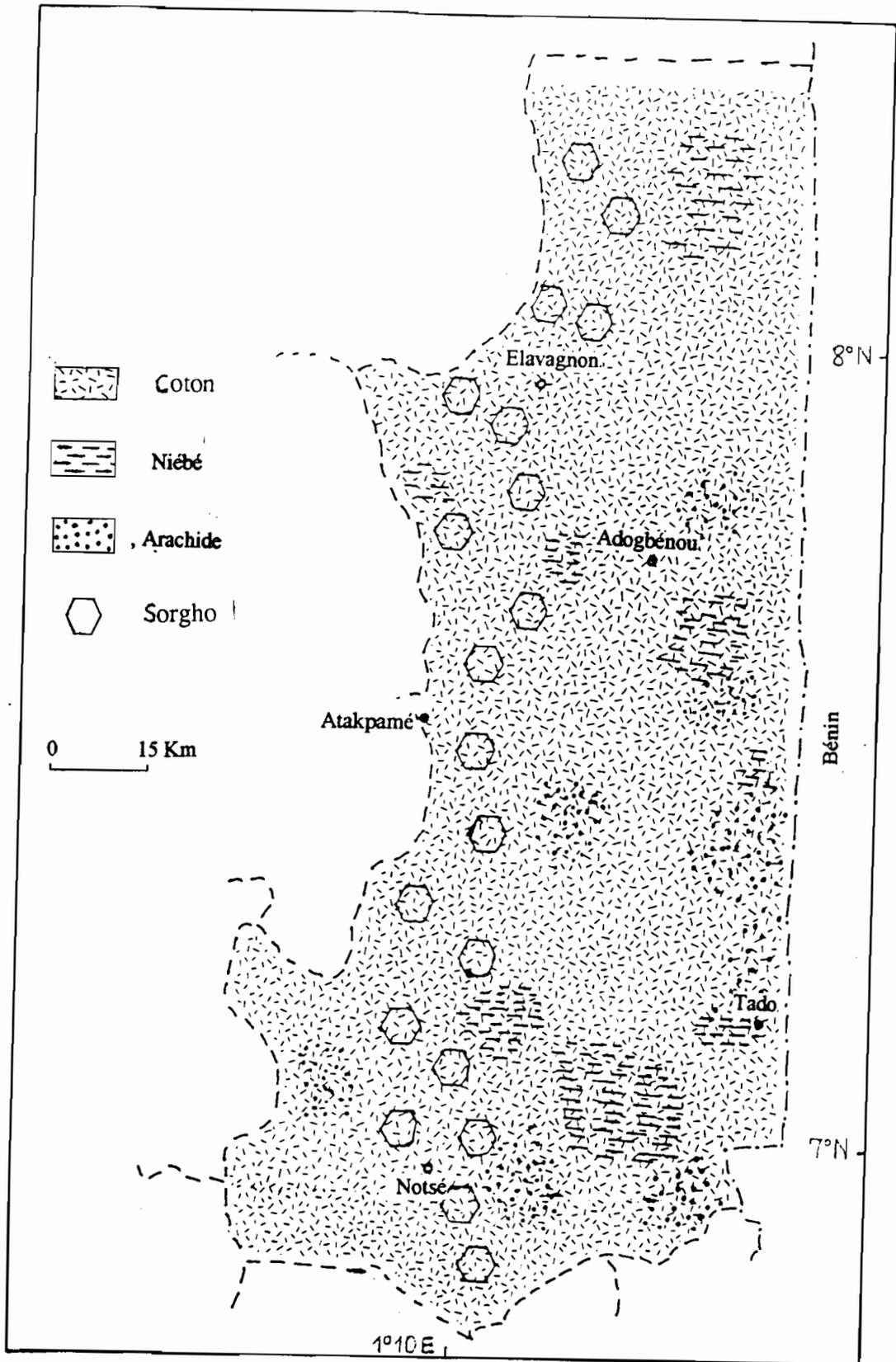
<sup>39</sup> En réalité, la simplification du système de culture avec l'abandon de beaucoup de plantes en deuxième saison résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : pour le niébé, les paysans affirment qu'il est plus attaqué par les parasites en deuxième saison et que la sécheresse provoque la chute des fleurs de la plante ; Pour l'arachide, en plus de la chute des prix, on évoque le fait que le manque de pluies dès novembre (sécheresse) provoque un durcissement de la terre et par conséquent des difficultés à déterrer les gousses.

**Fig22 :** Principales cultures de première saison.



**Source:** Notre enquête de terrain en 1994.

**Fig.23:** Principales cultures de deuxième saison.



**Source:** Notre enquête en 1994.

Suivent alors les sarclages ou désherbages, deux ou trois selon l'humidité de la parcelle, la nature du sol, ou le type de plante cultivée<sup>40</sup>. Les rendements étant fonction de la qualité de l'entretien du champ, les paysans s'attachent à effectuer avec soin les désherbages et les travaux associés comme la pose des tuteurs dans le cas de la culture de l'igname, l'enlèvement des feuilles de palmier pour éviter que les plantes cultivées ne restent à l'ombre en cas de culture mélangée, et les traitements phytosanitaire dans le cas de la culture du coton.

Enfin, les périodes de saison sèche correspondent aux récoltes : en juillet-août pour la première saison de culture, en novembre-décembre-janvier pour la deuxième saison. Le maïs, l'igname et les autres produits vivriers sont alors engrangés tandis que le coton et l'arachide<sup>41</sup> sont immédiatement vendus.

Il est à noter qu'en dehors du coton et du riz cultivés exclusivement en deuxième saison, et de l'igname et du palmier à huile (*Elaeis guinéensis*) qu'on ne plante qu'en premier cycle<sup>42</sup>, toutes les autres cultures sont pratiquées tant au cours de la première saison de pluie qu'au cours de la seconde. Par ailleurs toutes ces cultures se pratiquent partout dans la région avec cependant la prépondérance à telle culture ou à telle autre suivant le groupe ethnique et suivant le cycle de culture : C'est ainsi que le maïs, base de l'alimentation de la population est cultivé en premier cycle, suivi de l'igname chez les Ewé et les Kabyè, du niébé et de l'arachide chez les Adja. En second cycle, le coton vient en tête chez les Adja et les Ewé mais chez les Kabyè et les Losso, il vient en deuxième position derrière le sorgho qui est l'aliment de base chez ceux-ci. Ainsi se produit-il dans les champs des successions culturelles caractéristiques des différents agro-systèmes villageois comme M. Tallec (1986, pp. 87-102) le remarquait en 1986 dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono.

---

<sup>40</sup> Les plantes rampantes ou qui couvrent entièrement le sol comme le niébé et l'arachide nécessitent moins de sarclage que le maïs ou le mil.

<sup>41</sup> L'arachide étant à la fois une culture vivrière et commerciale, les paysans laissent souvent une certaine quantité qui pourra servir à l'alimentation de la famille, au prochain semis et à la vente en cas de nécessité pressante d'argent.

<sup>42</sup> L'igname reste en terre durant toutes les deux saisons avant d'être récoltée ; quant au palmier à huile, c'est une plante pérenne.

Il est frappant de constater que le calendrier agricole et le cycle des cultures sont calqués sur les cycles climatiques. A cela deux raisons. D'abord, comme le souligne B. Triomphe (1986, p. 54), « la possibilité biologique de cultiver l'espèce pendant l'un ou l'autre cycle (ou les deux) : ainsi, la maturation du coton nécessite qu'il soit implanté en deuxième cycle; de même l'igname (qui nécessite 7 à 8 mois en terre) doit être implantée pendant le premier cycle sans quoi elle n'arriverait pas à maturité (avant la grande saison sèche suivante) ; dans une moindre mesure, le maïs réussit mieux en premier cycle qu'en deuxième cycle ». Ensuite cette stratégie permet un choix d'assolement pour les deux cycles culturaux. C'est ainsi que l'arachide par exemple peut être cultivée tant en premier cycle qu'en deuxième cycle.

Comme on le voit, le calendrier agricole de notre région est très chargé ne libérant les paysans que quelques semaines dans l'année, autour de janvier et février. Cette courte période qu'on peut appeler saison morte est mise à profit pour effectuer les travaux non agricoles : réparation des maisons et construction de nouvelles (en mur de banco) que l'harmattan va pouvoir dessécher avant les pluies suivantes, organisation des battues derrière les feux de brousse, etc...

La forte charge annuelle de travail se retrouve au niveau du calendrier hebdomadaire. D'une façon générale, seuls dimanches et les jours de marché sont consacrés au repos, mais au moment d'intenses activités agricoles, ces jours de repos ne sont plus respectés. A la limite, les paysans préfèrent travailler le matin au moins, et faire le marché ou se reposer l'après-midi. Même dans les milieux où la coutume interdit l'accès aux champs certains jours de la semaine (le jeudi chez les Ewé de Notsé (K. S. Klassou, 1996)), certains paysans violent l'interdiction pendant cette période en se rendant dans leurs champs sous le prétexte qu'ils ne s'y livrent pas aux activités agricoles habituelles. Seuls les deuils et les fêtes obligent à effectivement rester à la maison.

Il est dans les conditions décrites ci-dessus, difficile de dire avec précision, dans le cadre de cette étude, combien de jours ou d'heures de travail les paysans font dans l'année. Surtout que les jours passés aux champs ne sont pas nécessairement consacrés au travail agricole et que, compte tenu des impératifs de la famille, quelques heures seulement sont consacrées certains jours au travail agricole. Cette forte charge de travail nécessite pour son accomplissement une volonté soutenue et une organisation ingénieuse.

## B - TECHNIQUE DE PRODUCTION ET ORGANISATION DU TRAVAIL AGRICOLE

Lorsqu'un paysan veut ouvrir un champ, il commence par rechercher les sites les plus favorables à la culture qu'il souhaite faire. Ce choix est ici fonction de la topographie mais aussi et surtout de la qualité des sols révélée principalement par la texture et la couleur de ceux-ci et par les associations végétales qu'ils supportent (cf les sols). Les sols rouges de forêt par exemple sont considérés comme très riches tandis que ceux de savane ou des jachères récentes le sont moins ; par ailleurs on recherchera pour certaines cultures comme l'igname ou le maïs des terres de défriche alors que pour d'autres comme l'arachide, ce sont des terres de jachère récente ou celles déjà ameublées par quelques saisons de culture qui sont les plus prisées.

Ensuite, si la terre n'appartient pas<sup>au</sup> paysan lui-même il devra alors en faire la demande, souvent d'emprunt, mais aussi depuis peu de location, au propriétaire. Cette demande ne se fait pas les mains vides. Chez les Adja-Ewé du sud de notre région une bouteille d'alcool local (Sodabi) accompagne souvent cette cérémonie.

Une fois ces dispositions préliminaires achevées, débute le travail agricole proprement dit. D'abord vient la préparation des terres qui commence avec le défrichement qui sont un travail d'homme. Le chef de famille aidé par des amis, des frères, des cousins et parfois même par quelques salariés s'attaque à la savane avec de larges houes à long manche, ou à la forêt avec coupe-coupe et haches en abattant les arbres et en coupant les lianes et les graminées sous-jacentes. Quant aux désherbages des champs de la campagne agricole écoulée, ils sont l'œuvre de tout le monde : homme, femme et parfois enfants. Ces défrichements et désherbages peuvent durer plusieurs semaines.

Une fois nettoyés par le peu des végétaux coupés (planche 2 A), les champs sont en général prêts pour les semis. C'est le cas en particulier en culture " à plat ". Mais dans d'autres cas, le travail de préparation des terres n'est pas pour autant achevé. Il reste à butter ou à billonner si l'on opte pour la culture des tubercules, notamment l'igname, ou si pour d'autres raisons (que

Planche II

A - Champ nettoyé par le feu (brûlis) à Notsé



B - Buttes d'ignames dans un champ à Adogbénu



(Clichés de l'auteur)

nous verrons), le principe du buttage ou du billonnage est retenu. Ces deux opérations sont effectuées à la daba par les hommes et les jeunes garçons et consistent à construire des monticules de terre alignés (buttage) ou des exhaussements de terres, chaque exhaussement étant réalisé par l'adossement de deux sillons (billonnage) (planche 2 B et planche 3).

Les buttes et les billons sont de dimensions variables suivant les plantes cultivées et suivant les variétés de celles-ci : les buttes d'igname par exemple sont très larges (0,8 à 1m de diamètre, et 0,8m de hauteur en moyenne) et au sommet pointu tandis que les buttes de maïs ou de sorgho sont moins étendues (0,6m environ de diamètre et 0,20 à 0,25m de hauteur) et au sommet plat. Quant aux billons, ils ont généralement 40 à 50 centimètres de largeur et une trentaine de centimètres de hauteur en moyenne, mais se réduisent à une vingtaine de centimètres de largeur et à une dizaine de centimètre de hauteur dans le cas de la culture du niébé.

Trois raisons principales expliquent la pratique du buttage et du billonnage. La première est que ces aménagements rendent le sol bien meuble pour les cultures, ce qui est indispensable pour l'igname et le voandzou, et nécessaire pour quelques autres plantes. La deuxième raison est qu'ils permettent aux plantes de ne pas être noyées dans l'eau pendant les saisons de pluies. La troisième raison, enfin, est qu'ils permettent aux sols pauvres de recouvrer une certaine richesse. Le retournement du sol pendant ces opérations et l'enfouissement des végétaux dans la terre (jeunes pousses d'herbes et graminées non consommées par le feu) qui en résulte offrent l'intérêt de nettoyer le sol et de l'enrichir en matière organique (sorte d'engrais vert). L'engraissement des terres par cette technique est la raison qui explique que ces pratiques furent naguère générales en concernant autant les zones de bas fond que les secteurs collinaires ou d'interfluve, et pratiquement toutes les cultures. C'est pourquoi avec la généralisation de l'épandage d'engrais chimique, ces aménagements disparaissent aujourd'hui des exploitations, ne subsistant que sur les parcelles de tubercules, igname surtout, et dans les zones soumises à des engorgements temporaires fréquents.

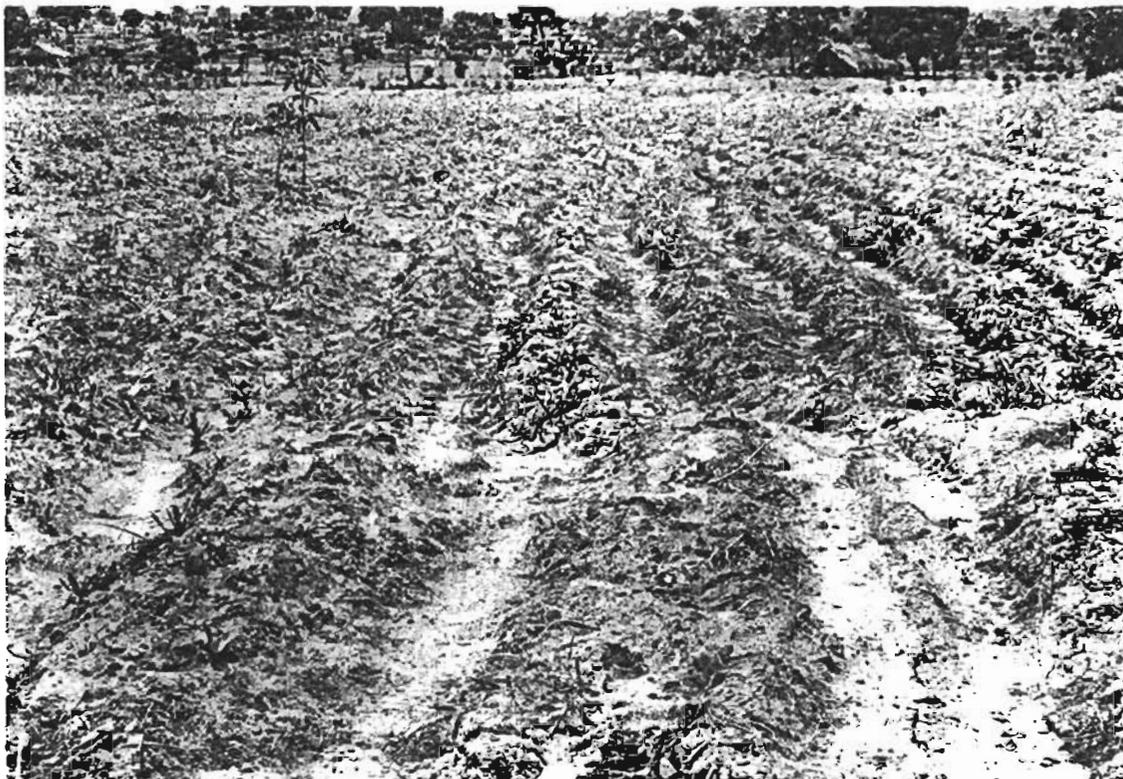
Si le buttage et le billonnage sont pratiqués par tous les groupes ethniques, ils sont surtout présents en milieu Kabyè-Losso.

Planche III

A et B : Cultures sur billons à Notsé

On remarquera en particulier sur la photo A, de jeunes pousses de haricot

A



B



(Clichés de l'auteur)

Les semis qui suivent les préparations des terres constituent l'une des phases de travail qui nécessitent le plus d'empressement. Les paysans savent, par expérience, qu'il peut se produire des ruptures de pluie au sein même de la saison humide entraînant une mauvaise germination des cultures, un retard des ressemis et l'attaque des plantes retardataires par les ravageurs (les chenilles) au moment de la floraison. Il faut alors faire vite et terminer les semis avant l'arrêt des pluies et le ressuyage des sols. On s'organise alors en groupe de travail en évoluant de champ en champ ; on fait appel à des salariés et parfois même aux enfants inscrits dans les écoles, ce qui conduit à un fort absentéisme des élèves pendant cette période. Dans la préfecture du Moyen-Mono par exemple, les classes des établissements scolaires voient leurs effectifs baisser notablement dans cette période<sup>43</sup>.

Le travail du semis même présente des aspects différents selon qu'il s'opère sur les terres de défriche, sur les anciens champs et "à plat" ou dans les buttes et billons. Sur les essarts, les hommes debout, creusent de minuscules trous avec des piques en bois, les femmes et les enfants mettent les graines dans les trous et les referment aussitôt. L'usage du pique en bois ici s'explique, comme nous l'évoquons plus haut par les troubles qu'occasionne l'utilisation de la houe s'accrochant dans les souches. Sur les anciens champs on creuse des trous avec des houes, parfois en ligne, parfois pèle-mêle, en évoluant vers l'avant pour certaines cultures comme le maïs et le mil, et à reculons pour l'arachide. Quant au semis dans les buttes et billons, tout le monde travaille de la même façon à la fois en creusant avec les pieds<sup>44</sup> en mettant les graines et en refermant dans le cas des céréales, et en creusant la butte avec la daba en ce concerne l'igname.

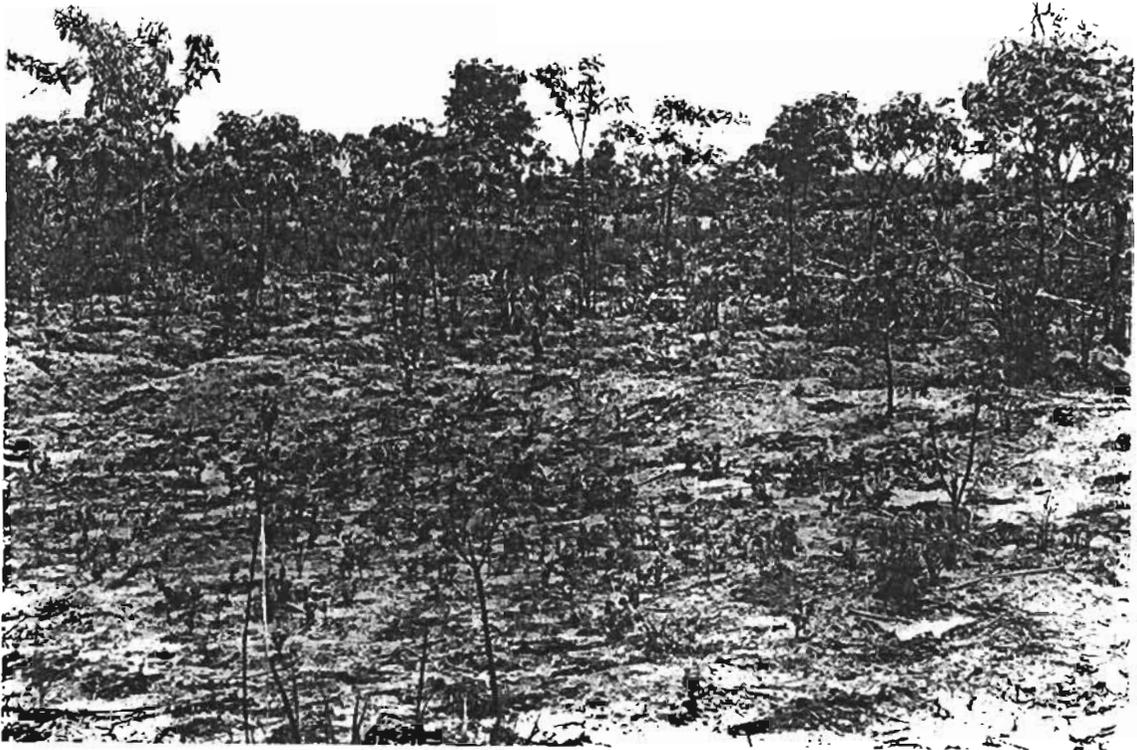
La technique de la culture mélangée est ici de règle. Les associations les plus courantes sont maïs-arachide, maïs-manioc, niébé-manioc, maïs-voandzou. Dans tous les cas, les plantes maraîchères comme la tomate, les piments, "Adémè" (*Corchorus olitorus*), les aubergines etc... se retrouvent presque toujours dans le champ associés aux cultures principales (planche 4). Il est donc difficile de savoir combien de jeunes plants on peut trouver par hectare ou d'avoir une idée

<sup>43</sup> Surtout que certains élèves ont leurs propres champs.

<sup>44</sup> On creuse généralement deux trous par butte et sur les billons les trous sont séparés les uns les autres de 40 au environ. Dans chaque trou, on met deux ou trois graines.

## Planche IV

Culture mélangée dans un champ. On distingue plusieurs plantes associées sur cette parcelle : manioc, gombo, "adémè" (*Corchorus olitorius*), piment, tige de maïs récolté, etc...



(Cliché de l'auteur)

du rendement de ces cultures vivrières du fait de cette diversité des cultures dans le champ, et ce n'est d'ailleurs pas cet aspect des choses qui préoccupe le paysan. Ce qui importe avant tout est de produire la gamme des cultures nécessaires à l'alimentation de la famille et d'y puiser si possible un certain revenu monétaire, complément de l'argent fourni par les productions rentières, arachide et coton cultivés en deuxième saison, et palmier à huile.

Malgré ces associations, les cultures sont disposées sur les parcelles de façon à ménager des espaces pour faciliter les travaux d'entretien : sarclage, démariage, épandage d'engrais coton (200 kg/ha) et vivrier, traitement phytosanitaire (5 à 7 passages avec environ 15 jours d'intervalle), etc... Le sarclage consiste en l'enlèvement à la houe des plantes adventices des cultures. Les plantes adventices les plus fréquemment rencontrées ici sont *Bacharia*, *Digitaria*, *Lactuca taraxacifolia* et *Ageratum conyzoides* qui forment des colonies denses envahissant les cultures, et surtout *Impérata cylindrica* contre laquelle il est difficile de lutter. Sont aussi répandus, *Tridax procubens*, *Boerhovia* (*erecta* ou *diffusa*), *Euphorbia heterophylla*, *Auchomanes difformis* (sur défriche) et *Talinum triangulaire*. C'est également une période de travail important. Les paysans ayant des attelages les mettent à contribution à cet effet. L'épandage d'engrais et les traitements phytosanitaires n'existaient pas. Ils sont apparus avec la culture du coton "Allen" à partir de 1964 et se développent depuis jusqu'à s'étendre même aux cultures vivrières.

Quant à la récolte, elle commence avec la construction des greniers ; grenier à maïs, grenier à igname, etc. Si la récolte de l'igname est l'affaire des hommes, celle du maïs et du niébé demeure un travail de femmes. Celles-ci sont invitées à plusieurs et, une fois les vérifications de maturité et de sécheresse<sup>45</sup> des fruits faites, elles se mettent au travail aidées par les enfants. Certaines alignées, ramassent les fruits des plantes, les autres les transportent jusqu'au grenier où souvent, les hommes œuvrent immédiatement à les engranger. Si, en milieu Kabyè, Losso et Lamba, toutes les récoltes sont évacuées vers l'habitation où elles sont engrangées, chez les Adja-Ewé, les Ana et les Fon, certaines récoltes sont engrangées dans les champs, le maïs et l'igname notamment. Mais ici aussi, les vols de plus en plus nombreux de récoltes obligent certaines personnes à construire leurs greniers dans leur habitation (planche 5)

<sup>45</sup> Le maïs et le niébé ne sont récoltés que quand les fruits sont bien secs.

Planche V

A et B : Greniers à maïs dans l'habitation à Randomi

A -



B -



(Clichés de l'auteur)

La rapidité du travail nécessitée par les semis se retrouve ici, en particulier au moment des récoltes de première saison où les pluies peuvent encore subvenir et faire germer les cultures (arachide, maïs, niébé, etc), mais aussi au moment des récoltes de deuxième saison notamment pour l'arachide qui risque de ne pas pouvoir être déterrée si la sécheresse s'installe et fait durcir la terre. C'est seulement pour le manioc que cette rapidité n'est vraiment pas nécessaire. Le manioc se conserve très bien en terre et sa récolte peut s'étaler sur plusieurs mois, voire plusieurs années selon les variétés. Cependant une fois récolté, il pourrit très vite s'il n'est pas transformé en "gari" (farine granuleuse) ou en cossette. C'est pourquoi les paysans le laissent en terre en le récoltant au fur et à mesure des besoins.

Que ce soit au niveau des préparations de terre, des semis, des sarclages ou des récoltes, il n'y a pas d'heure fixe pour commencer le travail ou pour arrêter. Les paysans se dirigent dans leurs champs souvent dès le lever du jour et suivant les motivations du moment, et commencent immédiatement à travailler. En milieu de journée quand la chaleur devient torride (accablante), ils arrêtent, déjeunent et se reposent à l'ombre sous des arbres ou dans des huttes construites pour abriter de la pluie et du soleil, en attendant que le soleil "glisse" et que la chaleur devienne moins étouffante pour reprendre le travail et ne rentrer qu'en fin d'après-midi, très abattus. Mais au moment des travaux en entraide, si souvent on travaille en ligne, la parcelle est débitée parfois aussi en petits carrés de 600 m<sup>2</sup> environ dont un carré pour chacun. Et comme ici l'on rivalise d'ardeur avec ses voisins, on travaille sans repos jusqu'à finir, ne prenant en fait qu'un tout petit moment pour déjeuner, le tout dans une ambiance de gaieté et de chants.

Dans l'exécution des différents travaux, les quelques paysans qui disposent d'attelages les mettent à contribution. Selon le rapport de la SO.TO.CO. Plateaux-Nord de 1991, certains paysans se font défricher parfois leurs parcelles par des tracteurs qu'ils louent auprès de la Gestion du matériel agricole (GEMAG), ou par de petits tracteurs en diffusion par les organisations non gouvernementales comme le CARAAC. Mais, et nous le verrons, l'incidence de ces différents moyens modernes de production sur l'agriculture régionale est faible.

En réponse aux diverses circonstances qui se présentent à eux (aléas climatiques, objectifs de production), les paysans calent, nous l'avons vu leurs cultures sur les cycles climatiques. Cette stratégie de production permet de tirer le meilleur parti de la conjugaison des possibilités

---

biologiques des espèces végétales au régime pluviométrique du milieu. D'où la large gamme des variétés dont disposent les paysans pour une même espèce donnée: variétés à cycle court, à cycle long, etc...

Aussi, pour permettre aux sols appauvris par un certain nombre d'années de culture de se reconstituer, les paysans pratiquent-ils la technique de la jachère. Cet abandon de la terre pendant plusieurs années - une durée qui atteint couramment 20 ans - lui permet de recouvrer sa fertilité. Mais, avec la pression foncière que connaissent aujourd'hui certaines zones et l'épandage de l'engrais chimique, la jachère devient de plus en plus courte. Dans les zones à forte charge de population comme le Moyen-Mono, les secteurs de Notsé et d'Atakpamé-Akparé et les pourtours de la route Notsé-Tohoun, elle disparaît aujourd'hui pratiquement des systèmes de production paysans. Restent encore cependant bien utilisées les pratiques d'assolement et de rotation des cultures (rotations maïs-coton, igname-maïs-arachide, nièbè-arachide, ...) qui permettent aux sols de conserver pendant relativement longtemps des aptitudes agronomiques acceptables.

Comme le montre le développement qui précède, les techniques de production et l'organisation du travail dans notre région sont essentiellement traditionnelles. Cependant, elles permettent une gamme assez large de cultures aux productions relativement importantes.

## CHAPITRE. V :

### LES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES

Les diverses études qui portent sur l'agriculture dans cette région du Togo (cf bibliographie) insistent particulièrement sur la diversité des plantes cultivées. S'il est simple de se permettre une distinction entre les cultures principales et celles marginales, il est par contre bien délicat voire infondé de vouloir établir une limite entre les cultures vivrières et les cultures commerciales ; car le coton mis de côté, toutes les cultures ont une destination à la fois d'auto-consommation et commerciale. C'est pourquoi nous parlerons dans le développement qui suit de cultures principales et de cultures secondaires. Nous évoquerons aussi les apports de l'élevage, de la chasse, de la pêche, de la cueillette et de l'artisanat.

#### I - LES PRINCIPALES CULTURES

On trouvera ici rangées sous cette appellation les cultures occupant les plus vastes proportions des parcelles cultivées et fournissant les plus gros tonnages, que ce soit pour les besoins de la consommation locale ou pour la vente. Ce sont le maïs, le coton, le palmier à huile, l'arachide, l'igname et le manioc.

##### A - LE MAÏS

Le maïs (*Zea Mays*) est de loin la principale culture alimentaire de la région. Il sert à la préparation de la pâte qui est l'aliment de base. Plante dont la taille atteint couramment 2,5 à 3 m de haut, il est cultivé surtout pendant la première saison de pluie entre mars et juillet, période pendant laquelle il couvre 85% des surfaces cultivées (M. Tallec, 1986, p.36).

D'origine américaine, introduit en Afrique il y a seulement quelques siècles par le truchement des Européens, le maïs a connu une expansion prodigieuse jusqu'à influencer les

Planche VI

A - Champ de maïs à Klikomé près de Tado



B - Hutte (abri sommaire) dans un champ à Ananicopé (Klikomé)



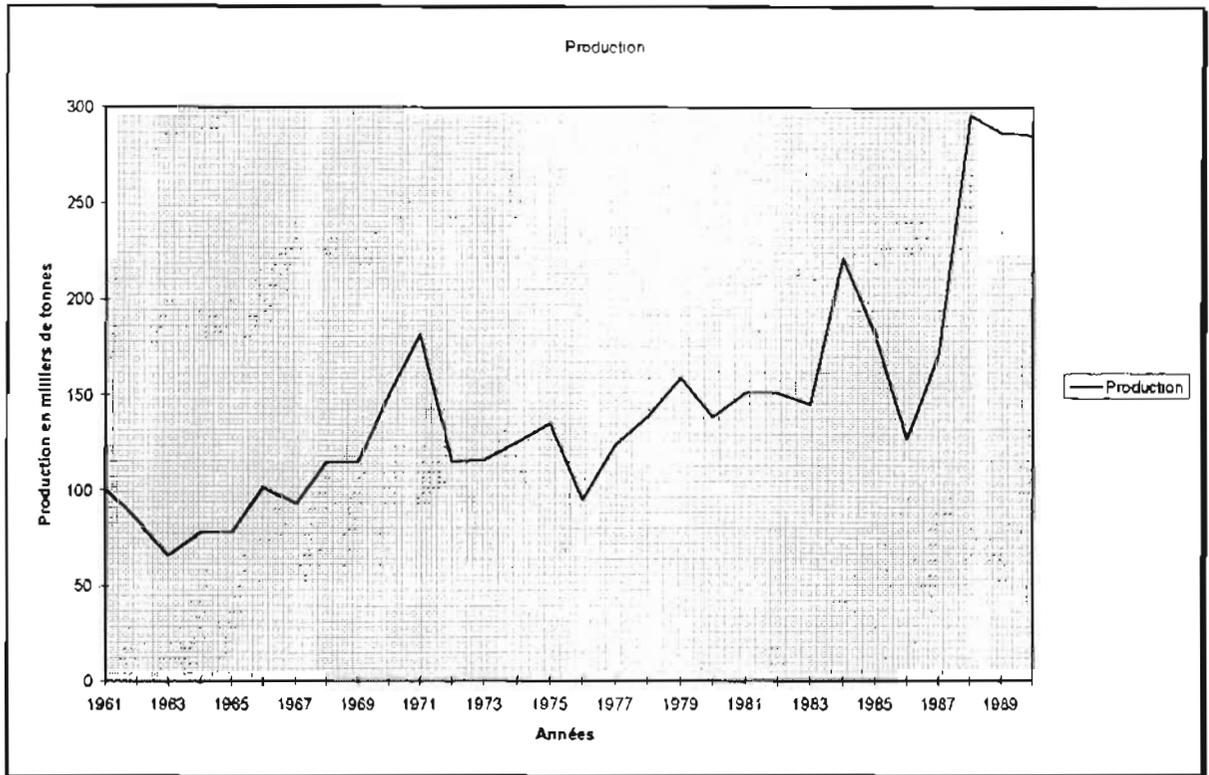
(Clichés de l'auteur)

habitudes alimentaires des populations et devenir, dans notre région d'étude et dans tout le Togo méridional, l'aliment de base. Pendant la période coloniale allemande déjà, entre 1905 et 1909, le pays avait exporté d'importantes quantités de maïs, 30.000 tonnes même pour la seule année 1908, provenant surtout des régions d'Aného et de Notsé ( R. Comevin, 1969 p. 185 ). Cette réussite du maïs serait due au fait qu'il ne nécessite pour sa culture aucune qualification agraire particulière, ni des soins méticuleux, et qu'il pousse bien sur les terres de la région.

L'évolution de cette culture a été même spectaculaire au cours des dernières années, précisément depuis le début des années 1980. Au début de la décennie 1970 encore, la production du maïs au Togo ne dépassait pas 120.000 tonnes par an. C'est seulement en 1971 - 1972 que la production atteignait pour la première fois 181.000 tonnes, mais elle devait baisser les années suivantes jusqu'en dessous de 95.000 tonnes en 1976-77 pour cause de mauvaise pluviosité. Mais depuis, la production est allée globalement croissante; elle a atteint pratiquement 400.000 tonnes en 1993 - 1994 (fig 24). A cela, il y a plusieurs raisons: d'abord les transformations rapides qui ont affecté les systèmes de cultures pratiqués par les paysans plaçant le maïs en premier cycle et les cultures de rente, coton et arachide, en deuxième cycle. Pendant les années antérieures à l'indépendance, les productions de rente n'ayant pas l'ampleur qu'on leur connaît de nos jours, plusieurs plantes s'étendaient en cultures mélangées ou en de petites parcelles sur les exploitations ; aujourd'hui, le système de culture s'est réduit pratiquement en l'alternance maïs-coton, le maïs étant cultivé dans la première saison de pluie et le coton au cours de la deuxième saison, souvent sur la même parcelle. Et comme l'augmentation de la production cotonnière nécessitée par l'accroissement des besoins économiques suppose une augmentation préalable des surfaces cultivées en maïs, on observe concomitamment au développement de la culture du coton, une augmentation de la production de maïs. Aussi, cette alternance permet-elle au maïs de bénéficier de l'arrière-effet de l'engrais coton. Ensuite, les pouvoirs publics manifestent depuis le lancement de la politique dite de "révolution verte", un intérêt grandissant à l'égard des productions vivrières et des régions qui en sont productrices par l'encadrement technique des paysans et l'introduction d'intrants de vivriers (engrais, insecticide, ...). Enfin, le maïs est pratiquement devenu un produit de rente alimentant un important circuit

marchand en direction des villes où sa demande en tant que produit alimentaire est de plus en plus forte (voir chap 3) procurant ainsi aux agriculteurs, un revenu régulier.

Figure 24 : Evolution de la production de maïs au Togo de 1961 à 1990.



Source : D'après les données de la DESA, 1991

Certes, toutes les régions du Togo produisent du maïs, mais les régions de forte production sont la Région Maritime et la Région des Plateaux. La partie est de celle-ci, c'est-à-dire notre région d'étude, prend une large part dans cette production, 106000 ha correspondant à 20% des superficies maïsicoles du pays en 1993, 60 à 70% du maïs produit chaque année dans la Région des Plateaux et 20 à 30% de la production nationale suivant les années (tableau 15). A l'intérieur de notre région même, le sud constitué par les actuelles préfectures du Haho et du Moyen-Mono se distingue nettement comme le secteur de plus forte production. Il avait d'ailleurs été identifié comme une zone aux potentialités vivrières considérables et doté à partir de 1984-1985 d'un projet d'appui à la production vivrière appelé Projet de développement rural de Notsé

(PDRN)<sup>46</sup>. Depuis la mise en route de ce projet, la culture du coton a connu ici des succès retentissants. Ainsi, de 23841 tonnes en 1981-1982, la production du maïs du Haho et du Moyen-Mono a-t-elle évolué à la hausse jusqu'à atteindre 58110 tonnes au 1993-1994, soit 2,5 fois plus, correspondant à 41% de la production de la Région des Plateaux et à 15% de la production nationale (tableau 16).

Tableau 15 : Part de l'est de la Région des Plateaux dans la production du maïs au Togo en 1989 et 1993.

Entités territoriales	Superficie (ha)		Productions (tonnes)	
	1989	1993	1989	1993
Haho et Moyen-Mono	38390	42879	50881	58110
Ogou et Est-Mono	29593	23940	40092	30656
Total de l'Est des Plateaux (A)	67983	66890	90973	88766
Région des Plateaux (B)	94210	105937	130509	142270
Togo (C)	267708	338899	287348	393076
(A)/(B)	72,16%	63,14%	69,71%	62,39%
(A)/(C)	25,39%	19,74%	31,66%	22,58%

Source : D'après les données de la Direction des enquêtes et statistiques agricoles (DESA) Lomé

<sup>46</sup> Ce projet financé par le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) a pris fin en 1992-1993

Tableau 16 : Production du maïs dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono comparée à celles régionale et nationale.

Entités spatiales	1981-82	1983-84	1984-85	1985-86	1993-94
Haho et Moyen-Mono (1)	23841	15150	27992	22888	58110
Région des Plateaux (2)	53219	60441	100404	60808	142700
Togo (3)	150970	144663	221756	185576	393076
(1)/(2)	44,80%	25,10%	27%	37,60%	40,80%
(1)/(3)	15,80%	10,50%	12,60%	12,60%	14,80%

Source : D'après les données recueillies de la Direction des enquêtes et statistiques agricoles (DESA).

Le maïs est devenu ici une culture si populaire et si intégrée dans les terroirs que les populations paysannes se refusent à croire à une origine étrangère de la plante. On ne s'étonnerait pas si l'on sait que non seulement c'est la pâte préparée à partir du maïs, ou "akoumè", qui est devenue l'aliment de base dans la région, mais aussi que c'est la farine de maïs mélangée à l'eau ou "djassi" qui est versée par terre en signe de "fraîcheur" et de paix lors de tous les rites religieux consistant à faire des libations.

Si depuis un certain temps la maïsiculture est devenue une activité de rente, puisque s'orientant de plus en plus vers l'économie de marché, les principales sources d'argent sont cependant le coton, le palmier à huile et l'igname.

## B - LE COTON

Peu de traditions agricoles togolaises remontent aussi loin dans le temps que la culture du coton. Cette dernière affirmée très ancienne fournissait, avec une production qui n'était guère importante, la matière première à un artisanat de spécialistes, de vrais tisserands donc, qu'on rencontre dans les grandes villes comme le témoigne le marchand danois Isert qui visita Aného en 1784 (N. L. Gayibor 1978, p.135). Le coton « système pileux adhérent à la graine d'un arbuste, le *Gossypium* ou cotonnier » (J. David, 1971) existait en plusieurs variétés<sup>47</sup> et alimentait une "industrie" cotonnière fournissant un tissu qui ne serait guère différent du "Kenté" ou du "Lopko" actuel devenu aujourd'hui un tissu d'apparat porté précisément pendant les fêtes traditionnelles et les grandes cérémonies religieuses coutumières.

Mais à partir du milieu du XIXe siècle, le coton "togolais" entra dans le commerce international. Avec la guerre de Sécession aux Etats Unis d'Amérique, la production cotonnière américaine s'effondra littéralement jusqu'à ne correspondre, en 1865 qu'à 7,15% seulement de ce qu'elle était en 1862<sup>48</sup>. Et il a fallu attendre 1872 pour qu'elle retrouve le niveau de 1862. L'industrie textile européenne qui dépendait alors largement du coton américain s'en trouva fortement affectée avec une réduction considérable de la production, 250.000 ouvriers licenciés et 73 usines en faillite (A. Kratz, 1982, p.42). On a alors parlé de la première "famine de coton". Cette situation amena tout naturellement les puissances industrielles européennes, l'Angleterre notamment, à entreprendre la recherche d'autres sources d'approvisionnement en encourageant la production du coton dans d'autres pays ailleurs dans le monde (Inde, Afrique noire, Amérique

---

<sup>47</sup> Il était cultivé des variétés autochtones de coton partout sur l'ancienne Côte d'Ivoire et dans les îles de la région. Les esclaves avant que de nouvelles variétés n'y soient introduites à partir du XVIe siècle par les marins européens. Pour d'amples informations, on pourra se référer à N. L. Gayibor (1978).

<sup>48</sup> La récolte de coton aux USA étant tombée de deux milliards de Livres en 1862 à 143 millions de Livres en 1865.

Planche VII

A - Champ de coton à Tado



B - Achat de coton aux paysans à Abingacopé (Est-Mono)



(Clichés de l'auteur)

---

du Sud, etc...). C'est alors que la production cotonnière togolaise fit son entrée dans le commerce international avec dans la deuxième moitié des années 1860 - 1870, une dizaine de tonnes de fibre partant mensuellement vers Liverpool en Angleterre (A. Schwartz, 1984, p.4). Puis elle a ensuite pris de l'ampleur à partir de 1900, lorsque le comité économique colonial de Berlin décida, avec l'aide d'experts noirs américains, de développer la culture du coton sur une grande échelle au Togo ( A. Kratz, 1982, p.42 ). Les exportations togolaises de coton gonflèrent alors prodigieusement entre 1900 et 1913. Estimées à près d'une quinzaine de tonnes seulement en 1902, elles atteignaient 127 tonnes en 1905, 510 tonnes en 1909, 548 tonnes en 1912 et 503 tonnes à la veille de la guerre (1914 - 1918) en 1913 (tableau 17), soit avec un rythme de

croissance annuel de 307%, essentiellement orientées vers l'Allemagne<sup>49</sup>. La culture cotonnière togolaise était alors entrée dans une phase d'expansion d'une étonnante rapidité que seules perturbaient les sécheresses<sup>50</sup>.

Tableau 17 : Exportation de coton au Togo entre 1902 et 1913

1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913
14,453	32,108	108,169	127,16	161,443	277,903	417,571	510,752	470,47	517,473	548,716	503,338

Source : Kratz, 1982, p. 43.

Il n'est pas douteux qu'à cette époque déjà, la plaine orientale du Togo avec notamment les actuelles préfectures du Haho, du Moyen Mono, de l'Ogou et de l'Est-Mono, ainsi que la région de Klouto, jouaient un rôle éminent dans la création et le développement des cotonneraies puisqu'elles fournissaient à elles-seules, plus de 80% de la production nationale (tableau 18). C'est pourquoi cinq des huit usines d'égrenage construites dans le pays pour travailler le coton-graines produit s'y trouvaient, à Atakpamé (2 usines), à Notsé, à Kpalimé et à Sagada, puisque, nous renseigne R. Cornevin (1969, p.186), la multiplicité du nombre des usines répondait à la volonté des autorités allemandes d'éviter aux paysans de longs déplacements à pieds, vu l'absence de camion à l'époque. C'est aussi pourquoi dès 1911 s'y était ouverte une ligne de chemin de fer, de Lomé à Agbonou (Atakpamé), appelée ligne du coton. Cette zone demeure jusqu'à aujourd'hui encore, et ce malgré l'extension de la culture de ce textile à des secteurs plus au nord, ce qu'on peut appeler le "domaine cotonnier" puisque la Région des Plateaux fournit annuellement, et à elle-seule, plus de 60% de la production cotonnière nationale.

<sup>49</sup> En 1911 et 1912, respectivement 52% et 65,2% des exportations du Togo ( tous produits compris) sont orientées vers l'Allemagne

<sup>50</sup> Par exemple la sécheresse de 1912 a pour conséquence la baisse de la production en 1913. La baisse de 1910 dépend également en partie des pluies insuffisantes.

**Tableau 18** : Production cotonnière de la Région des Plateaux (cercle d'Atakpamé et de Missahohé) entre 1904-1905 et 1910-1911 (en kg).

Année cotonnière	Production de la Région des Plateaux	Production nationale	Pourcentage de la Région des Plateaux par rapport à la production nationale
1904-1905	110349	129797	85,02
1905-1906	176257	214329	82,24
1906-1907	255420	301183	84,8
1907-1908	371848	422729	87,96
1908-1909	517803	584131	88,64
1909-1910	371707	459916	80,82
1910-1911	467761	530763	88,13

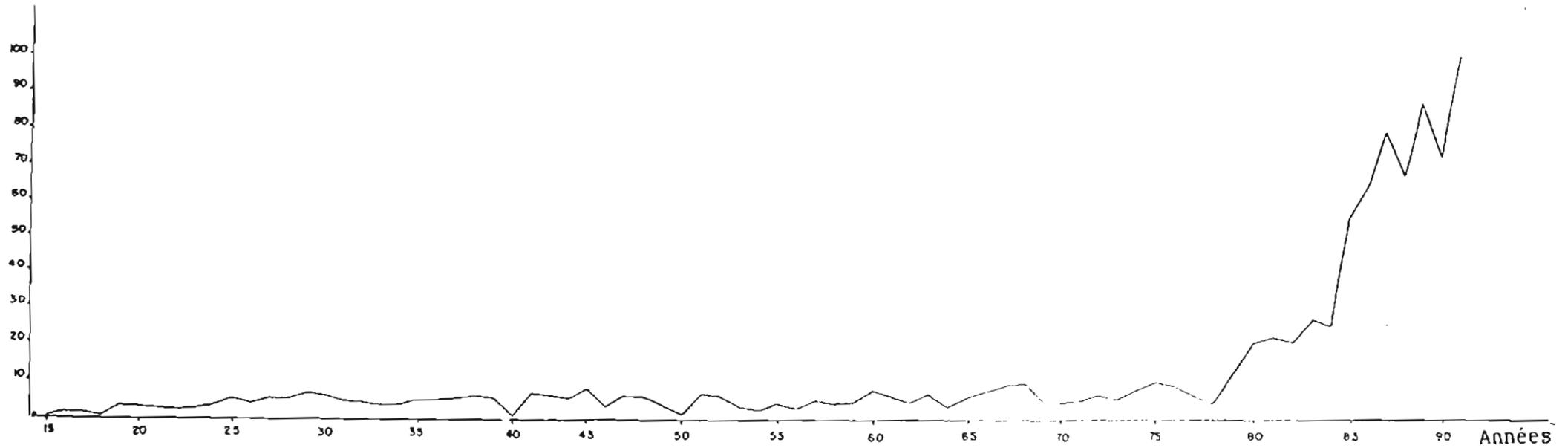
Source : d'après R. Comevin, 1969, p. 187.

L'accroissement des exportations togolaises de coton s'était poursuivi après la première guerre mondiale pour atteindre 5323 tonnes en 1939 après une pointe de près de 7000 tonnes dix ans plus tôt, en 1929 (fig 25). L'évolution de la culture était même si remarquable dans l'ancien poste administratif de Nuatja (actuelles préfectures de Haho et du Moyen-Mono) qu'elle amena les autorités coloniales françaises à envisager dès juin 1933, la construction d'une ligne de chemin de fer de Notsé à Tététou<sup>51</sup> pour drainer vers Notsé, la production de coton de la zone (K. Barandao, 1987, p.321), mais la situation financière défavorable du moment, on était en pleine crise économique, n'avait pas permis la réalisation du projet. Il ne s'agissait alors cependant que d'une activité à faible productivité qui ne donnait pas à la paysannerie régionale

<sup>51</sup> La longueur de cette voie ferrée étant de 50 Km, observe S.S. Kondo (1920, p.74), elle ne devait pas s'arrêter à Tététou qui est à 35 Km de Notsé, mais aller jusqu'à Tohou.

Fig. 25: Evolution de la production de coton graine au Togo de 1915 à 1991(en milliers de tonnes).

Tonnage



---

les satisfactions économiques

attendues. D'où des essais de culture de café et de cacao à Avédji par un certain Lokossou, à Tado par le chef Djobé, dans l'est Ogou autour d'Atchinédji et un peu partout dans la région, le long des ruisseaux et dans les bas-fonds dans un contexte climatique pourtant défavorable. Rien d'étonnant à cela si l'on sait qu'à quelques dizaines de km plus à l'ouest, dans les montagnes des régions de Klouto et d'Akposso et surtout au Ghana voisin, prospéraient de riches et enviables plantations de café et de cacao qui permettaient une rentrée monétaire notable et de mener une vie assez large, ce qui a déterminé de nombreux jeunes à se déplacer au moins temporairement vers ces régions. D'où aussi le succès rapide de la culture de l'arachide quand elle fut introduite dans la région à une échelle commerciale, supplantant totalement la culture du coton qui ne représentait plus grand'chose dans les années 1950. Dans l'ex-poste administratif de Nuatja par exemple, malgré les efforts déployés par un agent de la Compagnie française pour le développement des textiles (CFDT), M. Bernard Nicolas qui, d'Atakpamé, assurait la mise en place et la diffusion des semences, les paysans n'avaient livré à la vente que 165 tonnes en 1952, 450 à 500 tonnes en 1953-54. On comprend alors sans peine pourquoi après la deuxième guerre mondiale et ce jusqu'en 1973-74, malgré l'introduction de nouvelles variétés ("Mono" en 1953 et Allen en 1964) et l'appui à la production agricole à travers les soutiens du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES), des Sociétés publiques d'action rurale (SPAR), des Sociétés régionales d'aménagement et de développement (SORAD) et de l'Office des produits agricoles du Togo (OPAT), la production cotonnière nationale n'a évolué qu'en dents de scie fluctuant « à l'intérieur d'une fourchette à peu près constante : 8453 tonnes de coton graine en 1945, 8363 tonnes en 1960, 10541 tonnes en 1967-68, 8610 tonnes en 1973-74» (A. Schwartz, 1984, p. 6) (fig 25). C'étaient alors les maisons de commerce (Société commerciale de l'ouest africain (SCOA), Société générale du golfe de Guinée (SGGG), United african company (UAC)) qui, jusqu'en 1968-69, collectaient, usinaient et, jusqu'avant le monopole d'exportation des produits agricoles du Togo par l'OPAT en 1964, plaçaient la fibre sur le marché mondial

C'est dans ce contexte de relative crise de production du coton<sup>52</sup> que la Société togolaise du coton (SOTOCO) fut créée en 1974 pour réorganiser la filière et redynamiser l'économie cotonnière du pays. Bénéficiant alors d'un encadrement soutenu de la part de cet organisme (distribution de semences, cession des engrais et des insecticides sous forme d'avances remboursables au moment de la vente du coton, encadrement technique par les encadreurs, etc.) et des prix d'achat garantis et connus d'avance, la production cotonnière togolaise a connu à partir de là une envolée générale telle que toutes les prévisions concernant la production ont été dépassées. De 10778 tonnes en 1974-75, la production de coton-graines du pays est passée à 24018 tonnes en 1980-81 puis à 54756 tonnes en 1984-85, soit en doublant tous les cinq ans ; puis elle est passée à 79 067 tonnes en 1986-87 pour finalement atteindre 100200 tonnes en 1990-91 ; soit en doublant en 6 ans. Cette accélération paraît plus frappante encore si l'on remarque que, succédant aux 126000 tonnes produites en 17 ans entre 1961 et 1978, c'est 186000 tonnes de coton-graines que les paysans togolais avaient livrées à la vente entre 1979 et 1986 (en seulement 6 ans), ce qui représente encore peu de chose en comparaison des 500000 tonnes du coton mises sur le marché de commercialisation primaire de 1986 à 1991 (en 6 ans également). Malgré les événements tumultueux entre 1990 et 1994, liés au renouveau démocratique, ce dynamisme de la culture cotonnière s'est maintenu puisqu'en 1991, 1992 et 1993 ce sont respectivement 95500, 100100 et 84500 tonnes de coton qui sont produites au Togo, et 120000 tonnes sont prévues pour 1994. C'est que bon nombre de personnes ayant fui la capitale Lomé, lieu de prédilection des troubles socio-politiques, pour se réfugier dans leur village à l'intérieur du pays se sont transformées, le temps de leur séjour, en agriculteurs en faisant des champs sur lesquels ils cultivaient en première saison des vivriers destinés à leur approvisionnement au moment où ils seraient repartis à Lomé (beaucoup sont même restés définitivement) et du coton en deuxième saison., palliant les baisses que les expulsions de certains paysans de leur zone de culture habituelle devaient engendrer. La production cotonnière togolaise connaît ainsi aujourd'hui une phase d'expansion des plus inattendues et fait figurer, non seulement le coton au rang de premier produit-agricole

---

<sup>52</sup> Surtout que pendant la même période, les productions des autres pays de la zone-franc-le Bénin, le Cameroun et la Côte d'Ivoire notamment-bondissaient de façon spectaculaire. Pour le Bénin, la production cotonnière était passée de 2000 tonnes de coton-graines en 1962-63 à 10000 tonnes en 1966-67, à 23000 tonnes en 1968-69, puis à 50000 tonnes en 1972-73 (Ministère de la coopération et du développement, 1991, p. 309) soit un rythme de croissance annuel de 240%. Les progressions des productions ivoiriennes et camerounaises avaient été également notables pendant la période quoique moins rapides que celle du Bénin.

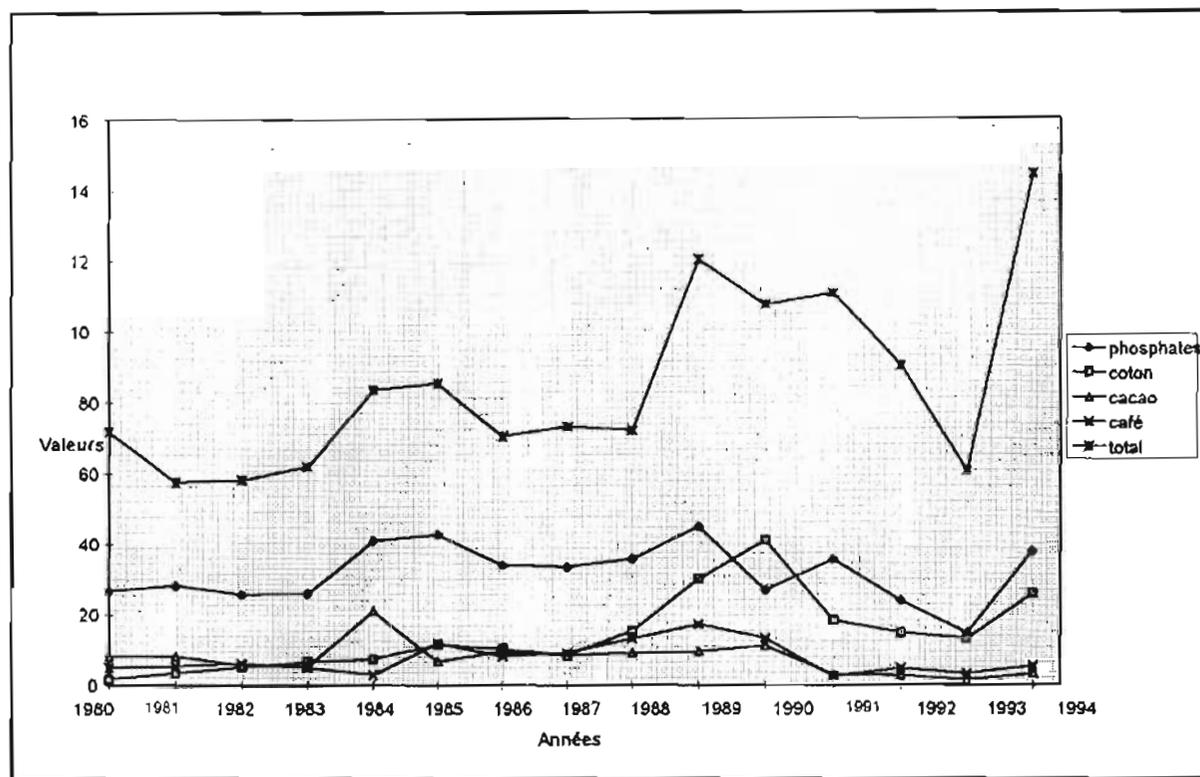
d'exportation du pays, sa part dans les exportations agricoles allant jusqu'à dépasser 50% en 1987-88 (tableau 19), ce qui en fait le deuxième produit d'exportation après les phosphates (fig 26), mais aussi le Togo parmi les principaux pays producteurs du coton de la zone-franc.

Tableau 19 : Exportations de coton fibre au Togo et part du coton dans les exportations des cultures de rente de 1977-1978 à 1987-1988 (en milliards de F CFA).

Campagnes	'Valeur totale des exportations agricoles	Coton	
		Valeur	%
77-78	16,9	0,4	2,31
78-79	16,6	0,4	2,41
79-80	16,8	1,2	7,14
80-81	20,1	3,5	17,41
81-82	22,4	5,2	23,21
82-83	29,5	7,6	25,76
83-84	43,9	8,1	18,45
84-85	38,9	9,5	24,42
85-86	42,9	12,4	28,9
86-87	30,4	7,8	25,7
87-88	26,5	13,9	52,5

Source : OPAT, in E. Boko, 1990, p. 30.

Figure 26 : Evolution des exportations du Togo de 1980 à 1994 (en milliards de F CFA)



Source : D'après les données de la revue Country Profile de 1987-1988 à 1996-1997

Cet accroissement rapide de la production tient à un accroissement des rendements moyens qui sont passés d'un peu moins de 800 kg/ha en 1974 à 1250 kg/ha en 1992 (1500 à plus de 1600 kg/ha même pour les secteurs comme Zio-Nord, Haho centre, Blitta, Est-Mono, Sotouboua et Haho-Est), mais aussi et surtout à l'accroissement des superficies résultat de l'augmentation du nombre des planteurs qui sont passées de 13.000 en 1977 - 78 à 46.000 en 1980, soit plus de 3,5 fois plus en seulement 3 ans (pour une superficie de 29.000 ha), à 156.500 en 1990, soit plus de 3,5 fois en 10 ans cette fois-ci (pour 80.000 ha), et à 179.000 en 1992 (pour 84.000 ha). Le rythme global de progression annuelle est de 85%.

Comme il apparait au tableau 20, notre région prend une large part dans cette production confirmant la position centrale qu'elle occupe dans la culture du textile depuis toujours. Quoiqu'hormis

l'ouest de la Région des Plateaux - zone de production caféière et cacaoyère - et l'extrême sud du pays, tout le Togo produise du coton, on note toutefois que l'essentiel de cette production vient de la Région des Plateaux, plus 60% de la production cotonnière nationale, avec jusqu'à près de 52% pour notre région d'études, l'est des Plateaux, en 1991, celle-ci fournissant par ailleurs plus de 80% de la production de la Région des Plateaux.

Tableau 20: Production cotonnière de l'est des Plateaux entre 1987-88 et 1990-91 en tonnes

Années	Est-Mono	Ogou	Haho	Moyen-Mono	Total Est des Plat.	Rég. Plat	%R. Plat	Togo	% Togo
87/88	1.449	3.668	15.443	3.332	23.892	29.369	81,35	67.170	35,57%
88/89	2.365	6.187	23.788	4.941	37.271	44.429	83,89	86.695	42,99%
89/90	2.768	4.772	19.935	5.215	32.689	39.212	83,36	72.175	45,29%
90/91	6.969	9.287	27.023	8.140	51.419	59.607	86,26	99.599	51,63%

Source : Rapports annuels de la SOTOCO

Dans l'est des Plateaux même on peut encore distinguer les zones de fortes production des secteurs où la culture est d'une importance plus modeste. Le sud constitué des préfectures du Haho et du Moyen-Mono est le secteur cotonnier le plus dynamique. Entre 1982 et 1991, la production de ce secteur est passée de 8770 tonnes à 35.163 tonnes, soit un rythme de progression moyen de annuel de 37,62%. Il avait par ailleurs fourni entre 60 et 70% de la production de la Région des Plateaux et entre 27,5 et 40% de la production nationale suivant les années (tableau 21). La préfecture du Haho est ici celle qui produit du coton le plus comme on peut le voir au tableau 20 presque autant que toutes les autres préfectures de l'est des Plateaux réunies. En 1994-95, elle avait fourni presque 40.000 tonnes correspondant à 50% de la production de la Région des Plateaux. Ailleurs, la production est d'une importance plus modeste : entre 3700 et 9000 tonnes annuellement pour le vaste Ogou, moins de 3000 tonnes même pour l'Est-Mono jusqu'en 1990. D'une façon générale, l'importance de la culture du coton varie, comme nous l'avons vu, suivant les groupes ethniques. Elle est très considérable dans les zones de peuplement Adja-Ewé, mais modeste dans les secteurs de peuplement Kabyè-Losso où c'est le sorgho qui est majoritairement cultivé pendant la deuxième saison de culture au lieu du coton, et naguère encore en milieu éhoulé au nord du Moyen-Mono autour de Kpékplémé et Ahassomé où c'était l'arachide la principale culture de deuxième saison. Dans ce dernier secteur, le fait que le coton ne soit pas une denrée alimentaire est le principal facteur du manque d'empressement pour sa culture puisqu'ici on était allé jusqu'à créer et diffuser des chansons vilipendant en quelque

sorte le textile en terme de: « le coton "Allen" ne fait pas de la bouillie, rentre et cultive chez toi du maïs ». Cependant la culture du coton est présente et semble même s'accélérer depuis peu avec le recul de l'arachide en rapport avec l'effondrement du prix au producteur de celle-ci.

Tableau 21 : Part des préfectures du Haho et du Moyen-Mono dans la production du coton au Togo de 1982-1983 à 1990-1991.

Entités spatiales	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91
Haho et Moyen-Mono (1)	8770	6765	21128	19090		18775	28729	25152	35163
R. des Plateaux (2)	14016	10533	30699	31421		29369	44429	39121	59607
Togo (3)	26410	24605	53868	63343		67170	86695	72175	99599
(1)/(2)	62,60%	64,20%	68,80%	60,80%		63,90%	64,70%	64,10%	60,80%
(1)/(3)	33,20%	27,50%	39,20%	30,10%		27,90%	33,10%	34,80%	35,30%

Source : Direction générale de la SOTOCO, Atakpamé

Au niveau des producteurs, les revenus procurés par la vente du coton apparaissent comme un puissant stimulant pour la poursuite de cette activité et même pour une augmentation des superficies à ensemercer. Une enquête de l'Unité de suivi et évaluation (USE) de la SOTOCO, menée en 1984 - 1985 montre que 76% des producteurs ont augmenté leur superficie entre 1983-1984 et 1984-1985, 15% l'ont gardée identique et seulement 9% l'ont réduite dans les Plateaux- Nord. Dans les Plateaux-Sud ces chiffres sont respectivement de 83% et 8% et 9%. Pour 1985 - 86, ces chiffres deviennent 63%, 18% et 2% pour les Plateaux-Sud et 66%, 15% et 1% pour les Plateaux-Nord. La principale raison de cet intérêt pour la culture cotonnière est, selon 75% des producteurs enquêtés, l'importance des revenus qu'elle procure (SOTOCO, USE, 1985, p. 55). Ajoutons aussi que l'énorme succès de la culture du coton dans l'est de la Région des Plateaux est à rapporter en grande partie au fait que le coton s'intègre harmonieusement dans les systèmes de production paysans sans concurrencer le maïs qui est la principale culture alimentaire et en alternant dans les champs avec ledit maïs suivant les deux saisons, et à l'assurance que le coton va être vendu et que la paye se fait d'un seul trait après livraison à la SOTOCO.

L'augmentation du nombre des planteurs et des superficies a continué ainsi chez les paysans jusqu'à la grève des semis de 1991. Mais si les superficies par planteur n'évoluent pas globalement à la hausse comme on pouvait s'y attendre, c'est que beaucoup de planteurs marginaux affluent en ne cultivant quant à eux que de faibles superficies : c'est le cas de beaucoup d'élèves, mais aussi de certains fonctionnaires et artisans.

Sans conteste, la culture du coton s'affiche comme le principal facteur de la formidable mutation que l'est des Plateaux connaît depuis les années 1970 en raison, des rentrées directes d'argent grâce à la vente du coton mais aussi et surtout en raison des efforts de désenclavement entrepris par la SOTOCO, ce qui permet également l'écoulement des productions de vivriers qui deviennent à certains égards des productions rentières.

L'importance de la culture du coton dans notre région est, ainsi que le révèle le développement qui précède, particulièrement évident. Certes, le coton est une culture très ancienne dans la région, mais son essor en tant que culture commerciale est récente, lié à la fois aux efforts de promotion de cette culture par la SOTOCO, et aux besoins monétaires croissants engendrés au sein des masses paysannes par le modernisme. Dans certains secteurs, il est la seule culture de rente et la principale ressource monétaire des collectivités ; mais dans d'autres il est flanqué et même supplanté par d'autres cultures tels que le palmier à l'huile ou l'arachide.

## C - LE PALMIER A HUILE ET L'ARACHIDE

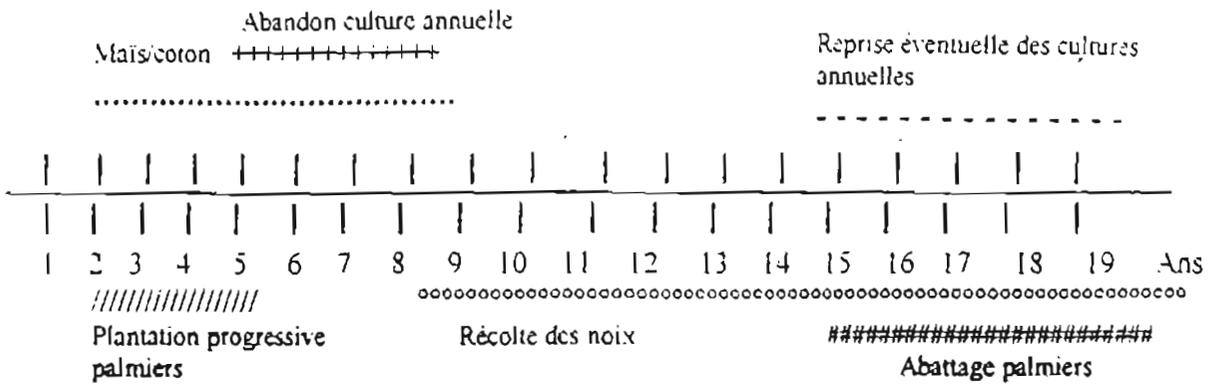
Le palmier à huile (*Elaeis guinéensis*) et l'arachide (*Arachis hypogaea*) sont deux cultures ayant des aspects socio économiques communs. Il ont tous les deux une double vocation vivrière et commerciale puisqu'ils sont produits pour la consommation locale, mais fournissent aussi d'importantes ressources monétaires aux communautés rurales. Ensuite, ils ont subi tous les deux, en 1987 - 88, en raison des grosses difficultés que connaissent les produits d'exportation sur le marché mondial, d'importantes réductions de leurs prix au producteur : le prix de l'arachide est passé de 175.000 F CFA à 45.000 F CFA la tonne entre 1985-86 et 1987 - 88 (presque 4 fois moins) tandis que le prix des amandes de palmiste est passé de 75.000 F CFA à 15.000 F CFA la tonne de 1986 - 87 à 1987-88 (soit 5 fois moins). Cependant ces deux produits présentent également des aspects très

différents des points de vue de leurs cycles culturaux, de l'histoire de leur culture, de leur poids économique réel, de l'ampleur de leur rôle social et de leur évolution depuis 1987 - 88.

### **1. Le palmier à huile**

Le palmier à huile est dans notre région une plante très prisée. Ici, il ne pousse pas à l'état sauvage comme dans certaines régions du monde tropical où on en trouve même sur de vastes étendues en de véritables forêts de palmiers naturelles. C'est une plante pérenne aujourd'hui cultivée tout jeune en association avec les cultures annuelles jusqu'à ce que son envergure empêche la pratique de ces dernières, généralement entre 6 et 7 ans (fig. 27). Son importance dans les systèmes de production est liée à ses multiples usages : le palmier à huile intervient dans l'alimentation en fournissant les noix de palme et les amandes de palmiste dont on extrait artisanalement des huiles de mêmes noms, très consommées localement. En outre, au bout de 15-20 ans, il est abattu et donne du vin du palme qui, distillé, donne à son tour un alcool local très prisé appelé "Sodabi". Le propriétaire peut lui même procéder au travail de distillation, mais il peut aussi vendre ses palmiers à des distilleurs professionnels appelés ici des "Sodés" (abatteurs de palmiers) à raison de 1000 à 2000 F CFA l'unité selon la taille de l'arbre. Depuis la libéralisation de la commercialisation du Sodabi en 1990-91, le prix du palmier connaît une hausse spectaculaire, atteignant 2500 à 3000 F CFA par endroit. Le palmier à huile intervient par les cendres des stipes et des palmes dans la fabrication du savon artisanal (une activité aux mains des femmes) et par ses palmes dans la fabrication des paniers, des claies, des nattes, des balais, etc. Ces palmes sont également utilisées comme source d'énergie domestique

Figure 27 : Calendrier d'installation d'une palmeraie



Source : G. Faure, 1990, p. 223.

Planche VIII

A - Jeune palmeraie à Tsagba (près de Notsé)



B - Distillation artisanale du vin de palme pour obtenir l'alcool local appelé Sodabi.



(Clichés de l'auteur)

Outre ses différents usages locaux et les revenus qu'il procure à travers la vente des produits fabriqués et la vente directe des arbres, le palmier à huile est également une culture d'exportation. L'huile de palme et les amandes des noix de palme sont commercialisées et exportées vers les pays industrialisés. Aussi, le palmier procure-t-il également par ce biais des ressources monétaires importantes aux planteurs.

Malgré ces multiples usages, le palmier à huile n'est pas cultivé partout dans la région avec la même importance. Il est très peu cultivé en zone Ewé, Kabyè-Losso, etc... mais tient une importante place dans les systèmes de production paysans en milieu Adja et Ehoué. Ici, il occupe de larges étendues notamment dans le Moyen-Mono et le long de la route Notsé-Tététou dans le Haho, où nous l'avons vu, il est en passe de devenir l'élément dominant du *paysage végétal* ; certaines personnes en exploitent toute seule plusieurs hectares. L'étude de faisabilité du projet de construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Mono à Adjarala menée en 1989 (CEB, 1989) confirme bien l'importance de la culture du palmier dans cette région. Sur les bords immédiats de ce fleuve, domaine du lac de retenue seul, ce sont au total quelque 1250 ha de palmeraies correspondant à 700 propriétés (soit près de 2 ha / propriété) qui sont recensés comme devant être noyés. De même, les études menées en 1986 par M.F Lange (1986) et nos propres enquêtes de 1994 révèlent que le palmier à huile constitue en milieu Adja et Ehoué, la principale source de revenu monétaire, 600.000 à plus d'un million<sup>de</sup>/francs CFA pour les agriculteurs âgés possédant de nombreuses palmeraies.

La place accordée ici au palmier à huile dans les exploitations agricoles est également due au rôle socio-culturel qu'il remplit. Les noix de palme ou leurs dérivés sont toujours présents dans les cérémonies traditionnelles que ce soit pour la "sortie" de l'enfant qui vient de naître, pour prédire l'avenir, pour les offrandes aux ancêtres, pour les jumeaux, etc, ou tout simplement pour les libations qui ont lieu lors de tout rite religieux où l'on verse par terre de la farine de maïs mélangée à l'eau ou "djassi" (on y ajoute souvent l'huile de palme) en signe de "fraîcheur" et de paix (M.-F. Lange, 1986, p.16). De même le vin de palme et le sodabi occupent une place de choix dans les libations. L'intérêt de la culture du palmier à huile réside également dans le fait qu'il permet de continuer l'exploitation des terres déjà appauvries par 6 à 8 ans de culture annuelle tout en lui assurant une jachère assez longue lui permettant de retrouver une fertilité satisfaisante.

L'essor du palmier à huile chez les Adja et les Ehoué ne s'explique pas seulement par sa fonction de production. Ici la plante joue d'autres rôles d'importance notable : « elle marque l'appropriation de la terre, constitue une épargne qui peut être mobilisée en cas de besoin et une caisse de retraite pour les paysans âgés » (M. Tallec, 1986, p 91). On comprend alors sans peine l'enjeu de cette culture dans la région. L'élargissement des surfaces plantées en palmier qui en résulte, naguère encouragé dans le cadre de la mise en valeur des régions du Moyen-Mono et du Haho oriental par les Ehoué (R. Comevin, 1969, p.352) est aujourd'hui considéré comme le principal facteur de la pression foncière dans cette région, l'intensité d'utilisation du sol dépassant ici 80 % ; d'où l'étude confiée par les responsables du développement rural au Projet fédérateur pour définir les moyens de libérer les terres portant actuellement le palmier à huile au profit des cultures annuelles et de garantir, sans toutefois interdire la culture du palmier, des terres considérables pour les cultures annuelles.

On le voit, le palmier à huile est une plante à usage très divers et son rôle économique n'est pas uniquement lié à l'exportation de ses sous-produits. C'est bien la raison pour laquelle malgré l'effondrement du prix au producteur des amandes de palmiste en 1987/88, il garde sa place habituelle dans les systèmes de production paysans, ce qui n'est pas le cas pour l'arachide.

## **2. L'arachide**

Pratiquée au départ uniquement pour la consommation locale, la culture de l'arachide s'est considérablement développée dans notre région autour des années 1940 grâce aux efforts persévérants d'un commerçant libanais du nom de Nassif. Installé à Notsé et à Kpékplémé où il avait construit des résidences, il a pu en situation de monopole, imposer des prix dérisoires, mais les revenus procurés par la vente des arachides incitèrent les paysans à pratiquer la culture de cet oléagineux qui s'imposa très vite comme culture de rente. Ainsi, l'arachide est-elle depuis lors et ce jusqu'à la fin des années 1960 la principale culture commerciale, avec cependant des degrés d'importance variables suivant les secteurs. Dans le poste administratif de Nuatja la culture de l'arachide était importante, la région Ehoué de Kpékplémé au nord du Moyen-Mono ayant produit à elle seule, selon l'administrateur R. Comevin (1969 p. 349) jusqu'à plus de 1.000 tonnes en 1955, et le petit village de Kpové seul avec 320 habitants en 1986 collectait à cette époque semble-t-il, jusqu'à une cinquantaine de tonnes (arachide coque) certaines années (B. Triomphe, 1986, p.84). L'arachide avait été à l'origine puis le

moteur de la circulation monétaire dans cette portion du territoire togolais, surtout à l'est du fleuve Mono avant de céder la place au coton à partir des années 1970.

Il faut faire remarquer également que l'arachide n'est pas seulement une culture de rente ; elle présente l'intérêt d'être aussi un produit alimentaire bien consommé localement. Lorsqu'elle n'est pas vendue à l'état brut, elle fait l'objet d'une transformation artisanale sur place sous forme d'huile très appréciée et de galette ou de beignet de tourteau très bien consommé.

Dans la première moitié des années 1980, la culture arachidière avait amorcé une reprise sans doute liée au renchérissement de son prix au producteur qui est passé de 85.000 F CFA la tonne en 1981-1982 à 145.000 F CFA la tonne en 1983-1984, puis à 175.000 F CFA la tonne en 1984-1985. Les paysans manifestaient alors un intérêt considérable pour cette culture qui leur semblait plus rentable que celle du coton. Très vite, on assista à un gonflement subit de la production d'arachide qui est passée, dans le Moyen-Mono, de 537 tonnes en 1984-1985 à 1869 tonnes en 1986-1987 (Rapports du PDRN, secteur Moyen-Mono) quadruplant pratiquement en seulement deux ans. Pendant cette période, autour de 35% des exploitations agricoles faisaient la culture de l'arachide en deuxième saison dans le Moyen-Mono. De la même façon, les achats d'arachide par l'OPAT gonflèrent brutalement, passant de 37 tonnes en 1982-1983 à 9345 tonnes en 1984-1985, puis à 15.058 tonnes

l'année suivante pour finalement atteindre 19.600 tonnes en 1986-1987 (B.A.N, n°1423 du 29 Septembre 1988). Mais l'effondrement brutal du prix au producteur de cet oléagineux, lequel était descendu jusqu'à 45.000 F CFA la tonne en 1987-1988 a entraîné la désaffection des planteurs pour cette culture qui n'apparaissait plus payante. Par exemple en 1989 toute notre région d'étude qui avait produit entre 1979 et 1983 en moyenne 5.618 tonnes/an (dont 4.108 tonnes pour le Haho et le Moyen-Mono et 1510 tonnes pour l'Ogou et l'Est-Mono) n'a produit que 948 tonnes d'arachide dont 810 tonnes pour les préfectures de l'Ogou et de l'Est-Mono et seulement 133 tonnes pour le Haho et le Moyen-Mono (DESA, 1990, p.28). En 1993-1994 encore, la production d'arachide de toute notre région n'était que de 1.731 tonnes (dont 1.458 pour l'Ogou et l'Est-Mono et 273 tonnes pour le Haho et le Moyen-Mono).

On voit là un bel exemple de l'effet que peuvent avoir de hauts prix d'achat ou de bas prix au producteur sur la volonté des paysans à produire et partant sur le développement d'une culture donnée.

On voit également là, les énormes fluctuations des prix des produits agricoles d'exploitation auxquelles sont souvent confrontés les paysans togolais, et du Tiers Monde en général, et qui les perturbent profondément dans leurs activités. Depuis, les paysans se sont tournés vers d'autres cultures plus payantes comme le maïs et le coton dont nous avons déjà parlé, mais aussi s'occupent beaucoup à produire des tubercules tels l'igname et le manioc.

## D - L'IGNAME ET LE MANIOC

L'igname (*Discorea*) et le manioc (*Manihot esculenta*) sont les plantes à tubercules les plus cultivées dans notre région (planche 9). Les deux sont largement répandus et partout présents, mais l'igname tient une place particulièrement importante en certains points, par exemple en milieu Ewé, Ana et Kabyè-Losso. En 1993-1994 ce sont quelque 117008 tonnes d'igname correspondant à 79% de la production de la région des Plateaux et à 22% de la production nationale, qui avait en été produites dans notre région dont 98412 tonnes (84%) dans l'Ogou et l'Est-Mono et seulement 18596 tonnes (16%) dans le Haho et le Moyen-Mono.

L'igname est une culture très ancienne, nous l'avons vu, la principale culture vivrière dans notre région jusqu'au début des années 1930 (S. S. Kondo, 1990). Mais il s'agit d'une culture très exigeante tant du point de vue des façons culturales (buttage tuteurage...) que des qualités agronomiques des sols. La déforestation en raison de la pratique continuelle de l'essartage a entraîné un recul des terres riches, ce qui posa d'énormes problèmes à cette culture qui dut céder la place à une autre moins exigeante, celle du maïs.

Ce recul de la place de l'igname dans les systèmes de production n'est pas seulement le fait de la régression des terres à fertilité convenable à sa culture. Certes, les paysans attribuent également ce recul à la diminution de la pluviosité depuis quelques décennies mais il est en réalité surtout lié au fait que les cultures qui se substituent à l'igname valorisent mieux la journée

Planche IX

A - Champ d'igname.  
En arrière plan, une bananeraie



B - Champ de manioc



(Clichés de l'auteur)

du travail. L'igname occupant la parcelle pendant les deux saisons de culture, son revenu est largement inférieur aux revenus cumulés du maïs et du coton cultivés sur la même parcelle dans l'année. C'est donc, semble-t-il la recherche de la productivité maximale qui a le plus joué. Ceci montre que ce sont bien des considérations économiques qui jouent le plus aujourd'hui dans le choix des cultures, même vivrières, puisque l'igname est quand même partout bien appréciée pour son goût et surtout pour son "foufou"(igname pilée).

Quant au manioc il est cultivé presque avec la même importance partout, rarement en pur, souvent en association avec d'autres plantes telles le maïs, le niébé ou l'arachide. Moins prisé que l'igname, il joue néanmoins un rôle important en intervenant dans l'alimentation de façon considérable pendant les périodes de soudure et en permettant de retarder l'ouverture du grenier à maïs<sup>53</sup>. Notre région en a produit presque 31.000 tonnes en 1993-94 (sur 5.353 ha) ce qui correspond à 21% de la production des Plateaux et à seulement 7% de celle nationale.

En dehors de ces cultures principales, il en existe d'autres d'importance moins considérable.

## **II - LES AUTRES PRODUCTIONS AGRICOLES**

Dans les champs à côté des plantes principales, apparaissent souvent de nombreuses autres, cultivées parfois en association avec les premières, parfois sur de micro-parcelles intercalaires ou périphériques. Ce sont notamment les céréales comme le sorgho et le riz, le niébé, la patate douce et les plantes potagères.

Si dans l'ensemble le sorgho apparaît comme une culture secondaire, il a cependant une grande importance chez les Kabyè et les Losso. Chez ceux-ci, comme indiqué plus haut, le sorgho est l'aliment de base consommé en mélange avec le maïs. En outre, il joue un rôle social important puisque servant à la fabrication du "Tchoukoutou", la bière traditionnelle des Kabyè ("kabyémicine") et des Losso ("lossomicine") très consommé quotidiennement et présente aussi au cours des grandes réunions sociales et des travaux d'entraide. En 1993/94, quelque 12190 ha y étaient consacrés dans

---

<sup>53</sup> Surtout que, selon les paysans, une fois le grenier ouvert, la parasitisme s'y développe très vite.

notre région, mais en général en association avec d'autres cultures. La production totale s'élevait alors à 13627 tonnes dont 8002 tonnes pour l'Ogou et l'Est-Mono. Quant au riz, cultivé aussi surtout en milieu Kabyè-Losso, et au niébé leurs productions sont plus modestes, 2897 tonnes et 754 tonnes respectivement, en 1993/94.

Le gombo (*Hibiscus esculentus*), la tomate (*Lycopersicum esculentum*), le piment (*Capsicum annum*) l'oignon (*Allium cepa*) et les plantes légumières telles "gboma" (*Solanum macrocarpum*), adémè (*Corchorus olitorus*), les aubergines, les concombres, etc. sont aussi très présents dans les exploitations. Ils occupent notamment les zones de bas-fonds et les rives des rivières, en parcelles soigneusement aménagées, mais sont aussi produits en association avec les cultures principales. Si autrefois ils étaient cultivés pour la consommation villageoise, leur développement depuis quelques années est lié à leur intégration dans les circuits marchands. La demande urbaine de plus en plus forte de légumes en ont fait des spéculations intéressantes pour les zones de forte production comme le Haho oriental et les abords de la route bitumée et du chemin du fer, où les conditions de leur commercialisation sont plus avantageuses. Dans le Haho oriental par exemple, on trouve chez certains paysans des parcelles allant jusqu'à plus de 0,25 ha consacrées aux légumes frais, tomate, piment vert ("gboyébéssé") et "gboma" surtout

L'ananas et la canne à sucre figurent aussi dans les exploitations paysannes, mais de façon marginale. Mais deux vastes domaines dont l'un pour l'ananas et l'autre pour la canne à sucre existent dans la région. Il s'agit du domaine d'ananas de Togo-fruit de Notsé (devenu Projet Ananas après la dissolution de Togofruit) et les plantations de canne à sucre (1200 ha) du complexe sucrier d'Anié. Installées sur le bord de la route bitumée à quelques kilomètres au sud du village d'Anié et irriguées à partir d'un barrage collinaire construit sur la rivière du même nom, celles-ci fournissent chaque jour 500 tonnes de canne à sucre à l'usine qui produit 6000 tonnes de sucre blanc par an.

Les arbres fruitiers tels que le bananier, le citronnier, l'oranger, le papayer, le manguier, etc... sont également bien représentés.

Il est frappant de constater que le prodigieux développement de la culture du coton au cours des dernières années n'a pas conduit à une réduction des productions alimentaires, notamment céréalières, comme on l'a observé dans d'autres régions où le progrès des cultures de rente s'est fait au détriment

des céréales locales<sup>54</sup>. Au contraire, dans notre région, corrélativement au progrès du coton et en raison du fait qu'il n'y a pas de concurrence entre le coton et les céréales. Les deux cultures alternant sur les champs suivant les deux saisons de pluie. On observe également une augmentation des productions céréalières.

Au total, on note ici une extrême variété des plantes liées à l'autoconsommation, une variété qui se retrouve dans le paysage agraire avec la pratique fréquente en Afrique de la culture mélangée associant parfois une dizaine de plantes différentes dans un même champ, mais aussi l'importance des productions agricoles. Enfin on note dans l'est des Plateaux un élevage marginal de volaille et de petit bétail.

### **III - UN ELEVAGE MARGINAL**

Les populations de l'est des Plateaux, tout comme les autres peuples du Sud-Togo, ne sont pas des éleveurs. En témoigne la faiblesse du cheptel de la région dont l'effectif n'est même pas connu de façon précise. Les statistiques retenues ne concernent que les effectifs contrôlés, dit-on, par les services vétérinaires. Au total, quelque 154286 têtes de bétail en 1969, qui sont passés à 194036 en 1972 (FAO, PNUD, SEDES, 1974, p.74), puis à 108.439 onze ans plus tard, en 1983 (DRDP des Plateaux, 1984). Quant aux volailles, on les a estimés à 90500 en 1969, puis à 125000 en 1972 et à 145000 en 1983 (tableau 22). Selon nos enquêtes en 1994, seulement un peu plus de la moitié des ménages (61%) pratiquent l'élevage, essentiellement de petit bétail et de volailles. Par ailleurs, on ne compte que quelques moutons, chèvres ou porcs (petit bétail) et quelques volailles par familles d'éleveurs. Ces animaux ne sont d'ailleurs pas destinés à l'alimentation quotidienne des familles mais sont réservés plutôt à la vente en cas de nécessité pressante d'argent ou sacrifiés à l'occasion des fêtes et cérémonies religieuses et coutumières (culte vodou, funérailles etc...).

---

<sup>54</sup> Au Sénégal, le développement de la culture de l'arachide s'est traduit par un recul de la production du mil (Y. Péhaut, 1970, p. 34 et s.). De même, au Togo, les cultures de plantation de café et de cacao dans le Klouto-Akposso ont pratiquement exclu les cultures vivrières des systèmes de production contraignant les paysans à l'importation de denrées alimentaires.

Tableau 22: Effectif du cheptel de l'est de la Région des Plateaux

	1969	1970	1971	1972	1983
bovins	13186	11244	11279	13506	16663
ovins	62500	57000	78500	76900	345546
caprins	63200	67400	75300	76700	50600
porcins	15400	11020	17210	26930	6630
Total bétail	154286	146664	182289	194036	108439
volaille	90500	96500	134000	125500	145500

Source : FAO, PNUD, SEDES, (1974) ; DRPD des Plateaux, (1984).

L'entretien des animaux est également inexistant. Les villageois ne prennent guère soins de leurs bêtes. Peu sont ceux qui ont construit des enclos pour le bétail ou qui nourrissent leurs troupeaux à l'aide du pâturage coupé, ou, plus rare encore, qui conduisent les bêtes paître en brousse. Dans aucun des villages enquêtés en 1994 nous n'avons trouvé d'éleveurs ayant construit d'enclos pour le bétail. Généralement, les animaux sont abandonnés à eux mêmes, mais sont marqués pour être distingués et reconnus. Il errent ainsi librement dans le village et ses alentours de jour comme de nuit, en prenant d'assaut tout ce qui leurs paraît comestible, faisant peser ainsi de perpétuelles menaces sur les récoltes et les vivres stockés dans les maisons, ou sur les cultures annuelles pratiquées dans les parages de l'habitat, ce qui engendre de sérieux conflits entre exploitants. Dans le meilleur des cas, et pour les propriétaires les plus attachés à leurs animaux, le mode d'exploitation consiste surtout à maintenir les bêtes au piquet au voisinage du village au départ pour les champs afin de leur permettre de brouter de bonnes herbes toute la journée, et à les ramener à la maison et les libérer le soir au retour. En complément à cela, on leur donne les déchets de la cuisine domestique et la drêche de la bière locale, auxquels s'ajoutent les tubercules (manioc essentiellement) en ce qui concerne les porcs. Quant aux volailles, ils sont mieux entretenus : logés et nourris à base de céréales (maïs, mils, sorgho et dérivés) ; dans certains cas, les termites leur sont données en complément ou en substitution.

La répartition géographique du cheptel est très inégale. Le nord de la préfecture de l'Ogou et la préfecture de l'Est-Mono concentrent la quasi totalité des bovidés, 12887 têtes sur 13566 (soit 95,42%) en 1972, 15443 têtes sur 16663 (soit 92,7%) en 1983 (tableau 23.). En particulier les

troupeaux se concentrent dans un carré compris entre Anié et Adogbénu, autour de Kolokopé-Elavagnon. Le parcours de cette région permet d'observer des troupeaux en déplacement ou occupés à brouter dans cette savane herbeuse où l'on trouve des espèces très appréciées pour l'alimentation du bétail, notamment l'*Impérata cylindrica*, l'*hyparhenia rufa* et l'*Andropogon gayanus*.

Tableau 23: Evolution du cheptel (entre 1969 et 1983)

bovins.	Entités spatiales	1969	1970	1971	1972	1983
	Ogou et Est Mono	12628	10620	11420	12887	15443
	Haho et Moyen Mono	558	624	559	619	1220
	Total	13186	11244	11979	13506	16663
ovins	Entités spatiales	1969	1970	1971	1972	1983
	Ogou et Est Mono	36800	30900	52300	50700	16146
	Haho et Moyen Mono	25700	26100	26200	26200	18400
	Total	62500	57000	78500	76900	34546
caprins	Entités spatiales	1969	1970	1971	1972	1983
	Ogou et Est Mono	34100	37300	45200	45600	18600
	Haho et Moyen Mono	29100	30100	30100	31100	32000
	Total	63200	67400	75300	76700	50600
Porcins	Entités spatiales	1969	1970	1971	1972	1983
	Ogou et Est Mono	6320	6820	7960	17630	4275
	Haho et Moyen Mono	9080	4200	9250	9300	2355
	Total	15400	11020	17210	26930	6630
Volaille	Entités spatiales	1969	1970	1971	1972	1983
	Ogou et Est-Mono	55500	69500	101000	92500	85500
	Haho et Moyen-Mono	35000	27000	33000	33000	60000
	Total	90500	96500	134000	125000	145000

Source : FAO, PNUD, SEDES, (1974) ; DRPD des Plateaux, (1984).

Ce n'est pas par hasard si cette vocation agricole se développe dans cette partie de notre région : peu peuplée, celle-ci offre les meilleures possibilités pour l'alimentation du bétail tout en réduisant les risques de heurt avec les agriculteurs. On raconte même que les autorités auraient sur cette base, donné des instructions aux éleveurs pour que les troupeaux soient préférentiellement orientés vers cette zone.

Quant aux petits ruminants et aux volailles, on les trouve disséminés sur l'ensemble de la région (tableau 23), avec seulement quelques têtes par famille. Cependant leur importance varie suivant les espèces et suivant les groupes ethniques. Par exemple, l'élevage des porcs n'intéresse pratiquement pas les Ewé ; chez les Adja, c'est même un interdit culturel très strict. Par contre, il est très pratiqué par les Ehoué qui sont d'ailleurs très friands de viande porcine. De même, l'élevage des volailles est plus développé chez les populations d'origine nordique (Kakyè, Losso, Lamba, etc.) que chez les autres communautés.

L'élevage du gros bétail était ici longtemps considéré comme une activité dégradante. C'est seulement au cours des dernières décennies qu'avec le développement de l'économie de marché, l'accroissement des besoins monétaires, les difficultés d'écoulement des produits agricoles dont les populations tiraient naguère le gros de leurs revenus, mais aussi à la faveur des campagnes de sensibilisation menées par les responsables politiques et administratifs dans le cadre de la politique d'autosuffisance alimentaire, que les paysans en sont arrivés à accepter d'introduire l'élevage des bovins. Cependant, ils répugnaient à accepter toutes les servitudes de cette nouvelle activité qui nécessite une rupture avec les considérations et les habitudes acquises et implique un engagement personnel assez sérieux. C'est pourquoi l'ensemble des troupeaux constitués était confié à des bouviers étrangers, sahéliens précisément (Foulani notamment). Ceux-ci sont payés 8 à 10 000 F CFA selon l'importance du troupeau, mais gagnent en réalité jusqu'à plus de 30 000 F CFA si l'on prenait en compte les ventes de fromage et de lait qui leur reviennent de droit selon les termes des différents contrats d'exploitation (DRPD des Plateaux, 1984).

L'ensemble des troupeaux du gros bétail de la région, 13506 bovins en 1972 et 16663 en 1983, n'appartiendrait qu'en partie seulement à la population régionale. Depuis quelques années, des

éleveurs sahéliens se sont installés dans la région, en particulier dans le nord de la préfecture de l'Ogou et dans l'Est-Mono, pour faire paître leur bétail. Selon les encadreurs ruraux, ces éleveurs sahéliens disposent des troupeaux les plus nombreux. Leur présence dans la région était (et est peut-être encore) considérée comme salubre puisqu'ils sont fournisseurs potentiels des abattoirs d'Atakpamé et des bouchers de la région. Mais les dommages causés aux cultures et aux récoltes par leurs troupeaux font naître des conflits répétés entre eux et les paysans qui les accusent de manque d'efficacité dans le contrôle de leurs troupeaux et de trop de désinvolture dans le parcours du paysage agricole. En 1994, plusieurs de ces conflits avaient éclaté au moment même où nous menions nos enquêtes dans la région. L'administration régionale (préfecture) appelée au moyen de plaintes à arbitrer ces conflits ne tranchait presque jamais en faveur des paysans, peut-être par souci de ménager ces éleveurs dont la présence avait à ses yeux un intérêt certain (viande, lait, fromage, etc.). Souvent les requêtes étaient sans suite. C'était de l'amertume auprès des paysans qui ne manquaient pas de dire que les bouviers "achetaient" le silence et la partialité des autorités<sup>55</sup>. Quoiqu'il en soit, ces conflits appellent un nouveau type de gestion des terroirs, soit une délimitation soignée des zones de pâturage et des zones de culture, soit une réglementation rigoureuse des passages des animaux suivant les saisons.

Les tensions éleveurs-agriculteurs sont d'autant plus fréquentes et plus vives que les deux communautés n'entretiennent pas de relations directes, le bétail ne servant ici pratiquement à rien pour les travaux agricoles : la force de traction est inutilisée, la fabrication et l'usage du fumier sont inexistantes. Contrairement aux pays sérère du Sénégal ou aux terroirs Dinka d'Aweil du bassin du Logogne, l'élevage pratiqué ici n'est pas intégré au système agricole. Par ailleurs, il n'est même pas permis de penser qu'une agriculture attentive à utiliser le cheptel bovin pour sa force de travail pourrait y trouver facilement le moyen d'entretenir et d'améliorer cette source d'énergie, les races locales (zébus, taurins) ayant un format qui les rend peu aptes à la traction. C'est pourquoi il avait fallu

---

<sup>55</sup> Des encadreurs ruraux et des responsables du développement rural à Atakpamé se sont aussi indignés de l'attitude des autorités préfectorales en concluant aussi « qu'il y a anguille sous roche ». En tout cas, cette question est depuis longtemps déjà réglée par nos voisins de l'est. Au Bénin en effet, la loi autorise tout paysan ayant surpris un animal (domestique) divaguant dans son exploitation à l'abattre et même, s'il le désire, à en emporter un morceau (un membre supérieur) pour son alimentation. Ensuite il devra rapporter la nouvelle au village afin que le propriétaire aille prendre le reste.

---

introduire dès les années 1970, des géniteurs N'dama dans le but d'obtenir des métis trypanotolérants à utiliser pour la traction animale<sup>56</sup>.

---

<sup>56</sup> Les résultats de cette expérience baptisée opération N'dama se résumaient à 155 métis en 1972 dont 4 taureaux, 59 vaches, 28 génisses, 27 velles, 26 veaux et 11 boeufs.

Planche X

A - Bergers nigériens faisant paître leur bétail, entre Adogbénou et Anié



B - Alimentation des volailles



(Clichés de l'auteur)

On le voit, l'élevage de l'est des Plateaux est marginal à bien de points de vue : faible effectif du cheptel, absence d'un véritable entretien des animaux, production de lait ou de laine inexistante (sauf chez les foulani pour le lait), non intégration de l'élevage à l'agriculture : utilisation du fumier inexistante, force de traction inutilisée, etc. Cette dissociation agriculture-élevage n'est d'ailleurs pas le fait des seuls peuples de notre région d'étude, elle caractérise tout le sud-Togo et « l'ensemble des zones agricoles où les éleveurs n'ont pas encore su tirer parti de la présence du troupeau pour pratiquer un « "mixed-farming" organisée » (J. Cabot, 1965). Il ne faut cependant pas pour cela conclure très vite que l'élevage régional est inutile : les cérémonies funéraires ou religieuses coutumières et les grandes fêtes conduisent souvent à sacrifier et manger un nombre considérable d'animaux puisé dans cet élevage domestique<sup>57</sup>. Par ailleurs les gains réalisés par la vente des animaux constituent, nous le verrons plus loin, des revenus d'appoint parfois considérables.

Mais cet élevage est la proie de maladies microbiennes et parasitaires (ascaridiasse, streptotrichose, "la maladie de la bave blanche", la trypanosomiase animale) qui le déciment régulièrement surtout en période de pluie. Certes, le gouvernement intervient à travers certaines structures tels la Direction des services vétérinaires et de la santé animale et le Projet Petits Ruminants pour aider à soigner les animaux, à les vacciner et à les déparasiter, mais ses efforts sont insuffisants, ce qui conduit de temps à autre à une réduction importante des effectifs du cheptel. Par exemple, en 1983, on comptait 1200 têtes de bovins dans le Haho oriental et dans le Moyen-Mono avec la majorité des bêtes dans cette dernière préfecture. Mais en 1992, seulement 160 bovins ont pu être recensés dans le moyen Mono<sup>58</sup>. Ceci montre bien que le problème de la santé des animaux reste le problème essentiel auquel les autorités du Togo doivent s'attaquer avec plus d'engagement et de sérieux si l'on veut que le pays s'autosuffise effectivement en viande.

<sup>57</sup> Lors de certaines cérémonies funéraires ou religieuses, plusieurs dizaines de moutons ou de chèvres et des dizaines de poules sont ainsi sacrifiés.

<sup>58</sup> Rapport SOTOCO, Plateaux Sud, 1992

## IV - DES ACTIVITES DE CHASSE, DE PECHE ET DE CUEILLETTE PEU DEVELOPPEES

Présentées comme autrefois très développées et ayant joué un rôle éminent dans la civilisation des peuples Adja-Ewé aux siècles passés, la chasse, la pêche et la cueillette ont fortement régressé en raison de facteurs très divers au point qu'elles paraissent aujourd'hui pratiquement insignifiantes.

### A - LA CHASSE

La chasse avait été une activité d'une importance exceptionnelle. Les traditions orales de la région témoignent du rôle déterminant joué par les confréries de chasseurs dans la mise en place des premiers éléments du peuplement et dans l'alimentation des populations (N. L. Gayibor, 1980) : non seulement la nourriture des migrants était constituée essentiellement de viande de gibier, mais aussi la plupart des villages actuels furent d'abord des campements de chasseurs, chasseurs qui jouaient une sorte de rôle d'éclaireur. Car, autrefois, pour circuler ou s'installer dans notre région réputée difficile (présence de fauves, d'esprits maléfiques, de génies malveillants, etc.), il faut détenir des pouvoirs surnaturels immenses, maîtriser les forces occultes de la nature pour les utiliser au cas où l'on se trouvait en mauvaise posture<sup>59</sup>, ce dont les chasseurs étaient crédités. C'est la raison pour laquelle n'était pas chasseur qui voulait, et que les chasseurs jouissaient d'une grande considération, d'une sorte de vénération.

La chasse se pratiquait dans toute notre région qui était couverte de forêts et de savanes giboyeuses. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle au moins, elle se situait dans le cadre de l'économie de subsistance et ne concernait surtout que le gros gibier (éléphant, buffle, hyène, antilope, etc.), la chasse aux petits animaux tels que les rongeurs (rat palmistes, écureuil, . . .) ou les oiseaux (tourterelles, pintades sauvages, perdrix, etc.) n'étant entreprise que dans le cadre de la protection des cultures et des récoltes contre leurs attaques. Mais les choses ont changé depuis.

En effet, avec l'accroissement démographique, l'extension des aires de culture aux dépens des espaces végétaux naturels, le développement de l'économie monétaire et la traque continue des

<sup>59</sup> On raconte même que les mauvais esprits habitent parfois les animaux.

animaux, on a assisté à la rareté du gibier, voire à la disparition de certaines espèces tels les éléphants et les hyènes, et à la régression de la chasse. Aussi, à la faveur des mesures de protection de la faune dont le Togo s'est illustré comme un pays où leur application requiert une rigueur impitoyable<sup>60</sup>, la pratique de la chasse est-elle devenue dans notre région une activité illégale<sup>61</sup>. C'est peut-être la raison pour laquelle aucun de nos enquêtés n'a osé se déclarer chasseur.

Car des informations secrètes et partant difficilement vérifiables signalent la pratique de la chasse dans notre région, surtout vers les rives du fleuve Mono. On indique qu'il s'agit de chasseurs organisés qui quittent leur village pour s'installer dans des campements sommaires, souvent pendant plusieurs semaines, voire des mois, au nord-ouest d'Ahassomé et jusque vers Nangbéto, où des savanes incomplètement défrichées et les résidus forestiers entretiennent encore la présence de gros gibiers. Si dans ce groupe, on peut dénombrer quelques chasseurs professionnels, la plupart sont des cultivateurs opérant ici à mi-temps en recherchant des revenus d'appoint à travers cette activité.

A côté de ces gros chasseurs on trouve la masse anonyme des paysans qui mettent des pièges dans leurs exploitations ou à la périphérie de celles-ci pour capturer les (petits) animaux nuisibles à leurs cultures, ou qui organisent, en fin de saison sèche qui est la période d'inactivité agricole, des battues pour déloger les rongeurs et autres petits animaux des buissons et les tuer. Généralement les battues sont organisées avec des gourdins comme armes et orientées vers la chasse aux rongeurs, en particulier les agoutis dont la viande considérée comme délicieuse, est très sollicitée tant en milieu rural qu'urbain.

Quant aux outils de chasse, ils vont du piège<sup>62</sup> au fusil en passant par le gourdin, le lance-pierre et divers poisons. Et pourtant, beaucoup de ces outils ne sont pas autorisés, le fusil et le piège en particulier étant interdits, les autorités centrales et préfectorales procédant régulièrement à leur collecte. En outre, la pratique de cette activité est soumise à l'obtention d'un permis, et la chasse de nuit est interdite dans le pays. Enfin il existe des périodes de chasse en dehors desquelles toute activité

<sup>60</sup> On pourra lire à ce propos L. Merlet (1987).

<sup>61</sup> Puisque soumise à l'obtention du permis de chasse que les gens n'ont généralement pas.

<sup>62</sup> Le piège est soit en métal, soit en bois, soit en cordage. Il existe plusieurs types : l'assommoir, le cul de sac, le lacet, etc. ou la fosse.

de ce type est considéré comme une transgression aux lois et réglementations en vigueur. Bien peu sont les chasseurs qui suivent ces recommandations, et il est courant d'entendre des villages, surtout depuis 1991, début du renouveau démocratique, des coups de fusil des chasseurs tonner dans la nuit.

La pratique de la chasse est une activité d'autant plus tentante que la viande de gibier, rouge ou fumée, est très sollicitée ; elle coûte donc bien plus cher que celle de l'élevage domestique et fournit par conséquent des revenus d'appoint non négligeables plus de 200 000 F CFA pour les chasseur de gros gibiers. Par ailleurs, elle permet de compléter les rations alimentaires en protéines animales, l'élevage étant ici marginal et non orienté vers la consommation familiale. Enfin, la chasse représente une véritable distraction à travers la participation aux battues qui sont collectives et qui se déroulent dans une ambiance de haute convivialité et à travers le plaisir qu'on éprouve en réussissant une chasse fructueuse, qu'elle que soit la nature de l'animal abattu.

Les chasseurs ne sont pas les seuls à tirer profit de leur activité sur le plan économique ; toute une foule de personnes en tire profit. Parmi ces personnes, on compte :

- les commerçants dont certains se spécialisent même dans le commerce de la viande de gibier. Bien que cette activité soit très rentable, elle conduit à ruser constamment avec les services de gendarmerie et de police<sup>63</sup> pour éviter les arrestations et de fortes amendes.

- les transporteurs qui, conscients des énormes profits que procure cette activité, mais aussi du risque qu'ils courent en transportant une telle marchandise, exigent des frais de transport très élevés. On raconte même que certains transporteurs se spécialisent également dans le transport des produits prohibés : viande de gibier et naguère encore alcool local (sodabi)<sup>64</sup>.

- Les gendarmes et policiers dont les commerçants et les transporteurs « achètent les faveurs ».

- Les bonnes femmes revendeuses de plats cuisinés dans les villages et villes du pays.

<sup>63</sup> Tout se faisait en sous-main. Dans les villages, les vendeuses ambulantes de viande de gibier se déclaraient officiellement des vendeuses de boules d'acaça et la viande de gibier ne se désignait plus que par des termes trompeurs : la boule d'acaça, la grande viande, etc.

<sup>64</sup> Rappelons que depuis 1991, le commerce de sodabi est officialisé

Comme le démontre le développement qui précède, la chasse est passée dans notre région d'une activité d'autosubsistance à une véritable spéculation. Elle a subi le contre coup des lois et réglementations sur la chasse avec une réduction du nombre des chasseurs, mais elle a résisté et reprend même de l'importance à la faveur des changements qui se produisent dans le pays depuis 1990.

## B - LA PECHE

Bien que les récits cosmogoniques de notre région divisent le monde en trois royaumes mystiques et font d'elle le royaume des pêcheurs<sup>65</sup>, la pêche ne constitue ici aujourd'hui qu'une activité secondaire et complémentaire de l'agriculture, pratiquée uniquement par quelques familles habitant les localités riveraines du fleuve Mono. C'est dire que, tout comme la chasse, la pêche a été prise dans l'évolution d'ensemble qui a caractérisé l'économie régionale et n'a plus d'importance aux yeux de la population qui trouve l'agriculture et le commerce plus rentables pour elle.

Les données concernant la pêche dans la région sont rares, voire inexistantes, et il n'y a pas de statistiques sur les captures, l'activité se faisant dans le strict cadre de l'économie villageoise. Toutefois, pendant la saison sèche et les périodes de décrue des rivières, de bonnes opérations peuvent se faire entraînant l'implication de cette activité dans les circuits commerciaux<sup>66</sup>.

Depuis la construction du barrage de Nangbéto en 1987, les choses semblent évoluer. Certes, la mise en eau du barrage était accompagnée de l'interdiction formelle par les autorités de pêcher dans la retenue<sup>67</sup>, mais il y eut un développement important du braconnage. Malgré la répression, les poissons "Nangbéto" apparaissaient sur les marchés, à Atakpamé et même à Lomé. Les changements politiques qui s'opèrent dans le pays depuis 1990 ont entraîné une "levée" de fait de l'interdiction de

<sup>65</sup> Les trois royaumes mystiques sont : le royaume d'Oyo (Nigéria) constitué d'agriculteurs, le royaume d'Akpa des marchands voyageurs (les peuples musulmans du sahel) et le royaume Adja qui est celui des pêcheurs (R. Pazzi, 1979, p.45). Cette conception du monde n'est que le reflet des origines du peuplement originel : ceux venant de la bouche du Niger (les Azanu), ceux venant d'Oyo (les futurs Adja-Ewe) et ceux qui se disent descendu du ciel (les Aju)

<sup>66</sup> On peut alors voir le poisson local sur les marchés régionaux

<sup>67</sup> Pourtant le lac de retenue est très poissonneux. En 1989, un premier bilan faisait état d'une production potentielle de 1800 tonnes (Coyné et Bellier, EDF, 1992)

pêcher, et l'arrivée de pêcheurs étrangers<sup>68</sup>, les Nigériens en particuliers. Ceux-ci, professionnels du métier, travaillent pour la plupart toute l'année. Maîtrisant les techniques de pêche et bien équipés, ils font d'importantes captures mais les rivalités entre eux et les Togolais engendrent de temps à autre de sérieux conflits<sup>69</sup>.

Les matériels de pêche sont la ligne à hameçon, la nasse, le filet maillant, le filet épervier et la pirogue. Il s'agit donc d'un outillage rudimentaire caractéristique d'une pêche artisanale, mais que la plupart des pêcheurs ont du mal à se procurer pour cause de manque d'argent, en particulier les filets et la pirogue. Ce sont les mareyeurs d'Atakpamé et de Lomé qui leur font des prêts pour l'achat du matériel, en contrepartie duquel ils s'engagent à leur livrer la totalité de leur prise, sauf les silures qui sont fumés et vendus dans un autre circuit marchand.

Une fois pêchés, et pour éviter leur décomposition, les poissons sont vendus rapidement en poisson frais. Le reste est éviscéré, séché ou fumé par les femmes des pêcheurs qui les transportent ensemble dans les marchés voisins pour les vendre. Les prix sont plus bas que ceux des poissons importés, environ 200 F CFA le kg contre 500, en 1994.

La pêche est une activité qui rapporte si les conditions d'opération permettent des captures importantes, mais il est difficile de connaître précisément les revenus qu'elle procure. D'abord parce que les pêcheurs ne réussissent pas à l'évaluer correctement ; ensuite, dans cette région, les gens aiment peu parler des montants de leur ressource. Mais certaines informations recoupées nous amènent à l'évaluer à environ 60 000 F CFA par an pour les cultivateur qui le pratiquent à temps partiel hors de la retenue de Nangbéto<sup>70</sup>.

<sup>68</sup> On cite surtout des Nigériens, des Maliens et des Ghanéens.

<sup>69</sup> Les conflits entre éleveurs sahéliens (foulani) et cultivateurs de la région se retrouvent transposés ici. Selon certaines études menées dans la région (CEB, 1992) les pêcheurs étrangers (Nigériens) et les propriétaires de troupeaux de bovins vivent en bonne intelligence dans les mêmes zones, leurs activités n'étant pas concurrentielles ; par contre, et selon les responsables des villages environnants, ils forment un front commun pour empêcher les autochtones d'accéder aux anciennes zones de cultures et de pratiquer la pêche, allant jusqu'à les chasser du fleuve avec des coupe-coupe.

<sup>70</sup> Un paysan nous a même affirmé en tirer plus de 150 000 F CFA en moyenne chaque année.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit que, bien que marginale, la pêche procure des revenus complémentaires notables à ceux qui la pratiquent. Certes, les pêcheurs qui opèrent en aval de Nangbéto se plaignent de la rareté des poissons et de la faiblesse des captures depuis quelques années en rapport avec la construction du lac, mais on peut raisonnablement penser que la construction prévue d'un deuxième barrage, celui d'Adjarala, et les projets d'organisation et d'équipement des pêcheurs par la Communauté électrique du Bénin (CEB) les mettra dans des conditions de pêche plus avantageuses.

## C - LA CUEILLETTE

En complément des activités de production déjà évoquées, il se pratique ici une activité d'un tout autre genre, consistant à prélever dans la nature et dans l'environnement où l'on vit, les divers éléments dont on a besoin. Cette activité dite de cueillette concerne, en particulier les fruits et les produits divers de la végétation. Outre les espèces soigneusement épargnées lors des défrichements, les habitants distinguent parmi les repousses des jachères ou parmi les formations arborées un grand nombre d'arbres, d'arbustes, de graminées, etc. dont ils tirent parti à un moment ou à l'autre de l'année. Mangues, papayes, goyaves, pomme "sauvage", néré, karité, etc. sont ainsi ramassés chaque année dans les champs et les brousses environnantes pour servir à l'alimentation des familles. Les feuilles de certaines espèces d'arbres et d'arbustes, (baobab, "loluiti", etc.) et certaines graminées sont ramassées et consommées à titre de légumes.

La tendance de la population à exploiter les éléments du milieu naturel ne se limite pas à la collecte des produits comestibles. Les besoins des hommes dans leur vie quotidienne les ont amenés à explorer d'autres possibilités d'utilisation des divers éléments végétaux et même minéraux de leur environnement et à aboutir à des usages parfois très ingénieux. Ainsi, fibre, paille et bois divers sont constamment prélevés dans la nature et utilisés dans les villages pour la construction des huttes, des maisons, des greniers, etc., ou pour la confection d'outils de travail agricole, de chasse et de pêche. Naturellement, dans ce milieu rural où les gens vivent en relation permanente avec la nature, les produits de cueillette et leur usage sont très nombreux et ils serait fastidieux de vouloir les énumérer tous ici. Nous retiendrons seulement en plus le ramassage du bois mort pour l'usage domestique, la

cueillette des plantes médicinales<sup>71</sup>, les abattages de certaines espèces d'arbres (iroko, acajou, fromager, mahogany, etc.) pour en faire du bois d'œuvre, etc..

Cette tendance à prélever sur la nature pour les besoins de la vie quotidienne n'est pas le fait des seuls habitants de notre région. Elle caractérise tous les milieux ruraux de l'Afrique tropicale, et même du Tiers-Monde

Par ailleurs, l'usage qu'on fait de ces prélèvements ne se borne pas toujours à la seule satisfaction des besoins de la vie quotidienne. La demande de certains de ces produits de cueillette sur les marchés ruraux de la région d'une part et par les consommateurs urbains d'autre part, amène à les faire intégrer dans les circuits commerciaux. C'est ainsi que les fruits (mangue, néré, papaye, pomme sauvage, karité, etc.) et les feuilles de certaines plantes utilisées comme légumes sont aujourd'hui ramassées et vendues. Il en est de même du bois (d'œuvre et de chauffe), des plantes médicinales, etc..

En dehors du bois d'œuvre, le marché de cette activité est surtout détenu par les femmes, lesquelles sont dans le domaine commercial, on le verra, d'un dynamisme impressionnant.

## D - L'ARTISANAT

L'artisanat de l'est des Plateaux comprend une foule de petites activités qui sont: la poterie, le tissage, la forge, la cordonnerie ou la vannerie, etc. Il offre des articles très divers : houes, haches, couteaux, pièges, béquilles et objets rituels divers en fer sortent de la forge ; les marmites, les jarres, les canaris et autres ustensiles et objets en argile cuite viennent de la poterie ; les paniers, les nattes, les chapeaux et les samaras sortent, le dernier, de la cordonnerie, les autres de la vannerie. Quant au tissage, il offre des tissus "lokpo" souvent destinés aux cérémonies funéraires et aux grandes fêtes religieuses coutumières.

Si certaines activités tels que le tissage et la vannerie sont aujourd'hui<sup>72</sup> pratiquées autant par les hommes que les femmes, la forge est une activité exclusivement masculine tandis que la poterie reste le domaine des femmes.

---

<sup>71</sup> Des enquêtes ethnobotaniques menées en pays Adja révèlent 201 noms de plantes servant à soigner 48 maladies (Coyne et Bellier, EDF, 1992).

La nature de ces activités artisanales, la diversité des articles produits et les volumes des productions sont variables d'une région à l'autre et d'une ethnie à une autre. Par exemple l'artisanat est plus développé en milieu Ehoué que chez les Ewé ou chez les Adja.

La variété des activités et des productions artisanales ne doit pas amener à penser que l'artisanat régional soit très développé. Certes, celui-ci était autrefois d'une importance considérable surtout la fonte et le travail du fer qui faisaient la réputation de notre région. Les tuyères et les scories très nombreux, en particulier dans le Moyen-Mono autour de la cité historique de Tado témoignent bien de l'ampleur du travail du fer aux siècles passés (A. Akakpo, 1979 ; R. Pazzi, 1979 ; N. L. Gayibor, 1985). Beaucoup de personnes travaillaient également le bois pour produire des pilons servant à piler l'igname, le manioc ou les noix de palme bouillies, ou pour fabriquer des tabourets pour meubler les maisons; beaucoup s'occupaient aussi à tisser des étoffes ou à tresser des nattes et des paniers. Mais ces activités ont aujourd'hui beaucoup régressé, certaines comme la fonte et l'extraction du fer ayant même disparu avec l'introduction du fer européen.

L'une des causes principales de cette situation tient à l'introduction d'articles importés plus modernes, à l'évolution du mode de vie et des habitudes de consommation: les tissus imprimés sont aujourd'hui très répandus ; les casseroles et les articles émaillés ou en plastique ou même en verre remplacent largement lesalebasses et les poteries ; etc. Par ailleurs des biens de consommation nouveaux (radio, radio cassette, montre, vélo, moto etc.) font leur apparition et sont d'autant plus désirés et achetés que leur possession constitue un signe d'accession au monde moderne et confère un prestige social certain. Il en résulte un élargissement graduel de la gamme et de la qualité des produits importés et une régression concomitante de la consommation des produits artisanaux. Peu sollicité, l'artisanat est devenu peu rentable, et donc de plus en plus marginalisé.

La première conséquence de cette situation apparaît à travers la position satellitaire que l'artisanat d'origine local occupe aujourd'hui ; il n'est plus pratiqué qu'à temps partiel, en complément en particulier de l'agriculture ou du commerce qu'il contribue, nous a-t-on révélé, à financer. A la limite, on pourrait même affirmer que son maintien actuel est à rapporter au rôle social et culturel irremplaçable que jouent certains produits artisanaux (exemple des objets rituels en fer et de ceux en

---

<sup>72</sup> Jusqu'à récemment, le tissage étant une activité d'homme, les femmes s'occupent quant à elles à filer le coton.

argile) et au fait que certains de ceux-ci n'ont pas encore trouvé de substituts sur le marché des importations.

La deuxième conséquence est l'évolution de l'artisanat régional qui passe de la production de biens à la prestation de service. Le développement et la multiplication des ateliers de réparation d'appareils électroniques, de mécanique auto et moto, de couture, de soudure, de coiffure, de menuiserie, d'électricité auto, etc. témoignent bien de cette évolution. Ainsi, de traditionnel, l'artisanat devient-il de plus en plus moderne. Le tableau 24 montre bien l'importance prise par cet artisanat moderne. Certes ce tableau concerne à la fois les milieux rural et urbain et a été établi il y a plus de 12 ans, mais il permet de mesurer l'étendue des activités de l'artisanat moderne, celles de l'artisanat traditionnel, peu importantes, étant regroupées sur la dernière ligne de la liste<sup>73</sup>. Le caractère marginal de l'artisanat traditionnel est même tel que les gens acceptent de moins en moins à se considérer comme artisans même s'ils exercent des activités de ce type<sup>74</sup>. C'est la raison pour laquelle seules deux personnes sur les 195 que nous avons enquêtées en 1994 (soit 1,02%) avaient déclaré exercer une activité artisanale. On remarquera aussi sur ce tableau le nombre important de personnes travaillant dans le secteur moderne de l'artisanat, au total 2500 sur 2869 soit 87%. Ces dernières ont, pour la plupart effectué un long apprentissage en ville et possèdent un excellent niveau technique. Elles ont alors dans le souci d'une conquête plus aisée de la clientèle tendance à s'installer dans les gros centres de peuplement : Atakpamé, Notsé, Anié, Datcha, Gléi, Tohou, etc.. En 1994, nous avons dénombré à Notsé, hormis les meuniers et les tenanciers des restaurants traditionnels, quelque 252 artisans dont une nette majorité d'artisans modernes, 225, soit 89%. Ces derniers sont encore beaucoup plus nombreux dans l'ouest des Plateaux qui est depuis longtemps déjà fortement monétarisé et tourné vers le modernisme. A l'ouest, 94% des artisans travaillaient dans le secteur moderne contre 87% à l'est. Au dernier recensement général de la population togolaise en 1981, on comptait 1331 artisans du bâtiment et 2057 menuisiers dans l'ouest des Plateaux contre 170 et 604 seulement à l'est.

<sup>73</sup> Mal définies, mal structurées, certaines activités de l'artisanat traditionnel ne sont pas décomptées dans les recensements nationaux. L'étroite gamme de celles-ci ici s'explique aussi par cela.

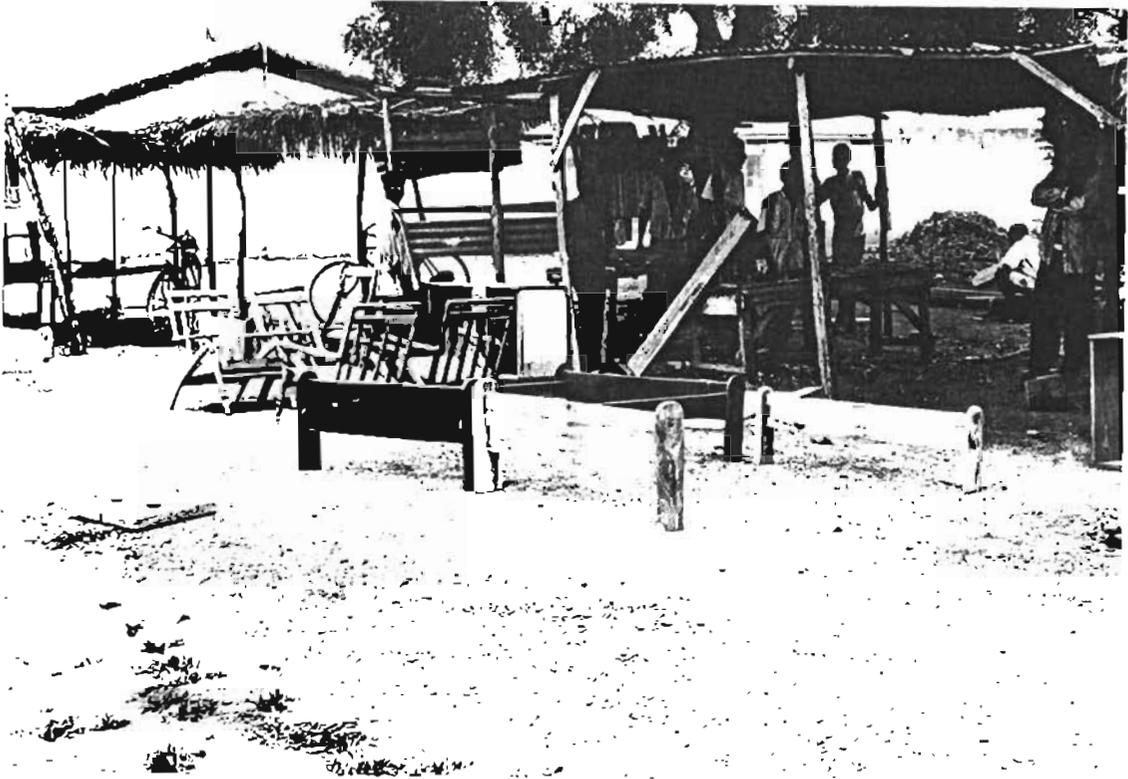
<sup>74</sup> Nous avons observé ce comportement en particulier à Détohouin et Adjako où certains paysans refusaient de signaler qu'ils sont aussi artisans alors même que leurs voisins les exhortaient à le faire.

Planche XI

A - Un atelier de mécanique des véhicules à deux roues à Tohoun



B - Une menuiserie à Notsé



(Clichés de l'auteur)

**Tableau 24** : Bilan du secteur artisanal dans la Région des Plateaux (nombre de personnes, catégories d'activités)

Catégories	Préfectures	Ogou et Est-Mono	Haho et Moyen-Mono	Total de l'Est des Plateaux	Ouest des Plateaux	Total
batiment		128	42	170	1331	1501
menuiserie		455	140	604	2057	2661
mécanique auto		16	6	22	29	51
forge-soudure		186	61	247	639	866
couture		1137	275	1412	1782	3194
coiffure		8	3	11	24	35
photographie		10	5	15	9	24
bijouterie		10	4	14	4	18
géométries-desinateurs		2	3	5	16	21
cordonnerie		-			64	64
boulangerie					38	38
<b>Sous total</b>		1952	548	2500	5973	8473
artisanat rural (poterie, lissage, tresse,..)		202	167	369	386	755
<b>Total</b>		2154	715	2869	6359	9228

Source : D'après DRPD des Plateaux, 1984, p. 131.

Mais le nombre de plus en plus élevé de ces artisans modernes les amène à descendre de plus en plus vers les villages et hameaux de la région. Composés pour la plupart de jeunes parfois scolarisés, qui répugnaient à travailler la terre, ils rentrent maintenant en plus grand nombre au village à la faveur des problèmes économiques actuels du pays et des difficultés de la vie en ville : à Tado par exemple, ils sont nombreux au point de former des syndicats : syndicat des tailleurs et couturières en particulier. Certains d'entre eux font, de par la nature de leurs activités, la production de biens et la prestation de service. C'est le cas par exemple des tailleurs qui confectionnent les vêtements et les raccommodent, ou des menuisiers qui fabriquent des meubles et en réparent également, ou encore les forgerons et des cordonniers qui fabriquent et réparent respectivement des outils en fer et des chaussures. Ils travaillent ainsi sur commande des clients mais aussi fabriquent de leur propre chef des articles qu'il exposent et vendent devant leurs ateliers. Les autres, ceux qui n'offrent que des services (horloger, électricien, réparateur d'appareils électriques et électroniques ou de véhicules à deux roues, etc..) associent également le commerce à leurs activités en vendant des articles importés entrant dans leur « procès de

---

prestation de service » : c'est ainsi que le réparateur des véhicules à deux roues vend des pièces de rechange et même de l'essence. La présence de ces artisans dans les villages animent ces derniers et y modifie de façon significative les conditions de vie. En outre, beaucoup d'entre eux combinent naturellement l'artisanat à l'agriculture en utilisant des manœuvres et surtout leurs apprentis pour le travail agricole, ce qui contribue à augmenter la production villageoise et par delà à dynamiser l'économie rurale régionale.

Ainsi, l'agriculture régionale offre-t-elle une variété de productions caractérisées par une tendance générale à la hausse, que complètent les ressources de l'élevage, de la pêche, de la chasse et de la cueillette. Un artisanat en pleine évolution apporte aussi un peu d'argent. Mais, cette production agricole est aujourd'hui presque entièrement issue du secteur traditionnel caractérisé par des outils et des techniques de mise en valeur rudimentaires et des volumes de production considérés comme faibles. Pour la rendre plus efficace, l'Etat intervient en lui apportant à travers une série de structures, un soutien de plus en plus affirmé.

---

## **CHAPITRE VI:**

### **LE SOUTIEN A LA PRODUCTION AGRICOLE .**

### **L'ENCADREMENT RURAL**

Le trait dominant de l'économie togolaise est, on le sait, la prépondérance de l'agriculture. Elle emploie environ 80% de la population active, fournit environ 30% du PIB et contribue également pour une large part au budget de l'Etat. Sa part dans les exportations du pays est également très importante, le coton, le cacao et le café constituant les principaux produits d'exportation après les phosphates. Ce rôle important de l'agriculture dans l'économie nationale amène l'Etat à intervenir depuis la période coloniale pour soutenir la production agricole et appuyer les opérations de développement rural. Malgré une volonté nettement affirmée et une multitude de structures d'appui, les résultats restent mitigés.

#### **I - LES OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE**

C'est dès la période allemande que débuta le soutien de l'administration à l'agriculture. Elle prit cependant à l'origine la forme de «l'exploitation méthodique des peuplements naturels utiles» (palmiers à huile notamment) et des vieux cocotiers du long du littoral, et de la promotion systématique d'une agriculture de plantations fondée sur la culture organisée ou encadrée du cocotier, du cacaoyer, du cotonnier et du sisal. L'objectif s'en dégage fort nettement : produire beaucoup de cultures d'exportation pour satisfaire les besoins des industries métropolitaines (ce qu'on a appelé la mise en valeur coloniale tire là sa justification). Les exportations de beaucoup de produits gonflèrent effectivement pendant la période ; de 2965 tonnes en 1905, les amandes de palmiste exportées passèrent à 7087 tonnes en 1913 ; l'huile de palme de 422 tonnes à 1135 tonnes pendant la même période, etc... A la veille de la guerre en 1914, la valeur totale des exportations s'élevait à 500.000 livres sterling (E. Y. Gu-Konu, 1983 p.283). Les revenus de la colonie permettaient alors une gestion

du territoire sans apport de capitaux allemands. Avec une scolarisation active (taux de 9%) et un réseau de communication, surtout ferroviaire en expansion, le pays était appelé la "muster kolonie"

La colonisation française ne trouva dans l'immédiat qu'à poursuivre l'exploitation de l'héritage laissé par son prédécesseur. En 1924, elle créa le Service de l'agriculture dont le rôle était de s'occuper de la gestion des structures mises en place par l'administration allemande. Mais bientôt elle trouva utile de développer les possibilités de production agricole en diminuant l'effort physique et en augmentant les rendements. C'est alors que s'imposa l'idée de l'emploi de méthodes scientifiques et techniques auxquelles devaient être initiés les paysans.

C'est donc sur cette notion de transformation des techniques culturelles du paysan togolais initiée dans le cadre du Plan de modernisation et d'équipement des Territoires d'Outre-Mer à partir de 1946 que reposa la politique agricole de l'administration coloniale française après la deuxième guerre mondiale. Entre 1947 et 1958 la préoccupation dominante fut l'intensification de la modernisation de l'agriculture : intéresser l'autochtone à la prospérité de son pays, l'éduquer, l'aider, le conseiller, lui fournir des plants et des semences de choix, et introduire des espèces nouvelles<sup>75</sup>. La culture attelée fut introduite dans le pays comme thème de vulgarisation, de même que la fumure organique, les types de labour, le semis en ligne et la culture pure. Le financement de ces différentes opérations devait être assuré par le Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES). Au 30 juin 1958, l'ensemble des apports du FIDES, aussi bien les autorisations d'engagement que les crédits de paiement s'élevaient à 9218,8 millions de francs CFA dont 13,9% consacrés à l'agriculture et plus de 50% aux dépenses d'infrastructure (E. Y. Gu-Konu, 1983, p. 286).

Quoique quelques établissements du type industriel aient pu être mis en place (huilerie d'Alokoégbé, féculerie de Ganavé et usines d'égrenage de coton et de kapok à Lomé et Atakpamé), la vocation agricole du pays n'a fait que se développer, avec une attention particulière pour les productions rentières en direction desquelles s'oriente l'essentiel des investissements au détriment du secteur vivrier.

---

<sup>75</sup> Avec cependant une attention particulière pour les cultures rentières : coton, palmier à huile,...

Il apparaît ainsi qu'avec des nuances, les deux administrations coloniales, allemande et française, ne furent amenées qu'à dynamiser le secteur de production rentière dans le but évident de répondre favorablement aux besoins des industries métropolitaines en matières premières agricoles de base. Certes, à la différence des Allemands dont le souci était la promotion des grandes plantations, les Français œuvrèrent surtout à la modernisation de l'outillage agricole, mais dans ce dernier cas comme dans le premier, l'effort fut axé essentiellement sur le développement des cultures d'exportation.

Le pouvoir postcolonial qui prit en main la destinée du pays à partir de l'indépendance en 1960 n'a pas pu se départir de la logique coloniale. «La nature et le fonctionnement des structures économiques postcoloniales ne sont guère qu'une amplification de la nature et du fonctionnement des structures économiques de la période précédente». (E. Y. Gu-Konu, 1983, p.290). On vit nettement se multiplier avec les plans quinquennaux de développement, des institutions et des structures de production exclusivement orientées au bénéfice du secteur des exportations classiques. En raison du rôle prépondérant de l'agriculture dans le budget de l'Etat, le secteur moderne de l'économie agricole s'imposa de plus en plus aux autorités comme la seule alternative pouvant permettre d'opérer un développement efficace du territoire et, semble-t-il, de combler le retard technologique acquis sur les pays techniquement plus avancés ; il dut de ce fait bénéficier de soutiens de toutes sortes, faisant alors de l'agriculture traditionnelle, la vache maigre des interventions de l'état. On le vit bien en 1974, lorsque considérant le droit foncier coutumier comme l'un des principaux obstacles au développement du secteur moderne de l'agriculture, les autorités firent promulguer une réforme agro-foncière «qui préconise de " rendre obligatoire l'exploitation communautaire des terres" au sein de grandes coopératives de production» et qui dispose que «"Les terres incultes"<sup>76</sup> jusqu'à ce jour appartiennent à la nation dont elles constituent le domaine foncier national", terres que l'Etat pourra redistribuer "sous toutes les formes qu'il lui appartiendra de déterminer"<sup>77</sup>. On a ainsi penser soustraire des terres du cadre coutumier pour ensuite les mettre plus " efficacement " en valeur dans un cadre plus moderne<sup>77</sup>, le

<sup>76</sup> Sont considérées comme incultes dans le cadre de la réforme, les terres qui n'auront fait l'objet d'aucune mise en valeur depuis plus de 10 années consécutives ; mais observent J. Berthelot et F. de Ravignan (1980, p. 61), on ne tient pas compte du fait que certaines de ces terres ont besoin de plus de dix années de jachère pour reconstituer leur fertilité.

<sup>77</sup> Aussi paradoxal qu'il paraît puisque, généralement le but des réformes agraires est, au contraire, de redistribuer les terres aux paysans les plus pauvres ou sans terres. Le titre du paragraphe consacré au Togo par J. Berthelot et F. de Ravignan dans "Les sillons de la faim" est à cet égard très révélateur : « Au Togo, une soi-disant réforme agraire veut dépouiller les paysans ».

---

plan 1976-1980 s'étant d'ailleurs fixé pour objectif de cultiver en 1985, 435.000 ha au sein du secteur «moderne» et notamment de «complexes agro-industriels», soit une superficie supérieure aux 402.000 ha des exploitations paysannes (J. Berthelot, F. de Ravignan, 1980p. 60). On le vit encore plus nettement à partir de 1977 lorsque d'Etat togolais, prétendant pallier la faiblesse du capital technique dans le pays dut acheter à l'Espagne 400 tracteurs "Ebro" et leurs équipements pour un coût global de plus de 4 milliards de francs CFA. Mais l'exploitation de ces tracteurs posa d'ailleurs d'énormes problèmes, et la Société d'exploitation du matériel (SOTEXMA) à laquelle leur gestion a été confiée, a été dissoute en 1982 en raison de sa non-rentabilité.

La promotion exclusive du secteur moderne parut d'autant plus incontournable que, selon le discours officiel, l'agriculture traditionnelle paraît incapable d'augmenter sa productivité dans un délai raisonnable et est, par conséquent, inapte à permettre aux paysans d'élever notablement leur niveau de vie. Selon le discours officiel « les revenus des paysans sont particulièrement bas et l'épargne rurale est inexistante. [...] Cette faiblesse des revenus monétaires constitue une contrainte limitative aux échanges, parce qu'elle empêche le paysan d'avoir accès au marché. Elle favorise alors le maintien de l'environnement économique et social "traditionnel" et bloque par là même le processus du développement national». (E. Y. Gu-Konu, 1983, p.326). Cette faiblesse des revenus monétaires explique également les conditions de vie médiocres dans les villages. Celles-ci se traduisent «en particulier par l'inconfort de l'habitat, par les difficultés qu'éprouve le paysan à se soigner, à éduquer ses enfants, et plus généralement, par le caractère répulsif de la vie à la campagne» (E. Y. Gu-Konu, 1983, p.326). D'où le besoin d'introduire dans le milieu rural, des pratiques modernes susceptibles de générer de forts revenus monétaires, de sortir le village de l'économie de subsistance et de faciliter l'accès au marché. On pense ainsi relever les revenus des paysans de telle sorte qu'ils n'aient plus rien à envier aux salariés de la ville. On pense également que l'augmentation des productions permettrait d'asseoir les bases d'industries légères et manufacturières.

Parallèlement et dès le milieu des années 1970, l'idée d'une attention désormais plus forte à l'égard de l'agriculture vivrière apparut. Elle devint nettement plus visible à partir de 1977 avec la politique dite de "révolution verte". Il s'agissait d'inciter le monde rural à produire désormais abondamment de

vivres pour permettre<sup>78</sup> au pays de s'autosuffire en produits alimentaires. L'échéance était fixée à 5 ans. C'était là un objectif louable auquel le quatrième plan de développement (1980 - 1985) se proposa de parvenir à l'horizon 1985, et que le pouvoir adopta très vite comme instrument de propagande politique. Dans les médias nationaux et dans les discours officiels, cet objectif ambitieux était clairement exprimé : «il est essentiel que les Togolais mangent à leur faim [...]. Nous voulons entendre par là que dans 5 ans, tous les Togolais puissent disposer en quantité et en qualité des biens alimentaires produits par eux-mêmes et pour eux-mêmes» (E.Y. Gu-Konu, 1983, p. 331), « le Togo devra se passer de l'importation par exemple du riz, de la viande, des oeufs, de la volaille et pourquoi pas du lait, de la pomme de terre et du sucre à moyen terme » (Togo-Presse du 8 mars 1977, p.1).

La promotion des cultures alimentaires dans le cadre de la révolution verte était justifiée par le fait que, jusqu'à une date récente<sup>79</sup>, la production vivrière nationale semblait inférieure aux besoins alimentaires du pays. On se rappelle de la grande pénurie alimentaire de 1977 qui a failli basculer à la famine; on sait de même que le Togo a importé 37374 tonnes de riz entre 1980 et 1982, et 26000 tonnes de riz ainsi que 20 à 30000 tonnes de blé pour la seule année 1983 (A. Schwartz, 1984, p.7). Certes, le maïs, aliment de base dans le pays, ne figure pas dans les importations ci-dessus évoquées, et on pense même qu'une partie de ces importations gagne les pays voisins notamment le Ghana par des circuits parallèles, mais elles montrent que le Togo dépendait récemment encore largement de l'extérieur pour ses besoins alimentaires.

Mais, au-delà de la recherche légitime de la suffisance alimentaire pour le bien-être de la population, la révolution verte semblait avoir également pour objectif de garantir la paix sociale en permettant d'éviter les pénuries alimentaires et les hausses conséquentes des prix des produits vivriers que connaissent les grandes villes du pays, Aného, Kpalimé Atakpamé, Sokodé, Kara, et surtout Lomé la capitale, pendant les périodes de soudure généralement d'avril à la mi-juillet. A titre d'exemple de flambée de prix, nous évoquerons seulement le cas de 1977 lorsque les prix des céréales

---

<sup>78</sup> Deux ans plus tôt, l'année 1975 fut proclamée «l'année du paysan» et fut alors le point de départ de manifestations annuelles destinées à mobiliser l'opinion intérieure en faveur de la production agricole et à convaincre l'opinion extérieure de la volonté du régime de consacrer toute son énergie à la question agraire" (S. Duanenyon, 1987 p.32)

<sup>79</sup> Les autorités togolaises affirmaient dès 1987 avoir atteint l'autosuffisance alimentaire.

et des tubercules, base essentielle de l'alimentation des habitants ont plus que doublé atteignant des plafonds jamais connus (D. K. E. Messan 1985). On sait les effets de telles pénuries et de telles flambées de prix des vivriers, les exemples d'émeutes de la faim étant à l'époque très nombreux sur le continent africain. " La sécurité politique étant liée à la sécurité alimentaire " (Togo dialogue, mensuel togolais d'information, n°61, août 1981, p.18), il faut donc tout faire pour éviter ces pénuries alimentaires et calmer ainsi les couches urbaines à l'intérieur desquelles on trouve les fonctionnaires, les grandes sommités du monde politique, l'aristocratie militaire, les entrepreneurs et autres tenants des professions libérales dont la colère pourrait fragiliser et ruiner le régime.

Mais l'ambition du Togo ne s'enferme pas dans les limites de la satisfaction des besoins alimentaires du pays. Elle va bien plus loin, jusqu'à vouloir faire du Togo à terme un grenier de l'Afrique, particulièrement des pays sahéliens (E. Y. Gu-Konu, 1983, p.330) qui sont, en raison des sécheresses désastreuses qu'ils connaissent régulièrement depuis les années 1960, en proie à d'épouvants problèmes alimentaires.

C'est pourquoi l'idée s'est ici imposée de sensibiliser la population paysanne traditionnelle aux mains de laquelle se trouvait la production agricole du pays (notamment vivrière) à accroître les productions<sup>80</sup> et d'imprimer un rythme plus dynamique aux principales structures techniques chargées de mener toutes les actions de transformation socio- économique au profit des populations rurales surtout traditionnelles. Des projets à vocation essentiellement vivrière ont commencé alors à faire l'objet d'études soigneuses. Parmi ces projets, on peut citer, pour ce qui concerne notre région d'études, le Projet vivrier Notsé - Dayes et surtout le Projet de développement rural de Notsé (PDRN) que la région va accueillir effectivement à partir de 1984 - 85.

Comme on le voit, deux objectifs principaux déterminent l'action des autorités togolaises à partir des années 1970: d'un côté il y a la modernisation de l'outillage agricole, et de l'autre l'accroissement du volume des productions agricoles tant vivrières que d'exportation. La base du développement du pays résidant dans celui de l'agriculture, celle-ci est alors devenue la « priorité des priorités »<sup>81</sup>.

---

<sup>80</sup> C'est pourquoi à chaque début de campagne agricole, les autorités politiques et administratives du pays partent en campagne de "sensibilisation agricole" dans les régions

<sup>81</sup> Cette notion de priorité de l'agriculture est en fait apparue dès le premier plan quinquennal de développement 1966-1970 qui affirme que «l'agriculture est une priorité du développement national».

Mais, en fait de secteur prioritaire, l'agriculture n'a bénéficié que de 13% seulement des investissements réalisés dans le pays au cours des deux premiers plans de développement (1966-1975), 11,9% même au cours du troisième plan 1976-1980, alors que la part du secteur industriel est allée croissante jusqu'à dépasser 50% au cours du troisième plan (14,3% ; 21,8% et 50,7%). Au regard de la pratique tout se passe comme si le discours sur le développement <sup>rural</sup> n'est que «du faire-semblant» (S. D. Duanenyo, 1987, p.33). C'est que dans l'euphorie qui s'était emparée de l'économie togolaise dans les années 1970 du fait de l'envolée des cours mondiaux des produits d'exportation, «le pays s'est cru riche» et s'est alors lancé dans une politique d'industrialisation coûteuse : aciérie, raffinerie, cimenterie, usine textile, tout cela au prix d'un endettement suicidaire. Il a fallu attendre la décennie 1980 pour que les échecs des multiples projets industriels<sup>82</sup> amènent les autorités de Lomé à déchanter. On dut prendre conscience alors de la négligence envers l'agriculture, mais aussi de l'inefficacité de la politique de modernisation de l'outillage agricole, l'usage de la traction motorisée précisément. C'est pourquoi le quatrième plan de développement (1981-1985) vit l'investissement agricole prendre le pas sur l'investissement industriel : 33% pour le premier, 8% seulement pour le second. La même tendance s'est poursuivie entre 1986 et 1988 avec 30% des investissements publics consacrés au secteur agricole contre 11,6% pour le secteur industriel ( A. Schwartz , 1989, p. 103). C'est aussi la raison pour laquelle dans «la nouvelle stratégie du développement rural» élaborée pour le pays en 1985, les autorités togolaises purent se rendre compte soudainement «du rôle secondaire réservé jusque-là à l'homme, à l'opérateur économique qu'est le paysan» dans les différents programmes de développement où celui-ci est «considéré comme objet et non comme sujet» (MDR, 1985, p.10). On proposa alors «que la nouvelle conception du développement rural s'attache à conférer à l'homme, toute la dimension qu'il mérite dans le scénario économique. Cet homme doit être pris dans sa globalité avec ses aspirations, ses conceptions et ses croyances, il est l'instrument et le bénéficiaire du développement. Compris et pris dans ce sens, le développement rural devra se concevoir autrement qu'on l'a fait jusqu'ici» (MDR, 1985 p.10).

Effectivement, la «nouvelle stratégie du développement rural» abandonne quelque peu les projets trop ambitieux pour élaborer des objectifs et des programmes plus simples et plus souples. Les grands

<sup>82</sup> Au point que le Togo est aujourd'hui selon les termes de G. Rossi (1995, p.433) «un cimetière de projets industriels avortés»

projets sont abandonnés au profit de ce qu'on appelle communément les micro-réalisations, l'extension de la culture attelée est proposée aux dépens du tracteur, un système de vulgarisation du type formation et visite est conseillé,... D'une façon plus générale, il est proposé un remplacement de l'approche en usage jusqu'alors "du haut vers le bas" par un système prenant son origine dans le milieu rural, c'est-à-dire à partir de l'amélioration de formules existant déjà dans le milieu rural, et donc à la portée du paysan.

Comme on le voit, les objectifs de la politique agricole de l'Etat ont évolué depuis, de même que les différentes approches. Pour accéder à ces objectifs, diverses structures ont été mises en place pour conduire les différents programmes agricoles.

## II - LES STRUCTURES DU DEVELOPPEMENT RURAL

Peu nombreuses pendant toute la période coloniale, les structures du développement rural devaient exploser après l'indépendance.

### A - LA PERIODE COLONIALE

La vocation agricole assignée au territoire avait très tôt amené les autorités à mettre en place les structures de base ou d'accompagnement du programme de mise en valeur agricole. L'époque allemande fut surtout marquée par la création de stations agricoles<sup>83</sup> dont celle de Notsé créée pour le compte du Comité économique colonial de Berlin par un Germano-américain, un certain Buvinghausen, puis reprise par le Gouvernement impérial, cinq ans plus tard, en 1908, semble avoir été la plus dynamique<sup>84</sup>.

Après la guerre, les Français qui prirent la destinée<sup>de</sup> l'ancienne "Muster kolonie" des Allemands ne se contentèrent dans un premier temps que de gérer les structures mises en place par leurs

<sup>83</sup> Il y avait 2 stations agricoles dans notre région d'études, à Atakpamé et à Notsé (Y. M. Dossa, 1990, p.99).

<sup>84</sup> C'est sur cette dernière station que l'on dispose des renseignements les plus intéressants sur les objectifs à savoir «la promotion de la culture du coton et l'enseignement aux indigènes togolais des pratiques culturelles du Blanc», sur les installations, l'expérimentation, le contenu de l'enseignement dispensé, les conditions de recrutement des élèves, les règlements qui régissent la station, les effectifs scolaires, le personnel enseignement, etc.. Pour les précisions, on pourra se référer à Y.M. Dossa (1990, pp.99-113).

prédécesseurs à travers le Service de l'agriculture créé en 1924. Il a fallu attendre 1934 pour qu'ils se décident à instituer les Sociétés indigènes de prévoyance (SIP) qui sont les éléments de façonnement du monde rural togolais par l'administration coloniale française. La création de ces SIP répondait au désir du colonisateur de regrouper les paysans dans des organisations à caractère coopératif pour une meilleure conduite du programme de modernisation agricole. En 1949 il y avait 22231 adhérents dans notre région (40 % de la population active), 198194 pour tout le pays. Les SIP étaient alors présentées comme l'un des instruments indispensables de la modernisation rurale. «Elles devaient prendre toutes les mesures nécessaires à l'augmentation de la production, à l'amélioration des conditions de récolte, mais aussi celles de la préparation, de la conservation et de la commercialisation des produits». Elles étaient également appelées à consentir à leurs membres, «des prêts en nature ou en argent pour développer leurs cultures et améliorer les conditions de travail sur leurs exploitations par la modernisation de l'outillage, l'acquisition et l'entretien du bétail (E. Y. Gu-Kunu, 1983, p.279). Les mêmes formules seront reprises plus tard, après l'indépendance sous le vocable de groupements agricoles villageois (GAV).

La période 1947-1958 sera marquée par l'intensification de la modernisation avec la création, en 1946 de la commission de modernisation et d'équipement des Territoires d'outre Mer rattachée au Commissariat général au plan chargé d'élaborer des plans de développement. L'appui financier aux opérations de la Commission devait être assuré par le FIDES.

Contrairement au système des grandes concessions comme celles du Congo et du Gabon où toutes les conditions étaient réunies pour ce type de mise en valeur, les Français se contentèrent au Togo d'interventions auprès des paysans pour les amener à adopter de nouvelles cultures, ainsi que des méthodes et des techniques différentes de celles du système traditionnel d'exploitation du sol, d'où la création de fermes-écoles et de centres pilotes<sup>85</sup>. Si les stations agricoles s'occupaient de la recherche agronomique et de l'acclimatation de certaines plantes, et les fermes écoles des essais classiques et de la formation des jeunes agriculteurs, les centres pilotes étaient destinés à montrer aux paysans les améliorations techniques qu'ils pourraient apporter à partir des moyens dont ils disposent. Les fermes écoles et les centres pilotes étaient équipés de matériels de travail modernes qui en faisaient des

---

<sup>85</sup> Il y a par exemple la ferme école de Glidji, la station agricole d'Atilakusé (près de Dayes), la ferme agricole de Sotouboua et la ferme de Barkouassi.

exploitations modernes témoins. Stations agricoles, fermes écoles et centres-pilotes représentaient donc les principales structures de modernisation à l'époque française.

Comme le voit, il y eut dans le pays, très peu de structures de développement agricole pendant la période coloniale. Peut être cette situation n'a-t-elle pas favorisé l'essor de l'agriculture et même des autres branches de l'économie du territoire mais la mise en place par les régimes postcoloniaux d'une foule de structures qui se succèdent ou se chevauchant parfois a-t-elle fait mieux ?

## B - DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS ; UNE FOULE DE STRUCTURES

Dégagé d'une longue période de soumission coloniale, le Togo a cherché à prendre en main son développement. Celui-ci n'a pu encore se concevoir qu'à partir de la modernisation du secteur agricole auquel on a voulu imprimer une dynamique assez forte par un encadrement soutenu du monde rural à travers des structures appropriées. Il en est résulté une prolifération de structures institutionnelles, les unes de type public, les autres de type para-public ou mixte, sous la forme de projets de développement.

Les structures étatiques assurent l'encadrement de l'ensemble du milieu rural. Elles apparurent dès 1960 avec les Sociétés publiques d'action rurale (SPAR) qui disparurent cinq ans plus tard avec la naissance des Sociétés régionales d'aménagement et de développement (SORAD) instituées en 1965 dans le sillage des Régions économiques (cinq au total) au sein desquelles elles devaient servir de canal de propagation de l'action de vulgarisation agricole. En plus de la promotion des cultures et de la diversification de la production elles devaient organiser la commercialisation<sup>86</sup> des produits, assurer l'approvisionnement des villages et l'amélioration des conditions et du niveau de vie au village. Elles étaient appelées à fonder la promotion du milieu rural sur les bases d'un développement régional intégré. Aussi, bien que placées sous la tutelle du Ministère de l'économie rurale, elles étaient dotées d'une large autonomie administrative leur permettant de disposer du maximum de liberté dans leurs choix et dans la conduite de leurs actions dans le milieu rural<sup>87</sup>. Mais, en 1977 les SORAD sont jugés

<sup>86</sup> L'exportation est confiée à l'office des produits agricole du Togo (OPAT). Rappelons que l'OPAT est dissout en janvier 1997.

<sup>87</sup> C'est à dire que chaque SORAD peut faire un choix particulier d'action pour sa région selon les spécificités de celle-ci.

inefficaces et sont remplacées dans le cadre de la politique de la révolution verte, par les Organismes régionaux de promotion et de production des cultures vivrières (ORPV) et les Direction régionales de l'animation rurale et de l'action coopérative (DRARAC). Si les premiers étaient chargés de la promotion massive de la production dans de grandes exploitations mécanisées, les secondes avaient un rôle de formation et d'organisation des producteurs en associations professionnelles. Mais les uns comme les autres ne survécurent pas à la réforme d'avril 1980 qui leur substitua les Directions régionales du développement rural (DRDR) qui se remirent dans le droit fil des SORAD d'antan. Certes les DRDR ont été confirmées dans leur mission par les responsables du développement rural réunis en séminaire atelier à Kpalimé en Septembre 1985, mais elles n'opèrent plus aujourd'hui à l'échelle de l'ensemble des régions économiques. Pour éviter des chevauchements et des conflits de compétence avec les autres structures, leurs champs d'opération s'arrêtent aujourd'hui aux limites des aires à l'intérieur desquelles évoluent d'autres structures para-étatiques ou les projets de développement.

Les structures para-étatiques «assurent un encadrement soit plus spécifique, soit plus ponctuel du milieu rural». Elles apparurent avec la sectorialisation du développement rural vers la fin de la décennie 1960, sectorialisation liée au sentiment qui dominait selon lequel les sociétés de type horizontal telles les SORAD se révélaient incapables d'amener l'agriculture à promouvoir les autres secteurs économique. Elles prient alors la forme de sociétés de production "verticales" devant s'occuper d'un certain nombre ou type de cultures seulement, telles la Société nationale pour la rénovation et le développement de la caféière et de la cacaoyère togolaises (SRCC) et la Société pour le développement de la culture fruitière (Togofruit, aujourd'hui disparue), ou devant s'occuper d'une filière unique (Société nationale pour le développement de la palmeraie et des huileries (SONAPH), Société togolaise du coton (SOTOCO)). La SOTOCO est la société qui s'occupe de l'encadrement rural dans notre région d'études depuis sa création en 1974. Elle est chargée de la production, de la commercialisation primaire et de l'usinage du coton graine. Créée à l'origine pour ne s'occuper que de la culture du coton, son activité fut très vite élargie aux cultures vivrières en raison des faiblesses du Ministère du développement rural.

Les structures mixtes sont constituées par les sociétés à capitaux privés étrangers ou nationaux (privés ou publics). Ce sont la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA, aujourd'hui disparue) qui se voulait "la banque des paysans", l'Office national des produits vivriers (Togograin), organe de régulation du marché céréalier, la Société togolaise d'exploitation de matériel (SOTEXMA), etc. créées respectivement en 1967, en 1971 et en 1977 pour apporter un appui social à l'économie rurale. Les deux premières ont fait l'objet d'importantes malversations financières au point que, si Togograin n'a pas disparu comme la CNCA il en est tout de même quelque peu paralysé. La SOTEXMA a été quant à elle, dissoute en 1982, conformément aux résolutions du sixième conseil national du parti unique (RPT) pour cause de non rentabilité.

Quant aux projets de développement rural enfin, ils poursuivent un objectif de développement de type intégré pour certains (Projet FED Kara, le projet FED savane, etc.) ou un objectif plus sectoriel pour d'autres (Projet chinois du complexe sucrier d'Anié, l'ex Projet de développement rural de Notsé (PDRN) etc. et sont financés par des aides bilatérales ou multilatérales ou par des fonds d'emprunts togolais. Ils sont dotés de moyens financiers importants, mais limités dans le temps, en général.

Ainsi qu'on le constate, les structures de base de la modernisation agricole au Togo sont nombreuses et évolutives. Elles ont servi de support à l'encadrement technique et à la vulgarisation agricole dans le pays.

### **III - L'ENCADREMENT TECHNIQUE ET LA VULGARISATION AGRICOLE**

La diversité et l'évolution apparentes des structures de base de la modernisation rurale, telles que nous venons de l'évoquer révèlent le manque de maîtrise du monde rural et les tâtonnements qui marquent la politique agricole du Togo depuis. On ne peut s'étonner de cette situation puisque l'indépendance acquise fraîchement mettait les élites devant une situation à laquelle ils ne s'étaient pas suffisamment préparés. D'où des discours constamment changeants, et des actes qui ne suivent pas. L'encadrement technique et la vulgarisation agricole restent, malgré les apparences, quasi identiques depuis l'indépendance. Des SPAR aux DRDR en passant par les SORAD, les ORPV, les ARAC, la SOTOCO, etc., c'est la continuité qui prévaut sur le plan de la manière d'imprimer les changements voulus dans le milieu rural : d'une structure à l'autre, ni les bâtiments, ni le personnel, ni les modes de

---

vulgarisation ne varient véritablement. De même, la vulgarisation agricole est toujours circonscrite dans des espaces dont le découpage est resté calqué sur celui des Régions économiques.

C'est la SOTOCO qui est l'organisme actuellement chargé de l'encadrement des paysans dans notre région ; c'est donc par ses activités que nous analyserons l'encadrement technique ici.

## A - L'ORGANISATION DE L'ENCADREMENT AGRICOLE DANS L'EST DES PLATEAUX

Lorsque la SOTOCO fut créée en 1974, elle avait pour rôle notamment :

- de fournir aux paysans planteurs de coton des moyens de productions (engrais, pesticide, appareils de traitements anti-parasitaires, piles, etc.)
- de produire les semences améliorées sur les périmètres semenciers,
- de faire de la recherche d'accompagnement en matière de productions vivrières,
- de promouvoir la culture attelée,
- de restructurer le monde rural à travers la promotion des groupements agricoles villageois,
- de commercialiser le coton graine produit dans le pays.

A ces activités ayant trait à la production agricole, il lui incombait aussi :

- le renforcement du personnel de l'encadrement tant en quantité qu'en qualité,
- la construction et l'amélioration des pistes rurales pour le désenclavement des zones défavorisées,
- le transport du coton graine aux usines à Kara, Notsé et Atakpamé depuis 1990
- la construction de bureaux, magasins et logements,
- le programme d'hydraulique villageoise,

---

- le programme d'alphabétisation fonctionnelle (MDR, SOTOCO, septembre 1990).

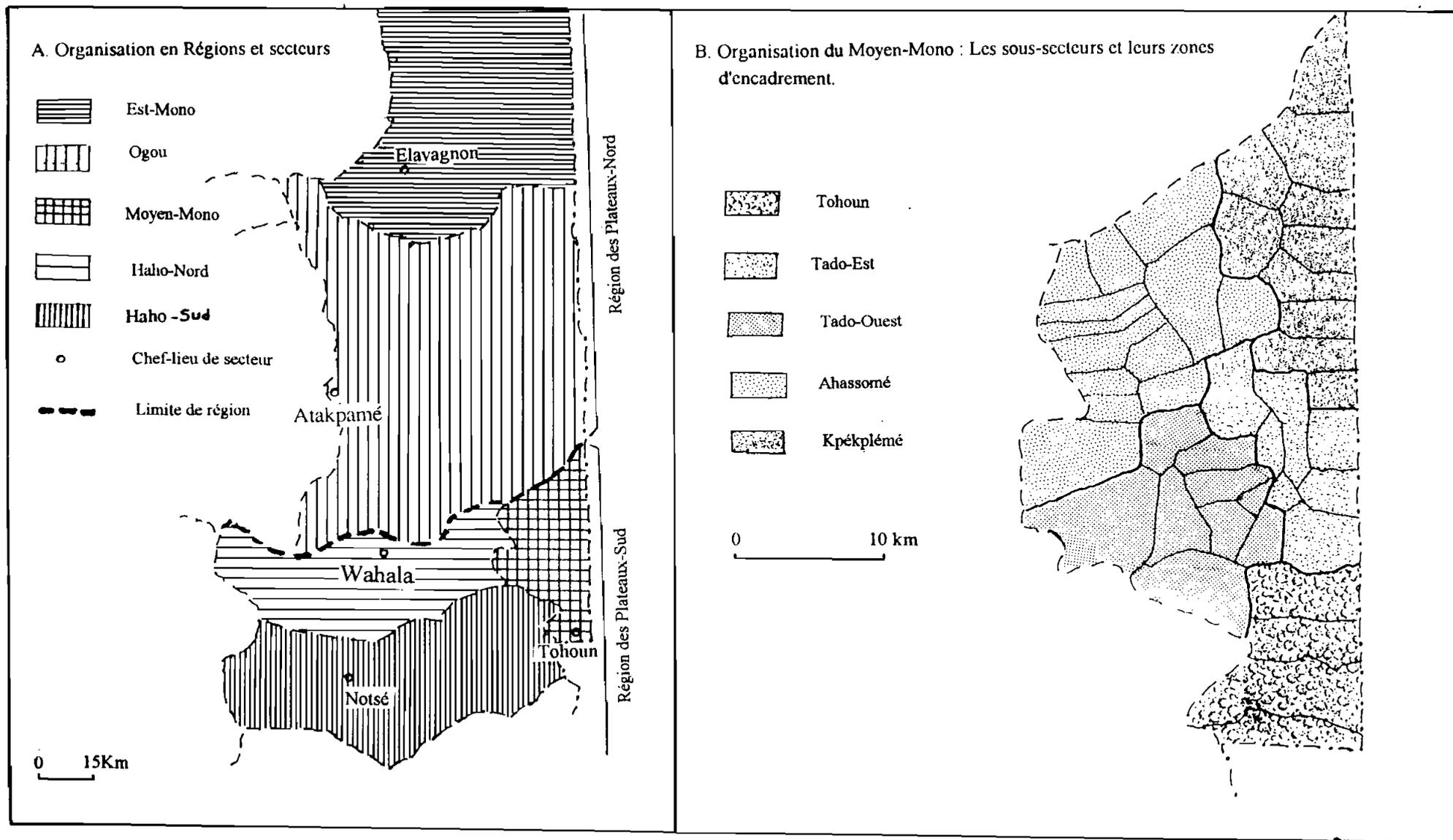
La conduite d'un si vaste programme ne peut se faire sans une organisation assez rigoureuse des activités. Celle-ci se retrouve imprimée sur les découpages régionaux antérieurs (les Régions économiques du pays) avec cependant quelques modifications de détail. C'est ainsi que l'est des Plateaux, première zone de production de coton-graine, est écartelée entre deux Régions d'encadrement de la SOTOCO. Il s'agit des Régions des Plateaux-Nord et des Plateaux-Sud, lesquelles sont subdivisées en secteurs, subdivisés à leur tour en sous-secteurs. Les sous-secteurs sont constitués d'un ensemble de zones qui représentent les derniers maillons de la chaîne, et c'est à leur niveau que s'effectue véritablement le travail de vulgarisation (fig. 28).

Au niveau des acteurs, on trouve du sommet vers la base, le Directeur Général (DG), le Directeur Général Adjoint (DGA), le Directeur de la coopération et de la vulgarisation (DICOV), le Directeur de Région (DR), le Chef de secteur assisté de conseillers divers<sup>88</sup>, le Chef de sous-secteur, et enfin, au niveau de la zone, l'encadreur rural, «interlocuteur privilégié du paysan, courroie de transmission entre celui-ci et l'appareil institutionnel» (A. Schwartz, 1984, p.4).

---

<sup>88</sup> Il y a au niveau de chaque secteur, en général quatre conseillers : un conseiller agricole en production végétale, un conseiller agricole en production forestière, un conseiller agricole en coopération et un conseil en culture attelée.

Fig 28 : Découpage territorial de l'est de la Région des Plateaux par la SOTOCO.



Source : D'après le découpage actualisé de 1993

Si cette organisation de la hiérarchie et des activités demeure constante, on note par contre de fréquents remaniements du découpage territorial avec la création de nouvelles unités territoriales ou la restructuration des anciennes. C'est ainsi que dans la préfecture du Haho, les anciens secteurs de Haho-Est et de Haho-Centre sont dissouts 1993-94 et remplacés par ceux de Haho-Nord et Haho-Sud.

Il est à noter que la Région SOTOCO Plateaux-Sud comprend, outre des Préfectures du Haho et du Moyen-Mono qui se trouvent effectivement dans la Région économique des Plateaux, le nord de la Région Maritime (Zio-Nord, Yoto).

## B - LES ACTIONS DE VULGARISATION

Les actions de vulgarisation visent à remplacer, ainsi que nous l'avons vu, les techniques de production traditionnelles décrites plus haut par celle dites "modernes" jugées hautement productives. Il faut remplacer les houes et les dabas par les charrues (et naguère encore les tracteurs), remplacer l'énergie humaine par celle des boeufs ; il faut utiliser des fertilisants, l'engrais chimique notamment, les herbicides tels le cotodon et le primagramme pour réduire le nombre des sarclages et économiser ainsi l'énergie ; il faut pour garantir de bonnes récoltes, des traitements phytosanitaires, et pour mettre les céréales à l'abri des charançons, engranger les récoltes avec de l'actellic poudre ou du cypercal. Ces méthodes proposées présentent un double intérêt : extension des emblavures d'une part, et accroissement des rendements agricoles d'autre part ; ce qui dans la logique du développement rural permettrait une production bien plus importante que celle obtenue dans le cadre de l'agriculture traditionnelle, et partant une augmentation substantielle des revenus des paysans.

Le système de vulgarisation agricole actuel largement inspiré de la formule «training and visits» (formation et visites) préconisé par la Banque Mondiale un peu partout dans les pays en développement, repose ici sur des thèmes tels que la diffusion des variétés sélectionnées la densité du semis, l'usage et le mode d'épandage de la fumure, les techniques, le nombre et les périodes de sarclage. A ces thèmes, il faut ajouter les sensibilisations à l'adoption et à l'usage de la culture attelée, à l'élevage, à la promotion associative (formation de groupements) etc..

C'est donc sur une variété de thèmes que reposent les actions de vulgarisation de la SOTOCO dans le milieu paysan de l'est des Plateaux. Cette vulgarisation se fait au moyen de visites-formation de groupes dirigées par des encadreurs, sur des parcelles de démonstration et les champs des paysans. Dans la Région des Plateaux - Nord, on comptait jusqu'à 455 parcelles de démonstration en 1991.

Pour faciliter l'adoption des méthodes de travail proposées, un certain nombre de mesures sont prises telles la livraison des engrais et des insecticides aux paysans sous forme d'avances remboursables au moment de la vente du coton, la distribution gratuite des semences de coton, et en cas d'option pour la culture attelée, l'octroi d'un prêt de 90% du coût de l'opération, remboursable sur la vente du coton... Au début les semences et les insecticides étaient même fournis gratuitement, les engrais subventionnés à 50% par l'Etat. Ce n'est qu'à partir de 1983 que les difficultés économiques et financières du pays ont conduit dans le cadre des programmes d'ajustement structurel (PAS), à la suppression progressive des subventions aux engrais et à la vente des insecticides.

Plus de trois décennies après l'indépendance, et en dépit des multiples expériences, force est de constater que les résultats ne sont pas aussi satisfaisants que souhaités

## C - DES RESULTATS MITIGES

Au niveau du volume des productions agricoles, les résultats sont globalement encourageants. Certes, les productions agricoles connaissent de graves fluctuations depuis toujours en raison des déficits pluviométriques enregistrés certaines années, l'agriculture étant ici pluviale, mais leur évolution d'ensemble offre une tendance générale à la hausse. La production de maïs par exemple connaît, nous l'avons vu, une évolution spectaculaire, le volume global produit dans le pays étant passé de moins de 120000 tonnes à la fin des années 60 à pratiquement 400000 tonnes en 1993. L'essentiel de cette production vient de la Région des Plateaux et de la Région Maritime qui sont alors désignées sous le terme de l'aire du maïs. D'autres principales productions vivrières, en particulier, l'igname, les mils, l'arachide jusqu'en 1989-90 ont connu aussi une certaine progression au cours des 20 dernières années. Cette évolution laisse entrevoir une bonne satisfaction des besoins alimentaires du pays. Fortes de cela, et pour des fins de propagande politique, les autorités du Togo proclamèrent dès 1987 que leur pays était devenu autosuffisant en vivre.

On était même parvenu à évaluer un excédent de 106000 tonnes de maïs pour le Togo en 1988 (A. Benites, C; Catalan, 1989) auxquelles on recherchait des débouchés. 8000 tonnes de maïs blanc du Togo sont exportées au Cap-Vert en 1987 (4000 t) et 1989 (4000 t également) dans le cadre de deux opérations d'aides triangulaires (Vincent Leclercq, 1990). Le Togo a vendu également du maïs blanc au Nigéria, au Ghana, au Gabon et aux pays sahéliens dans les années 1970 et 1980 (Y. Amouzouvi, 1994). Vers la fin 1996 début 1997, alors même que les prix vivriers grimpaient de façon exponentielle du fait de la dévaluation du franc CFA, les exportations des produits vivriers à destination de l'Afrique centrale, notamment du Gabon, par les commerçants privés ont pris une dimension telle que les journaux indépendants du pays ont commencé à tirer la sonnette d'alarme en dénonçant vigoureusement ce commerce qui crée des pénuries artificielles, fait grimper les prix, fait fondre les budgets des familles et conduit certaines couches de la population nationale vers la famine. Les ventes privées vers les pays voisins, le Bénin et le Burkina Fasso, étaient également sensibles.

Pourtant certains travaux indiquent que le Togo a importé du maïs dans les années 1980 en avançant le chiffre de 8300 tonnes. Doit-on alors comprendre que le Togo achète du maïs pour ensuite le réexporter ? Dans ce cas, les Béninois ont alors raison, comme l'a remarqué B. G. Soulé (1990), de s'inquiéter toutes les fois qu'une opération d'exportation de céréales est envisagée au Togo, des pénuries qu'ils connaîtraient chez eux du fait des ponctions togolaises.

Aussi, des contrastes saisissants existent-ils entre les quantités produites et celles consommées en ce qui concernent certains produits, entraînant des déficits parfois très importants : 150 à 200000 tonnes par an pour le manioc, 23340 tonnes par an pour les mils (K.A. Akibodé, 1995, p. 481). Par ailleurs, le Togo importe des quantités considérables de produits alimentaires (Tableau 25). Au total, 13 540 064 000 F CFA ont été dépensés par ce pays en 1991 au titre d'importations de denrées alimentaires, près de 18 500 000 000 FCFA mêmes pour l'année 1989 (MDR, DESA, 1993, p. 19). Aussi, l'écart entre population et production alimentaire ou production par habitant s'élargit-il de plus en plus. Donc, quoique les productions vivrières aient en général connu des progrès sensibles, on peut raisonnablement formuler des réserves à propos de l'autosuffisance alimentaire du Togo. Certes, les villes togolaises ne connaissent pas encore la situation de certains pays africains où les habitudes alimentaires des citadins ont évolué au point que la demande urbaine de denrées

alimentaires se retrouve déconnectée de l'offre paysanne, mais la consommation du pain, des pâtes alimentaires et en particulier du riz importé vendu à des prix avantageux et de préparation facile<sup>89</sup>, connaît un tel engouement que les importations de riz et de blé ne peuvent cesser dans un avenir proche.

**Tableau 25** : Importations de quelques produits alimentaires au Togo entre 1989 et 1991.

Produits	1989		1990		1991	
	quantité	valeur	quantité	valeur	quantité	valeur
Maïs	3 452	166 243	778	29 047	110	14 024
Riz	37 500	3 402 803	27 000	2 124 890	25 800	1 804 928
Blé	68 300	5 395 000	86 600	5 293 395	56 697	3 176 645
Sucre	20 100	1 965 316	15 000	1 309 688	15 001	1 975 155
Viandes bovines	2 214	588 098	25	31 856	6,5	22 789
Viandes ovines + caprines	0,808	631	0,324	418	34	13 817
Autre viandes et abats comestibles	167	79 834	119	100 906	139	38 789
viandes et abats de volailles	6 378	1 556 416	114	39 521	7	3 925
Poissons et crustacés	23 930	4 011 461	28 844	3 616 761	27 851	4 302 930
Légumes	11 959	301 157	5 574	277 034	3 070	163 755
Tomates fraîches	1 035	38 217	1 309	47 025	917,4	33 334
Eaux naturelles et eaux minérales	918	91 801	1 022	86 634	995	77 472
Boissons non alcool.	399	11 678	115	12 170	346	18 247
Bières industrielles	65	18 592	49	13 191	25,4	10 216
Boissons alcooliques	4 076	881 174	1 805	970 453	3 752	1 884 038
Boissons artisanales (alcooliques et non alcooliques)						
Total	180 494	18 342 183	164 354	13 952 989	134 751	13 540 064

Source : MDR, DESA, 1993, p. 19.

<sup>89</sup> Eric Fotorino (1990, pp 12-13) observe à ce propos que l'arbitrage en faveur d'une denrée d'importation semble relever moins d'une aliénation culturelle que d'un calcul économique et pratique.

Importante zone de production agricole, notre région d'étude est aussi, nous le verrons, grosse exportatrice de denrées alimentaires en direction du sud du pays, Lomé notamment, et de l'ouest des Plateaux, mais aussi vers le nord du pays pendant les périodes de soudure (A. Ayéboua et J.P. Minvielle, 1988) et vers le Bénin par des circuits parallèles (T. Abotchi, 1991). Ces ventes de produits alimentaires constituent une importante source de revenus monétaires pour les agriculteurs.

Mais plus que toute autre chose, c'est le coton qui rend bien compte de l'expansion des productions agricoles au cours des dernières décennies. L'évolution de la production cotonnière du Togo qui est passée de moins de 7025 tonnes de coton graines en 1976-77 à 100 200 tonnes en 1990-91 (soit une progression moyenne annuelle de 22%) est déjà exposée au chapitre précédent ; nous n'allons donc plus revenir là-dessus dans ce paragraphe. Nous voulons seulement rappeler la part importante tenue par notre région d'étude dans cette production : au total 39% en moyenne de l'effectif global des planteurs du Togo de 1989-90 à 1993-94<sup>90</sup> ; 51,62%, 53,66% et 58,32% de la production

---

<sup>90</sup> D'après les données de la DICOV, SOTOCO.

nationale au cours des campagnes agricoles 1990-91, 1991-92 et 1992-93 (W. Oladokoun, 1995, p. 68). Rien d'étonnant donc à ce que deux des trois usines d'égrenage opérationnelles dans le pays<sup>91</sup> s'y soient installées, à Talo (Atakpamé) et à Kpota (Notsé), et que la première usine textile du pays y soit installée, à Datja<sup>92</sup>. L'installation de ces usines assure au plan régional une intégration agro-industrielle dont l'importance se lit à travers les emplois créés, 4613 saisonniers dans les usines d'égrenage en 1993 et 322 ouvriers à Datja en 1994 permettant ainsi de résoudre partiellement le crucial problème de chômage auquel sont confrontés beaucoup de jeunes du pays. S'y ajoutent, toujours au plan économique, l'installation d'une usine de traitement des graines de coton pour la production d'huile alimentaire dans la zone portuaire de Lomé (Nouvelle industrie des oléagineux du Togo (NIOTO)), les revenus engendrés au sein de la population par le transport par les véhicules privés du coton des zones de production aux usines d'égrenage et de celles-ci au port d'exportation, et par la vente des produits vivriers grâce aux routes et pistes ouvertes et entretenues par la SOTOCO.

C'est donc une vérité d'évidence de dire que le coton est aujourd'hui la principale source de revenu monétaire dans l'est de la Région des Plateaux, et le principal facteur de la mutation que connaît cette région depuis quelques années.

Parmi les domaines où les interventions de la SOTOCO frappent fortement, on peut citer aussi le secteur de la coopération agricole. En 1984, année où les organisations paysannes (OP) ont commencé à voir le jour, on n'en comptait que 17 dans les zones cotonnières. Elles étaient désignées par le terme de groupement agricole villageois (GAV). Sept ans plus tard, en 1990, on en dénombrait 384 dont 188 en secteur SOTOCO. Plus récemment encore en 1993-94, on recensait au niveau national 1909 OP et en secteur SOTOCO, 1276 OP dont 366 GAV et 910 autres nouvelles OP appelées Association des producteurs pour la collecte du coton (APCC)<sup>93</sup> (W. Oladokoun, 1995, p. 79). A partir de la campagne 1992-93, ce sont ces OP qui assurent la totalité de la commercialisation primaire du coton-graine et de la gestion des intrants agricoles, engrais et pesticides. Désormais, elles assurent aussi la vulgarisation "en lieu et place des chefs de zone qui n'ont plus qu'un rôle d'animation

<sup>91</sup> Il y a trois usines d'égrenage au Togo, à Notsé, à Atakpamé et à Kara. Une quatrième serait en construction à Tsévié dans la Région Maritime. Rappelons que les trois usines autrefois en service dans le pays se trouvaient dans notre région d'étude : deux à Atakpamé (celles de la SCOA et de la SGGG) et un à Notsé (celle de l'OPAT).

<sup>92</sup> Il y a une deuxième usine textile construite dans le pays à Kara depuis 1979-1980, mais celle-ci, pour reprendre les termes de G. Rossi (1995, p. 433), « n'a jamais fourni le moindre mètre de tissu ».

<sup>93</sup> La différence entre ces deux types d'organisation paysannes (GAV et APCC) est que les GAV peuvent acheter l'engrais vivrier à crédit alors que les APCC ne le peuvent pas.

à jouer dans les zones d'encadrement de base". Cette évolution est remarquable tant dans les zones sous tutelle de la SOTOCO que dans celles encadrées par d'autres structures d'appui au développement : DRDR, FED, ... Le rêve de Ayao D. A. Midékor (1986) « d'une "coopérativisation" intégrale des zones cotonnières togolaises » peut alors être considéré comme réalisé.

A quoi tient cette poussée du mouvement associatif au Togo ? Il faut se rappeler que le début des années 80 avait correspondu à une période difficile pour l'économie togolaise qui connut un tel délabrement que les institutions financières internationales - le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale (BIRD) - intervinrent et imposèrent au Togo un programme d'ajustement structurel (PAS). L'austérité budgétaire qui en découla conduisit :

- à la dissolution de certaines sociétés d'Etat et à la privatisation d'autres,
- à l'alignement des salaires et des indemnités des agents des entreprises et des sociétés d'Etat sur ceux des agents de la fonction publique,
- au blocage des salaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1983 et au prélèvement d'un impôt de solidarité de 5% sur ceux-ci,
- à la suspension des recrutements dans la fonction publique,
- à la suppression progressive des subventions aux engrais et à la vente des insecticides.

Des efforts furent alors demandés à tous les services et sociétés pour réduire notablement leurs frais de fonctionnement.

C'est dans ce contexte, et dans le but de réduire progressivement ses frais de fonctionnement, qu'est née à la SOTOCO l'idée de la constitution des groupements de producteurs dans les zones cotonnières afin de leur transférer la responsabilité de la commercialisation primaire du coton-graine, ce travail de collecte de coton-graine devant être rémunéré sous forme de ristourne proportionnelle au tonnage du coton livré<sup>94</sup>. Il s'agit là d'une formule d'organisation dite du "marché autogéré de coton" depuis longtemps déjà en usage au Mali (depuis 1973-74) et dans de nombreux autres pays africains.

<sup>94</sup> 3000 F CFA par tonne collectée.

Certes, il ne nous échappe pas qu'une certaine idée selon laquelle il ne peut y avoir de développement approprié et durable en milieu rural sans une participation des paysans aux divers étapes de l'organisation et de l'exécution des travaux faisait son chemin, mais la création à la SOTOCO en 1983 du Service de la promotion des groupements agricoles villageois (SPGA) appelé à initier les GAV est en fait liée au désir de la Société de se désengager de certaines de ces tâches (collecte primaire de coton-graine, gestion des intrants, encadrement des paysans, ...) et de les transférer aux GAV afin de réduire ses coûts d'intervention. Surtout qu'à la SOTOCO, on devenait de plus en plus convaincu que les paysans maîtrisent les itinéraires techniques tant en culture de coton qu'en culture vivrière et qu'ils peuvent s'organiser et réussir une campagne entière sans la présence d'agents d'encadrement, pourvu qu'on mette à leur disposition les intrants nécessaires (K. M. Oni, 1984, p 33).

La création des OP par les paysans et leur adhésion à celles-ci étaient au début un acte volontaire; elles résultaient de la force de persuasion des encadreurs et des agents du SPGA qui organisaient des réunions au cours desquelles ils vantaient les avantages des OP notamment l'acquisition des ristournes et l'usage qu'on pouvait en faire dans l'intérêt de la communauté villageoise. Selon K. Ganhoumé, chef du sous-secteur d'Atchinèdji, on allait jusqu'à dénigrer systématiquement les encadreurs dans le but évident d'amener les paysans à accepter de se prendre en charge en formant les GAV. Surtout que les paysans avaient déjà une mauvaise impression de ces encadreurs qui composaient les équipes d'achat mobiles de coton et qui n'hésitaient pas à "truquer" les bascules pour prélever d'importantes sommes sur leurs dos<sup>95</sup>. Bien sûr, les contraintes et les sacrifices que le fonctionnement des groupements suppose n'étaient pas évoqués.

Malgré cela, le souvenir, bien légitime, de l'échec des premières formules initiées dans le pays, une méfiance réciproque et une certaine crainte de l'aventure ont conduit à des réticences de la part des paysans, le rythme de création des GAV étant relativement lent - 55 GAV par an entre 1984 et 1990 - avec un certain tassement même vers la fin des années 80.

Mais à partir de là, l'état de la filière<sup>96</sup> était tel qu'il ne pouvait ne pas motiver de la part de la SOTOCO, un changement de stratégie; il y avait alors urgence à précipiter les choses puisque les

<sup>95</sup> La révélation d'une affaire de ce genre avait contraint certains chefs de sous-secteurs et encadreurs à la fuite, et d'autres à la prison.

<sup>96</sup> voir à ce propos la thèse de K. Houngbo en préparation.

déficits d'exploitations se faisaient de plus en plus considérables du fait des baisses des cours du coton sur le marché mondial : 456F CFA par kg en 1990, 343 F CFA par kg en 1992, soit une réduction de 30%. Les responsables des filières cotonnières nationales en Afrique de l'ouest réunis en ateliers les 10 et 11 juin 1993 à Abidjan ont alors recommandé :

- d'organiser les producteurs pour les amener à prendre en charge l'encadrement de base et la collecte primaire du coton-graine afin de réduire les coûts d'intervention des sociétés,
- de faire assurer le transport du coton par les opérateurs privés.

C'est dans cette optique justement que la SOTOCO s'est lancé dès 1991-92 dans l'initiation des APCC dans les mains desquels devait passer la totalité de la commercialisation du coton-graine deux ans plus tard en 1993-94<sup>97</sup>. Il s'agit donc d'OP que les producteurs de coton étaient contraints de créer ou auxquelles ils étaient contraints d'adhérer pour pouvoir commercialiser leurs productions. C'est donc le retrait de l'Etat et l'engagement de la SOTOCO à transférer aux paysans les activités qui grèvent ses coûts de fonctionnement qui expliquent l'explosion du système coopératif agricole au Togo, qui fait passer le nombre des OP de 384 à 1909, de 1991-92 à 1993-94, soit une moyenne de 508 OP créées par année.

Certes, les ristournes obtenues à partir des ventes du coton permettent à quelques OP de rassembler suffisamment d'argent<sup>98</sup> pour financer des infrastructures à caractère social (construction de magasins de stockage, de dispensaires, d'écoles ou de collèges, de puits et de pompes, achat de moulins ou de groupes électrogènes, etc...) mais le caractère coercitif de l'appartenance aux OP et la précipitation avec laquelle elles sont constituées ces dernières années sans préparation véritable, les fragilisent énormément. Déjà, et en bonne partie à cause de cela, de nombreuses difficultés naissent au niveau des OP<sup>99</sup> et apparaissent comme des menaces réelles pour la survie de celles-ci et pour la survie du mouvement associatif même. Ce sont :

---

<sup>97</sup> A partir de la campagne 1995-1996, avec le passage de gestion des intrants dans les mains des APCC, celles-ci sont devenues les Associations des producteurs de coton (APC)

<sup>98</sup> 337 892 000 F CFA ont été versés aux OP aux titres des ristournes en 1993-94.

<sup>99</sup> Une enquête par sondage menée en 1994 (W. Oladokoum, 1995), révèle que 71,42% des paysans reconnaissent que des difficultés réelles entravent le bon fonctionnement des OP auxquelles ils appartiennent.

---

- des problèmes de gestion et surtout d'absence d'une véritable comptabilité qui conduisent à de fréquents détournements. Au GAV d'Agbato à côté d'Adogbénu par exemple, la malversation a porté sur près de 800 000 F CFA et a conduit à la sortie du groupement des quartiers d'Abalocopé, de Kodjékan et de Takaracondji :

- le manque d'entente des paysans quant à la destination des ristournes, que certains souhaitent orienter vers telle réalisation alors que les autres pensent à telle autre réalisation ou même au partage entre les membres du GAV.

- les attitudes de désintéressement des chefs de zone dont le pouvoir sur les paysans s'est réduit, qui veulent ainsi montrer que les paysans ne sont pas encore en mesure de se prendre véritablement en charge et donc que, pour le moment du moins, ils sont irremplaçables.

- le manque d'attention porté parfois par les paysans eux-mêmes aux équipes de vulgarisation mises en place au sein des OP ou la défection pure et simple des membres desdites équipes arguant dans le sens des mesures d'accompagnement devant leur permettre de compenser le temps de travail perdu au profit des autres (W. Oladokoun, 1995, p 85).

A ces principales difficultés, on peut ajouter la mauvaise perception paysanne des pratiques associatives, l'étroite dépendance des OP de la seule spéculation cotonnière, l'analphabétisme dont souffre la communication interne au sein des OP, le manque d'information et de transparence propres à mettre en confiance les membres des OP, ...

Ces difficultés appellent de la part des Sociétés d'appui en milieu paysan des actions ardues allant dans le sens de l'information et de la formation des associations paysannes en insistant particulièrement sur les principes et les conditions d'une bonne coopération, en particulier la bonne gestion (avec décentralisation et répartition des tâches, rotation périodique et contrôles appropriés des responsabilités, information et transparence, ...) et la nécessité de compensation pour ceux qui travaillent pour la cause commune.

A l'inverse de l'expansion de certaines productions agricoles et des organisations paysannes, les progrès réalisés en matière de modernisation agricole sont négligeables. Il apparaît bien que les résultats attendus dans le cadre de la modernisation agricole ne figurent vraiment nulle part

aujourd'hui dans le milieu rural dans l'est de la Région des Plateaux. Disons pour commencer que les schémas proposés ont montré leur faiblesse, entraînant de fréquents réaménagements et recommencements qui déroutent et découragent énormément les cultivateurs. De même, des facteurs biologiques, psychologiques, technologiques et économiques de blocage que recèlent les sociétés paysannes n'ont pu être surmontés. Ainsi par exemple les paysans opposent une résistance passive à l'adoption des variétés sélectionnées : selon le rapport technique de 1993 de le SOTOCO, sur l'ensemble des cultures vivrières, seuls le maïs, le niébé et le riz sont cultivés selon les normes de la rationalité technique (stade III : variété sélectionnée avec engrais et insecticide) ; par ailleurs ces trois plantes ne sont cultivées selon les normes techniques modernes que dans de faibles proportions (tableau 26) : 3,7% des surfaces emblavées en maïs, 2,4% en niébé et 0,2% en riz. Il est vrai que certains paysans mettent de côté l'engrais et l'insecticide coton pour fumer et traiter les champs de vivriers<sup>100</sup>, mais dans l'ensemble, les paysans manifestent peu d'intérêt pour les variétés dites à hauts rendements. A cela, et selon les paysans, plusieurs raisons. La première est le problème de conservation. Les variétés à haut rendement se conservent mal dans les greniers traditionnels. Pour les variétés hybrides de maïs tels le "mexico" par exemple, il faut faire la récolte au moment où les fruits sont encore verts mais offrent des signes de maturité qui ne sont pas pour les paysans, faciles à identifier. Ensuite, il faut très vite sécher, égrener toute la récolte et conserver le produit dans des sacs de jute avec des insecticides, dans des conditions particulières, ce qui nécessite un surcroît de travail et des coûts supplémentaires sans que le résultat soit pour autant vraiment satisfaisant.

Ensuite, tout en posant le problème de cuisson<sup>101</sup>, notamment le niébé, les variétés sélectionnées n'offrent pas aux paysans un goût aussi agréable que les variétés traditionnelles. Par exemple, il leur est difficile, disent-ils, de manger le mexico en maïs frais ; en outre, sa transformation en farine au moulin pour la préparation de la pâte (Akumè), aliment de base dans la région, pose d'énormes problèmes à cause de ses gros grains (SOTOCO Plateaux-Nord, rapport annuel, 1992).

<sup>100</sup> Ce comportement est dû au fait que les intrants de vivriers sont à payer sur champ alors que les intrants coton sont vendus à crédit.

<sup>101</sup> Il semble que les variétés modernes de niébé ne cuisent pas vite ; ensuite quand finalement elle sont déclarées cuites, elles ne sont bien molles et résistent quelque peu à la mastication.



**Tableau 26 : Emblavures vivrières, campagne 1992-1993 (en ha).**

	STADES DE CULTURE	MAIS	SORGHO	MIL	RIZ	MANIOC	IGNAME	NIEBE	ARACHIDE	VOANDZOU	SESAME	TOTAL
PLATEAUX NORD	O	14.896	6.367		1.210	3.051	10.377	5.940	1.201		1.590	44.632
	I	5.980	250					1.335	25		255	7.845
	II	3.801						632				4.433
	III	979						160				957
	TOTAL	25.474	6.617		1.210	3.051	10.377	8.067	1.201			57.867
PLATEAUX SUD	O	7.634	1.232		427	3.659	4.584	900	1.532			19.968
	I	29.823	4.255					2.541	91			36.710
	II	18.247						14				18.261
	III	2.078			4			127				2.209
	TOTAL	57.728	5.487		431	3.659	4.584	3.582	1.623			77.148

- O : variété traditionnelle sans engrais ni insecticide  
I : variété traditionnelle avec engrais et sans insecticide  
II : variété traditionnelle avec engrais et insecticide  
III : variété améliorée avec engrais et traitement phytosanitaire

Source : SOTOCO, Rapport annuel, campagne agricole 1992-1993.

La dernière raison, enfin, est comme nous le verrons pour les autres facteurs de production également, le manque de moyens financiers, les opérations de crédit de la CNCA étant assorties de conditions qui excluaient une part importante des agriculteurs<sup>102</sup>.

Les semences sélectionnées ne sont pas les seuls éléments de la modernisation agricole dont la diffusion au sein de la paysannerie ne passe pas. La diffusion des techniques modernes de culture, le tracteur et l'attelage, piétine aussi : entre 1974 et 1991, la SOCOTO n'a réussi à mettre en place que 260 attelages dans la Région des Plateaux. En y ajoutant les 132 attelages accueillis par les populations du Moyen-Mono et de l'est de la préfecture du Haho dans le cadre du Projet PDRN, le nombre des attelages de la Région des Plateaux serait porté à un total de 392 pour quelque 61646 planteurs en 1991<sup>103</sup> (SOTOCO, rapport technique, 1992, rapport du PDRN, 1991). A supposer que l'ensemble des attelages mis en place pendant la période était opérationnel, on aurait donc en 1991, une paire de boeufs pour 200 planteurs. Plus récemment en 1993, la SOTOCO n'avait encadré que 148 attelages dans la Région des Plateaux. Certes, ce nombre est plus élevé que celui de la Région de la Kara (41 attelages), mais il n'est que peu de chose en comparaison des 2 638 attelages opérationnels dans la Région des Savanes qui est la seule Région du pays où la culture attelée semble avoir une certaine marque dans le milieu rural. Par ailleurs, dans l'est des Plateaux, les attelages ne sont même pas suffisamment utilisés pour les travaux culturaux, mais sont plutôt sollicités surtout pour le transport (Rapport PDRN). Par exemple, en 1992-93 sur 44.627 ha plantés en coton, seulement 373 ha ont pu être réalisés en culture attelée, soit largement moins d'un hectare sur 100. Quant à la culture mécanisée, elle est aussi insignifiante. Rares sont les paysans ayant réussi à acheter des tracteurs et réussissant à

<sup>102</sup> Les prêts ne sont surtout octroyés que pour l'achat des outillages. Pour qu'un paysan soit sélectionné, il lui faut :

- avoir une surface disponible en terre cultivable d'au moins 5 ha,
- essoucher 2 ha au minimum durant la première campagne
- s'engager à faire au moins 1 ha de coton dès la première année
- avoir un nombre d'unités de travail humain de 3,5 au minimum pour 5 ha.

Le paysan sélectionné doit en plus verser un apport personnel équivalent à 1/6 du montant du prêt. La durée du prêt est de 5 ans, sans différé d'amortissement et le taux d'intérêt fixe est de 8% l'an. Notons que la CNCA est aujourd'hui dissoute.

<sup>103</sup> Le nombre réel serait largement plus important en raison du passage de certains secteurs suit à la SOTOCO, soit à tel autre organisme suivant les années.

les entretenir. Les quelques exploitations labourées avec le tracteur, au total 176 ha dans l'est des Plateaux en 1992 - 93 le sont à partir de location auprès de la Gestion du matériel agricole (GEMAG) sérieusement en difficulté en 1992, ou à partir de petits tracteurs en diffusion par les ONG (centre d'animation rurale et d'appui aux actions communautaires (CARAAC) par exemple).

Plus d'une dizaine d'années après le démarrage de la traction bovine (1983), on constate malheureusement que son adoption ainsi que celle du tracteur restent encore faible. A cela, plusieurs causes : d'abord le manque de moyens financiers. La paire de boeufs ou le tracteur et leurs équipements coûtent plusieurs centaines de milliers de francs CFA (1 500 000 F CFA en 1986 en ce qui concerne le tracteur vendu par le CARAAC), et il n'est donc pas facile pour les paysans postulants de rassembler de telles sommes d'argent, ni même de disposer à temps des sommes exigées comme avance (1/6 du montant du crédit en ce qui concerne les attelages), le reste étant payable par annuités après la vente du coton. Par ailleurs, l'usage de ces outils modernes conduit à l'augmentation des surfaces cultivées dont l'entretien (démariage, sarclage, traitement phytosanitaire, récolte, etc..) se révèle finalement très coûteux amenant à s'endetter auprès des relations ou auprès des usuriers locaux, le crédit agricole institutionnel n'étant pas encore parvenu, en raison de facteurs divers<sup>104</sup>, à pénétrer le milieu rural.

Ensuite la cession de ces outils modernes de travail est soumise au dessouchage de plusieurs hectares de terres (au minimum 2 ha la première année en cas d'option pour la culture attelée, 6 à 8 en cas de culture motorisée). Cette nécessité de dessoucher qui entraîne un surcroît de travail et des dépenses supplémentaires difficiles à supporter, décourage beaucoup de paysans.

Un autre facteur auquel se heurte la diffusion de l'attelage et du tracteur en milieu rural togolais est l'obligation qui est faite au paysan d'avoir une grande disponibilité en terre, au minimum 5 ha pour la culture attelée et 15 à 20 ha en culture motorisée. Dans l'est de la Région des Plateaux caractérisé par un émiettement foncier, le manque de terre constitue assurément une contrainte limitative à l'adoption de l'attelage. Il en va de même de l'usage du tracteur qui,

<sup>104</sup> Pour des précisions sur ces facteurs, lire K. Akibodé, 1995.

pour être rentable, nécessite une surface minimum élevée et une motorisation de la plupart des travaux agricoles. D'après une étude menée en 1994 dans l'est des Plateaux (W. Oladokoum, 1995), 20% des paysans en culture manuelle affirment en effet identifier le manque de terre comme obstacle à l'acquisition de la traction bovine.

Aussi, l'adoption de ces deux techniques de productions importées soulèvent-elles de gros problèmes concernant l'entretien des attelages et des tracteurs; les bœufs sont mal soignés et meurent (tableau 27); on éprouve des difficultés à se procurer les pièces de rechanges, à réparer les tracteurs. A tel point que finalement, et nous le verrons, ces outils de travail

**Tableau 27** : Situation de mortalité des bœufs de trait dans la Région des Plateaux

REGIONS	ANIMAUX ASSURES	ANIMAUX DECEDES	TAUX DE MORTALITE
Plateaux-Nord	234	15	6
Plateaux-Sud	314	14	4
Total	548	29	5

Source : SOTOCO, Rapport 1992.

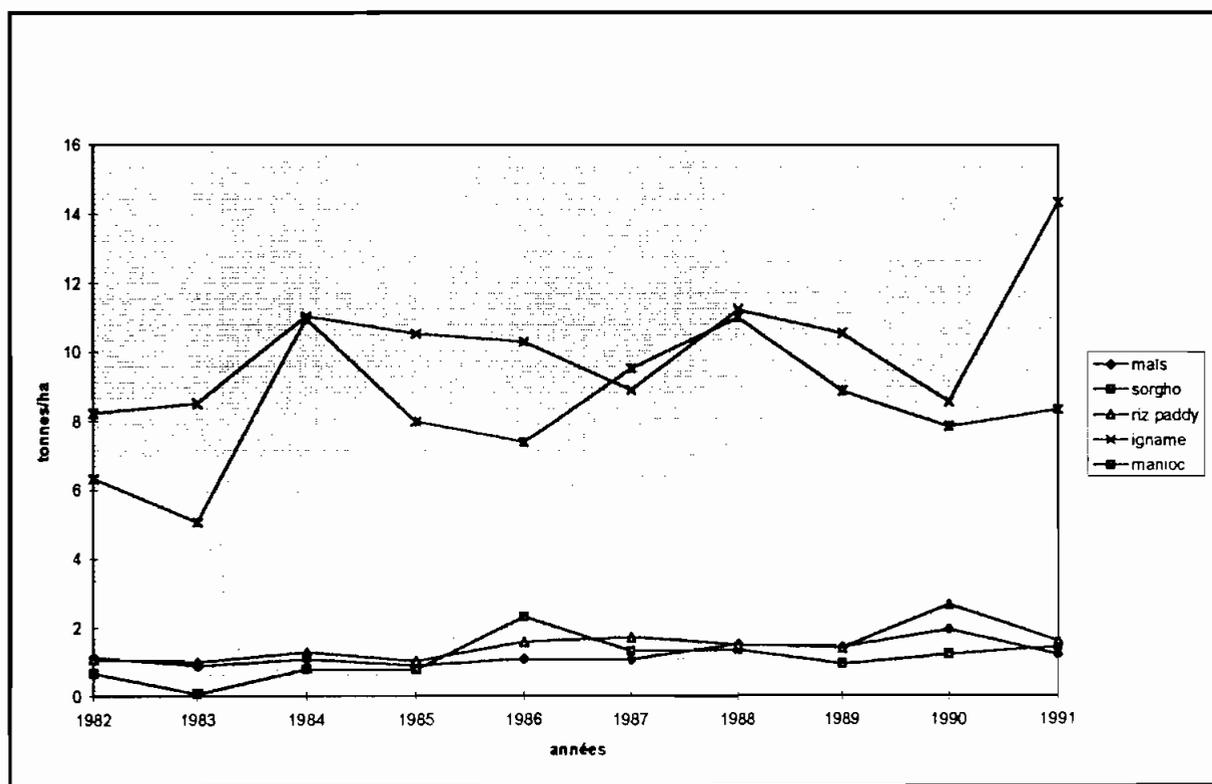
modernes disparaissent parfois précocement des exploitations. On retrouve là comme l'observe E.Y. Gu-Konu (1983), les conséquences de la mise en valeur agricole fondée sur l'utilisation de technologie importée avec des coûts plus ou moins élevés et des résultats souvent discutables. Les paysans éprouvent par ailleurs, comme le soulignent les rapports de la SOTOCO, des difficultés à rembourser les emprunts consentis pour l'achat de ses outils agricoles modernes, puisque confrontés à la fois à de multiples problèmes de nature, d'origine et de gravité très diverses, les uns relativement anciens, les autres récents, en rapport avec l'intégration à l'économie de marché : les caprices du climat, la détérioration des sols, résultat de la fixation des terroirs en raison de la croissance démographique, les problèmes de

commercialisation (les incertitudes concernant les débouchés, la baisse des prix des produits agricoles d'exportation, etc), et le désengagement progressif de l'Etat...

Accablés par tous ses problèmes, et du fait aussi de ceux évoqués plus haut ( problème de conservation des variétés améliorées, dont le goût ne convient pas et qui exigent en outre un surcroît de travail, etc...), les paysans peuvent ils encore de gaieté de cœur accepter d'assumer les charges financières que constituent les investissements pour l'acquisition des semences sélectionnées, des intrants et de l'outillage moderne ? On comprend dès lors que l'achat des intrants soit imposé aux planteurs de coton puisque c'est la condition pour avoir accès aux semences ; on comprend bien vite également pourquoi les cultures vivrières restent toujours le domaine des variétés traditionnelles et pourquoi les moyens de production sont demeurés la houe, le coupe-coupe, la daba, la hache, au total, des moyens à faible productivité requérant une dépense énorme d'énergie pour des résultats limités et incompatibles avec les objectifs d'extension des surfaces cultivées et d'accroissement de la production tels qu'ils sont fixés par la politique de développement rural.

Certes, et il nous faut le signaler, les résultats de production ont connu une poussée assez forte comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent. Certaines productions, le coton surtout, mais aussi le maïs, les tubercules (manioc et igname) et les plantes légumières, ont progressé de façon remarquable en engendrant des excédents pour le marché et en générant des revenus monétaires (nous le verrons). Cependant, d'autres ont stagné ou même régressé pendant la période : c'est le cas de certaines productions vivrières secondaires comme le voandzou ou même de l'arachide depuis 1988-1989. Par ailleurs, si l'augmentation de la production des principales cultures est plus liée à l'accroissement du nombre des planteurs, du fait du déversement de nombreux jeunes dans le secteur agricole suite à la déscolarisation observée dans la première partie de la décennie 1980 et à la fermeture de la fonction publique en raison des difficultés de l'Etat, elle est en rapport également avec la progression des rendements moyens (fig-29). C'est dire que les paysans ne sont parvenus à de tels résultats qu'au prix de lourds efforts tant physiques que financiers, pour l'extension et l'entretien des surfaces cultivées (le cotonnier par exemple est une plante très exigeante nécessitant des soins méticuleux et des investissements coûteux ) et pour l'achat des intrants. On sait par exemple que le coût de ces

Figure 29 : Evolution des rendements de quelques cultures dans la Région des Plateaux entre 1982 et 1991 (en t/ha).



Source : D'après les données de la DESA, 1993.

intrants progresse plusieurs fois plus vite que les rendements agricoles ou les prix au producteur : entre 1976 - 77 et 1992 - 1993 les prix à la production du coton-graine n'ont que doublé, passant de 50 F CFA /kg à 105 F CFA /kg ; ce n'est qu'en 1993 - 94 qu'avec la dévaluation du franc CFA, ce prix est porté à 110 F CFA /kg, puis à 145 F CFA /kg l'année suivante (tableau 28). Dans le même temps presque (1979-80, 1991-99), le prix du sac d'engrais (50 kg) est passé de 750 F CFA à 3.500 F CFA quintuplant ainsi en seulement 12 ans. En 1993-94, il coûtait 4.750 F CFA et en 1994-95, 8.400 F CFA, soit une augmentation de 77 % d'une année à l'autre du fait de la dévaluation<sup>105</sup>, alors que le prix du coton graine n'a cru pour la même raison que de 32 %.

**Tableau 28 : Prix à la production du coton-graine de classe 1 (en F CFA/Kg).**

Années	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87
En prix courants	50	60	60	60	60	65	65	75	90	105	105
Années	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	
En prix courants	105	95	100	100	100	100	110	145		180	

**Source :** Ministère de la coopération et du développement, Etudes et documents, Paris, 1991 ; et Direction de la SOTOCO.

On voit là, quelques aspects des difficultés des techniques et méthodes de culture moderne à intégrer efficacement le milieu rural togolais. Ce sont là également les problèmes auxquels les paysans sont confrontés dans leurs activités quotidiennes et qui constituent un véritable casse-tête pour eux. C'est pourquoi, en 1991, profitant des revendications de toutes natures, liées au

<sup>105</sup> Suite à la dévaluation, la situation générale des intrants pour les planteurs de coton se présente comme suit : campagne 1993-1994 : engrais = 19.000 F/ha, insecticide = 15.120 F/ha, pile = 640 F/ha, location du pulvérisateur = 1.500 F/ha

Total des frais = 36.260 F/ha, prix du coton = 110 F/kg

campagne 1994-1995 : engrais = 33.600 F/ha, insecticide = 21.120 F/ha, pile = 900 F/ha

Sous Total = 55.620 F/ha, achat du pulvérisateur à pile = 16.450 F/ha (puisque la facilité de location est supprimée). Total = 72.070 F. Prix du coton graine = 145 F/kg. On voit que les dépenses pour l'achat des intrants ont augmenté en 1994-95 de 99% par rapport à la campagne précédente. Mais si nous considérons le pulvérisateur comme faisant désormais partie intégrante du patrimoine du paysan en déduisant son prix des frais d'intrants, l'augmentation sera alors de 53,5%.

renouveau démocratique qui secouait le pays, les paysans avaient menacé, suite à une nouvelle hausse du prix des intrants, de boycotter la campagne agricole si la SOTOCO ne rabaisait pas le prix des intrants ou ne relevait pas le prix au producteur du coton-graine. Ainsi, beaucoup de paysans ont-ils pratiqué ce que la SOTOCO a appelé "la grève des semis", c'est-à-dire abandonné ou réduit à des portions congrues de leurs exploitations, la culture cotonnière (T. Abotchi, 1992, pp. 62-68).

Dans le même temps, les encadreurs ruraux, personnages clés de l'encadrement agricole, se sont mis en grève pour réclamer de meilleures conditions de vie et de travail: augmentation des salaires, attribution des primes de gestion et de risque de manipulation des pesticides, moyens de déplacement plus performants (motos à la place des vélos), etc..

C'est dire que même si les productions agricoles augmentent, elles n'entraînent pas automatiquement une amélioration des conditions de vie dans les campagnes. A la limite même, les problèmes ci-dessus évoqués semblent traduire un certain malaise au sein du monde paysan. Cependant, ils ne provoquent pas un repli sur soi des communautés villageoises, ni le retour à une économie de type d'autosubsistance. Au contraire, on note de la part des paysans une volonté affichée de sortir de l'ornière et une habileté à exploiter toutes les opportunités de promotion économique, soit en faisant feu de tout bois pour diversifier les productions et élargir les sources des revenus monétaires, soit en réagissant de façon très rapide et très habile aux sollicitations du marché en adoptant telle ou telle culture ou en abandonnant temporairement telle ou telle autre selon les avantages économiques que leur confèrent les fluctuations des prix, soit encore en s'engageant (souvent simultanément avec l'agriculture) dans d'autres activités comme l'artisanat et surtout le petit commerce. Ce dernier est aujourd'hui surtout dynamisé par la vente de plus en plus importante de produits vivriers du fait à la fois du besoin d'argent de plus en plus considérable par les paysans et de la demande urbaine croissante de denrées alimentaires, et par la nécessité de plus en plus forte de consommer les produits manufacturés engendrée par les exigences de la vie moderne.

## CHAPITRE VII

### LES ACTIVITES COMMERCIALES

L'évolution commerciale actuelle de l'est de la Région des Plateaux semble faire de l'ensemble des unités de peuplement qui s'y trouvent, des villes aux fermes en passant par les villages et les hameaux, des entités dynamiques pleinement intégrées dans l'économie de marché. On retrouve ici de manière systématique des traits autrefois caractéristiques uniquement de certains peuples qualifiés de marchands tels les Dioula, les Haoussa et les Yorouba (J.O. Igué, 1983, p.33) en Afrique de l'ouest, ou les peuples du littoral, les Mina en particulier, si nous nous plaçons dans le contexte togolais. C'est dire que notre région et les peuples qui y vivent ne semblent pas disposer d'une tradition commerciale longue et beaucoup d'auteurs (dont E. Lebris, 1984, et F. Lançon, 1990) soulignent le caractère marginal du commerce précolonial des populations de la Région des Plateaux. Selon F. Lançon (1990, p.42), « le développement de l'économie marchande au Togo ne concerne que la frange littorale qui bénéficie des effets d'entraînement du commerce atlantique, et quelques régions septentrionales traversées par les routes commerciales qui relient le royaume Ashanti aux Etats des rives du Niger ».

Il ne faut pourtant pas comprendre que notre région vivait en autarcie ou en économie de subsistance. D'ailleurs A.G. Hopkins (1975, p.51) suggère de modifier profondément ce concept d'économie de subsistance en raison du fait que l'échange était répandu en Afrique ancienne avec l'existence des places de marché depuis des temps relativement reculés. Des voies méridiennes (Sokodé - Atakpamé - Notsé-Tsévié-littoral ; Atakpamé - Tététo - Togodo - côte) et transversales (Kumassi - Ho (Ghana) - Agu - Notsé - Tado - (Togo) - Agbome - Ketou (Bénin) et se poursuivant vers Oyo (NL. Gayibor, 1985, p.522) et la voie côtière Accra - Bénin (Nigeria), ainsi que l'existence d'importantes places de marchés

(Atakpamé, Notsé, Tado, et en particulier Tététou dont l'explorateur Boedwich avait entendu parler sur le littoral dès 1817) témoignent de l'existence d'activités d'échanges importantes dans la région aux siècles passés. Atakpamé et Tététou en tant que places de marché avaient bâti leur célébrité sur la traite négrière en tant qu'importants lieux de transit des esclaves, mais aussi comme plus gros points de commerce du sel et plus importants centres d'approvisionnement en ce produit de l'ensemble des populations de l'intérieur.

Certes, les activités commerciales pratiquées ici n'étaient pas comparables aux grands courants d'échanges basés sur les disparités de production résultant des différences écologiques, et aux mains de réseaux marchands très organisés, qui fonctionnaient entre les royaumes de la côte ouest africaine et les populations du Sahel et des rives de la Méditerranée. Elles devaient d'ailleurs s'effondrer avec la colonisation par suite du déplacement des anciennes routes commerciales précoloniales d'une part, et de la partition coloniale et de l'établissement des barrières protectionnistes entre les Etats modernes d'autre part. Elles devaient aussi pâtir à partir de là, et jusque dans les années 1970, nous le verrons, de la faiblesse des moyens de transports.

On comprend alors aisément pourquoi, jusqu'à une date récente, l'est de de la Région des Plateaux participait peu aux activités d'échanges sur le territoire national bien qu'étant une importante zone de production vivrière à la lisière d'une région de production rentière déficitaire en vivres (Plateaux ouest et notamment la plaine du Litimé) et l'arrière pays immédiat de villes relativement importantes (Atakpamé, Kpalimé, Notsé) et à quelques dizaines de kilomètres seulement de la capitale Lomé où la demande de produits alimentaires est forte.

Récemment cependant, avec l'ouverture et l'entretien de routes et de pistes d'abord par l'Etat, puis par la SOTOCO, mais aussi à la faveur du développement de la culture du coton qui procure des ressources monétaires appréciables aux paysans, on a constaté une vitalité insoupçonnée des activités d'échanges. Ces dernières s'appuient sur un ensemble de structures en tête desquelles viennent les infrastructures de communication et les places de marché et mobilisent une foule d'opérateurs de plus en plus organisés et dynamiques.

## I - LES STRUCTURES DU COMMERCE REGIONAL

Les activités commerciales nécessitent un certain nombre de structures au nombre desquelles on relève les infrastructures routières et les marchés.

### A/ LES VOIES DE COMMUNICATION ET LES MOYENS DE TRANSPORTS

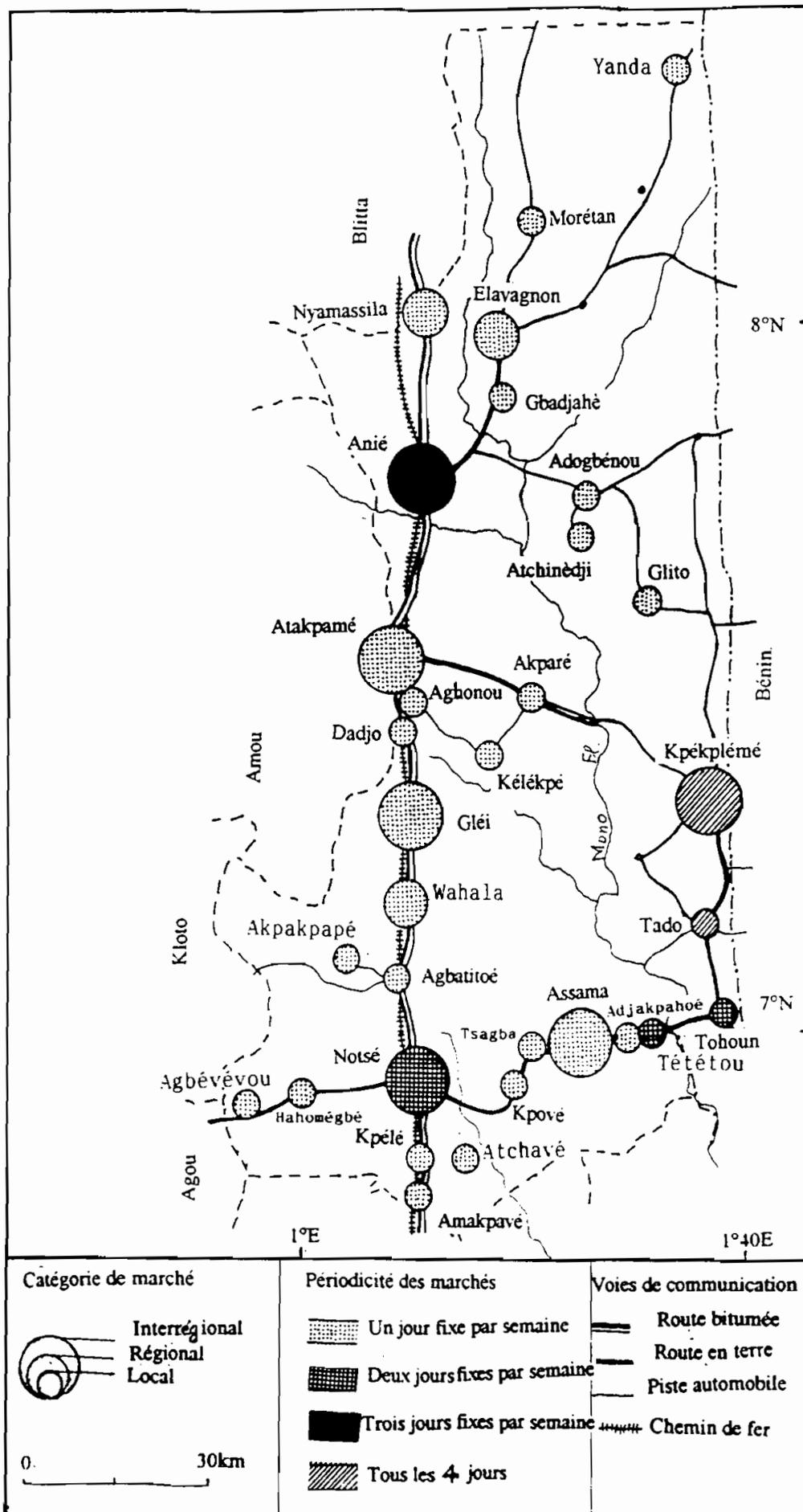
L'existence de voies de communication praticables en toute période de l'année est capitale pour les activités commerciales. Pour se rendre d'une localité à l'autre ou d'un marché à l'autre, il faut des voies d'accès. Malgré la relative ancienneté du peuplement, notre région d'études n'est pas favorisée dans le domaine des communications et il se pose de nombreux problèmes de circulation des hommes et des marchandises. Les voies de communication sont non seulement de densité insuffisante et mal entretenues, mais aussi inégalement réparties, concentrées sur une étroite bande à l'ouest de notre région. Le Mono n'étant pas navigable dans sa portion moyenne qui traverse celle-ci, seuls la route et le chemin de fer sont utilisés pour les transports.

#### 1/ Le chemin de fer

Une seule ligne de chemin de fer qui suit le tracé de la route nationale n°1 (RN1) traverse notre région d'études du sud au nord (fig. 30) : il s'agit de la ligne Lomé-Blitta. Elle a été réalisée en deux étapes : La première étape concerne le tronçon Lomé-Agbonou (164 km) appelé « ligne du coton ». Construite pendant la période allemande, elle fut achevée en 1911 et avait pour objectif de drainer la production cotonnière vers le warf de Lomé. Le deuxième tronçon Agbomé-Blitta (112 km) fut construit pendant la période mandataire.

Le réseau ferroviaire de notre région, tout comme d'ailleurs l'ensemble des lignes marchandes du pays (Lomé-Anèho, Lomé-Kpalimé), est un héritage colonial. Ligne à voie unique et étroite (l'écartement des rails est de 80 cm) aujourd'hui vieillie, elle ne permet qu'une charge maximum limitée.

**Fig30 :** Voies de communication et marchés dans l'est de la Région des Plateaux



Source: DRPD des Plateaux, 1984 et notre enquête en 1994.

Le chemin de fer avait joué un rôle important dans le transport des marchandises, en particulier pour l'évacuation des produits agricoles de notre région. Les gares comme Anié, Agbonou, Gléi et Notsé étaient autrefois bondées de passagers et de marchandises. En 1983, Anié était la quatrième gare du pays pour le trafic voyageur derrière Lomé et deux têtes de ligne, Kpalimé et Aného, et à égalité avec Atakpamé-Agbonou. L'intérêt du transport ferroviaire résidait dans la faiblesse de ses coûts et dans la sécurité pour les marchandises et les passagers, ce qui compensait sa lenteur. Mais depuis quelques années, avec le vieillissement du réseau et les difficultés des chemins de fer du Togo (CFT) à assurer les liaisons de façon régulières (1), les commerçants préfèrent le transport routier qui permet d'ailleurs d'éviter les horaires contraignants du train qui est plus rapide, et à la différence du train qui s'arrête uniquement au niveau des gares, assure les livraisons des marchandises chez eux ou aux marchés de vente désirés.

## A/ RESEAU ET MOYENS DE TRANSPORT ROUTIERS.

L'est de la Région des Plateaux était caractérisé, il n'y a pas très longtemps encore, par une infrastructure routière faible, réduite à la route nationale n°1 et à quelques pistes rurales mal entretenues. Mis à part un radier construit à l'époque française sur le fleuve Mono à Tététou, l'absence de pont sur les rivières était quasi-totale, entraînant de grandes difficultés de circulation en saison pluvieuse. Ainsi, jusqu'en 1980, les pistes se transformaient pendant l'hivernage en mares de boue impraticables et les crues débordantes du fleuve Mono plaçaient les unités de peuplement situées à l'est dudit fleuve dans des situations telles qu'elles ne pouvaient être atteintes qu'au prix d'un long et périlleux détour par le Bénin et Aného ou au prix de dangereuses manoeuvres de piroguiers locaux ou, dans le meilleur des cas, au prix de plusieurs jours d'attente au bac.

Mais depuis 1980, des efforts sont entrepris par l'Etat à travers le service des TP et par la SOTOCO pour améliorer le réseau des communications par l'ouverture et l'entretien de routes et pistes. Des ponts furent également construits sur le fleuve Mono à Tététou à Nangbéto et à Kolocopé permettant de le franchir à toute période de l'année, ce qui facilite les relations entre les villages situés à l'est du Mono et le reste du territoire national.

Ainsi qu'il apparaît à la figure 31, le réseau routier de notre région se compose de trois catégories de routes: les routes bitumées, les routes en terre et les pistes automobiles.

Les routes bitumées sont les seules voies de bonne viabilité de notre région. Il s'agit du tronçon de la Région des Plateaux de la route nationale n°1 qui va de la capitale Lomé sur la côte sud jusqu'à Cinkanse sur la frontière burkinabé au nord. Construite par l'Etat togolais, la responsabilité de son entretien revient à la direction des Travaux publics (TP). D'une longueur de 136 Km, revêtue depuis de longues dates, elle supporte un trafic important, plus de 100 000 tonnes de flux régionaux par an et plus de 60 000 voyageurs par semaine (DRPD des Plateaux, 1984). A cette route, il faut ajouter le tronçon Nangbéto-Akparé de la route qui mène d'Atakpamé à la centrale hydroélectrique construite sur le fleuve Mono à Nangbéto. Le bitumage de cette dernière voie qui ne remonte qu'à 1992 est à mettre au compte de la Communauté électrique du Bénin qui voulait ainsi faciliter le transport des enfants des cadres qui travaillent à la centrale à l'école et au collège à Akparé. Morceau de bitume un peu comme perdu dans la savane, cette route ne supporte naturellement pas un trafic important. Il semble qu'au départ, il était prévu que l'Etat togolais prolonge le bitumage de cette route jusqu'à Atakpamé afin de faciliter la liaison entre Atakpamé et Nangbéto et permettre ainsi une valorisation touristique du barrage de Nangbéto, mais les difficultés du pays depuis lors ont différé la réalisation du projet.

Les routes en terre sont des voies secondaires de viabilité moyenne. Elles se composent des routes Tohoun-Kpalimé via Notsé et Anié-Elavagnon auxquelles on pourrait ajouter les axes Kpékplémé-Tado-Tohoun-frontière Bénin et Atakpamé-Akparé et même Anié-Adogbéno-Affolé. Ce sont des routes à grande circulation, mais moins importante que la route nationale no 1 (RN 1). Elles relient les grandes zones de production à la RN 1 et le Togo au Bénin, mais mal entretenues, leur état est parfois défectueux avec des ravinements et des embourbements fréquents. Les deux premiers qui desservent des chefs lieux de préfecture font l'objet depuis quelques années de beaucoup de soins, mais leur bitumage en projet tarde à s'accomplir.

Ainsi qu'il apparaît à la figure 31, le réseau routier de notre région se compose de trois catégories de routes: les routes bitumées, les routes en terre et les pistes automobiles.

Les routes bitumées sont les seules voies de bonne viabilité de notre région. Il s'agit du tronçon de la Région des Plateaux de la route nationale n°1 qui va de la capitale Lomé sur la côte sud jusqu'à Cinkanse sur la frontière burkinabé au nord. Construite par l'Etat togolais, la responsabilité de son entretien revient à la direction des Travaux publics (TP). D'une longueur de 136 Km, revêtue depuis de longues dates, elle supporte un trafic important, plus de 100 000 tonnes de flux régionaux par an et plus de 60 000 voyageurs par semaine (DRPD des Plateaux, 1984) . A cette route, il faut ajouter le tronçon Nangbéto-Akparé de la route qui mène d'Atakpamé à la centrale hydroélectrique construite sur le fleuve Mono à Nangbéto. Le bitumage de cette dernière voie qui ne remonte qu'à 1992 est à mettre au compte de la Communauté électrique du Bénin qui voulait ainsi faciliter le transport des enfants des cadres qui travaillent à la centrale à l'école et au collège à Akparé. Morceau de bitume un peu comme perdu dans la savane, cette route ne supporte naturellement pas un trafic important. Il semble qu'au départ, il était prévu que l'Etat togolais prolonge le bitumage de cette route jusqu'à Atakpamé afin de faciliter la liaison entre Atakpamé et Nangbéto et permettre ainsi une valorisation touristique du barrage de Nangbéto, mais les difficultés du pays depuis lors ont différé la réalisation du projet.

Les routes en terre sont des voies secondaires de viabilité moyenne. Elles se composent des routes Tohoun-Kpalimé via Notsé et Anié-Elavagnon auxquelles on pourrait ajouter les axes Kpékplémé-Tado-Tohoun-frontière Bénin et Atakpamé-Akparé et même Anié-Adogbénou-Affolé. Ce sont des routes à grande circulation, mais moins importante que la route nationale no 1 (RN 1). Elles relient les grandes zones de production à la RN 1 et le Togo au Bénin, mais mal entretenues, leur état est parfois défectueux avec des ravinements et des embourbements fréquents. Les deux premiers qui desservent des chefs lieux de préfecture font l'objet depuis quelques années de beaucoup de soins, mais leur bitumage en projet tarde à s'accomplir.

Enfin, les nombreuses pistes automobiles qui sillonnent cette savane sont de construction plus récente et épousent les sentiers et les axes spontanés de déplacement des populations locales, qui reliaient les villages et hameaux entre eux ou qui reliaient ces villages aux centres plus importants où s'effectuent la collecte des produits agricoles et la redistribution des produits manufacturés. La construction de ces pistes est, pour l'essentiel, à mettre au compte de la SOTOCO. La société cotonnière a beaucoup oeuvré au cours des 20 dernières années pour l'ouverture de pistes rurales dans le but de permettre une évacuation facile du coton-graine acheté vers les usines d'égrenage. Ces pistes constituent de nos jours les principales voies de desserte de la majorité des nombreux villages et hameaux qui parsèment notre région, en particulier dans la portion de territoire située à l'est du fleuve Mono, mais leur praticabilité est des plus aléatoires, voire impossible, surtout en période de pluie : cahots, boue, ravins, etc...empêchent la circulation ou la perturbent en faisant durer énormément les voyages : trois heures et demi pour parcourir 70 Km en saison sèche, 7 à 8 heures en saison pluvieuse. C'est la raison pour laquelle à chaque début de campagne d'achat du coton, la SOTOCO fait « gradériser » ces pistes afin de les rendre plus praticables aux véhicules de transport du coton, les longs et lourds attelages classiques et les polybennes de 20 tonnes de capacité qui ne peuvent avec de telles charges, rouler sur des pistes présentant des ravinements trop accusés. Ces aménagements permettent aux pistes d'avoir une praticabilité plus ou moins acceptable durant toute la saison sèche et même au début de la saison des pluies, ce dont naturellement les paysans et les commerçants profitent pour acheminer plus facilement leurs marchandises aux marchés de collecte et de distribution et aux centres de consommation. Dans les secteurs orientaux de notre région précisément, ce sont ces pistes qui servent de support à la formidable mutation de l'agriculture vivrière traditionnelle qui est pratiquement devenue aujourd'hui une agriculture de rente, puisqu'elles permettent la commercialisation des productions. Beaucoup d'agriculteurs nous ont en effet confié, comme ils l'avaient fait également à M-F. Lange (1986), qu'avant l'ouverture de ces pistes « cotonnières », ils ne voyaient pas la nécessité de produire davantage du vivrier puisque les possibilités de commercialisation étaient limitées et les prix peu avantageux.

Si on ne peut aujourd'hui nier que des efforts aient été entrepris pour faciliter les communications, il est aussi indiscutable qu'ils restent insuffisants, comme en témoigne l'état encore défectueux du réseau secondaire et des pistes ainsi que la présence de larges zones encore enclavées.

L'état défectueux du réseau secondaire fait que les conducteurs hésitent à mettre leurs véhicules sur ces voies. Si, à cela, on ajoute l'enclavement encore marqué de certains secteurs, on comprend sans peine la raison pour laquelle la marche reste encore pour beaucoup d'habitants des villages et des hameaux de la région, le principal moyen de locomotion et de transport pour se rendre aux marchés et aux centres de peuplement plus importants. Certes, certains Haoussa et même des femmes de la région vont à pied de village en village pour proposer des produits manufacturés (tissus, habits, parfums, perles et bijoux divers, montres, etc...) mais, la marche concerne surtout les paysans qui se déplacent pour vendre leurs produits au marché. Très souvent, ces femmes (ce sont elles qui, ici, se chargent de la commercialisation des productions de leur foyer), et quelquefois aussi des hommes marchent sur plus de 15 Km, ployant sous le poids des charges de 20 à 50 kg.

Depuis quelques années cependant, avec l'acquisition d'attelages par les paysans de la région, l'usage de la traction animale est apparu. Il s'agit de charrettes tirées par des boeufs. Les propriétaires desattelages les utilisent eux-mêmes, ou louent leur service à des tierces personnes. Ce mode de transport n'est pas très utilisé, mais on peut voir de temps à autres les « allez<sup>(1)</sup> » tirant vers les marchés des charrettes contenant des sacs de maïs, de niébé ou du bois de chauffe, et repartir avec des sacs de ciment ou des paquets de tôle ondulée.

Le troisième moyen de transport est le vélo. Il concerne en particulier les hommes qui l'utilisent pour les déplacements quotidiens, mais aussi pour transporter leurs marchandises. Les Haoussa qui sont considérés comme de gros et infatigables marcheurs

---

<sup>(1)</sup> C'est le terme le plus répandu dans la région en particulier en pays Adja pour désigner les boeufs de trait. Il est issu, nous a-t-on affirmé, du fait que généralement ceux qui conduisent ces boeufs crient sur eux tout le temps : « allez, allez » en les frappant.

l'ont aussi adopté et s'en servent aujourd'hui pour le colportage dans la région. Cette présence relativement forte du vélo dans les transports tient à plusieurs éléments :

- le premier est lié à la morphologie du milieu. La platitude du relief permet de pédaler très facilement même avec des charges de plus de 100 kg ;

- la prépondérance des sentiers et des pistes rurales auxquels le vélo s'accommode très bien ;

- la possibilité de traverser la frontière avec des chargements d'un demi sac environ sans être importuné par les douaniers. En effet, la loi autorise, en particulier au Togo, la sortie ou l'entrée libres de produits agricoles dont la quantité ne dépasse pas la capacité de transport par tête d'homme. Il s'agit là d'une opportunité de contrebande que certains commerçants exploitent fort admirablement en rusant avec la douane par l'usage du vélo pour transporter les marchandises par petites quantités.

- ce moyen de transport revient nettement moins cher que tous les autres.

Ensuite, il y a la moto. Si naguère encore seuls quelques paysans fortunés pouvaient s'en offrir une et s'en servir, depuis une demi-douzaine d'années environ, son exploitation commerciale comme moyen de transport est apparue et se généralise de plus en plus. Copiée sur les voisins du Bénin, la moto-taxi ou « zémidjan » est aujourd'hui très sollicitée dans notre région , en particulier pour le transport de passagers.

Enfin, l'usage des automobiles se généralise de plus en plus, mais il concerne surtout les commerçants qui se déplacent avec de fortes quantités de marchandises de collecte ou de redistribution. Ces véhicules sont de toutes les catégories, allant des taxis-brousses aux camions en passant par les « bâchées » et les mini-bus. Le transport se fait par camions pour les produits pondéreux comme le maïs, l'arachide, les tubercules, ..., mais également et à un moindre degré par bus et par « bâchées ». Ces camions, bus et « bâchées » prennent à la fois des marchandises et des passagers (planche 12).

On le voit, les routes jouent dans notre région un rôle prépondérant dans les activités commerciales comme supports essentiels du transport des hommes et des marchandises. Bien que la plupart n'offrent pas une praticabilité permanente, elles autorisent néanmoins

Planche XII

A - Chargement d'une Peugeot 404 bâchée à la gare routière de Tado.  
On remarque à l'intérieur du véhicule les bancs sur lesquels les passagers s'assyaient.



B - Véhicule chargé, au départ du marché de Notsé



(Clichés de l'auteur)

---

un trafic relativement important surtout les jours de marché, lesquels constituent les cadres privilégiés des transactions commerciales.

## **B/ LE CADRE DES TRANSACTIONS COMMERCIALES : LES MARCHES**

Lieux où l'on vend et achète des marchandises, les marchés constituent les cadres privilégiés des transactions commerciales. Ils sont aménagés pour accueillir, quotidiennement ou à intervalles réguliers selon les cas, des vendeurs et des acheteurs. Ils jouent ainsi un rôle économique important. Mais ce sont aussi d'importants centres de rencontres sociales où s'échangent idées et informations. L'ampleur de leur superficie, l'importance des usagers et l'étendue de leur rayonnement spatial permet d'en distinguer trois catégories : les marchés inter-régionaux, les marchés régionaux et les marchés locaux (Fig 31).

Les marchés inter-régionaux sont ceux qui attirent les clients des régions relativement lointaines. Ils sont au nombre de 6 : ce sont les marchés d'Atakpamé, de Notsé, d'Anié, de Gléï, d'Asrama et de Kpékplémé. A la différence des 4 derniers qui sont des marchés ruraux, les deux premiers sont des marchés urbains qui s'animent presque quotidiennement avec cependant ce détail que les foules qu'ils drainent et la variété des marchandises proposées les jours d'animation n'ont rien de commun avec celles des jours ordinaires. Mais en tenant compte du rayonnement spatial, ils viennent après Anié qui est de loin le plus important marché de la région. Le marché d'Anié rayonne sur toute la Région des Plateaux et sur la Région Centrale, et attire aussi de nombreux commerçants du nord du pays et de la Région Maritime, en particulier de Lomé. Il est à signaler aussi que le marché de Kpékplémé, de par sa position frontalière, attire mêmes les populations béninoises d'Azové, de Dogbo, de Djakotomé et même de plus loin. Ces marchés inter-régionaux sont d'importants centres de collecte des produits agricoles et de distribution de produits industriels.

Les marchés régionaux sont ceux d'un niveau un peu en dessous des précédents. Leur rayonnement couvre entièrement ou presque notre région d'étude. Ils constituent des centres relais entre les marchés inter-régionaux et les marchés locaux. Ce sont les marchés de Wahala, de Nyamassila et de Elavagnon.

Quant aux marchés locaux, leur aires d'attraction ne dépassent pas un rayon de 30 km. Ils ne sont fréquentés que par des habitants des villages environnants, et sont numériquement les plus nombreux. Les plus importants sont ceux représentés sur la figure 31 .

Signalons enfin la multitude de marchés auxiliaires constitués de marchés de route s'animant le matin pour être très vite relayés par ceux plus importants évoqués ci-dessus, et de marchés de quartier dans les villages, qui se tiennent sur les places publiques ou sur les espaces vagues et qui permettent de vendre et d'acheter, en particulier le matin, en fin d'après midi et le soir, des produits agricoles locaux et des condiments, mais aussi des produits manufacturés comme les boîtes de conserve, les friperies, les chaussures, les bijoux, etc...

Tous ces marchés sont gérés par les chefs locaux dans les villages et par les agents communaux dans les villes, qui prélèvent des taxes auprès des commerçants pour le compte de leur préfecture ou de leur commune respective

On le voit, les marchés de notre région sont nombreux et hiérarchisés. Mais ce réseau de marchés n'a été mis en place qu'au cours des 50 dernières années puisque dans les préfectures de Haho et du Moyen-Mono, on ne comptait en 1928 que 5 marchés seulement (Archives nationales, Cercle d'Atakpamé, dossier de APA) contre 17 aujourd'hui. Cette multiplication des marchés pendant les cinq dernières décennies traduit assurément un dynamisme récent de l'économie régionale, car, comme le note Alexandre Albenque

(1970), « si le marché peut contribuer au développement économique d'une région, il en est d'abord tributaire ».<sup>(1)</sup>

Que ces marchés soient inter-régionaux ou d'attraction plus limitée, leurs structures sont pratiquement semblables. Ce sont tous des marchés ouverts, c'est à dire sans clôture, situés pour la plupart en bordure des routes principales et équipés de hangars qui abritent les vendeurs et leurs étalages. Généralement les vendeurs se regroupent par produits avec une disposition qui permet de ménager des couloirs pour la circulation des clients. Les « somé »<sup>(2)</sup> du maïs, du niébé, de l'arachide, des tissus, des articles émaillés, etc sont ainsi bien définis; cependant on trouve des vendeurs solitaires, ambulants ou cantonnés à différents endroits du marché.

Trois types de hangars peuvent être identifiés : il y a les hangars construits par l'Etat, solides et spacieux, les hangars de fortune en tôle et les hangars de fortune en paille. Les deux derniers types de hangars sont des constructions des vendeurs eux-mêmes. Ils sont étroits et construits avec des matériaux sommaires : quelques piquets de bois plantés, recouvert de paille ou de tôle. Quant aux hangars étatiques, ils sont peu nombreux, et ne dépassent pas 12,5% du total des hangars selon nos études dans le Moyen-Mono en 1989 (T. Abotchi, 1991). Les hangars sont aussi en nombre insuffisant puisque beaucoup de revendeurs opèrent sous le soleil ardent ou protégés par des parasols. Par ailleurs, le nombre et les types de hangars varient énormément suivant l'importance du marché - et donc suivant l'importance du nombre de commerçants qui viennent y opérer - suivant sa plus ou moins grande ancienneté de création et l'importance que les autorités y attachent. Il faut cependant mettre à part le cas du marché urbain d'Atakpamé qui est un bâtiment à étage.

---

<sup>(1)</sup> On comprend bien pourquoi les marchés de certains villages disparaissent quelques mois seulement après leur création.

<sup>(2)</sup> C'est l'aire définie , <sup>et</sup> déterminée/affectée à la vente d'une marchandise sur un marché.

Tout aussi variable est la superficie des marchés. Cette dernière varie énormément en augmentant des marchés locaux aux marchés inter-régionaux, et aussi en fonction de l'espace disponible. C'est ainsi que les marchés situés au centre des localités paraissent plus étroits que ceux de la même catégorie situés à la périphérie. C'est le cas du marché de Glito (au centre) qui paraît plus étroit que celui d'Atchinèdji (à la périphérie) bien que drainant sinon plus, du moins autant de monde; c'est le cas aussi du marché d'Agbonou par rapport à celui de Gbadjahè. Cette relative étroitesse des marchés « centraux » a déjà amené certaines localités à déplacer leur place de marché vers leur périphérie. Vers le milieu des années 70, le marché de Tohoun situé au centre de ce village était devenu si étroit que les autorités furent obligées d'en construire un nouveau à la sortie ouest de la localité. Entre 1978 et 1983, c'était Anié qui dut suivre la même démarche en déplaçant sa place de marché ainsi que sa gare routière au nord de l'agglomération

(Giraut, 1994). Plus récemment, en 1992, ce fut le tour de Tététou. Ces saturations de l'espace des marchés traduisent assurément un renforcement de l'activité commerciale, laquelle apparaît comme le reflet du dynamisme de l'économie régionale.

Planche XIII

A - Le marché de Glito

Les matériaux utilisés pour construire les hangars sont précaires biquets de bois et paille essentiellement.



B - Le maché de Notsé

Ici, les hangars sont essentiellement à toits de tôle (sauf le "some" de la bière de mil (Tchoukoutuo))



(Clichés de l'auteur)

Si la régularité de la tenue des marchés est invariable suivant les saisons, leur périodicité diffère cependant d'un secteur à l'autre. Tandis que dans la préfecture du Moyen-Mono la périodicité est, à l'exception du marché de Tohoun, de quatre jours, ailleurs, les marchés se font à jours fixes (tableau.29) : le marché d'Anié s'anime les mardi, mercredi et jeudi, soit trois jours par semaine, tandis que les marchés de Notsé, de Tététou et de Tohoun se tiennent les mercredi et samedi, soit deux jours par semaine. Quant aux autres marchés, ils sont hebdomadaires. On remarquera au tableau 1 que certains marchés se tiennent le même jour. Dans le contexte actuel des échanges, cette situation ne semble pas poser de problèmes majeurs puisqu'elle concerne en général des marchés que le fonctionnement et les zones d'attraction n'opposent pas véritablement. A la limite même, on perçoit dans cette situation un effet de synergie positif pour les transactions commerciales en raison du fait que certains commerçants se déplacent pour acheter les denrées alimentaires sur les marchés locaux le matin pour ensuite repartir les revendre sur des marchés plus importants le même jour, dans l'après-midi. De toute façon, les jours d'animation des marchés sont fixés de façon à permettre une succession qui avantage les différents intervenants dans les activités commerciales. C'est seulement dans le Moyen-Mono que l'on relève des situations parfois confuses résultant du fait que les jours d'animation des trois marchés de cette préfecture coïncident deux fois par mois, posant ainsi des problèmes à leur fréquentation.

Mais la fréquentation de ces marchés dépend des périodes de l'année. Pendant la période pluvieuse, l'état des routes se dégrade, les paysans s'occupent à travailler à la production agricole, et la fréquentation est faible. Par contre, les saisons sèches, périodes de récoltes et de vente des produits agricoles vivriers et de rente, ainsi que les veilles des fêtes correspondent aux périodes d'affluence. Selon nos estimations faites en 1989, environ 2500

Tableau 29 : Calendrier de tenue des marchés

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Observation
Elavagnon						.		
Nyamassila					.			
Moretan		.						
Gbadjahé		.						
Yanda	.							
Anié		.	.	.				
Gléï		.						
Atchinedji				.				
Adogbénou					.			
Akparé			.					
Datja			.					
Glito	.							
Kélèkpé	.							
Atakpamé						.		
Agbonou						.		
Tohoun			.			.		
Tado	tous les 4 jours							peuvent par rotation, tenir tous les jours de la semaine
Kpéklémé	tous les 4 jours							
Notsé			.			.		
Wahala						.		
Agbatitoé						.		
Akpakpakpé				.				
Kpové			.					
Asrama		.						
Tététou		.			.			
Tsagba				.				
Adjakpahoé					.			
Kpélé	.							
Amakpavé		.						
Atchavé				.				
Agbévénu		.						
Hahomégbé				.				

à 3000 personnes fréquentaient chaque marché du Moyen-Mono à chaque jour d'animation en 1989 (T.Abotchi, 1991). En février 1994, nous avons dénombré au marché d'Adogbénou, quelques 800 personnes aux titres de vendeurs et acheteurs (notre enquête 1994). Quant aux marchés plus importants comme Notsé, Atakpamé, Anié et Gléï, ils opposent d'immenses difficultés au dénombrement des vendeurs et de leurs clients du fait du nombre important de ceux-ci et de la présence de marchands ambulants, mais aussi en

raison du fait que les marchands prolongent leurs activités sur les rues avoisinantes sur plusieurs dizaines de mètres ou même dans les maisons attenantes. Ce sont naturellement des foules bien plus considérables qu'ils brassent à chaque animation, plus de 6000 personnes sans doute pour Anié.

Comme cela apparaît, les marchés, lieux de prédilection des échanges commerciaux, connaissent de véritables effervescences les jours d'animation. A leur périphérie, sont ouverts des commerces modernes qui renforcent leurs activités.

### C/ LES ANNEXES DES MARCHES, LES COMMERCES MODERNES

Ce sont les succursales des grandes maisons de commerce européennes (SGGG, UAC, SCOA, etc...), les établissements appartenant aux orientaux, en particulier aux Syro-libanais et aux Indo-pakistanaïes, et les commerces et nombreuses boutiques que tiennent les nationaux et les populations d'origine africaine. C'est en effet par ces commerces modernes que s'opère le commerce de gros, les marchés traditionnels se chargent en général des opérations de détail. Exception faite de la collecte primaire et de l'exportation des produits agricoles prises en main par l'Etat depuis 1964, le commerce est au Togo une affaire de privés.

Jusqu'au tournant des années 50, le secteur des commerces modernes était très faible. Il n'était représenté que dans les gros centres de peuplement, en particulier à Atakpamé et à Notsé où le commerce privé européen (bazar, commerce de luxe, magasins d'alimentation ou d'objets d'équipement ménager) et les établissements aux mains des orientaux assuraient le commerce de gros, de demi-gros et parfois même de détail des produits manufacturés que des commerçants forains africains se chargeaient ensuite de colporter de village en village. Les magasins n'étaient donc pas nombreux. A Nuatja (Notsé), dans les années 1930, on ne dénombrait que sept boutiques au total, gérées par des indigènes pour le compte des maisons européennes : Miller, Walkdem, Swanzy, Olhivant, DTG, SGGG et SOCOFA. Les orientaux n'ont véritablement commencé à se manifester dans cette localité qu'un peu plus tard, dans les années 1940, en particulier le célèbre Libanais Nassif dont nous avons précédemment parlé, mais ils ne furent jamais en nombre considérable.

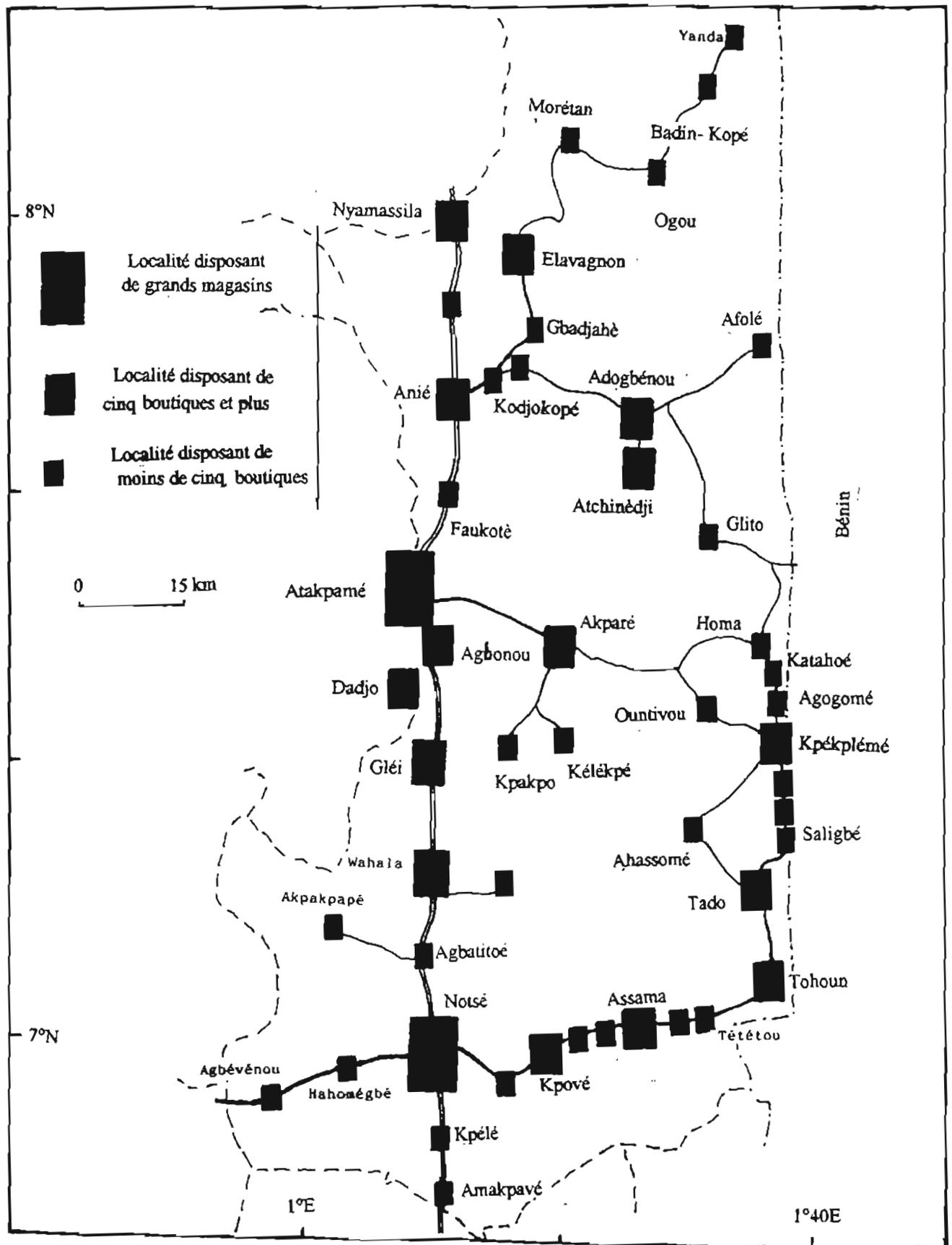
Atakpamé en tant que siège des services administratifs régionaux était plus importante que Nuatja et, naturellement, concentrait un nombre plus élevé de représentations commerciales, mais sa prépondérance par rapport à la capitale des Ewé était plutôt liée à l'ampleur des activités développées.

En plus de la distribution des biens importés, ces sociétés étrangères s'occupaient à pratiquer aussi la traite des produits agricoles d'exportation Outre-Mer. La SGGG, la UAC la SCOA et quelques Libanais avaient développé de façon considérable cette branche de leurs activités, axant leurs efforts sur la traite de l'arachide, des noix de palmiste et surtout du coton, jusqu'en 1964, année où l'Etat leur a pris cette activité qu'il a remise à l'OPAT. Rappelons que la SCOA et la SGGG avaient même construit des usines à Atakpamé pour égrener le coton-graines acheté. L'éloge fait par R. Comevin (1959) à ces sociétés étrangères du fait de leur rôle dans les activités commerciales au Togo pendant toute la période coloniale nous dispense de longs commentaires à ce sujet.

Mais dès les années 1950 et surtout depuis l'indépendance, on voit l'arrivée massive d'autres acteurs dans ce secteur. Se sont d'abord décidés à ouvrir des boutiques dans notre région, des Yorouba et des Haoussa qui n'étaient autrefois que des colporteurs. Ils construisent des échoppes ou louent des pièces de maison autour des marchés des villes et dans les gros villages où ils vendent des marchandises de toutes natures, au détail et même au micro-détail. Leur réussite a amené des ressortissants de la population régionale que l'accroissement des revenus monétaires en rapport avec le développement des productions rentières, arachide, palmiste et coton, rend de plus en plus à même de consommer des produits importés, à ouvrir aussi des échoppes et boutiques autour des marchés, et même de plus en plus dans les petits villages ne disposant pas de marché. Des opérateurs commerciaux sont également venus d'autres régions du pays et même des pays voisins, Bénin et Nigeria en particulier, pour profiter du dynamisme de l'économie régionale en faisant des affaires.

Aujourd'hui, on compte dans notre région une multitude de magasins et de boutiques. La figure 31 permet de saisir la distribution géographique de ces commerces modernes. On remarquera tout d'abord leur forte concentration dans les gros centres de peuplement, à Atakpamé, Notsé, Gléi, Anié, etc. Notsé par exemple a vu s'y ouvrir de nombreuses

**Fig 31 :** Réseau des commerces modernes.



Source: DRPD des Plateaux, 1984, et notre enquête en 1994

boutiques allant de la gamme des boutiques de marchandises diverses à celles plus spécialisées comme les quincailleries, les boutiques de pièces détachées de véhicules, etc. (tableau 30). En mars-avril 1994, nous y avons dénombré, exception faite du magasin de la S.G.G.G. et de quelques échoppes rudimentaires qui ouvrent quotidiennement autour du marché, au total 114 boutiques. Ici tout comme dans les autres centres disposant de marché, ces boutiques jouent également le rôle d'entrepôts. Leurs activités sont par ailleurs indissociables de celles des marchés puisqu'elles assurent la distribution de presque tous les produits manufacturés ou importés, même ceux qu'on ne trouve pas sur les aires de marché mêmes, tels que le ciment, la tôle ondulée et d'autres matériaux de construction.

Tableau 30: Répartition des boutiques à Notsé

Nature	Effectifs	Pourcentage %
Pièces détachées	14	12
Alimentation	5	4
Buvette-bar	25	22
Quincaillerie	5	4
Appareil électronique	6	5
Moto	2	2
Ciment	3	3
Station d'essence	2	2
Cassette	6	5
Divers	46	41
Total	114	100

Source: Enquête de terrain, 1994.

Plus frappante encore est l'extension spatiale de ces commerces modernes. Ils se multiplient et s'étendent aujourd'hui jusque dans les tout petits villages, des hameaux comme Agogomé au nord de Kpékplémé et Kodjocopé à l'est d'Anié en possédant aussi plusieurs. Cette extension des commerces modernes et leur relative réussite tiennent à plusieurs causes :

- la proximité : les villageois peuvent faire leurs courses sans se déplacer trop longtemps.

- la pratique du détail et du micro-détail (par exemple le sucre est vendu en morceaux, les cigarettes en unités) qui répond aux possibilités financières des villageois et à leurs besoins immédiats.

- la communication : les boutiques appartenant très souvent à des personnes issues de la communauté villageoise ou à des gens dont les conditions de vie sont proches des leurs, la communication est plus facile et la confiance réciproque.

- les possibilités d'achat à crédit qu'octroient très souvent aux villageois les tenanciers de ces boutiques, sur de simples bases de confiance mutuelle. Ces facilités d'achat s'intègrent dans la légendaire solidarité africaine, mais répondent mal aux normes de rentabilité capitaliste des investissements de ce genre. Cette situation explique en partie les nombreux problèmes de gestion que connaissent certains de ces établissements, et qui conduisent quelquefois à des faillites et à des fermetures.

Ainsi, en l'espace de quelques décennies, c'est à un développement remarquable du secteur des commerces modernes et à une affirmation de plus en plus forte de leur rôle que l'on a pu assister. Leurs activités sont complémentaires à celles des marchés traditionnels, ceux-ci étant les cadres privilégiés de collecte des produits agricoles locaux, et ceux-là de hauts lieux de distribution des biens importés. Toutes les personnes qui animent ces marchés traditionnels ou qui tiennent les commerces modernes constituent les principaux opérateurs du commerce régional.

## **II - LES OPERATEURS DU COMMERCE REGIONAL**

Dans l'espace concerné, trois groupes distincts d'agents commerciaux peuvent être identifiés : ce sont les commerçants, les courtiers et les transporteurs.

### **A/ LES COMMERÇANTS**

Ils sont les principaux animateurs des échanges commerciaux. Selon l'importance de leur affaire et le temps consacré à l'exercice de cette activité, on peut en distinguer trois catégories : il y a tout d'abord le groupe des petits commerçants constitués de producteurs-

vendeurs qui font plusieurs kilomètres, souvent à pied, de lourds chargements de produits de leurs champs sur la tête pour les vendre et, avec le produit de leur vente s'approvisionner en produits de première nécessité : condiment, sel, sucre, savon, pétrole, ...etc. Ces producteurs-vendeurs sont en général des femmes, car ce sont elles qui assurent la vente des produits de leur famille et qui achètent les petites quantités de denrées entrant dans l'alimentation quotidienne. S'y ajoutent les revendeurs qui achètent auprès des précédents, soit sur les routes et pistes qui mènent aux marchés, soit sur les marchés mêmes, pour revendre moyennant bénéfice. S'y ajoutent aussi les petits détaillants de produits industriels qui prolifèrent depuis quelques années dans les villes, villages et hameaux de la région. Ces derniers, avec des moyens financiers très limités, achètent quelques paquets de sucre, de cigarettes et de bonbons, quelques pains de savon, quelques boîtes de sardine, de lait et de pilchard, etc...qu'ils exposent sur de petites tables devant leurs maisons ou qu'ils vendent à l'intérieur même de celles-ci à leurs voisins en micro-détail. Les marges bénéficiaires sont très maigres mais ce petit commerce procure quelques sous pour satisfaire de petits besoins financiers.

Ensuite, on note le groupe des gros commerçants, représenté par de puissants grossistes qui effectuent des navettes entre les marchés de la région et les villes, en particulier Lomé. Certains s'occupent exclusivement du commerce des produits vivriers, d'autres cumulent le commerce des produits agricoles avec celui des produits industriels, arrivant donc sur les marchés avec les produits industriels qu'ils vendent pour ensuite acheter et repartir avec les produits agricoles. D'autres encore s'occupent exclusivement des produits industriels allant acheter dans les grandes villes les produits importés qu'ils viennent vendre dans les villages de la région.

Les deux premiers sous-groupes de ces gros commerçants - c'est à dire ceux qui pratiquent le commerce des produits agricoles - sont à majorité des femmes, le commerce des produits agricoles dans cette région, comme d'ailleurs dans l'ensemble du Togo, étant entre leurs mains. Comme on peut l'apercevoir à travers les différentes études qui portent sur le commerce au Togo, elles dominent ce secteur en étant même pratiquement les seules

à y intervenir. Par contre le commerce des produits industriels est nettement dominé par les hommes qui tiennent des boutiques de redistribution et des étals de marchandises importées sur les marchés.

Certains de ces gros commerçants viennent des grandes villes du sud du pays, notamment de Lomé. Ce sont les puissants négociants Mina, singulièrement des femmes, qui opèrent généralement sur les marchés de Notsé, d'Asrama, de Gleï, d'Atakpamé et d'Anié, mais aussi et dans une moindre mesure sur l'ensemble des petits marchés situés sur la route nationale n°1 ou à proximité de celle-ci. Ces commerçants Mina convoient généralement de fortes quantités de marchandises, venant vendre des produits industriels et repartant avec des camions bourrés de produits agricoles : maïs, mil, arachide, tomate fraîche, niébé, piment vert, « gboma », « ademè », etc... On dénombre aussi quelques propriétaires de boutiques originaires des localités comme Vogan, Tabligbo et Tsévié. D'autres sont originaires de la région même, en particulier des gros centres de peuplement où l'on peut en compter jusqu'à plusieurs dizaines. Nous en avons rencontré en 1994, qui affirmaient louer des camions pour le transport de leurs marchandises (produits vivriers) vers Lomé et convoyer d'un seul trait entre 100 et 150 sacs de 100 kg, soit jusqu'à 15 tonnes. On trouve enfin dans cette catégorie de commerçants, les marchandes Ehoué d'Azové et ses environs (Bénin) qui circulent de village en village avec des Peugeot 404 bâchées, en particulier à l'est du fleuve Mono, pour rafler les céréales surtout, mais aussi l'arachide, le niébé et bien sûr le piment sec. On trouve aussi beaucoup d'Ehoué du Bénin possédant des boutiques dans les villes et les villages de la région. Des 114 boutiques que nous avons recensées à Notsé en 1994, 54% appartenaient à des Ehoué du Bénin (tabl 31). Dans la petite ville de Tohoun plus à l'est, des enquêtes effectuées par Y.A. Kénou<sup>106</sup> en 1994 signalaient une quinzaine de boutiques autour du marché de la ville dont 11 (soit 73%) dans les mains d'immigrants Ehoué.

---

<sup>106</sup> Mémoire de maîtrise de géographie en rédaction.

Tableau 31: Répartition des commerçants et des artisans de Notsé par groupe ethnique

Ethnie	Commerçant (%)	Artisan (%)
Ehoué	54	27
Ewé	13	37
Haoussa	3	-
Mina	3	13
Yorouba	10	3
Autres	17	20
Total	100	100

Source: enquête de terrain, 1994.

Enfin, tout différents sont les acheteurs de produits qui opèrent pour le compte des offices ou organismes d'Etat, l'Office des produits agricoles du Togo (OPAT), l'Office national des produits vivriers (Togograin) etc... créés pour prendre la relève des maisons de traite coloniale et organiser le commerce des produits agricoles dans une perspective publique. Les buyers (acheteurs de produits d'exportation) étaient très nombreux dans notre région mais la chute brutale des prix des produits concernés (palmiste, arachide, etc...) en 1987 et le refus corrélatifs des paysans de vendre leurs productions à l'OPAT ont contraint beaucoup d'entre eux à cesser leurs activités ou à se tourner vers d'autres régions pour y acheter d'autres produits tels le café et le cacao.

A côté des principaux agents des échanges commerciaux évoqués ci-dessus, opèrent aussi d'autres agents dont les actions contribuent à renforcer celles des premiers : ce sont les courtiers.

## B/ LES COURTIERES

Entre les producteurs-vendeurs et les gros commerçants évoluent divers intermédiaires agissant pour le compte des derniers qui leur ont au préalable remis des sacs et de l'argent ; ils achètent et collectent ainsi les denrées alimentaires les plus demandées dans le circuit commercial sur les marchés relais et dans leur environnement respectif. Cette pratique permet aux commerçants de s'approvisionner en ces produits en toute sécurité et à bref

délais, et cela en quantité et en qualité susceptibles de répondre aux exigences de la demande urbaine. Les buyers ont aussi des courtiers agissant pour eux exactement de la même manière, ou qui les jours de marché, circulent à vélo sur les routes et pistes du village en orientant les producteurs-vendeurs offrant les marchandises recherchées vers le magasin où le buyer opère. D'autres intermédiaires effectuent simplement le conditionnement des produits, le chargement et le déchargement des camions, sans intervenir directement donc dans la commercialisation. Une variété particulière d'intermédiaires est constituée par les passeurs (nous sommes ici dans une région frontalière) qui aident les commerçants à passer leurs marchandises de l'autre côté de la frontière. Assez bien renseignés sur le mouvement des douaniers les jours d'animation des différents marchés, ayant une parfaite connaissance des différents pistes et sentiers transfrontaliers et capables d'en créer d'autres lorsque les circonstances l'exigent, ces passeurs jouent un rôle décisif dans les échanges parallèles entre le Togo et le Bénin à notre latitude en faisant passer clandestinement les marchandises d'un côté à l'autre de la frontière.

Pour les services rendus, ces divers intermédiaires touchent des commissions fixées à l'avance, dont le montant varie suivant la nature de l'opération ou du produit acheté, de son volume et suivant les périodes de l'année. La commission s'élevait à 200 F CFA par sac de maïs acheté ou par estagnon de 20 litres d'huile de palme ou de palmiste évacué à travers la frontière en 1989 (T.Abotchi, 1991) ; en 1994, elle s'élevait à 400 F CFA, certains intermédiaires réclamant même 500 F arguant de la cherté des produits agricoles en ville et de la vie en général, en rapport avec la dévaluation du franc CFA. Aussi cette commission peut-elle varier selon les cas et suivant les difficultés de l'opération ; elle atteint parfois 1000 FCFA par sac de maïs ou de piment rouge séché passé de l'autre côté de la frontière.

Par leur dynamisme et leur habileté à mettre à profit les activités commerciales, les courtiers sont des agents économiques de poids dans la collecte des marchandises. Mais le transport de celles-ci ainsi que des commerçants mêmes est assuré par les transporteurs.

## C/ LES TRANSPORTEURS ET LA QUESTION DES TRANSPORTS.

La dernière catégorie des agents des échanges que nous allons aborder est constituée par les transporteurs. Ils sont les agents économiques qui rendent possible la circulation des biens et des personnes de village en village ou de marché en marché. Ce sont eux qui assurent également les liaisons avec les autres urbains.

Regroupés d'abord au sein de l'Union syndicale des chauffeurs du Togo (USYNDICTO) qui a éclaté en 1992 en plusieurs groupements, les chauffeurs organisent le transport à partir des centres importants comme Notsé, Atakpamé, Gleï, Anié, Tohoun, ..., où se trouvent les gares routières les plus importantes, lesquelles sont souvent situées proche des marchés. De ces centres, ils prennent des tours pour embarquer des passagers vers différentes destinations : les marchés de la région et les villes extra-régionales comme Lomé, Kpalimé, Badou ou Sokodé. Les tickets de transport sont vendus par des secrétaires installées sous des hangars leur servant de bureaux dans lesquels sur des tableaux noirs, on peut lire les numéros des véhicules en partance et les tarifs du transport. Ces tarifs sont fixés officiellement, c'est à dire par les autorités du pays, et donc connus de tout le monde, mais sont périodiquement révisés à la hausse suivant les augmentations constantes des prix du carburant. Les véhicules sont chargés par des apprentis chauffeurs ou des courtiers appelés ici « bookman » qui sillonnent aussi les principales artères de ces localités pour identifier les passagers et les orienter vers la gare afin d'éviter que les véhicules en transit ne les prennent.

Quant aux motos-taximens, ils assurent des liaisons rapides tant à l'intérieur des villes et des bourgs qu'entre ceux-ci et les villages périphériques. Leur utilité réside aussi dans le fait qu'ils permettent des liaisons même avec les villages situés hors des circuits habituels de transport automobile.

Mais, exception faite de la route nationale no 1, l'état défectueux du réseau routier régional n'incite pas les transporteurs à mettre en service leurs véhicules dans la région et ceux circulant sur les routes non bitumées et les pistes n'appartiennent en général qu'à des

propriétaires et chauffeurs issus du milieu. Leur nombre est donc très faible en comparaison de la demande en transport. La première conséquence se remarque à travers les fortes surcharges observées sur les véhicules. Le désir de faire partir leurs marchandises et de voyager eux-mêmes pousse les commerçants à s'engouffrer et à s'entasser dans les bus et camions qui desservent les villages ; ce que les chauffeurs eux-mêmes, poussés par l'appât du gain, encouragent d'ailleurs en faisant charger lourdement les véhicules au départ des gares, et en s'arrêtant même de temps en temps au niveau des villages situés sur le parcours pour faire monter d'autres passagers et leurs bagages. Ces surcharges qui se font au mépris des règles élémentaires de sécurité ne semblent apparemment inquiéter, ni les passagers, ni les chauffeurs<sup>(1)</sup>. Certes les accidents sont rares et personne ne garde même dans les villages le souvenir d'un accident mortel, mais le risque est énorme sur ces routes défectueuses, ce qui amène les chauffeurs à faire descendre les passagers au niveau des zones critiques et à rouler seuls parfois sur plusieurs centaines de mètres. Mais cette prudence des chauffeurs ne suffit pas par contre à éviter des avaries aux marchandises. Des quantités quelquefois importantes en particulier de denrées fragiles comme la tomate ou les aubergines sont souvent écrasées. D'autres marchandises comme les tubercules sont « blessées » et deviennent peu appréciées par les consommateurs en raison du fait qu'elles pourrissent très vite à partir de ces points de blessure. Quelquefois même, des sacs de maïs ou de mil sont perdus en cours de route. C'est dire que si ces surcharges permettent de « sauver » beaucoup de personnes qui n'auraient pas pu trouver de véhicules de transport, elles présentent aussi des aspects très fâcheux.

La deuxième conséquence, ce sont les tarifs élevés que les chauffeurs pratiquent. Arguant du mauvais état des routes, ils prélèvent des surcoûts très importants sur les transports, même en saison sèche. Les frais de transport s'élevaient à 57 FCFA la tonne kilométrique en 1994-95 alors que le tarif officiel est de 18 FCFA la tonne kilométrique pour les produits alimentaires (A.K. Akibodé, 1995). D'ailleurs, sur beaucoup de pistes, il n'existe pas de tarif officiel et les chauffeurs taxent à leur guise les commerçants et leurs marchandises, parfois même de façon fantaisiste, n'hésitant pas à exiger 1000 FCFA sur

---

<sup>(1)</sup> En 1994, lors d'un voyage de Notsé à Kpékptémé, la lourdeur de la surcharge m'avait amené en faire la remarque au chauffeur. Ce dernier me demanda de descendre, mais personne n'avait réagi.

des parcours de 55 km alors que le tarif officiel sur les bonnes routes est de 650 FCFA sur une centaine de km. Par ailleurs, les tarifs varient énormément suivant les saisons et, au coeur de la saison des pluies, période où les ravinements et les zones boueuses sont nombreux, les transports peuvent coûter jusqu'à plus de 50 % plus cher qu'en saison sèche.

Ces surcoûts<sup>107</sup> de transport grèvent considérablement les prix de revient des marchandises et entraînent des prix de vente très élevés au niveau des terminus des circuits, ce qui pénalise les consommateurs tant urbains que ruraux. Par contre les transporteurs y tirent une large part et se constituent ainsi de grosses fortunes. Certaines localités comme Tohoun et Saligbé ont même, comme a pu le constater M.F. Lange (1986), bâti leur réputation sur le transport automobile. Ces transporteurs, nous le verrons, figurent aujourd'hui parmi les éléments de la jeune bourgeoisie rurale régionale.

Enfin, dernière conséquence du manque de moyens de transport sur ces routes et pistes, les véhicules « personnels »<sup>(1)</sup> et même les véhicules de l'Etat et des organismes parapublics immatriculés RTG se transforment ici en véhicules de transport de passagers. Les commerçants du milieu, les paysans fortunés et certains fonctionnaires qui ont réussi à acheter des voitures privées ou « personnelles », souvent des Peugeot 404 et des Toyota bâchées, les utilisent au cours de leurs déplacements pour transporter des passagers en se faisant payer selon le tarif officiel de transport en cours. Il en va de même pour les fonctionnaires circulant avec des véhicules de l'Etat. Et tout ceci, souvent au vu et au su des agents de la gendarmerie qui disent comprendre la situation tout en se faisant grassement soudoyer.

On peut donc constater que la question des transports vers les villages de l'est de la Région des Plateaux demeure aujourd'hui encore un véritable problème. Les transporteurs qui acceptent de mettre leurs véhicules sur les pistes et routes de la région font, malgré quelques agissements de leur part peu recommandables, un travail louable. Ils constituent

---

<sup>107</sup> Surcoûts d'amortissement des véhicules.

<sup>(1)</sup> Les véhicules de transport privé sont appelés au Togo véhicules « personnels ».

---

avec les commerçants et les divers courtiers ceux qui assurent les transactions commerciales dans notre région.

### **III - TRANSACTIONS ET FLUX COMMERCIAUX.**

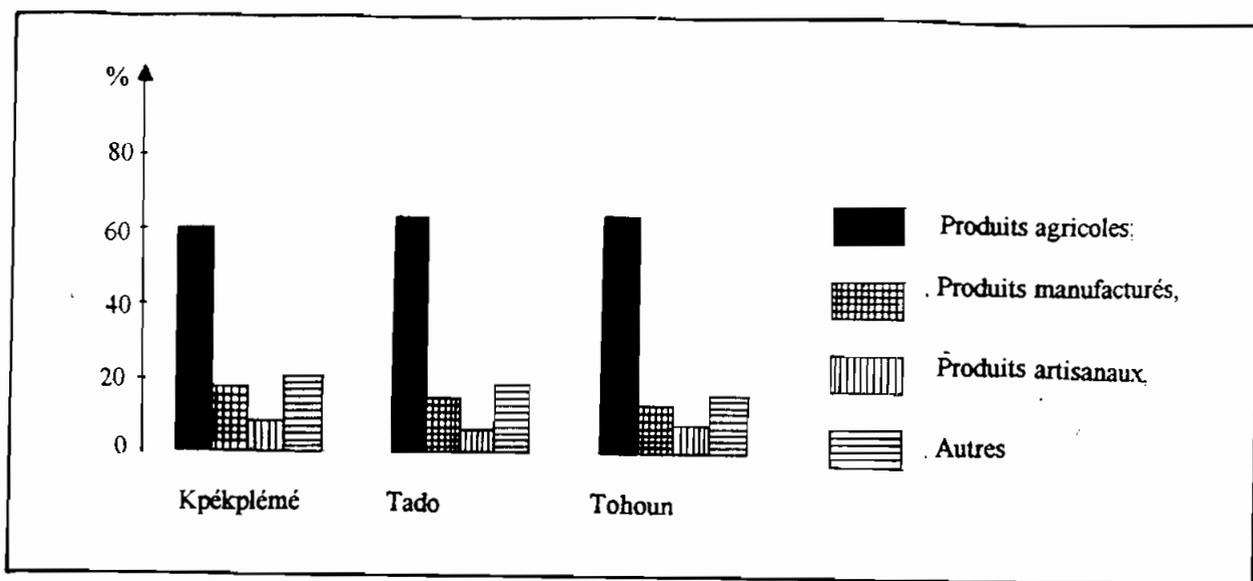
La nature des marchandises exposées sur les marchés et des flux commerciaux, la longueur de ceux-ci, et les caractéristiques des transactions commerciales, sont dans notre région très variées.

#### **A/ LA NATURE DES MARCHANDISES**

Une gamme assez large de marchandises entre dans les transactions commerciales. Ces marchandises peuvent être réparties en deux groupes principaux : d'un côté, il y a les productions agricoles et artisanales locales, et de l'autre côté les produits d'origine étrangère.

##### **1 - Les produits agricoles et artisanaux**

Comme le montrent les diverses études qui portent sur les activités commerciales au Togo, notre région est une grosse exportatrice de denrées alimentaires. La part de la récolte commercialisée serait selon certaines estimations (F.Lançon, 1989), 32% dans les préfectures de Haho et du Moyen-Mono et 58% dans les préfectures de l'Ogou et de l'Est-Mono. La majorité des vendeurs opérant sur les marchés de l'est de la Région des Plateaux exposent des produits agricoles. Par exemple, les enquêtes que nous avons menées en 1989 dans le Moyen-Mono (T.Abotchi, 1991) révèlent que plus de 60% des vendeurs des marchés de cette préfecture exposent des produits vivriers (fig.32). Nos observations sur les marchés en 1994 et 1995 n'ont fait que confirmer cette tendance pour l'ensemble des marchés de la région, même si Notsé et Atakpamé se distinguent comme de grands centres de redistribution des produits industriels.

**Fig32:** Répartition des vendeurs des marchés par catégorie de produits (Moyen-Mono).

Source: T. Abotchi(1991,p92)

La palette des produits agricoles commercialisés est très large, s'étendant des produits du cru (produits bruts, vendu en l'état) au produits cuits et aux plats cuisinés (et donc immédiatement consommables) en passant par des dérivés de ces produits agricoles tels que les amandes de palmiste, la cossette de manioc, etc. Ces produits sont donc très divers et reflètent la variété des productions agricoles de la région. Le coton dont la commercialisation est assurée dans un autre circuit marchand comme nous l'avons vu mis à part, les principaux produits exposés sur les marchés sont du maïs, l'arachide, le niébé et les tubercules (manioc et igname) et leurs dérivés, et les produits maraîchers.

Par rapport à l'ensemble des produits agricoles, les fréquences d'apparition de chaque produit sont extrêmement diverses : dans la préfecture de Haho, le maïs vient en tête avec 34,9% sur le marché de Notsé, 47,7% sur celui de Kpélé et près de 60% même sur ceux de Kpové, d'Asrama et d'Atchavé (tableau 32); en outre, il correspond à environ 95% de l'offre céréalière. Hormis Notsé, le maïs représente donc plus de la moitié de l'offre vivrière, devançant les tubercules, soit le manioc (9,3 à 16%) et l'igname (4,7 à 16%). Dans la préfecture de Ogou, la situation est différente, avec une offre de produits vivriers plus diversifiée. Le maïs ne représente plus que le quart en moyenne des fréquences

d'apparition et le sorgho y est plus présent (de 9,2 à 12,5% de l'offre) ainsi que le riz (7,4 à 13,4%) et le haricot (2,6 à 14,7%). Aussi, le manioc apparaît-il, toujours en fréquence relative, deux fois plus souvent que dans la zone de Notsé. Dans le Moyen-Mono, la situation est différente comme le montre le tableau 33 dont il ressort que la part du maïs est moins considérable. Cette différence se justifie par les disparités des modes d'écoulement : dans le Moyen-Mono, les commerçants vont jusque dans les fermes pour acheter le produit au fur et à mesure qu'il descend des greniers et la part achetée par les courtiers sur les marchés relais et stockée pour les commerçants est considérable. On peut toutefois remarquer que si la part du maïs exposé sur les marchés du Moyen-Mono n'est pas aussi élevée que dans le Haho, ledit maïs représente néanmoins le premier produit vivrier suivi par l'arachide et le niébé.

Comme il apparaît, la part relative de chaque produit par rapport à l'ensemble des produits vivriers offerts est variable suivant les secteurs. L'importance relative de ces produits recoupe assez exactement les dominantes culturelles de chaque zone.

Tableau 32: fréquence relative d'apparition des différents produits sur les marchés (moyennes annuelles).

ZON E	MARCHE	CEREALES				TUBERCULES				LEGUMINEUSES ET AUTRES			
		Total	Maïs	Sorgh	Riz	Total	manioc	igname	Taro	Total	Manio c	Arac hide	Sésa me
Z O N E 1	NOTSE	54,7	34,9	13,0	6,8	25,6	13,8	11,5	0,3	19,6	8,8	7,1	3,7
	KPOVE	60	58,6	0,1	1,1	23,2	10,6	12,2	0,4	16,8	7,5	9,2	0,1
	KPELE	65,2	47,7	14,0	3,4	26,6	9,3	16,7	0,6	8,1	1,9	4,7	1,5
	ATCHAVE	68,1	59,7	6,5	2	26,7	9,4	15,8	1,5	5,2	1,6	3,3	0,3
	ASRAMA	61,9	58,8	0,2	2,9	20,7	16	4,7	0	17,3	6,1	10,4	0,8
Zone de NOTSE		62	51,9	6,8	3,3	24,6	11,8	12,2	0,6	13,4	5,2	6,9	1,3
Z	GLEI	43,2	21,5	12,5	9,1	29,9	24,8	5	0,1	26,8	13,5	5,3	8
O N E 2	AGBONOU	46,2	22,7	14,3	9,2	26,9	17,8	9,1	0	26,8	14,7	4,9	7,2
	BOCCO	48	23,4	9,2	7,4	37,8	23,9	13,9	0	22,1	9,6	5,5	7
	KPAKPO	54	32,7	12,5	8,6	24	16,4	7,4	0,2	22,2	10,3	6,2	5,7
	DATCHA	41	23,5	9,4	8,5	34,8	30,1	4,7	0	23,8	12	5,4	6,4
AKPARE		48,6	22,9	12,3	13,4	28,9	20,9	8	0	22,5	11,4	5	6,1
ZONE D'ATAKPAME		45,5	24,5	11,7	9,3	30,4	22,3	8	0,1	24	11,9	5,4	6,7
ZONE COTON		53,7	38,2	9,2	6,3	27,5	17	10,1	0,4	18,7	8,6	6,1	4

Source : T.A. Ayébona ; J.P. Minvielle, 1988, p.15

Tableau 33 - Produits agricoles exposés sur trois marchés du Moyen-Mono en 1988 - 1989 (moyennes d'après T. Abotchi, 1991)

	Kpéplémé (mars 1989)	Tado (août 1988)	Tohoun (août 1988)
Maïs	84 sacs	28 sacs	20 sacs
Arachide coque	72 sacs	21 sacs	23 sacs
Niébé	23 sacs	17 sacs	18 sacs
Riz	22 sacs	11 sacs	8 sacs
Pois d'angol	14 sacs	8 sacs	8 sacs
Piment sec	8 sacs	6 sacs	-
Cosette de manioc	6 sacs	-	-
Gari	43 sacs	-	-
Tomate	18 sacs	23 paniers	21 paniers

A ces produits agricoles, s'ajoutent ceux de l'élevage : volaille (canard, poule, coq, pintade et quelquefois pigeon) et petit détail (mouton et chèvre principalement). Si les volailles sont présentes sur tous les marchés, le petit bétail est par contre introuvable sur les petits marchés locaux. Par ailleurs, il n'existe pas de marché de gros bétail dans notre région. Les achats de boeufs se font directement auprès des propriétaires de troupeaux ou auprès des bergers dans leurs fermes.

Quant aux produits de l'artisanat, ils sont moins diversifiés que ceux d'origine agricole. On relève principalement les produits de la forge (couteau, houe, béquille et porte-bagages pour vélo, hache, piège à gibier, daba, râteau, marteau, faucille, objets rituels divers, etc...), les samaras et chaussures diverses, les poteries, les paniers et balais, les savons indigènes et de fabrication artisanale, etc... Aussi, le nombre de vendeurs concernés est moins important.

## 2- Les produits manufacturés

L'observation des éventaires et des étalages sur les marchés fait remarquer la présence de produits industriels très divers, allant des produits alimentaires (lait, sucre, ...) aux articles modernes comme les appareils électroniques (radio, radio-cassette, ...). Mais les articles les plus représentés sont d'abord ceux de première nécessité. La planche 14 montre quelques uns des produits les plus courants. On remarquera la présence côte à côte de savonnettes de diverses marques, des cigarettes, du sucre, des savons Omo, des pâtes alimentaires, des allumettes, les huiles végétales. Les médicaments, les pièces détachées de vélo, les articles émaillés, les torches électriques à piles, les insecticides pour tuer les moustiques sont aussi bien représentés. De toute évidence la liste des produits manufacturés est très longue et il serait par conséquent fastidieux de vouloir les énumérer tous ici. On signalera cependant la place exceptionnelle qu'y tiennent les produits de l'habillement : les chaussures et les friperies abondent partout, de même que les bijoux (boucles d'oreille, chaînes, perles, ...) et les parfums ; foulards et tissus tiennent aussi une place importante en mobilisant un nombre important de vendeurs. Sur les marchés de Kpékplémé et de Tado, dans le Moyen- Mono, parmi les vendeurs de produits industriels, ceux exposant les tissus sont les plus nombreux. Ces tissus vont des tissus de bas de gamme ( « Tsivi » ) jusqu'à ceux de grand luxe comme le wax hollandais, les dentelles d'Autriche et les bazins allemands , considérés comme des tissus d'apparat par excellence.

A ces marchandises exposées sur les marchés traditionnels, s'en ajoutent d'autres présentes uniquement dans les boutiques et magasins. Ce sont les produits difficiles à transporter comme la tôle ondulée, le ciment, etc... . Dans la plupart des boutiques, on vend à la fois tous les produits industriels ; ce sont les boutiques de marchandises diverses, et c'est le type de commerce qu'on trouve dans les villages. Par contre, dans les villes et les gros villages, on observe aujourd'hui une tendance à la spécialisation ; à côté des boutiques de marchandises diverses, ouvrent d'autres boutiques qui ne proposent aux clients qu'un seul type de produits : boutique de vente de pièces détachées de véhicules (avec même parfois des spécialisations plus pointues encore comme celles de véhicules Honda, véhicules Peugeot, véhicules à 2 roues, etc), boutiques de vente de ciment, de motos,

Planche XIV

A - Le marché d'Adogbénu.



B - Le marché de Notsé.



Ces deux photos montrent la disposition des étalages et la variété des marchandises, par vendeur.

(Clichés de l'auteur)

d'appareils électroniques, de quincaillerie, etc.. Ces commerces spécialisés proposent donc toute la gamme des articles de leur domaine permettant ainsi à la population de s'approvisionner en ces produits souvent absents sur les marchés. Le développement, au cours des dernières années, de ce nouveau type de commerce qu'on ne trouvait naguère que dans les grandes villes seulement est à rapporter à l'accroissement démographique et à l'évolution des habitudes de consommation de la population, lesquels résultent, nous le verrons, de l'accroissement des revenus.

Il est frappant de constater que les marchandises industrielles faisant ici l'objet de transactions commerciales sont pratiquement aussi diversifiées que les produits agricoles et mobilisent aussi une multitude de personnes. Certes, la proportion de vendeurs de ceux-ci telle qu'elle apparaît à la figure 33 est faible par rapport à celle des vendeurs de produits industriels, ce qui est normal puisque nous sommes ici dans une région rurale, mais il ne faut pas oublier que cette figure ne concerne que les vendeurs exposant leurs articles sur les marchés traditionnels, et donc, ne tient aucun compte de ceux qui opèrent dans les magasins et les boutiques. En outre, elle inclut en plus des commerçants, les producteurs-vendeurs. C'est dire que les produits industriels prennent aujourd'hui une large part dans les transactions commerciales dans notre région, contrairement à la période coloniale où ils étaient très discrets sur les marchés ruraux, vendus seulement, comme en témoignent les rapports des administrateurs coloniaux (Archives nationales du Togo, cercle d'Atakpamé, dossier 2 APA), par quelques colporteurs Haoussa.

Mais, que ce soit celles des produits agricoles ou que ce soit celles des produits industriels, les transactions dans notre région présentent des aspects très originaux qui méritent d'être décrits.

## **B/ LES TRANSACTIONS COMMERCIALES**

Les marchés commencent à s'animer en général tôt le matin, vers 7 heures ou 8 heures, ou même un peu plus tard selon les cas, le temps que les premières personnes, les

producteurs-vendeurs, arrivent des villages voisins et que les commerçants, vendeurs ou clients, arrivent aussi, des villages plus importants et des villes. Toutes sortes d'astuces allant du soin consacré à la présentation des étalages à diverses mimiques et même au racolage, sont utilisées pour attirer les clients et vendre.

Les ventes se font au détail, souvent même au micro-détail, avec des fractionnements fort impressionnants. C'est ce qui explique la pléthore et la diversité des instruments de mesures, variables avec la nature de la marchandise : cuvette, panier, « sogo » (entre 2,5 et 3 kg de céréales), tongolo (environ 1 kg d'amandes de palmiste), etc pour les produits vivriers solides ou granuleux, litre, bouteilles de différentes dimensions et émaillés divers pour les liquides. C'est aussi ce qui explique les ventes par tas ou par petits tas (igname, manioc, oignon, sel, piment, tomate, poisson, ..., et même le niébé) comme on peut le voir sur la planche 15. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population et les difficultés de conservation, en particulier pour les denrées vite périssables comme les piments, les tomates, les aubergines, etc..., auxquelles on peut lier cette pratique ne suffisent plus pour l'expliquer. Il faut chercher ailleurs, notamment dans le prolongement des habitudes anciennes. Car, même aujourd'hui, « un sac de maïs, objet de vente, ne sera pas pesé, mais transvasé par petites quantités (4 kg au maximum, donc 25 à 30 opérations pour 100 kg) pour être mesuré en volume, puis remis dans un autre sac », ce qui alourdit énormément les opérations et ennuie même lorsque l'on a plusieurs sacs à traiter. Les seuls niveaux où les transactions commerciales sont effectuées au poids dans la région sont les ventes au kg dans les magasins et boutiques et dans les boucheries.

Les prix sont variables d'un marché à l'autre même pour des marchés très voisins comme nous avons pu le constater dans le Moyen-Mono (tableau 34 ). Le comportement des prix est même assez délicat car ils peuvent varier sur le même marché et dans une même journée, plus cher le matin qu'à midi ou le soir, et inversement, selon la loi de l'offre et de la demande, ou en rapport avec la qualité de la marchandise ou la variété du produit<sup>(1)</sup>. Ces prix qui varient aussi d'une saison à l'autre, souvent du simple au triple, les périodes

---

<sup>(1)</sup> C'est le cas du niébé, des noix de palme, de l'igname, qui offrent plusieurs variétés (plus de 4 variétés pour le niébé); et les prix varient d'une variété à l'autre.

A - Le marché d'Anié



B - Un marché de rue (Agbonoussi) à Tado.



On observe sur ces photos que les marchandises sont exposées et vendues par petits tas

(Clichés de l'auteur)

de soudure correspondant pour les produits agricoles, aux périodes des hauts prix d'achat, sont liés également aux cours de ces produits dans les centres urbains, terminus des circuits. Ce fait explique en partie l'engagement des récoltes par les paysans qui attendent, si des circonstances exceptionnelles ne viennent pas leur forcer la main entre-temps, ces périodes de haut prix pour casser les grenier (M.F. Lange 1986).

Tableau 34 : Prix des produits agricoles exposés sur trois marchés du Moyen-Mono en 1988 - 1989 (moyennes d'après T. Abotchi, 1991)

	Kpékplémé (mars 1989)	Tado (août 1988)	Tohoun (août 1988)
Maïs	175 F/2,5 kg	100 F/2,5 kg	125 F/2,5 kg
Arachide coque	125 F/2,5 kg	125 F/2,5 kg	150 F/2,5 kg
Niébé	400 F/2,5 kg	400 F/2,5 kg	450 F/2,5 kg
Riz	500 F/2,5 kg	525 F/2,5 kg	475 F/2,5 kg
Pois d'angol	300 F/2,5 kg	375 F/2,5 kg	360 F/2,5 kg
Cosette de manioc	50 F/2,5 kg	-	-
Gari	175 F/2,5 kg	-	-
Tomate	25 F/tas	25 F/tas	25 F/tas

Ces produits font par ailleurs l'objet de fréquents et longs marchandages entre vendeur et acheteur. Le premier prix demandé par le vendeur est souvent très élevé, ce qui amène l'acheteur à demander une réduction, à proposer son prix c'est à dire la somme d'argent qui lui convient, à marchander et à négocier. Le prix définitif de la marchandise est finalement un prix de compromis entre ceux proposés par les deux parties.

Il ne faut pas comprendre par là que la loi de l'offre et de la demande ne joue pas, ou que l'importance de la demande se mesure alors au niveau des possibilités financières de l'acheteur, comme l'a fait A. Albenque (1970) à propos des transactions commerciales dans la région de Kédougou au Sénégal. C'est que, en dehors des boutiques et magasins où les marchandages n'existent pas<sup>et</sup> où les prix sont marqués contre les étagères en dessous de chaque marchandise et restent invariables, dans notre région tout comme à Kédougou

vraisemblablement, le jeu des transactions est ainsi de fixer le prix très élevé au départ pour le marchandiser ensuite. De toute façon, il faut savoir qu'il y a malgré tout un prix limite en deçà duquel le vendeur ne peut jamais céder sa marchandise, à moins qu'il ne soit dans une situation particulière, soit qu'il ait un besoin pressant d'argent, soit qu'il ait besoin de brader sa marchandise de fin de série pour partir vite s'approvisionner ensuite lui-même.

Justement, pour augmenter leurs bénéfices, certains commerçants achètent et stockent des quantités importantes de céréales et d'arachide. Cette pratique leur permet de provoquer des pénuries artificielles sur les marchés, ce qui fait flamber les prix et leur offre ainsi l'opportunité de revendre leurs marchandises très cher. Il est même courant que des commerçants fassent, avant les récoltes, des avances d'argent aux paysans en difficulté financière, qui s'engagent alors à leur céder en contrepartie à bas prix leurs récoltes (achat sur pied). Parfois, l'acompte est obtenu juste après les récoltes au moment où les prix sont très bas, mais la cession de la marchandise n'est faite qu'à l'approche ou au moment de la soudure alimentaire aux prix en vigueur au moment où l'acompte est reçu alors que ces prix ont considérablement augmenté depuis. Ces types d'opération sont considérés comme une véritable exploitation des paysans-producteurs et des consommateurs urbains, et sont par conséquent proscrits : le décret présidentiel n° 80-241 du 6 octobre 1980 n'autorise désormais la vente des produits vivriers que sur les marchés (A. K. Akibodé 1995) ; les commerçants privés sont traités dans les discours officiels de « commerçants véreux, de véritables pêcheurs en eau trouble dont il faut barrer la route » (La Nouvelle Marche, n° spécial du 13 janvier 1987) ; à partir de 1981, l'obligation est faite aux agriculteurs de vendre leurs céréales à l'Office national des produits vivriers Togograin (M. Anson - Meyer, 1983 ; M.F. Lange ; 1986) que la rigidité des modes d'intervention et la précarité des techniques de conservation ont conduit dès la fin des années 1980 à des résultats désespérants (T. Abotchi, 1996 (a)).

Aussi, des relations existent-elles par ailleurs entre commerçants-grossistes, commerçants-détaillants, courtiers et quelquefois producteurs-vendeurs, qui sont liés en clients-fournisseurs. Ces relations sont basées sur la confiance mutuelle. Elles permettent

aux commerçants de céder des marchandises dont les valeurs sont souvent considérables à leurs alliés, qui ne payeront qu'après la vente. Le corps des commerçants se structure par ce biais en réseaux marchands qui permettent une certaine sécurité des approvisionnements et des débouchés, mais aussi, et à beaucoup de commerçants, de contourner les difficultés liées à la faiblesse de leur capital d'investissement.

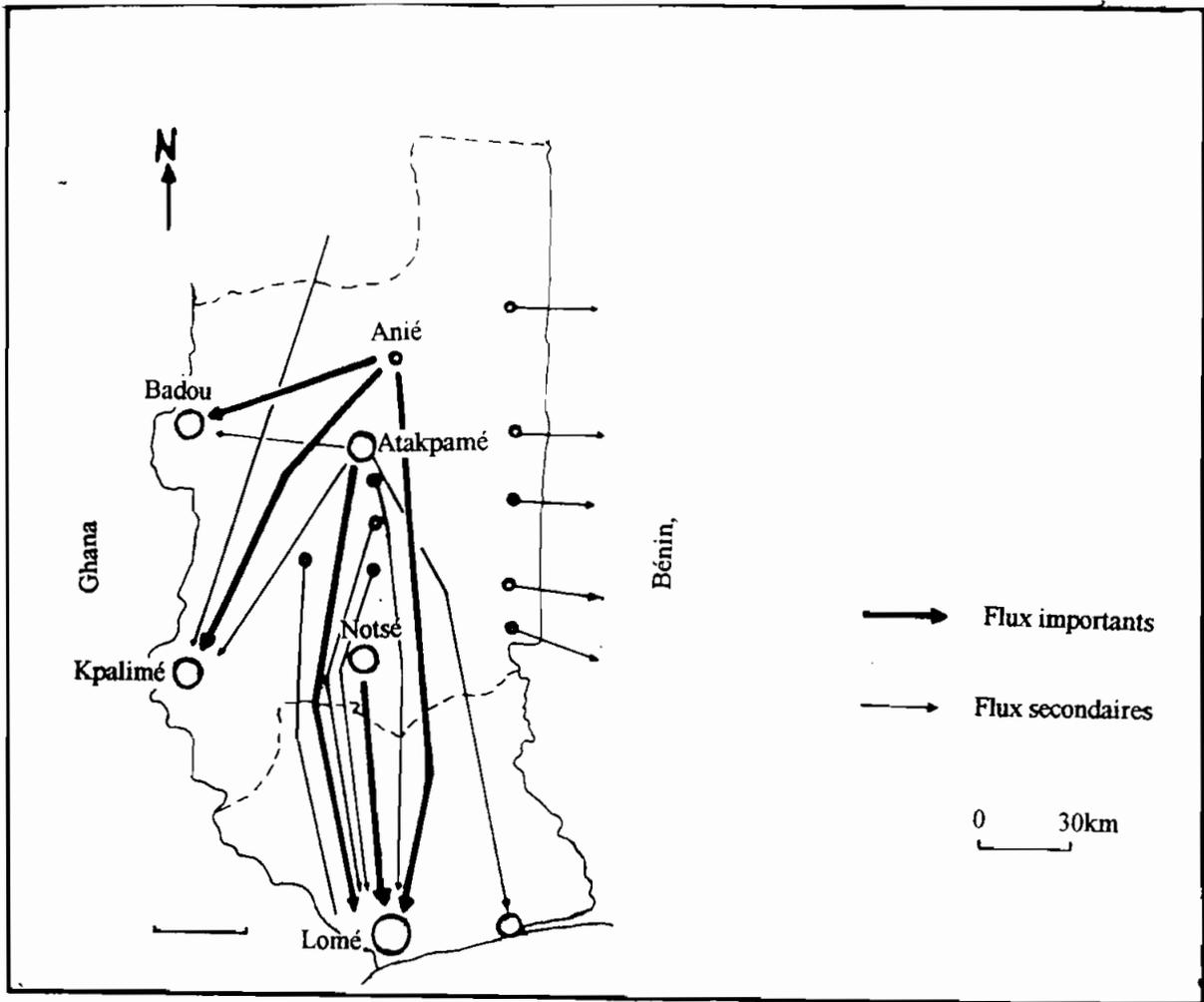
C'est donc de la sorte que se déroulent les transactions commerciales dans notre région. Et ce sont ces derniers qui permettent aux commerçants d'alimenter les flux d'échanges commerciaux.

## C/ LES FLUX COMMERCIAUX

Deux types de flux, l'un de produits agricoles, l'autre de produits industriels, se partagent les échanges commerciaux.

### 1 - Les flux des produits vivriers

Les flux des produits agricoles s'exercent selon deux directions principales, vers l'ouest de la Région des Plateaux où les cultures de plantation ne permettent pas d'entretenir une agriculture vivrière suffisante et vers Lomé d'une part, et vers le Bénin d'autre part (fig. 33). Selon les études réalisées sur le commerce des produits agricoles au Togo (A.T. Ayeboua, J.P. Minvielle, 1988 ; F. Lançon 1990, ...), ce sont des proportions importantes de produits vivriers vendus sur les marchés qui alimentent ces flux. 65% des quantités de maïs vendues dans la région de Notsé prennent la direction de l'extérieur ; une analyse plus fine permet de remarquer que 64% de ces exportations intérieures alimentent la Région Maritime (dont 59% pour l'agglomération urbaine de Lomé), le reste prenant la direction des autres villes du Togo, Kpalimé et Atakpamé. Une petite partie s'oriente même vers le nord du pays surtout durant la période de soudure, qui va de mai à juillet (A.T. Ayeboua, J.P. Minvielle 1988, p.25). Quant à la région d'Atakpamé, elle n'oriente que 12 % des ventes de maïs à destination de Lomé, l'essentiel de ces exportations de maïs prenant plutôt la direction des zones de plantation de Badou et de Kpalimé ; par contre une

**Fig.33 :** Flux des produits vivriers.

**Source:** D'après DRPD des Plateaux, 1984; F.Lançon, 1990; T. Abotchi,1991; et notre enquête en 1994.

part remarquable du niébé, du riz local et des fruits vendus sur les marchés de cette région s'orientent vers Lomé. Cette région présente par ailleurs des différences géographiques sensibles dans l'orientation des flux du maïs puisque plus du tiers des ventes de maïs des marchés de Gléi et de Datja prennent la direction de Lomé.

Un peu plus au nord, Anié et sa région s'imposent comme une importante zone d'exportation de céréales. Selon certains auteurs (Y. Marguerat, 1985, p.102 ; F. Lançon, 1990, p.140), Anié serait devenu le marché vivrier le plus important du Togo, devant Vogon. Le marché d'Anié draine les productions de son arrière pays bien sûr, mais aussi

celles des régions plus lointaines comme les Régions Centrale et de la Kara d'où arrive en particulier l'igname. Quelques produits vivriers viennent aussi du Bénin par Adogbénou et Affolé. Tous ces produits qui arrivent sur Anié sont ensuite revendus dans les aires déficitaires de la Région des Plateaux (Plateaux ouest) et vers Lomé.

Les quantités de produits exportées sont considérables. Par exemple, en moyenne, Asrama commercialise chaque lundi 3456 kg de maïs, dont 63,5% prennent la direction de Lomé et 22,2% s'orientent vers Notsé ; le reste, soit 12,3% se partage entre Sokodé (4,6%) et Tohoun (7,7%) par lequel ils ne font vraisemblablement que transiter pour aboutir finalement plus à l'est, nous le verrons. A Notsé, les ventes de maïs portent sur 6240 kg par jour de marché, soit 12480 kg par semaine, drainés à 51% vers Lomé vis à vis duquel Notsé joue un rôle majeur de relais (A.T. Ayéboua, J.P. Minvielle, 1988, p.40). Evidemment, les études réalisées par les auteurs cités ci-dessus ne portent que sur la principale céréale qu'est le maïs, mais les observations relatives à ce dernier produit restent valables également, à quelques exceptions près, selon les marchés, pour les autres denrées alimentaires.

La situation dans le territoire à l'est du fleuve Mono est cependant quelque peu différente. Par exemple concernant le Moyen-Mono, son enclavement marqué par rapport au reste du territoire togolais l'avait contraint jusqu'en 1980 à axer ses activités commerciales sur le Bénin. Mais dans le cadre de la politique nationale d'autosuffisance alimentaire, les autorités togolaises ont multiplié à volonté les obstacles à ce commerce, allant jusqu'à déployer des militaires aux frontières à partir de 1981. Toutefois, ce commerce frontalier reprit une ampleur considérable à partir de 1983, suite à l'allègement du dispositif de contrôle militaire. Les commerçants béninois viennent s'approvisionner sur les marchés togolais, surtout en maïs, arachide, niébé et piment sec qui sont acheminés par des circuits parallèles jusqu'au Bénin où ils sont écoulés sur les marchés d'Azové, de Dogbo, de Lokossa, d'Agbomé et de Cotonou (fig. 34). Selon les études relatives au commerce transfrontalier entre le Togo et le Bénin dans ce secteur (T.Abotchi, 1991), 2000 tonnes de maïs, 170 tonnes de niébé et 53 tonnes de piment sec sont exportées chaque année du Togo vers le Bénin à cette latitude ; de même, 500 tonnes d'arachides sont

passées du Togo au Bénin en 1988-89. Les produits agricoles qui passent dans le sens contraire, du Bénin vers le Togo sont du riz acquis sur le marché mondial (200 tonnes), de l'huile de palme et de palmiste (dont 118500 litres d'huile de palmiste), des fruits et des produits maraîchers (dont 12280 paniers de tomates fraîches et 1080 paniers de piments verts). La majeure partie de ces importations alimentaires prend également la direction des marchés urbains togolais, Lomé en premier lieu, mais aussi Atakpamé et Notsé (T. Abotchi, 1991, p.105).

Ce commerce frontalier avec le Bénin s'effectue surtout par des circuits parallèles, selon un phénomène quasi-général dans toutes les périphéries frontalière en Afrique<sup>(1)</sup>. Il traduit éloquemment l'importance que revêtent les échanges intra-africains, contrairement à ce qu'indiquent les statistiques officielles<sup>(2)</sup>. Il représente également, il est vrai, un détournement des objectifs initiaux de la politique d'autosuffisance alimentaire visant à l'approvisionnement du marché national. Cependant, il permet aux agriculteurs de vendre à des prix plus rémunérateurs ou de trouver des débouchés pour leurs productions si le marché national affiche des signes de saturation, comme en 1988 quand l'excédent togolais de maïs était évalué à 106000t (Benites et Catalan, 1989).

Mais l'ampleur du commerce avec le Bénin ne doit pas conduire à sous-estimer les exportations de produits agricoles du Moyen-Mono vers le reste du Togo.

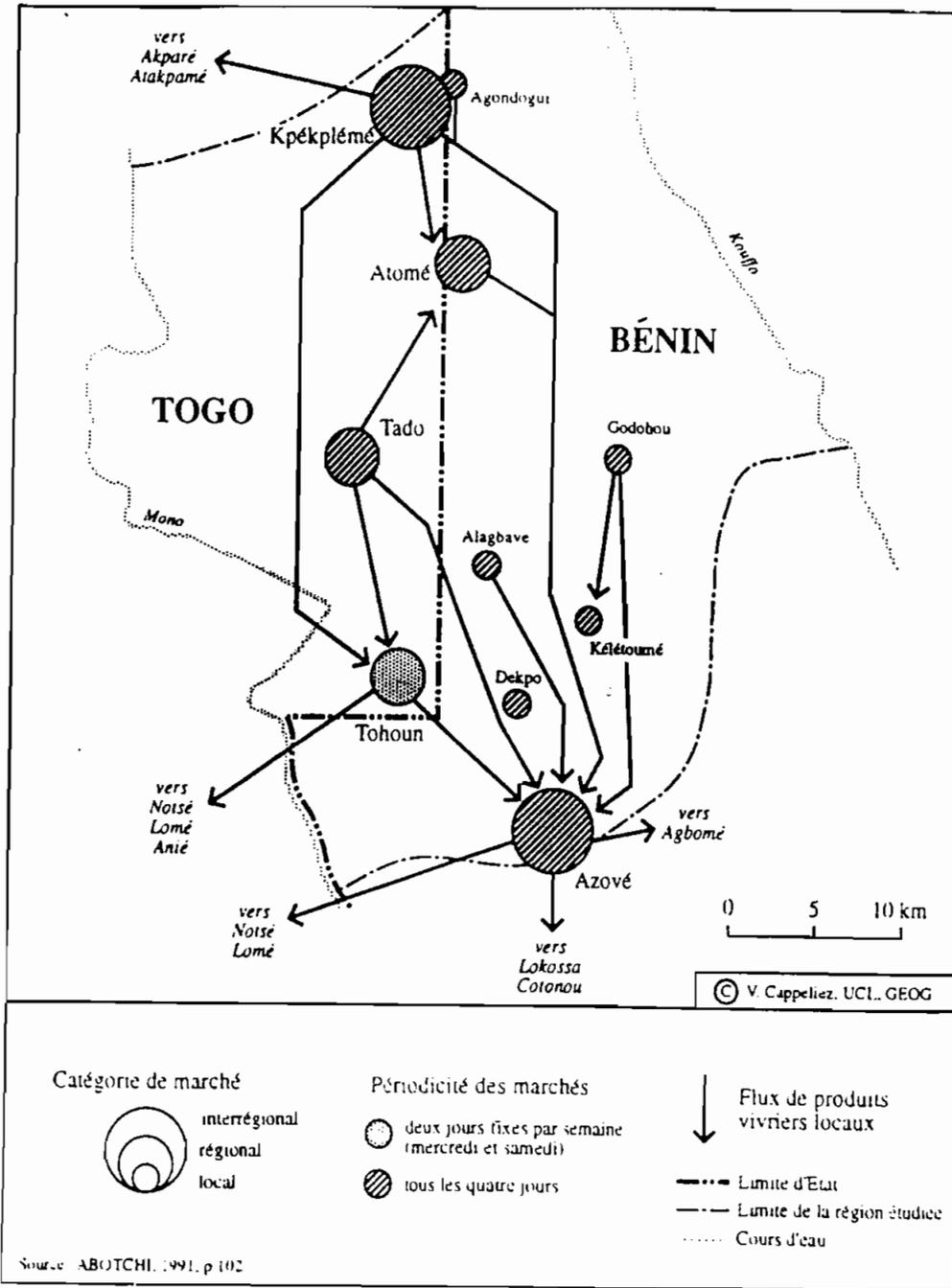
Aucune étude n'a pu porter sur les flux en direction des villes togolaises, mais on sait qu'ils sont importants. Selon une sociologue de l'Orstom, les agriculteurs Adja-Ehoué « maîtrisent la commercialisation du maïs en louant des camions qui effectuent le transport de leur champ à Lomé où le maïs sera vendu à un prix de 50 à 70% supérieur à celui en vigueur dans le Moyen-Mono » (M.F. Lange, 1986, pp.13-14).

---

<sup>(1)</sup> Ceci est confirmé par l'analyse des flux commerciaux en Afrique de l'ouest réalisée récemment par l'équipe des chercheurs organisés autour du réseau INRA-UNB-IRAM : il s'agit des études réalisées dans le cadre du projet « Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest » pour le compte du Comité inter-Etat de lutte contre la sécheresse au Sahel « CILSS » et du Club du Sahel.

<sup>(2)</sup> Selon les statistiques officielles, le commerce intra-africain est non seulement faible, pas plus de 4% pour l'ensemble des pays d'Afrique au sud du Sahara depuis 1970 (J.Egg, J.Igue, 1986, p.1), mais il connaît une tendance régulière à la baisse depuis les années 1970 (T. Abotchi, 1991, p.2).

Fig34: Marchés et flux vivriers dans l'espace frontalier bénino-togolais de Tohoun-Aplahoué.

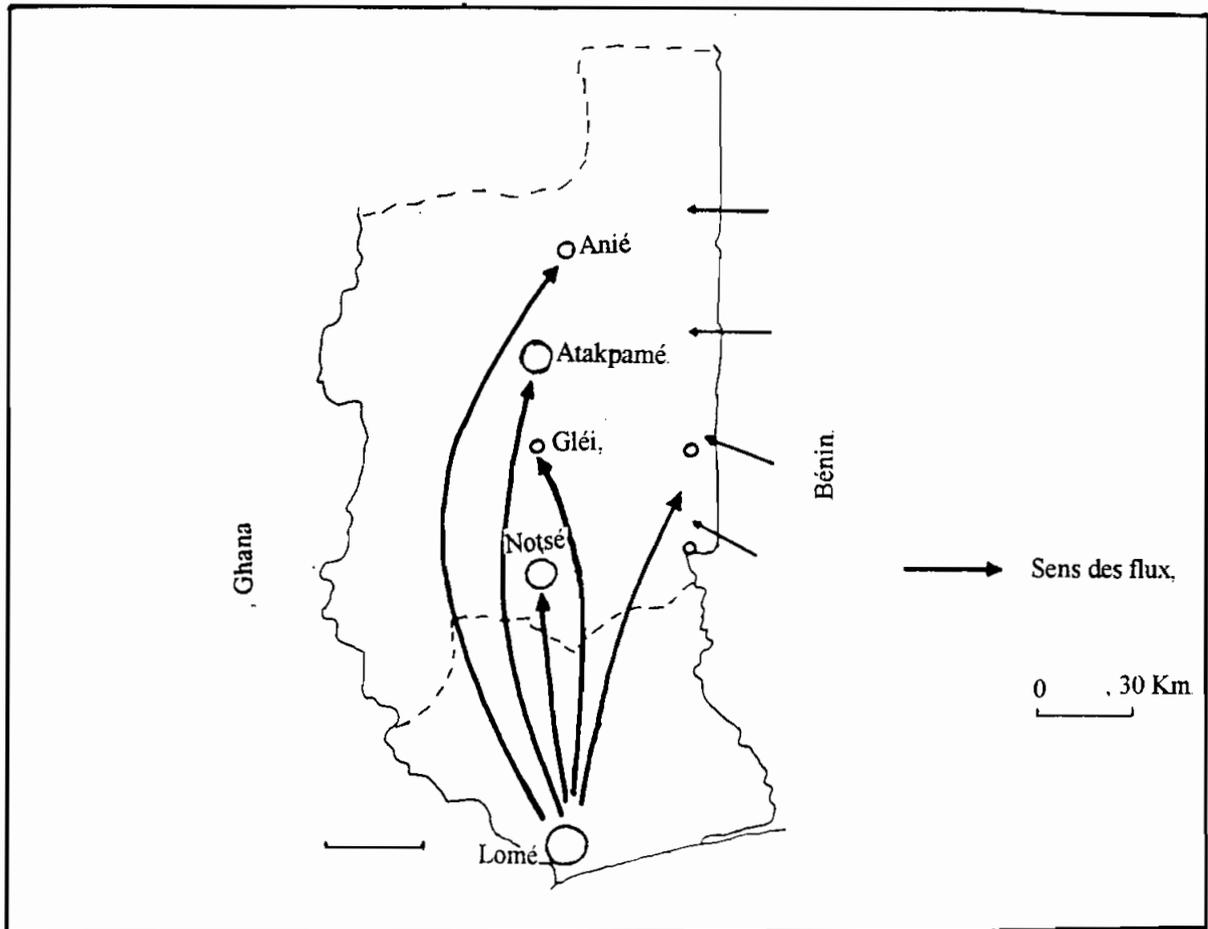


## 2- Les flux des produits industriels

C'est en gros un circuit contraire à celui des produits agricoles qu'empruntent les articles industriels. Les flux ont donc grosso-modo un sens sud-nord. Partant des marchés et des sociétés commerciales de Lomé, ils se diffusent dans la région à partir des

succursales de ces sociétés installés à Notsé et à Atakpamé, et des boutiques tenues par des commerçants privés (fig. 35). Ces flux sont complétés par un trafic de marchandises en provenance du Bénin et du Nigeria, dont l'ampleur nous amène à nous y attarder un peu.

**Fig35:** Flux des produits industriels.



**Source:** DRPD des Plateaux, 1984;  
T. Abotchi, 1991.; et notre enquête en 1994.

Les flux transfrontaliers à notre latitude portent sur une large gamme de marchandises parmi lesquelles dominent les pièces détachées de véhicules, les vélos, les appareils électroniques, les savons de luxe, les savons Omo et Palmida, les alcools des grandes marques européennes (Rhum Saint-James, Gordon dry Gin, Wisky J.B, etc...) et les matériaux de construction (tôle ondulée, fer à béton, peintures, etc...). A ces principaux produits, s'ajoutent motos, cigarettes et groupes électrogènes en provenance du Nigeria,

---

tissus, friperies, chaussures, coupe-coupe, produits alimentaires importés (sucre, laits Bel et Nestlé hollandais, huiles végétales, tomates conserves), ... (T.Abotchi, 1991). On note aussi une importante contrebande de produits pétroliers : principale source d'approvisionnement en pétrole et en essence pour l'ensemble du territoire à l'est du fleuve Mono dépourvu de stations d'essence, ce trafic est très important et constitue une véritable source de richesse pour un grand nombre de personnes. Des informations secrètes et partant difficilement vérifiables indiquent que certaines personnes seraient spécialisées dans le commerce à grande distance de ces hydrocarbures assurant le ravitaillement des centres de peuplement situés même à plus de 60 Km de la ligne de partage colonial, notamment Notsé.

L'engouement pour ce commerce frontalier est lié aux bénéfices qu'on en tire. Pour le pétrole par exemple, le fût de 200 litres était acheté à 23 000 FCFA à Azové (Bénin) et était revendu à 35 000 FCFA environ au Togo (théoriquement 37 500) avec, compte non tenu des frais de transport, un bénéfice de 12 000 F CFA soit 50% du prix d'achat.

Les informations manquent pour estimer les quantités de produits manufacturés acheminées par ces circuits, même celles transfrontalières, mais on sait qu'elles sont importantes surtout depuis le début de la rente cotonnière. Pour le cas des produits pétroliers, des enquêtes menées auprès de quelques commerçants du Moyen-Mono ont permis d'estimer les quantités de pétrole et d'essence introduites dans cette préfecture à partir du Bénin, à 120 000 et 100 000 litres chaque année (T.Abotchi, 1991, p.108).

Ces flux transfrontaliers empruntent essentiellement les circuits parallèles et clandestins. Cette situation s'explique par la trop grande protection du marché intérieur qui caractérisent les politiques commerciales des deux Etats, par des droits de douane trop élevés (allant jusqu'à plus de 50% du prix d'achat et auxquels les commerçants s'efforcent d'échapper) et par les facilités de contrebande qu'offre le paysage frontalier (paysage découvert avec de multiples pistes et sentiers).

On le voit, les activités commerciales sont d'un dynamisme frappant dans l'est de la Région des Plateaux. Elles concernent tant les produits agricoles que manufacturés et impliquent un nombre considérable d'acteurs qui y tirent parti.

Au terme de ce long développement sur les activités économiques dans l'est de la Région des Plateaux, ce qui frappe tout d'abord, c'est leur incontestable dynamisme. Les productions agricoles évoluent pour la plupart à la hausse permettant aux paysans de prétendre satisfaire leurs besoins alimentaires et de dégager même des excédents pour le marché. Les activités commerciales connaissent aussi un dynamisme profond qui semble même se renforcer d'année en année, en rapport avec le développement de la rente cotonnière et les possibilités de commercialisation des surplus vivriers, les productions vivrières devenant même à certains égards des productions rentières. Cela entraîne une intégration de plus en plus sensible de la population régionale dans l'économie marchande. Notre région s'oppose de ce point de vue à l'ouest de la Région des Plateaux où l'économie cacaoyère et caféière est en crise depuis quelques décennies et le commerce est en régression (Nyassogbor et al, 1995).

La deuxième chose qu'il faut souligner est la dualité qui marque l'économie régionale : dualité au niveau des structures (structures traditionnelles et structures modernes), dualité au niveau du fonctionnement avec des pratiques traditionnelles qui s'opposent à celles dites modernes, tant au niveau de l'agriculture que de l'artisanat, du commerce, etc... Malgré le soutien technique et financier dont bénéficie le secteur moderne de l'économie, c'est le secteur traditionnel qui, en dépit de ses insuffisances, domine encore largement l'économie de l'est de la Région des Plateaux. Il semble cependant être engagé dans une évolution qui lui enlève son originalité, (E.Y. Gu-Konu (1983) parle alors de société de transition), mais lui confère un dynamisme que traduit l'expansion de l'économie régionale depuis quelques années. Il en résulte une augmentation des revenus de la population et des transformations significatives dans le milieu rural.

**TROISIEME PARTIE:**

**IMPACT DU DYNAMISME ECONOMIQUE:**

**LES TRANSFORMATIONS**

**DANS LES CAMPAGNES.**

L'impact du dynamisme économique dans notre région apparaît sur trois axes principaux. D'abord il y a l'accroissement des revenus monétaires - fondement de toutes les transformations qui affectent le milieu - qui se prolonge par l'acquisition de biens importés destinés à améliorer les conditions de vie et de travail. Ensuite, et fortement dépendants de ce qui précède, s'opèrent aussi des changements au niveau démographique par l'inversion des tendances et comportements démographiques initialement en vigueur, et au plan social par un abandon progressif des pratiques culturelles<sup>traditionnelles</sup>/et par une évolution radicale des rapports sociaux.. Enfin, on note une transformation du paysage rural se traduisant par la modernisation de l'habitat et l'évolution du paysage végétal.

## **CHAPITRE VIII:**

### **REVENUS ET NIVEAU DE VIE EN MILIEU RURAL.**

Comme il a été montré dans les chapitres précédents, l'agriculture et le commerce ont connu au cours des dernières années un essor véritable. L'augmentation des productions agricoles se conjugue à des activités d'échanges de plus en plus affirmées pour augmenter les revenus de façon sensible et, par conséquent, élever le niveau de vie dans les campagnes.

#### **I-ESSAI D'EVALUATION DES REVENUS.**

Dans ce milieu rural où les exploitations sont caractérisées par l'absence d'une véritable comptabilité il est difficile de connaître de façon précise les revenus paysans. D'abord parce que la question des revenus demeure ici un sujet quelque peu tabou sur lequel l'on n'aime pas lever le voile. Il nous a été frappant de constater combien il était difficile de s'entretenir sur le sujet avec les paysans puisque toutes les fois que la question des revenus agricoles est abordée, c'est un sourire de stupéfaction et un malaise vague qui apparaissent sur les visages. Ensuite la diversité des sources de revenus monétaires, la faible part que certaines productions y tiennent et le rythme d'acquisition de ces revenus-les produits vivriers en particulier étant vendus le plus souvent par petites quantités (voir chapitre 7)- ne permettent aux paysans ni de se souvenir correctement des différentes opérations de vente effectuées et des valeurs en francs correspondantes, ni de calculer les totaux de façon exacte. Enfin, la notion de revenu même n'est pas bien comprise, et beaucoup de paysans, ne signalent que les seules grosses recettes qu'ils ont pu faire et qui leur ont permis des réalisations substantielles. C'est dire que les valeurs issues de nos enquêtes auprès des paysans ne peuvent être considérées que comme indicatives.

La première chose qu'il faut cependant souligner très vite est que ce sont des sommes considérables qui sont drainées chaque année depuis au moins une quinzaine d'années vers le milieu rural de l'est de la Région des Plateaux. Le coton, principale culture de rente, fournit de plus en plus d'argent aux ménages. En 1984-1985, ce sont 1,7 milliards de francs CFA qui étaient distribués aux producteurs de coton dans les préfectures de Haho et du Moyen Mono. En 1991-1992, les revenus cotonniers s'élevaient à 2,213 milliards pour ces deux préfectures, dont 1,776 milliards pour la préfecture de Haho seule, le revenu moyen par planteur étant dans cette dernière préfecture de 75 652 FCFA (SOTOCO, Plateaux-Sud, rapport annuel, 1991-1992). Dans la Région des Plateaux-Nord, les revenus cotonniers ne sont pas aussi élevés que dans les plateaux-Sud, mais ils se situent tout de même autour de 40 000 FCFA par planteur (SOTOCO, région des Plateaux-Nord, rapport annuel 1990-1991). La Région des Plateaux est celle où les revenus cotonniers par planteur sont les plus élevés dans le pays, par comparaison aux autres régions (Centrale, Kara et Savanes).

De même, les produits vivriers fournissent aujourd'hui de plus en plus d'argent en raison de leur intégration dans les circuits marchands. Le tableau 34 établi à partir de diverses sources permet de saisir l'ampleur des revenus acquis<sup>108</sup> par les populations de notre région à partir de la vente des produits vivriers en 1993. Au total, 7748 800 000 francs CFA, -donc largement supérieurs aux revenus cotonniers, dont pratiquement 6 milliards pour les préfectures de l'Ogou et de l'Est Mono, et seulement 1, 782 milliards, soit moins du quart du total, pour les deux préfectures du sud de la région, le Haho et le Moyen-Mono, où les revenus cotonniers étaient pourtant nettement plus importants. Mais, on peut considérer que c'est de façon assez normale que la primauté du nord de la région s'affiche ici puisque les cultures y sont plus diversifiées qu'au sud et les produits vivriers y tiennent plus de place.

<sup>108</sup> Il s'agit d'estimations à partir des résultats de production, des proportions commercialisées par préfecture et du prix moyen annuel de ces produits pendant l'année 1993

Tableau 35: Revenus estimés, tirés des principaux produits agricoles en 1993 sauf le coton et le palmier à huile (en millions de francs CFA).

Préfectures	Maïs	Sorgho	Riz	Igname	Manioc	Arachide	Haricot	Total
Haho et Moyen-Mono	1115,7	120,6	4,1	404,7	94,1	14,1	29,0	1782,3
Ogou et Est-Mono	1066,8	310,9	143,7	3881,4	403,2	137,0	23,6	5966,5
Est de la Région des Plateaux	2182,5	431,5	147,7	4286,1	497,3	151,1	52,6	7748,8

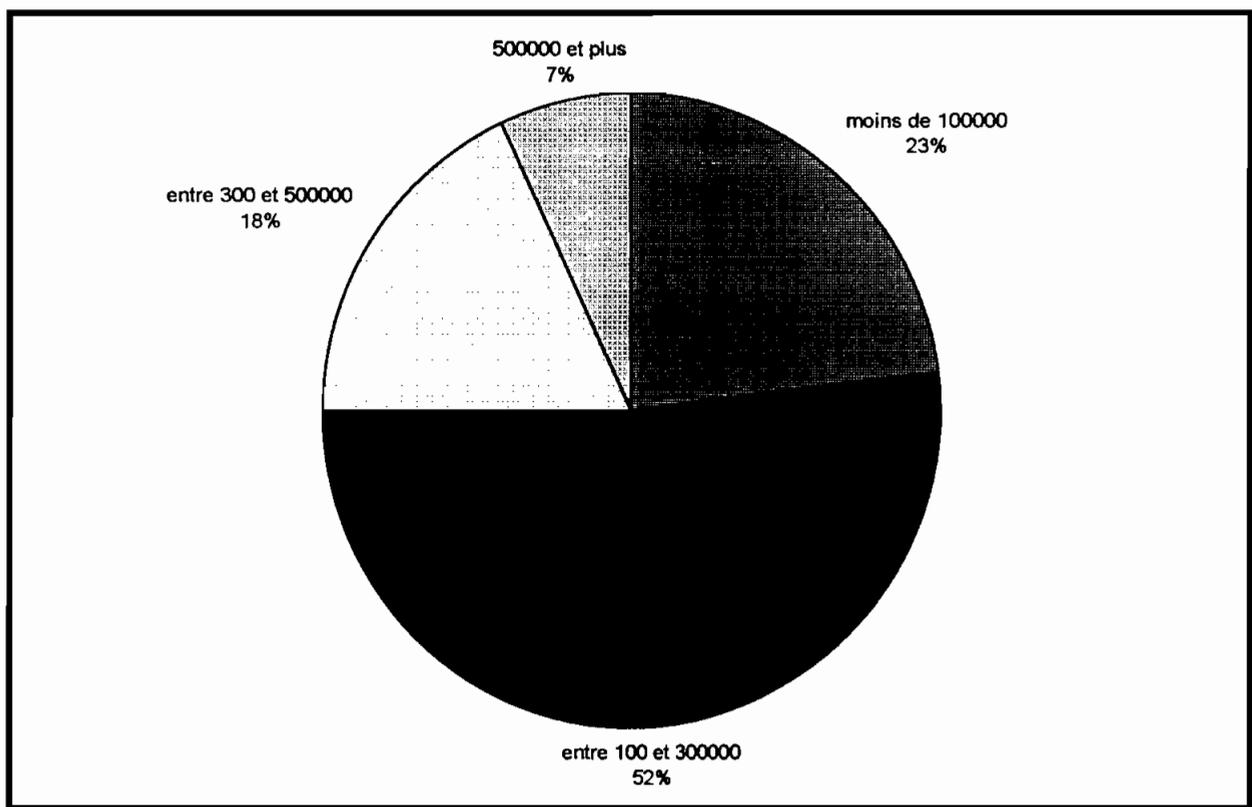
Source: D'après nos calculs à partir de données issues de sources très diverses.

Les principaux produits alimentaires qui rapportent de l'argent sont, ainsi qu'il apparaît au tableau 35 le maïs (2, 182 milliards) et l'igname (4, 286 milliards), auxquels s'ajoutent le sorgho (431,5 millions) et le manioc (près de 500 millions). Une autre culture qui rapporte beaucoup d'argent, mais qui ne figure pas au tableau précédent, est le palmier à huile. Dans les préfectures de Haho et du Moyen-Mono qui en sont d'importantes zones de production, il constitue même pour les paysans âgés possédant de nombreuses palmeraies nous l'avions dit, la principale source de revenus monétaires, entre 600 000 et 1000 000 de francs CFA en moyenne par planteur. Au regard du nombre important de paysans qui s'adonnent à la culture de cet oléagineux et de l'étendue des palmeraies, qui sont pratiquement devenues dans certaines zones comme le Moyen-Mono et le Haho oriental les éléments dominants du paysage végétal (voir chapitre 2), on peut avancer que le palmier à huile fournit aussi plusieurs milliards à notre région chaque année. C'est donc au total, une somme d'argent largement supérieure à 10 milliards de francs CFA qui est acquise chaque année depuis quelque temps par les paysans de notre région aux titres de revenus agricoles.

Le résultat de cette situation se découvre à travers un enrichissement des agriculteurs dont les revenus sont aujourd'hui relativement élevés: la majorité, soit 52% , ont un revenu compris entre 100 000 et 300 000 FCFA, et seulement 23% ont un revenu inférieur à 100 000 FCFA selon les résultats de nos enquêtes en 1994. Les revenus du quart des personnes enquêtées dépassent 300 000F, et 7% ont même un revenu supérieur à 500 000F (fig 36).

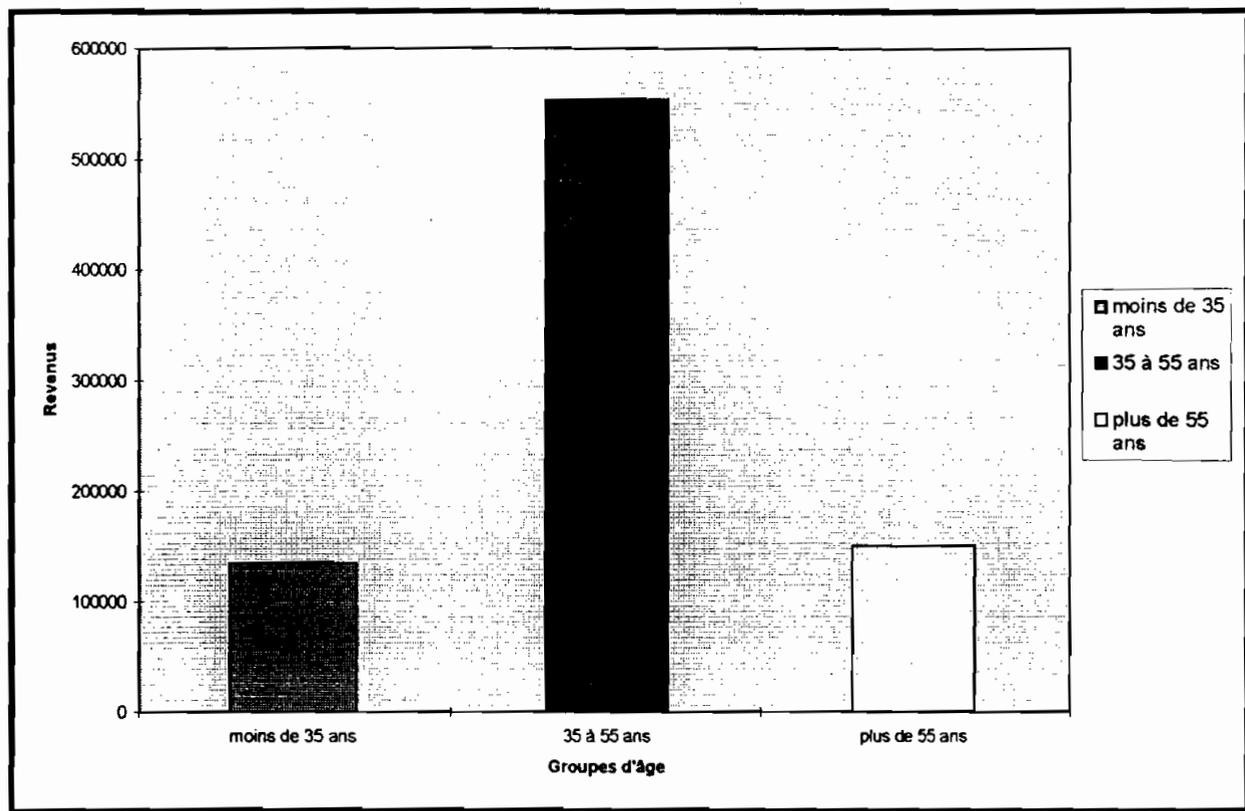
Cela révèle bien qu'au niveau des revenus, la situation n'est pas la même pour tout le monde. Les agriculteurs les plus riches sont naturellement les personnes âgées qui ont une main d'oeuvre nombreuse (plusieurs enfants, femmes, aides et parfois salariés), et dont les revenus proviennent à la fois des ventes de coton, de maïs, d'arachide, des palmiers ou des produits du palmier, du petit bétail etc. La figure confirme bien ces propos pour ce qui est de la préfecture du Moyen-Mono et l'est de la préfecture du Haho; exception faite des femmes, les agriculteurs de 35 à 55 ans ont un revenu moyen de 554 000 FCFA. Les moins de 35 ans n'ont eu en 1993, que 135 000F en moyenne chacun.(fig.37).

Figure 36 : Répartition des paysans enquêtés suivant l'importance de leurs revenus (en %)



Source : Notre enquête en 1994.

Figure 37 : Importance des revenus paysans suivant l'âge dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono (en francs CFA).

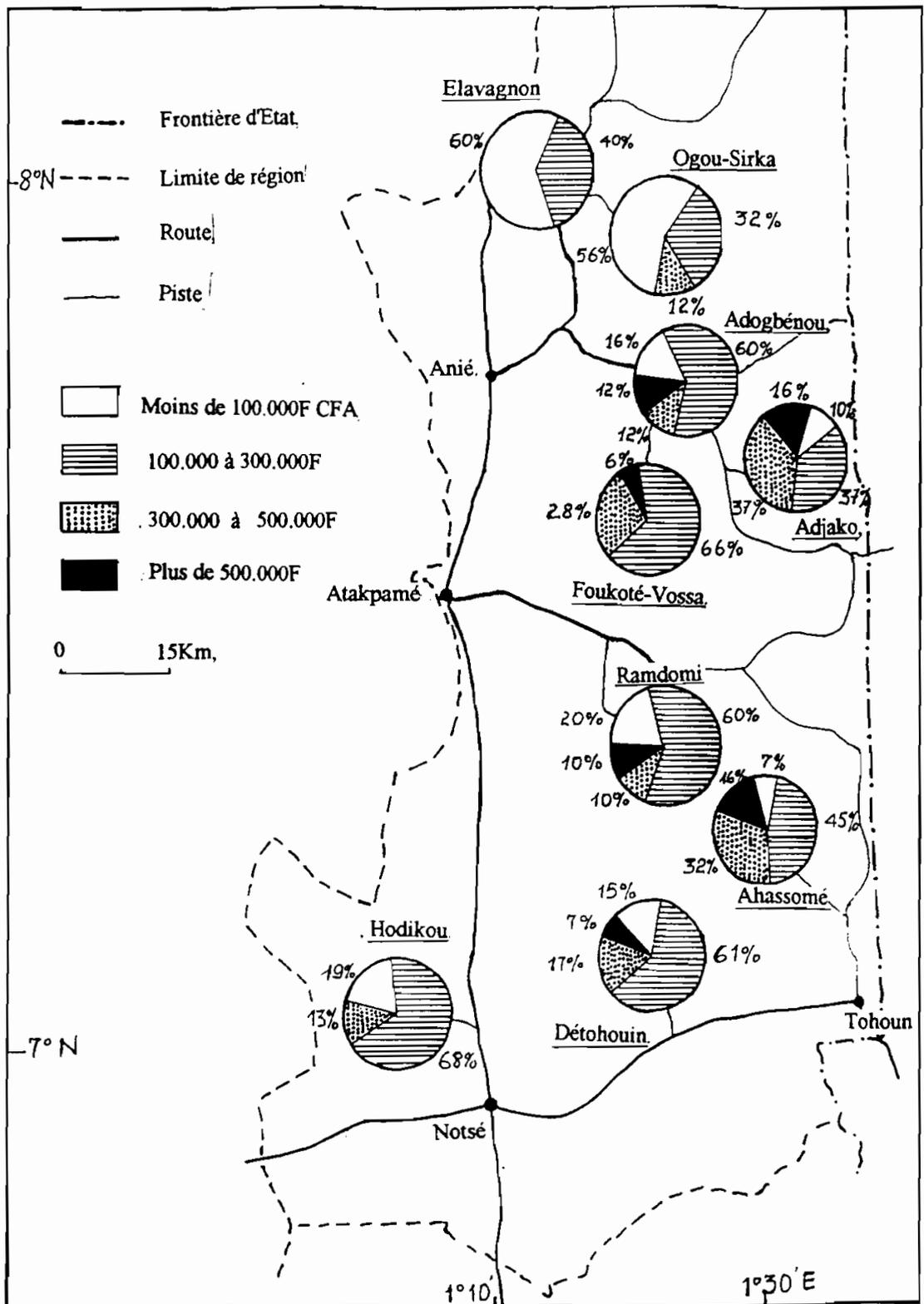


Source : Notre enquête en 1994.

Certes, l'enrichissement a atteint l'ensemble des paysans, mais il se dégage cependant des agriculteurs aisés dont les revenus sont supérieurs à 2000 000FCFA (avant dévaluation). En particulier dans le secteur de Klikomé, au nord ouest de Tado, ou à Foukoté Vossa, par exemple, des agriculteurs réussissent à vendre 10 à 20 tonnes de coton par an, ce qui leur rapporte jusqu'à près de 2000 000FCFA, auxquels s'ajoutent des revenus divers souvent aussi importants, tirés des autres productions. Il s'agit là de ressources très considérables dans le contexte de l'économie nationale, puisque supérieures à celles des cadres de la fonction publique: universitaires, ingénieurs, directeurs (M-F Lange, 1986, p.9).

De même, l'importance des revenus varie d'un secteur à l'autre (fig 38). Par exemple à Foukoté-Vossa, aucun agriculteur ne dispose d'un revenu inférieur à 100 000F; à Ahassomé, les revenus de moins de 100 000F ne concernent que 7% seulement des

**Fig.38 :** Répartition des paysans suivant l'importance de leurs revenus par village.



Source: Notre enquête de 1994.

agriculteurs. Par contre, à Ogou-Sirka et à Elavagnon, cette proportion atteint des pourcentages importants, respectivement 56% et 60%. De la même façon, alors que les revenus de plus de 300 000 représentent 53 % à Adjako et 48 % à Ahassomé, ils ne correspondent qu'à 13% à Hodikou et à 12% à Ogou-Sirka. A Ela-vagnon, il n'en existe même pas. D'une façon générale, l'impression qui domine est que les revenus par paysan diminuent légèrement du sud vers le nord.

Les agriculteurs ne sont pas les seuls à augmenter sensiblement leurs ressources financières au cours des dernières années. Les autres acteurs de l'économie régionale tirent également habilement profit de la situation. Les transporteurs qui acceptent de risquer leurs véhicules sur les pistes et les routes cahoteuses de cette partie du territoire togolais réussissent à tirer de leur activité, des fortunes immenses. En situation de monopole, ils imposent, nous l'avons déjà vu, des tarifs avantageux leur permettant de tirer le maximum de profit. C'est le cas de trois transporteurs de Tohoun, de l'unique transporteur de Saligbé et de certains chauffeurs de Notsé et de Gléï. De même, beaucoup de commerçants profitent de la situation, en s'affichant même aujourd'hui comme les personnes les plus riches du secteur.

Comme on le voit, les revenus des paysans proviennent de sources très diverses: coton, produits vivriers et même quelquefois élevage. Mais la situation n'est pas la même chez tous les paysans. Pour certains, c'est le coton qui est la principale source de revenus; chez d'autres, c'est le palmier à huile; chez d'autres encore, ce sont les produits vivriers. Par ailleurs l'enrichissement de la population touche toutes les couches sociales: agriculteurs, commerçants, transporteurs,.. Les revenus atteignent aujourd'hui en outre des valeurs importantes, plusieurs centaines de milliers de francs CFA, permettant à la population régionale de consommer de façon sensible les biens importés et d'améliorer notablement son cadre de vie.

## **II- UNE CONSOMMATION DE BIENS IMPORTES DE PLUS EN PLUS FORTE.**

C'est bien dans le domaine de la consommation des biens modernes que l'évolution économique qui caractérise notre région apparaît nettement. L'augmentation des revenus monétaires permet aux populations de l'est de la Région des Plateaux de se lancer dans l'achat d'articles importés de façon , il y a peu de temps encore, insoupçonnée. Les produits de première nécessité tels que les savons de toilette, le pétrole, le sucre, les condiments (cube à sauce, sel, tomate conserve, ...) sont devenus courants et leur présence ne frappe plus personne, certains se faisant même le plaisir d'en stocker chez eux des quantités relativement importantes pour l'usage familial, en particulier dans les gros villages. La présence même de ces produits crée le besoin de leur consommation et la publicité faite par les vendeurs vantant leur mérite ou leur douceur et leur valeur nutritive, amène même les femmes à abandonner les produits traditionnels et à se ruier sur eux. Dans notre région la responsabilité de l'achat de ces produits de première nécessité revient aux femmes, les hommes se réservant pour les dépenses importantes.

D'autres produits du type de luxe ont fait leur apparition et sont de plus en plus diffusés depuis quelques années. La bière surtout, mais aussi les alcools importés tels le rhum, le whisky et le gin sont de plus en plus présents au cours des fêtes et dans les cérémonies religieuses coutumières. Les réceptions en l'honneur d'invités ou de retrouvailles avec les parents dont on est séparé depuis de longues dates s'arrosent aujourd'hui à la bière de houblon venue de la brasserie du Bénin, au rhum Saint James venu du département français de la Martinique ou au Gordon dry gin très apprécié importé de Grande Bretagne. Il n'est pas rare aussi de voir dans les villages, quelques paysans déguster la bière dans les buvettes, surtout les après-midis et les soirs, en particulier en saison sèche.

Aussi frappant est l'achat des produits de l'habillement. Autrefois, on n'achetait des vêtements qu'au cours de fêtes de Noël et de Nouvel an (Christmas). Aujourd'hui, durant toute l'année, les **tissus**, les bijoux et les chaussures se vendent sur les marchés comme de petits pains. Les tissus de grand luxe comme le wax hollandais et les tissus basins rivalisent

même avec les tissus de bas de gamme que les populations de cette région achetaient auparavant. Les tissus d'apparat pour les hommes comme les « Kenté<sup>109</sup> » importés du Ghana et vendus à des prix très élevés, entre 25 000 et 40 000 FCFA l'unité, sont aussi très demandés. Les gens s'habillent très bien pour se rendre au marché, en particulier les femmes qui se parent de bijoux et se poudrent, témoignant une coquetterie qui n'a rien à envier à celle des citadines.

On relève aussi une amélioration des moyens de transport. Beaucoup de paysans disposent de vélos qui servent aux déplacements quotidiens, en particulier pour se rendre aux champs, ces derniers devenant de plus en plus éloignés de l'habitat en raison de l'accroissement de la population et de la pression foncière qui en résulte. L'usage du vélo est même devenu banal, et la mode est aujourd'hui à l'achat de motos que les fonctionnaires de la région « ont surnommées avec ironie les « motos-coton » et les assimilent aux dépenses somptueuses et inutiles » (M.F Lange, 1986, p. 16). On préfère ici acheter les grosses motos du type Suzuki 100 et 120, Yamaha 100 et 80, Honda CG 125 et Vespa, qui permettent des parcours rapides, mais aussi et surtout le transport de lourdes charges de récoltes ou de marchandises<sup>110</sup>. Dans le Moyen-Mono, le Haho et certains villages de la préfecture de l'Ogou, la présence de ces motos est très frappante. Certains agriculteurs et commerçants ont même acquis une puissance financière telle qu'ils réussissent à acquérir des voitures de transport privé (personnel) souvent des voitures bachées, et même des taxis, des bus de transport public et des biens immobiliers dans les grandes villes. Bien que le fait ne soit pas nouveau, des agriculteurs ayant réussi dès avant l'indépendance à avoir des boutiques et des taxis en ville, il a pris au cours des dernières années une ampleur considérable. Bien sûr, ce type d'investissement se heurte à des problèmes de gestion de ces établissements et taxis, mais beaucoup réussissent dans leurs entreprises et s'affichent finalement comme les personnes les plus riches de la région. On les trouve dans les gros centres de peuplement, surtout dans le Haho et le Moyen Mono et sur l'axe routier nord-sud.

<sup>109</sup> « C'est un grand pagne porté comme la toge romaine et tissé avec des fils multicolores de couleur vive » (Nyassogbor et al, 1995).

<sup>110</sup> On se moque des petites motos comme les mobylettes qu'on désigne par le terme de vélo, mais que certains possèdent cependant.

L'achat d'appareils électroniques: radios, radios-cassettes, téléviseurs, chaînes stéréophoniques..., est devenu aussi une passion dans notre région depuis quelques années. Le désir de s'informer par des moyens modernes, mais aussi la recherche d'un certain prestige, conduisent certaines personnes à les acquérir. Les attroupements qu'on observe les soirs dans les maisons où il existe des téléviseurs et des magnétoscopes fonctionnant soit au groupe électrogène, soit avec des batteries d'accumulateurs, montrent bien l'intérêt que la population régionale accorde aujourd'hui à ces nouveaux outils d'information et de distraction. Certains ont même institué la paye des droits d'entrée dans leur maison pour regarder la télévision. Dans beaucoup de villages, pour ceux ne pouvant acquérir individuellement ces types d'appareils, la démarche consiste à se regrouper par grande famille ou par groupe de familles, pour réunir de l'argent ou faire des jobs en groupe afin de disposer des sommes nécessaires à leurs achats. L'acquisition de ces appareils devient même de plus en plus une nécessité en raison du fait qu'ils sont utilisés non seulement pendant les fêtes, mais aussi au cours des décès, des funérailles et des cérémonies coutumières, le groupe électrogène pour éclairer le lieu, la chaîne Hifi pour animer.

Un autre domaine vers lequel s'orientent les revenus dans notre région est l'habitat. L'obsession de la population togolaise à avoir « son propre chez »<sup>111</sup> se traduit ici par des investissements souvent coûteux dans l'habitat avec la construction de maisons. Même les femmes se font construire leurs propres maisons qu'elles mettent à la disposition de leurs jeunes enfants ou qu'elles louent à des étrangers à la communauté villageoise: encadreurs, infirmiers et agents auxiliaires médicaux, enseignants... On note par ailleurs l'introduction dans l'habitat de matériaux durables: ciment, gravier, fer à béton, tôle ondulée, etc.. se répandent de plus en plus malgré l'augmentation continue de leurs prix. Les nacos, les serrures de sécurité et du mobilier évolué (fauteuils, canapés, buffets, armoires,... achetés

---

<sup>111</sup> Voir à ce propos la thèse de K. Gam « Approvisionnement en eau et assainissement à Lomé, capitale macrocéphale d'un petit pays ouest africain, le Togo », en rédaction.

---

en ville ou fabriqués par des menuisiers de la région) font aussi quelques apparitions insolites, ici et là, dans le milieu rural.

Ainsi qu'il apparaît à travers le développement qui précède, notre région est marquée depuis quelques années par une tendance de plus en plus affirmée à la consommation des biens de prestige, résultat du dynamisme actuel de l'économie régionale. Il s'agit là de transformations économiques profondes que même un bref séjour dans la région permet de discerner nettement et qui sont telles que dans les villages, on a l'illusion d'un mode de vie urbain (M-F. Lange, 1986; p 9). Parallèlement à ces transformations économiques, s'opère également une certaine évolution au niveau des techniques de production.

### **III- LES RENOVATIONS TECHNIQUES.**

L'évolution économique que connaît la région se prolonge aussi dans la modernisation des techniques culturales. Certes, l'adoption des semences améliorées se heurte à des problèmes divers comme nous l'avons vu, mais l'usage des intrants, en particulier l'engrais chimique et les insecticides, se généralise de façon sensible; aujourd'hui, il dépasse le strict cadre des cultures de rente en s'étendant aux productions vivrières. Nous ne développerons pas ici le cas des intrants du coton qui sont obligatoires et dont plusieurs centaines de dizaines de tonnes sont achetées et répandues dans les champs chaque année, proportionnellement à la superficie de ceux-ci. Certes, l'usage des intrants coton a un impact certain sur les rendements du coton et même sur la production vivrière puisque celle-ci bénéficie de l'arrière-effet de l'engrais coton, mais c'est plutôt l'usage des intrants vivriers dont l'achat et l'usage ne relèvent d'aucune obligation de la part des organismes d'intervention qui montrent bien que des changements sont en train de s'opérer dans la région sur le plan des techniques de production.

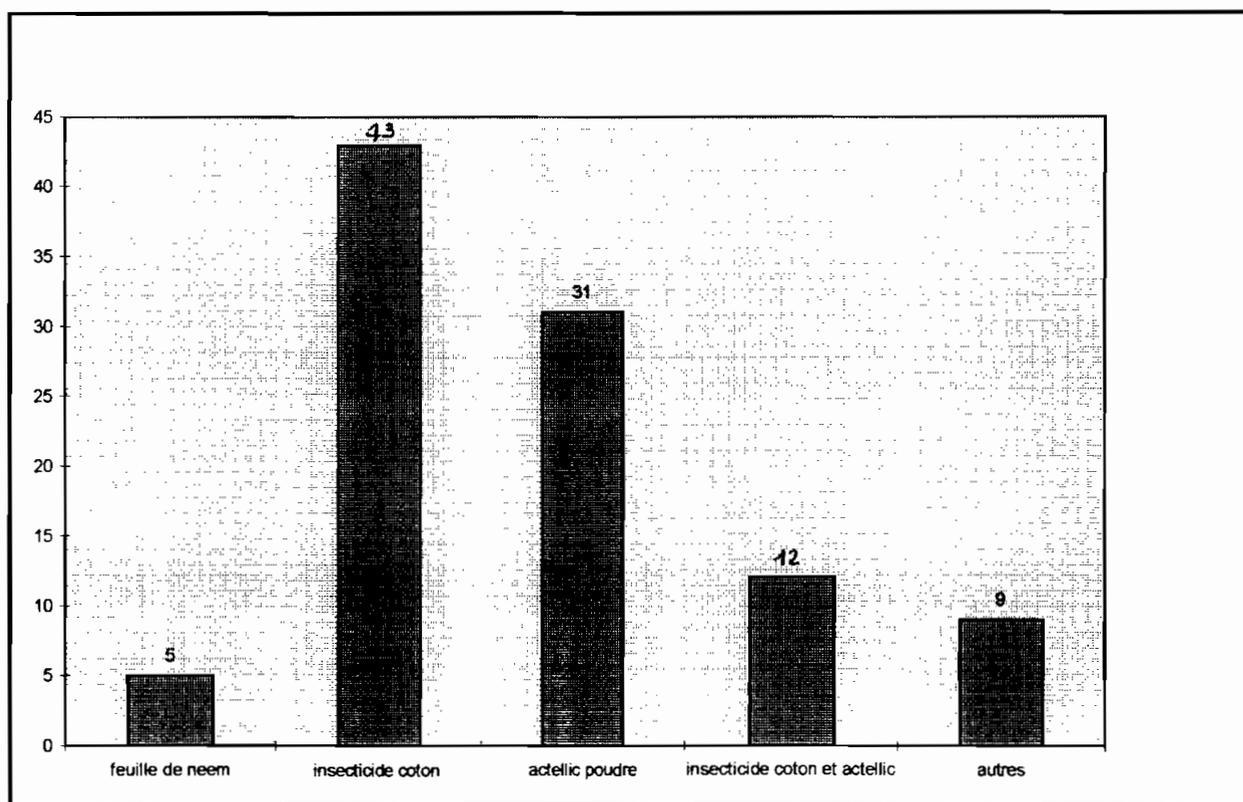
Ainsi, l'accroissement des revenus monétaires permet aux agriculteurs de se doter de ces intrants modernes. Les paysans qui sont membres de GAV peuvent les obtenir à crédit, les autres les payent directement. En 1990, c'est presque 42 000 000F CFA qui avaient été dépensés par les paysans membres de GAV des préfectures de l'Ogou et de l'Est-Mono

pour acheter de l'engrais vivrier, ce qui correspond à 416 tonnes d'engrais environ. L'année suivante, ce sont quelque 709 tonnes d'engrais vivrier qui avaient été achetées par les agriculteurs des préfectures de Haho et du Moyen-Mono, ce qui correspond à une dépense d'une valeur globale de 45 119 590FCFA. Les achats d'engrais au comptant par les agriculteurs non membres de GAV s'élevaient à 22127 450FCFA (soit 368, 55 tonnes) dont 20.594 500FCFA pour le Moyen-Mono seul<sup>112</sup>. Ces chiffres traduisent l'ampleur des changements qui s'opèrent dans le milieu sur le plan de l'usage des intrants agricoles puisqu'il y a peu de temps encore, les champs de vivriers n'étaient pas fumés. Les insecticides sont aussi de plus en plus utilisés dans notre région pour traiter les champs de haricot très menacés de nos jours par des ravageurs.

Dans le domaine de la conservation des récoltes, les choses ont aussi évolué. Traditionnellement les paysans répandaient les feuilles de neem broyées dans les greniers pour limiter les dégâts des rongeurs et des insectes sur les récoltes, notamment les charaçons. La feuille de neem broyée est, semble-t-il, un poison dont l'effet sur les animaux nuisibles aux récoltes est prouvée. Mais depuis quelques années, on note une percée de l'usage de produits chimiques, l'actellic poudre et l'insecticide coton en particulier, puisque seulement 5% de nos enquêtés en 1994 faisaient encore usage de la feuille de neem. Les céréales étant stockées essentiellement en spathes pour le maïs et en panicules pour le sorgho, les paysans les saupoudrent au moment du stockage avec de l'insecticide coton mélangé à la cendre ou à la terre (43%) ou avec l'actellic poudre (31%), qu'ils achètent auprès des services d'encadrements (fig.39). Les cas de stockage sous forme de grains, peu nombreux, sont réalisés dans des tonneaux ou dans des sacs de jute avec de l'actellic poudre. Malgré ces mesures- les services d'encadrement rural estiment que les doses normales ne sont pas bien respectées- les ravages des charaçons, notamment du grand capucin (*prostéphanus*) restent énormes; on estime que les pertes sont comprises entre 10 et 20% de la récolte annuelle (Rapport annuel SOTOCO, Plateaux Nord, 1991).

<sup>112</sup>D'après nos calculs à partir des chiffres fournis par les rapports annuels des Régions Sotoco Plateaux Nord 1990-1991 et Plateaux -Sud 1991-1992.

Figure 39 : Répartition des paysans selon les produits qu'ils utilisent pour conserver les récoltes (%).



Source : Notre enquête de terrain en 1994.

Depuis quelques années, grâce aux ristournes obtenues par la vente du coton ou avec l'aide des organisations non gouvernementales (ONG), certaines organisations paysannes ont pu construire des magasins fumigables. Malheureusement, dans bien de cas, ces magasins ne sont pas utilisés rationnellement et ne reçoivent que peu de grains.<sup>113</sup>

<sup>113</sup> Pour des raisons de jalousie et de sorcellerie, nous a confié monsieur Kodjo Zogbédji, conseiller en coopération à la SOTOCO Plateaux -Nord

Mais l'usage des produits chimiques, tant pour le coton que pour le vivrier, cause un certain nombre de problèmes. D'abord, les précautions élémentaires à prendre avant, pendant et après l'usage des pesticides ne sont pas respectées par les paysans: il leur est en effet demandé de se couvrir entièrement afin d'éviter que le produit ne leur touche la peau, de se laver immédiatement après en avoir fait usage, de ne plus réutiliser les bidons ou les boîtes des pesticides, etc..., mais la plupart d'entre eux ne suivent aucun de ces conseils. Des bidons en plastique des pesticides sont utilisés par les paysans pour porter l'eau de boisson au champ ou pour recueillir du vin de palme, et certaines boîtes en métal sont utilisées comme des casseroles pour cuire les repas. On raconte même que le produit guérit les maux de ventre s'il est bu mélangé à faible dose à l'eau. Tout ceci n'est pas sans conséquence à plus ou moins long terme sur la santé des paysans<sup>114</sup>. Ensuite, un usage massif ou important de ces produits chimiques peut provoquer, en raison de l'entraînement de ceux-ci par le ruissellement et le lessivage, la pollution des cours d'eau de la région où beaucoup de personnes s'approvisionnent en eau potable, ou, comme l'a souligné K.S. Klassou (1996, p.319), la pollution à moyen terme des nappes phréatiques. Certes, ce problème de pollution très présent dans les pays industrialisés ne semble pas encore se poser ici de façon très sérieuse et les motivations économiques amènent même à en minimiser la portée, mais des mortalités de poissons n'avaient-elles pas été déjà constatées dans la rivière Anié en rapport avec les activités du complexe sucrier d'Anié (5 à 10 t d'engrais/ha/an, traitement pesticide, eaux usées et déchets solides)? (Coyne et Bellier, EDF 1992, annexe K, p.8).

Les agriculteurs de notre région achètent aussi nous l'avons vu, des vélos, des motos et parfois même des voitures bâchées. Ces véhicules ne doivent pas être pris comme de simples biens de consommation ou de prestige, a averti la sociologue de l'ORSTOM, M.F. Lange (1986, p.16), mais «doivent être aussi considérés comme des biens de production qui facilitent l'accès aux terres éloignées du village dont le défrichage permet ainsi d'augmenter les superficies cultivées, et qui servent aussi au transport des intrants (semences, engrais) ou des produits agricoles (coton, arachide) et des agriculteurs eux-

---

<sup>114</sup> Si l'on met de côté de nombreux suicides réalisés à partir de l'insecticide coton.

mêmes (il n'est pas rare de voir deux ou trois personnes sur la même moto).» Selon le même auteur, s'il est difficile de mesurer le temps de travail que les agriculteurs économisent en faisant usage de ces véhicules, il est par contre certain que ces derniers participent à l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles. Ces véhicules assurent aussi le transport des récoltes aux marchés et aux centres de consommation urbains.

Il est à noter que la paysannerie adopte aussi, certes timidement, les techniques de labour proposées dans le cadre de la modernisation de l'agriculture. L'une des techniques auxquelles les organismes d'intervention accordent le plus d'attention est la culture attelée, pratiquement inconnue dans la région dans les années 1970. Par exemple, dans le Moyen-Mono et le Haho oriental, jusqu'en 1984, on ne comptait que sept attelages. Mais très vite la traction bovine a commencé à se développer grâce au travail d'information et de sensibilisation de la population en matière de connaissance et d'acquisition de la traction animale, entrepris par le PDRN à partir de son démarrage en 1984. Confiants désormais en la performance de la technique proposée, quelques paysans se sont procurés, les moyens dont ils disposent le permettant ou avec des crédits accordés par la CNCA, les boeufs et le matériel de labour. Si bien qu'en 1990 on comptait 132 attelages dans cette région, le rythme d'installation étant de plus de 20 attelages par an. (tableau 36). Dans le reste de la Région des Plateaux ce sont 90 attelages qui sont installés entre 1984 et 1991. A cette dernière date, c'est donc 222 attelages qui sont installés dans l'ensemble de la Région des Plateaux. Il s'agit là, somme toute, d'un chiffre bien modeste en comparaison du nombre des paysans. En 1992-1993, avec l'énorme mortalité des boeufs, il ne subsistait que 148 attelages (soit 67%) pour un total de 70 638 planteurs. Quant à la traction motorisée, autre technique visant à augmenter la production agricole, elle avait au début obtenu l'assentiment des planteurs qui commencèrent dès le début des années 1980 à s'en procurer. En 1986, on comptait 8 tracteurs dans le Moyen-Mono seul (M.F Lange, 1986, p. 17). Nombreux étaient les agriculteurs pouvant financièrement acquérir ces tracteurs (et les attelages), mais qui, compte tenu des incertitudes pesant sur les revenus agricoles (augmentations continues du prix des intrants, fluctuations des prix des produits agricoles,

aléas climatiques,..) préféraient diversifier les investissements dans le transport, le commerce ou l'immobilier (M F; Lange, idem). A juste titre, puisque cette technique s'est heurtée très vite à des problèmes d'entretien des tracteurs et des outils de travail, à tel point qu'en 1994, aucune exploitation paysanne n'était encore motorisée dans la région.

**Tableau 36** Mise en place des attelages dans le Moyen-Mono et le Haho oriental entre 1985-1986 et 1989-1990.

	1985-1986			1986-1987			1987-1988			1988-1989			1989-1990		
	p	R	%R												
Paire de boeufs	5	26	520	10	19	190	15	22	147	20	29	145	30	36	120
Omniculteur	5	26	520	10	19	190	15	21	140	20	29	145	30		
Charette	5	26	520	5	19	380	5	21	420	5	29	580	-		

P= Prévision; R= Réalisation %R:= Pourcentage de réalisation.

Source: K. Tchégnon, 1990, p.41.

On le voit, l'usage des intrants agricoles évolue bien, mais par contre la modernisation de l'outillage agricole piétine. On est ainsi ici très loin du degré de modernisation agricole observable dans les sociétés rurales du monde occidental ou dans les plantations rentières de la Côte d'Ivoire ou du Cameroun par exemple, mais on est déjà un peu avancé, ce qui est intéressant, par rapport à la situation ancienne.

Au total, le développement des activités agricoles, et commerciales dans notre région entraîne une augmentation sensible des revenus agricoles, une plus forte consommation des produits importés et une certaine amélioration des techniques de production. Parallèlement, il se produit des changements au niveau socio-démographique.

---

## CHAPITRE IX:

### LES MUTATIONS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES.

Les changements au niveau socio-démographique sont aussi profonds. Ils se lisent à travers les mouvements de population et l'accélération du rythme de l'accroissement démographique pour les uns, et se manifestent par une évolution radicale des rapports sociaux pour les autres.

#### I- EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.

L'évolution actuelle de l'économie régionale a des incidences sur le plan démographique. D'abord, elle a engendré une accélération des courants migratoires qui avaient conduit au peuplement de la région et qui n'ont pas cessé depuis. Au point que, sur l'ensemble de nos enquêtés en 1994, seuls 31% sont nés sur place. Le reste, soit 69%, est venu d'ailleurs, avec 14% de notre région d'études, 2% de l'ouest de la Région des Plateaux, 27% du nord du pays et 26 % du Bénin. Nous signalerons aussi que dans certaines localités comme Adjako, Elavagnon et Ogou-Sirka, aucun de nos enquêtés n'est né sur place tandis que dans d'autres villages tels que Ahassomé, Adogbénou et Foukoté Vossa, la majorité des enquêtés est né sur place. Cela traduit la diversité des situations qui existent dans la région quant à la disponibilité en terre.

Cette disponibilité en terre qui subsiste toujours dans certaines parties de cette plaine explique que les mouvements migratoires se poursuivent encore de façon assez forte en direction de notre région ou sur celle-ci. L'importance de l'immigration actuelle apparaît nettement à travers la proportion considérable d'immigrants dont l'arrivée est récente. Ainsi, à Adjako comme à Ogou-Sirka, ce sont 37% des personnes enquêtées en 1994 qui sont arrivées après 1980; à Elavagnon, cette proportion est de 33%. De même, selon, des enquêtes réalisées en 1989 dans quatre villages de la préfecture de Haho, 89% en moyenne

de leurs populations sont d'origine béninoise dont 95% sont arrivés après 1960 et 35% après 1980. On observait même que pour certains d'entre eux comme Novissi et Avéssoumé au sud de Tététou, 85% de leurs populations sont venues du Bénin dans les années 1980 (T.Abotchi, 1991, p.83).

On le voit, de par sa disponibilité en terres de cultures et son dynamisme économique, notre région attire des migrants des régions voisines, en particulier du nord du pays (préfectures de la Kozah, de Doufelgou, de la Binah et de Bassar en particulier), du Bénin et, dans une moindre mesure, de l'ouest montagneux et de la plaine au Litimé où l'économie de plantation est en proie à une crise persistante. Cependant, il existe des courants internes qui drainent les agriculteurs des zones de forte pression foncière vers les secteurs peu peuplés. La bande subfrontalière où est regroupé l'essentiel de la population du Moyen-Mono dans des villages qui perlent sur le long de l'axe routier Tohoun-Kpékplémé, ainsi que les pourtours du chemin de fer et de la route bitumée nord-sud, constituent les points de départ. Les zones d'appel préférentielles sont surtout les rivages du fleuve Mono, le secteur quasi vide autour du petit village d'Agoto au sud-est de Notsé et l'est Mono Ogou autour d'Atchinédji-Adogbénu. Ces migrations internes provoquent une nouvelle redistribution de la population, en réduisant ainsi les disparités de peuplement et en offrant par là même des atouts certains pour la mise en valeur des zones jadis délaissées.

Ces zones d'occupation récente font l'objet d'aménagement soigneux, les colons y conduisant une remarquable organisation de l'espace dans un système polyculturel où s'associent maïs, arachides, manioc, igname, palmier à huile, etc. et coton à partir de juillet. Les belles palmeraies qui longent le fleuve Mono depuis le nord d'Ahassomé jusqu'à Dabohoé en territoire béninois au sud, ainsi que les grands champs de cultures vivrières qui les jouxtent forcent l'admiration et témoignent de la vitalité agricole de ces secteurs.

Cette vitalité des activités économiques entraîne par ailleurs une régression des migrations urbaines qui paraissent aujourd'hui insignifiantes, les difficultés actuelles du pays et le chômage urbain qui en résulte conduisant même, par contre, beaucoup d'« urbanisés » à rentrer au village où la situation semble meilleure. Selon M-F Lange

(1986 p.5), c'est à un « retour massif des jeunes de Lomé, de Lagos, ou d'Abidjan « sans un sou en poche », en situation d'échec et humiliés vis à vis de ceux qui étaient restés au village » que l'on a assisté au milieu des années 1980. Après un fort mouvement d'exode rural dans les années 1960 et surtout 1970, lié à la politique « des grands travaux » qui a entraîné de grandes réalisations à Lomé et à la relative prospérité économique du Nigéria dans les années 1970, laquelle avait conduit de nombreux jeunes à se rendre massivement à Lagos considérée comme le berceau du bonheur, on assiste depuis les années 1980 à un tarissement des départs vers les villes, et même à un mouvement inverse très intense. L'échec de la politique d'industrialisation au Togo, l'arrêt des recrutements dans la fonction publique en raison des difficultés de trésorerie, les expulsions des étrangers du Nigéria et le développement économique de notre région expliquent l'importance des retours. Ces retours au village se sont poursuivis depuis, et la situation socio-politique et économique actuelle du pays ne permet même pas d'envisager de sitôt l'inversion de cette tendance. L'insertion sociale de certains de ces « urbanisés » est favorisée par le développement économique de la région. Les tailleurs, les menuisiers, les mécaniciens, les réparateurs d'appareils électroniques,... qui, pour la plupart, ont effectué un long apprentissage en ville où ils ont ensuite travaillé pendant longtemps d'où leur excellent niveau technique, exercent leur métier tout en entretenant des exploitations agricoles, souvent avec l'aide des apprentis et (ou) des manoeuvres. Parallèlement à cela, on note la présence de plus en plus remarquable des commerçants Yorouba (Nigéria), Haoussa et Djerma (Niger), Ehoué (Bénin), Mina et Ewé du sud du pays, dans les grosses agglomérations villageoises, principaux centres de transactions commerciales. La multiplication et l'extension spatiale des « Zongos » ou quartiers des étrangers qui gagnent tous les gros villages illustrent l'ampleur de ces communautés de commerçants dans notre région. Celles-ci tirent bien parti de la situation économique actuelle en contrôlant certains métiers comme la boucherie, ou la vente des tissus et des habits,.. qui échappent encore quelque peu à la population régionale même.

Tout cela a pour effet d'engendrer une accélération du rythme d'évolution de la population. Ainsi, en dépit des ravages que causent des maladies comme le paludisme, les

parasitoses intestinales (ankylostomiase, amibiase ascaridiose, schistosomiase, etc), et l'anémie pernicieuse, enrégistre-t-on dans notre région des taux d'accroissement démographique forts, 4% par an entre 1970 et 1981 comme nous l'avons vu au chapitre 3, taux largement supérieurs à la moyenne nationale qui est 2,8 % par an à la même période. Ces taux sont par ailleurs en hausse: 4,11% par an entre 1970 et 1981 contre 3,2% par an entre 1958-1960 et 1970 par exemple, dans le Moyen-Mono (T. Abotchi, 1991, p 114).

L'impact démographique du développement économique sur notre région est donc réel. Il est caractérisé par un apport de population rurale nouvelle, par l'arrivée et l'installation de commerçants, et par une regression considérable de l'exode rural et un retour massif des urbanisés. La présence de tous ces groupes de personnes se conjugue avec l'évolution économique pour entraîner dans la région des changements sociaux très profonds.

## **II LES MUTATIONS SOCIALES.**

Ces mutations sociales sont diverses. D'abord, nous évoquerons l'altération assez poussée des structures sociales traditionnelles et l'éclatement des cellules familiales entraînant un certain individualisme. Les groupes d'entraide qui caractérisaient l'organisation du travail agricole et constituaient une importante source de main d'oeuvre se font aujourd'hui très rares; de même, les enfants qui constituaient l'essentiel des actifs sur les exploitations se séparent aujourd'hui très jeunes de leurs parents, animés du désir d'acquérir leur indépendance économique et financière. Il en résulte une rareté de la main-d'oeuvre. D'où le recours continuel à la main d'oeuvre extérieure, du Bénin et du nord-Togo notamment, ce qui entraîne l'arrivée de nouveaux immigrants, le développement du salariat agricole et la cherté de la main-d'oeuvre. En 1986 déjà, le prix de la main-d'oeuvre atteignait des valeurs très élevées (tableau 37). Aujourd'hui, avec l'évolution de l'économie régionale et la dévaluation du franc CFA, les coûts de la main d'oeuvre sont de 50 à 100% plus élevés que ceux figurant au tableau indiqué ci-dessus.

Tableau 37: Coût de la main-d'oeuvre dans certains villages (par hectare)

Village	Travaux	Défrichement	Billonnage	Sarclage	Récolte coton	Déracinement des cotonniers
Djakodji		12 200	12 000	4 800	15 000	5 600
Lom- Nava				4 500		
Sossouhoé		16 000		5 600	10 000	7 200
Adjikamé		16 000		10 000	15 000	12 800
Abayamé		16 000		8 800	15 000	11 200
Esséhoé				4 800		
Afotrokpi		8 800		3 200	12 500	4 000
Djadéhoé		16 000		5 600	15 000	
Amékohoé		21 600		8 000	15000	9 600
Aboutikpé		8 800	16 000	6 400		8 000
Asmanékopé		16 000	14 000			12 000
Poubé		8 000	10 000	3 500		

**N.B.:** Les valeurs sont exprimés en francs C.F.A. 100F C.F.A= 2FF à l'époque (aujourd'hui 100 F C.f.A =1FF). Pour fixer les idées rappelons que le salaire mensuel minimum au Togo était de 12 400F C.F.A en 1986.

**Source:** M. Tallec, 1986, P.76.

Les changements sociaux dans notre région concernent aussi le système foncier. La pression foncière résultant de l'afflux des vagues d'immigrants et de l'évolution des systèmes de cultures se traduit aujourd'hui par une réglementation relativement contraignante d'accès au foncier. Autrefois distribuée gratuitement, la terre, de bien inaliénable, devient de plus en plus un bien marchand comme nous l'avons révélé plus haut. Des loyers relativement importants sont aujourd'hui versés aux propriétaires de terre; on enregistre même des cas de vente qui se traduisent par la présence dans certains villages de propriétaires terriens étrangers à la communauté villageoise, qui ont acquis de vastes domaines par achat, alors qu' il y a peu de temps encore, vendre la terre relevait de la déviance morale, c'était un véritable sacrilège. La pression foncière engendre par ailleurs de nombreux conflits fonciers résultant de l'appropriation par des immigrants des terres qui leur avaient été cédées à leur arrivée en usufruit ou en contrat de semi-location. Ces conflits que les chefs de village et les responsables administratifs arrivent à maîtriser difficilement, entraînent de sérieux problèmes de cohabitation dans quelques villages de la région. Cela est particulièrement remarquable à Kpoguédé, à l'est de Tététou, où les Ehoué regroupés dans le quartier N'gbonfoui et les Adja vivent en permanence dans un climat de tension qui

se ravive et s'apaise sporadiquement. C'est le cas également à Asrama entre les Ehoué de Kamé et les Adja d'Asrama marché, et à Kpové-Djémégni près de Notsé entre les Ewé et les Ehoué.

On peut aussi signaler dans ce volet des changements sociaux dans notre région, l'abandon du système d'échange des filles qui caractérisait les alliances matrimoniales en milieu Ehoué du Haho, du Moyen-Mono et de l'Ogou. Parallèlement, on voit naître avec l'enrichissement de la population la célébration en grande pompe des mariages avec d'interminables fêtes où sont invités des dizaines de convives auxquels on donne à manger et à boire jusqu'à se gaver. Ce sont la bière et les alcools importés (Rhum, Dubonnet, Gin, etc.) qui agrémentent désormais ces festivités.

Par ailleurs, le montant des dots a aussi flambé, en particulier en milieu Ehoué; symbolique au départ, il dépasse aujourd'hui largement 200 000 francs. Cette situation conduit à la désacralisation de la dot, les divers éléments entrant dans sa composition étant évalués et payés en numéraire, de même que les cadeaux à la mariée. Chez les autres groupes ethniques aussi, les éléments devant composer la dot prennent de plus en plus de valeur. Les alcools importés remplacent désormais le Sodabi (qui n'apparaît plus que de façon symbolique) et le vin de palme, les bijoux de grand luxe (en or notamment) et les tissus d'apparat (le wax hollandais en particulier) sont exigés en plusieurs exemplaires (d'une demi-pièce chacun pour les tissus), 6 à 12 selon les cas<sup>115</sup>.

De la même façon, les cérémonies qui suivent les décès sont aussi célébrées de façon grandiose, avec d'interminables manifestations, parfois sur plusieurs semaines, que certains se plaisent même à renouveler par moment pour obtenir la bénédiction des ancêtres. Mais ce qui frappe plus encore ici, c'est le changement qui s'opère dans la célébration même de ces cérémonies ou au niveau du folklore qui les accompagne. Aujourd'hui, lorsque quelqu'un décède, ce sont des groupes électrogènes qui sont utilisées à la place des lampes à pétrole, pour éclairer la maison mortuaire ou pour illuminer le lieu de la veillée. En outre,

---

<sup>115</sup> Alors que tout cela coûte cher. Par exemple le tissu wax hollandais se vend aujourd'hui entre 60 Et 80 000F la pièce.

---

ce sont les chaînes Hifi et d'autres appareils de musique modernes que l'on installe pour animer la soirée, à la place des tam-tam, des gongs et des autres instruments de musique traditionnels naguère encore très sollicités dans des situations pareilles.

Or, traditionnellement, le rythme des tam-tam, des gongs et de leurs accessoires pendant les périodes de décès et les chansons qui les accompagnaient, traduisaient non seulement le message du deuil, mais étaient aussi judicieusement choisis pour correspondre aux circonstances de la mort du défunt, pour réciter sa vie et pour lui souhaiter un bon accueil auprès des ancêtres. Quelquefois, selon que l'on estimait que le mort était victime des esprits maléfiques machinés par ses adversaires, certains rythmes et chansons exprimaient aussi la vengeance et étaient accompagnés de cérémonies appropriées. Quelquefois aussi des chansons préférées du mort étaient exécutées suivies de celles qui devaient soulager sa famille puisqu'indiquant que ce que l'on vivait relevait bien de la destinée humaine. Les pas de danse esquissés étaient aussi cérémoniaux. Il s'agissait là de pratiques qui s'harmonisaient parfaitement avec la connaissance que ces gens ont des phénomènes de la vie et de la mort et des rapports qu'ils entretiennent avec leur environnement.

Mais depuis dix ans environ, sinon un peu plus, la musique moderne a presque remplacé les rythmes traditionnels pendant les veillées, amenant à des regroupements considérables de jeunes gens qui dansent joyeusement au rythme du reggae, de la pachanga, du funk,.. qui portent des appareils électroniques à des volumes de musique assourdissants, on se croirait à une grande fête. Certes, dans les grandes villes comme Lomé ou Atakpamé, on trouve ces mêmes appareils au cours des veillées funèbres mais ils sont plutôt destinés à amplifier la voix de l'animateur principal et à exécuter des chansons religieuses appropriées, entrecoupées de récits de versets bibliques par l'assistance; en outre, dans les villes, personne ne danse au cours des veillées, et les regards et les gestes expriment bien la douleur.

Naturellement, de tels changements ne peuvent pas manquer de surprendre négativement, même au sein de la population régionale. C'est ainsi que des actions sont

tentées pour arrêter ce qu'on commence à considérer comme une dérive. Par exemple, dans le Moyen-Mono, en 1994, les comités paroissiaux des églises chrétiennes en accord avec certains patriarches païens, avaient réclamé l'arrêt de la célébration des veillées funèbres au son de la musique moderne, en particulier avant l'inhumation des corps. Mais, comme tout le monde n'est pas chrétien, en ce début de 1997 encore, la pratique continuait. Ceci montre bien la profondeur des changements que l'argent et le modernisme apportent dans la région, jusque dans les pratiques coutumières qui commencent à être vidées de leur substance ou à perdre leur essence.

Au niveau de la satisfaction des besoins alimentaires, la population tire un avantage considérable du dynamisme de la production agricole. Les résultats de production des principales cultures vivrières dépassent largement les besoins de consommation de la population, avec même de forts excédents pour le marché<sup>116</sup>. Cela permet donc d'éloigner les famines comme celle très grave de 1977 dont les paysans se rappellent toujours fraîchement et parlent avec beaucoup d'amertume... Cependant il convient de préciser que l'agriculture togolaise étant encore étroitement soumise au déterminisme contraignant du milieu physique, les mauvaises années pluviométriques correspondent généralement à des années de faibles récoltes entraînant des déficits alimentaires par moment et par endroit<sup>117</sup>.

Le développement économique permet par ailleurs l'achat et la consommation de certaines denrées alimentaires importées: les condiments de sauce en particulier, mais aussi le pain, le riz acquis sur le marché mondial, le lait et le sucre. Les boissons sucrées (limonade, pom-pom, cocktail de fruit,...) sont de plus en plus consommées au détriment du vin de palme et du « liha »<sup>118</sup>, les alcools importés au détriment du Sodabi, les savonnettes en remplacement du savon indigène, ... On assiste ainsi à une évolution des habitudes de consommation qui versent dans le « modernisme ». De la même façon, les habitudes vestimentaires évoluent aussi et c'est sans crainte d'exagérer que nous affirmons que les

<sup>116</sup> Dans l'étude que nous avons déjà menée dans la région (T. Abotchi, 1991), nous avons essayé de quantifier la consommation de la population, comparer celle-ci à la production pour finalement arriver à la conclusion qu'il y a des excédents.

<sup>117</sup> C'est souvent le fait que, compte tenu des besoins monétaires, certains paysans sont obligés de vendre les produits au-delà des limites qui leur garantissent des réserves suffisantes, qui engendrent ces déficits.

<sup>118</sup> Sucreries préparées artisanalement à partir du mil.

gens vivent dans notre région à la mode. Ils s'habillent aujourd'hui de façon remarquable, pratiquement comme en ville, et il n'est pas rare de voir dans les gros villages en particulier, les dimanches et les jours de marché surtout, mais aussi les soirs, les gens se promener en veste et cravate.

Dans le domaine sanitaire, grâce à la circulation des idées et au travail des agents de santé directement sur le terrain ou par l'intermédiaire des médias (radio et télévision), on assiste à une certaine poussée de l'hygiène. Certes, les choses ne sont pas simples en raison des conditions de vie mêmes dans les campagnes, mais globalement, nous avons pu noter lors de nos entretiens avec les paysans en 1996 que les traditionnelles considérations sur l'origine divine des maladies sont aujourd'hui battues en brèche par d'autres idées qui accréditent la responsabilité personnelle des gens d'où une certaine notion d'hygiène. Autrefois dans la plupart des cas, les maladies étaient considérées, comme l'a souligné K.S. Klassou (1996, p.363), comme des « signes d'une punition divine (fatalité) à la suite de mauvais comportements de l'individu ». Si l'on n'ignorait pas que certaines d'entre elles puissent être liées à des dysfonctionnements physiologiques, on ne connaissait pas par contre l'existence des microbes, ces êtres microscopiques qui créent les pires ennuis. Mais depuis quelques années, grâce à l'instruction et à l'enseignement de l'hygiène, les paysans commencent à admettre leur responsabilité dans certaines des maladies qu'ils contractent<sup>119</sup> et à adopter des comportements conséquents. Ainsi voit-on des paysans hésiter à boire ou éviter de boire les eaux troubles des mares ou de certaines rivières et préférer les eaux claires des sources et des citernes. Avoir de l'eau potable en toute saison est donc la raison qui explique la construction des citernes individuelles par les paysans dans leur maison, et la réalisation des forages par les organisations paysannes ou par des groupes de paysans qui cotisent de l'argent à cet effet. Nous avons aussi rencontré des paysans qui dormaient dans des moustiquaires pour éviter, disaient-ils, de contracter le paludisme qui, leur a-t-on dit, est transmis par le moustique. Tout cela plaide en faveur d'une multiplication plus forte que cela ne l'est maintenant, des forages dans les villages par les pouvoirs publics, de

---

<sup>119</sup> Nous avons été même surpris d'entendre des paysans nous dire à Foukoté-Vossa et à Kossihoé, à côté de Tététou que si les enfants pissent du sang (hématurie) c'est parce qu'ils vont se baigner dans le Mono où ils contractent le germe de la maladie.

l'éducation des paysans quant à l'entretien desdits forages<sup>120</sup> et du renforcement de la sensibilisation sur l'hygiène. Surtout qu'en milieu rural, en particulier dans l'est de la Région des Plateaux, les gens éprouvent de fortes difficultés à se soigner en raison du sous équipement notoire. En 1981, les villes d'Atakpamé et de Notsé où il existait respectivement un centre hospitalier régional et un centre de santé primaire mises à part, on ne comptait dans notre région que 6 pharmacies et 20 dispensaires (sans matériel, avec un ou deux agents, souvent peu qualifiés) auxquels s'ajoutaient les centres de santé confessionnels de Gléi et de Elavagnon, soit un dispensaire pour un peu moins de 10 000 personnes. La région comptait 10 médecins à Atakpamé et trois autres à Notsé, Tohoun et Gléi (DRPD des plateaux, 1984), soit au total 13 médecins pour 277 000 habitants (avec un médecin pour 21308 personnes). Et depuis, aucune évolution heureuse n'a été enregistrée. Au cours des 10 dernières années, la population régionale réagit à sa manière en ouvrant des pharmacies privées ou en faisant construire des dispensaires pour ensuite demander à l'Etat l'envoi de personnel médical, mais le problème demeure.

Depuis environ deux décennies, la population paysanne naguère tournée vers les chefs féticheurs et les tradipraticiens pour résoudre les problèmes de santé, se presse dans les quelques dispensaires de la région qui, bien entendu, ne donnent pas satisfaction. On voit donc les gens se déplacer ensuite vers les hôpitaux d'Atakpamé, d'Agou, de Tchiko (dans la partie ouest de notre région), de Lomé et même du Bénin (Goho, Dogbo, Dokomé). Mais depuis la dévaluation du franc CFA et la flambée des prix des médicaments et des soins de santé qui en est résultée, cet engouement à aller en consultation au dispensaire ou à l'hôpital s'est quelque peu émoussé au profit de l'automédication avec l'achat de médicaments auprès des bonnes femmes au marché ou dans les rues et dans les boutiques (achat de médicaments de noms à consonance locale comme « Afidékpékpé » (guérit tous les maux ») et à efficacité douteuse, certains étant même périmés dans leur boîte), ou des consultations auprès des herboristes. Cependant, le dernier recours en cas de gravité demeure l'hôpital.

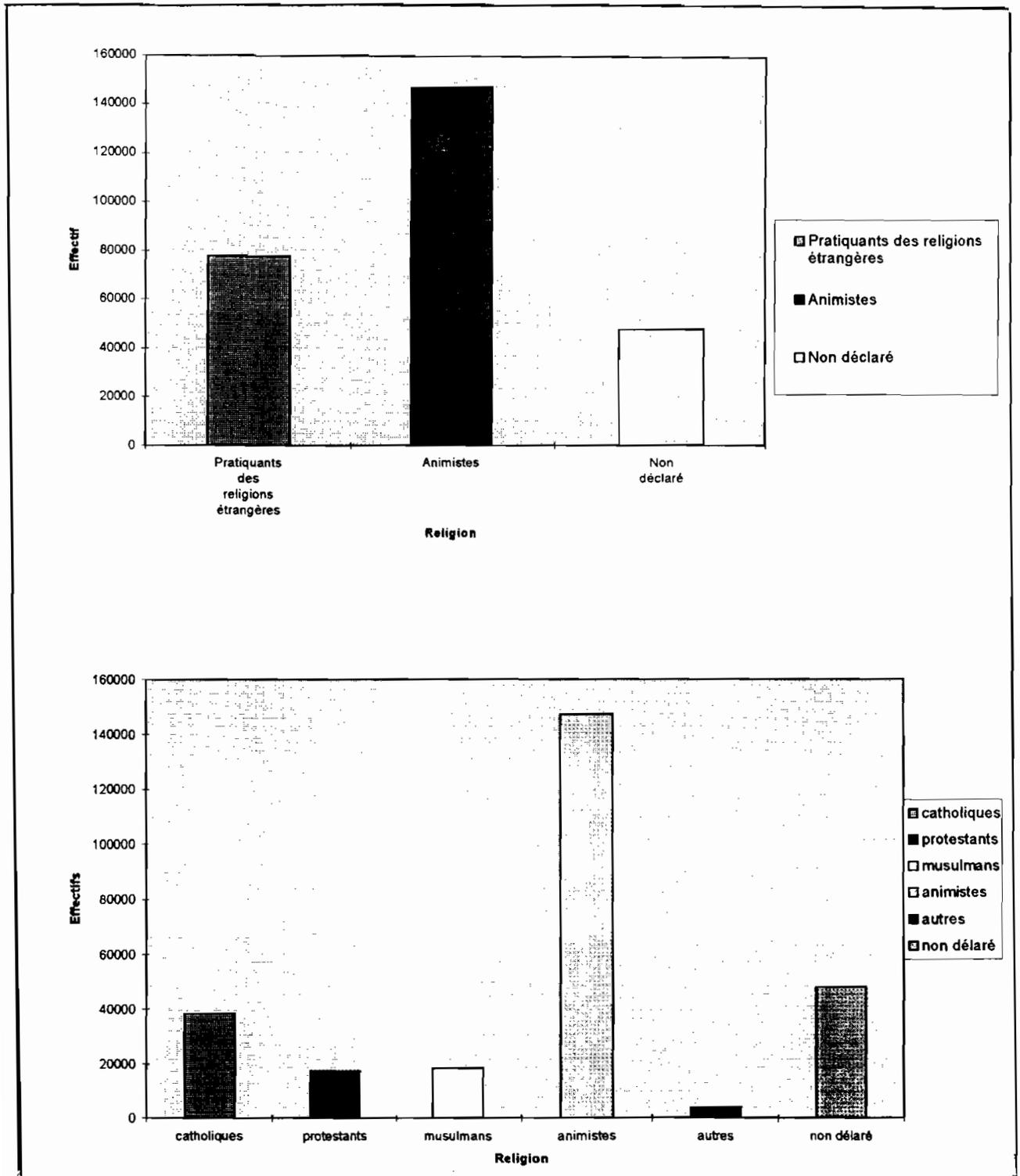
<sup>120</sup> Les autorités togolaises ont procédé à l'installation progressive d'un certain nombre de forages, mais à cause des pannes et faute d'entretien, beaucoup sont aujourd'hui fermés et abandonnés.

Parallèlement à cela, on note une explosion de dynamisme des religions importées. Le catholicisme d'abord (arrivé dès le début du siècle), puis l'église évangélique, et récemment le pentecôtisme, l'église des assemblées de Dieu, l'église baptiste et même l'islam, ont fait des percées fulgurantes. En 1981 déjà, on recensait dans notre région quelques 77 884 adeptes de religions étrangères (avec trois grands groupes de religions (fig. 40)) contre 147 184 animistes. Depuis 10 ans environ, ces religions étrangères connaissent une affluence impressionnante à tel point que les chrétiens formeraient aujourd'hui la communauté religieuse numériquement la plus importante. Bien sûr, il ne s'agit en fait que d'un synchrétisme religieux avec un christianisme et un islam doublés en sous main de pratiques animistes, mais cela traduit déjà l'évolution des croyances.

Au niveau scolaire, contrairement à ce à quoi on devait s'attendre, l'évolution économique ne s'accompagne pas d'une élévation du niveau d'instruction. Ce qui ici frappe d'abord, c'est l'énorme proportion des analphabètes. Le taux de scolarisation est faible, ne dépassant guère 50%. En 1983-1984 par exemple, ce taux était de 50% dans la préfecture de l'Ogou et de 45% dans celle de Haho. Dans la préfecture du Moyen-Mono, ce taux est même plus faible: 20% pour le canton de Kpékplémé, 25% pour ceux de Tohoun et de Tado (DRPD des plateaux, 1984, p.173). C'est un taux bas si on le compare à ceux des préfectures voisines, qui se situent entre 60 et 75% pour le Zio et le Yoto, à 72% pour l'Amou et à 98% pour le Klouto. Dans toute notre région, les villes de Notsé et d'Atakpamé et quelques gros bourgs mis à part, peu de personnes savent lire et écrire.

Cette sous scolarisation s'explique par des facteurs très divers. D'abord, nous évoquerons la faiblesse des infrastructures scolaires qui, jusqu'en 1982-1983, juste avant que n'apparaisse le phénomène de déscolarisation des années suivantes, étaient toujours largement en deçà des attentes de la population. Par exemple, dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono, on ne comptait en 1980-1981 que 40 écoles au total, avec un nombre moyen d'écoliers de 51 classes. Si l'on retrace l'historique des écoles de notre région, on s'aperçoit très vite de la grande insuffisance de l'intervention de l'Etat, surtout dans la partie située à l'est du fleuve Mono. Le désir de faire entrer les enfants dans le système scolaire était brûlant et la demande en éducation importante, mais les infrastructures

Figure 40 : Répartition de la population de l'est de la Région des Plateaux par religion.



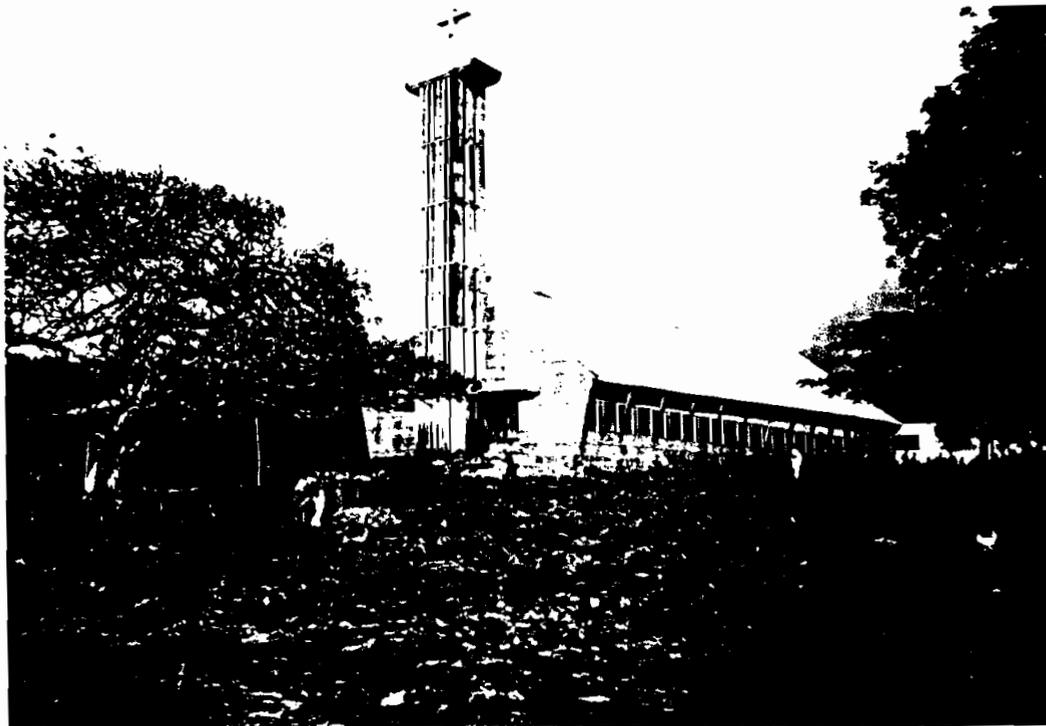
Source : Recensement de population togolaise en 1981.

Planche XVI

A - Eglise évangélique d'Adanléhoui, à côté de Tohoun.



B - Eglise catholique Christ-Roi de Tado.



Des lieux où pasteurs et prêtres montent quotidiennement en chair pour hâter l'altération des coutumes traditionnelles.

(Clichés de l'auteur)

n'avaient pas suivi. Nombreuses étaient donc les écoles qui avaient été créées et financées sur l'initiative des villageois avant d'être reconnues et prises en charge par la suite par le budget de l'Etat. Ces dernières écoles représentaient 40% des écoles enquêtées par M-F Lange (1984) en 1983-1984. Aujourd'hui encore, beaucoup d'écoles sont créées par les villageois eux-mêmes et fonctionnent grâce à l'appui financier des organisations paysannes (GAV). On peut aussi ajouter le fait qu'au début des années 1970, il n'y avait que peu de collèges dans notre région, un seul collège pour les actuelles préfectures du Haho et du Moyen-Mono, et qui se trouvait à Notsé. Il a fallu attendre 1973-1974 pour voir d'autres collèges commencer à ouvrir dans d'autres localités comme Tado, Tohoun, Wahala...

Ensuite, à partir de 1981-1982, alors que progressivement l'on assistait à un véritable développement de la scolarisation, apparut brutalement un phénomène de « refus de l'école » que l'on désignera plus tard par le terme de déscolarisation. Ce phénomène n'était pas particulier à notre région, mais il avait connu ici une ampleur sans pareil. Les préfectures du Haho et du Moyen-Mono, au sud, étaient les préfectures du Togo les plus touchées, avec une baisse des effectifs scolaires de 18, 32% entre 1981-1982 et 1983-1984. Ce refus de l'école était lié à la fermeture de la fonction publique, et donc au chômage des jeunes, suite à l'application des mesures d'ajustement structurel préconisées par le FMI et la Banque Mondiale pour remédier au délabrement économique du pays<sup>121</sup>.

Enfin, il y a l'enclavement et l'isolement géographique de la plus grande partie de notre région. L'absence d'un réseau de routes viables et les difficultés qu'imposaient les crues des cours d'eau à la circulation ne permettaient pas l'ouverture sur l'extérieur capable de dynamiser le système scolaire.

Rien d'étonnant donc à ce que les villages de la région soient peu scolarisés. Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'évolution sociale, surtout des populations situées à l'est du Mono: les Ehoué, les Adja et les Fon. Il est vrai que jadis l'accès à la fonction

---

<sup>121</sup> La logique qui a conduit au refus de l'école est que si les enfants doivent aller à l'école pour ensuite revenir cultiver dans les champs, il vaut mieux leur apprendre tout de suite à travailler la terre que les envoyer à l'école.

publique ne nécessitait pas un niveau scolaire particulièrement élevé, mais on ne peut pas nier aujourd'hui que c'est l'analphabétisme effarant de ces peuples qui a constitué le sérieux obstacle à leur ascension aux professions « aisées ». Jusqu'à une date récente, peu de ces gens pouvaient affirmer travailler dans la fonction publique; aucun pratiquement dans les professions libérales; aucun leader politique. Cela explique pourquoi ces populations paraissent aujourd'hui à la traîne par rapport aux communautés qui détiennent le pouvoir politique et économique dans le pays, hormis bien sûr, certains groupes ethniques dont l'ascension politique est liée, on le sait, à des événements très particuliers.

Bien entendu on assiste encore aujourd'hui à un relèvement de la scolarisation, mais cette dernière reste toujours faible, le taux ne dépasserait toujours pas 50% pour toutes les préfectures.

Ainsi que le montre le développement qui précède, notre région a été l'objet au cours des dernières années, de mutations sociales remarquables. Mais, bien moins sensible a été l'évolution politique.

### **III- L'EVOLUTION POLITIQUE: LE CAS DES POPULATIONS EHOUE.**

Les Ehoué sont, comme nous l'avons vu, la communauté ethnique qui, venant du plateau d'Aplahoué au Bénin, s'implante dans notre région depuis le 19<sup>e</sup> siècle et surtout depuis la fin de la première guerre mondiale. D'abord agriculteurs, et de plus en plus commerçants depuis quelques décennies, ils habitent surtout dans les préfectures du Moyen-Mono, et du Haho où ils semblent jouer aujourd'hui les premiers rôles dans le domaine économique, ainsi que dans la préfecture de l'Ogou où ils se livrent à une agriculture dynamique. Forts de leur nombre, mais aussi de leur pouvoir économique, ils ont commencé dès l'époque coloniale à s'émanciper vis à vis de la chefferies (R. Cornevin, sans date d'édition), réclamant partout à être chefs. Or selon les coutumes et les habitudes en cours, un étranger ne peut prétendre à devenir chef, d'où de sérieux malentendus avec les autochtones. En 1948, lorsque l'actuelle préfecture du Moyen-Mono, alors partie de la subdivision de Nuatja, voulait créer un canton séparé de Notsé, les chefs des villages Ehoué

du nord se désolidarisèrent de leurs homologues de Tohoun et de Tado en affichant leur loyalisme à Notsé. Ainsi voulaient-ils d'abord s'arracher les faveurs du plus puissant d'entre eux, le chef Dahouin de Notsé, afin de pouvoir ensuite réclamer auprès de celui-ci la constitution de leur propre canton. Et cela leur réussit fort bien puisque quelques années plus tard, ils réussirent à obtenir la constitution d'un canton à Kpékplémé regroupant les villages Ehoué de la zone.

Dans la préfecture du Haho, la situation est identique, avec des rivalités aigües entre autochtones Adja et immigrants Ehoué, en particulier dans l'actuel canton d'Asrama. Ces rivalités qui naquirent dans les années 1930, ont perduré jusqu'à l'indépendance avec plus ou moins d'acuité selon les décennies, et n'ont d'ailleurs pas cessé depuis (S.S Kondo, 1990, pp. 85-107).

Depuis les années 1980 cependant, à la faveur de l'ouverture démocratique et du suffrage universel, les Ehoué commencent à jouer un rôle politique à l'échelle nationale. Bien entendu, ils n'ont pas de « leader politique », mais ils paraissent désormais au sein de l'assemblée nationale. Déjà entre 1983 et 1988, c'était un Ehoué qui représentait le Moyen-Mono à l'assemblée nationale. Depuis les élections de mars 1994, deux des leurs siègent au parlement. S'agit-il d'un réel engagement de cette communauté à jouer désormais un rôle politique majeur à l'échelle nationale?

Au total, les mutations socio-démographiques et politiques en rapport avec l'évolution économique sont ici profondes et diverses, allant des plus appréciables comme le déclin de l'exode rural, la poussée de l'hygiène et la satisfaction des besoins alimentaires qui fait reculer le fléau de la famine, aux moins recommandables tels que les gaspillages d'argent pour célébrer en grande pompe les mariages et les funérailles, et les bradages des terres sous l'aiguillon de l'aliénation marchande. Mais globalement, l'évolution actuelle est celle d'une « modernisation » des structures sociales, c'est à dire du passage du mode de vie

---

traditionnel à celui occidental dit « moderne » copié sur les villes et les médias. Mais cette évolution a affecté aussi l'habitat villageois et les paysages agraires qui se transforment radicalement.

## CHAPITRE X:

# L'EVOLUTION DU PAYSAGE RURAL ET STRUCTURATION SPATIALE DE LA REGION.

## I- EVOLUTION DE L'HABITAT

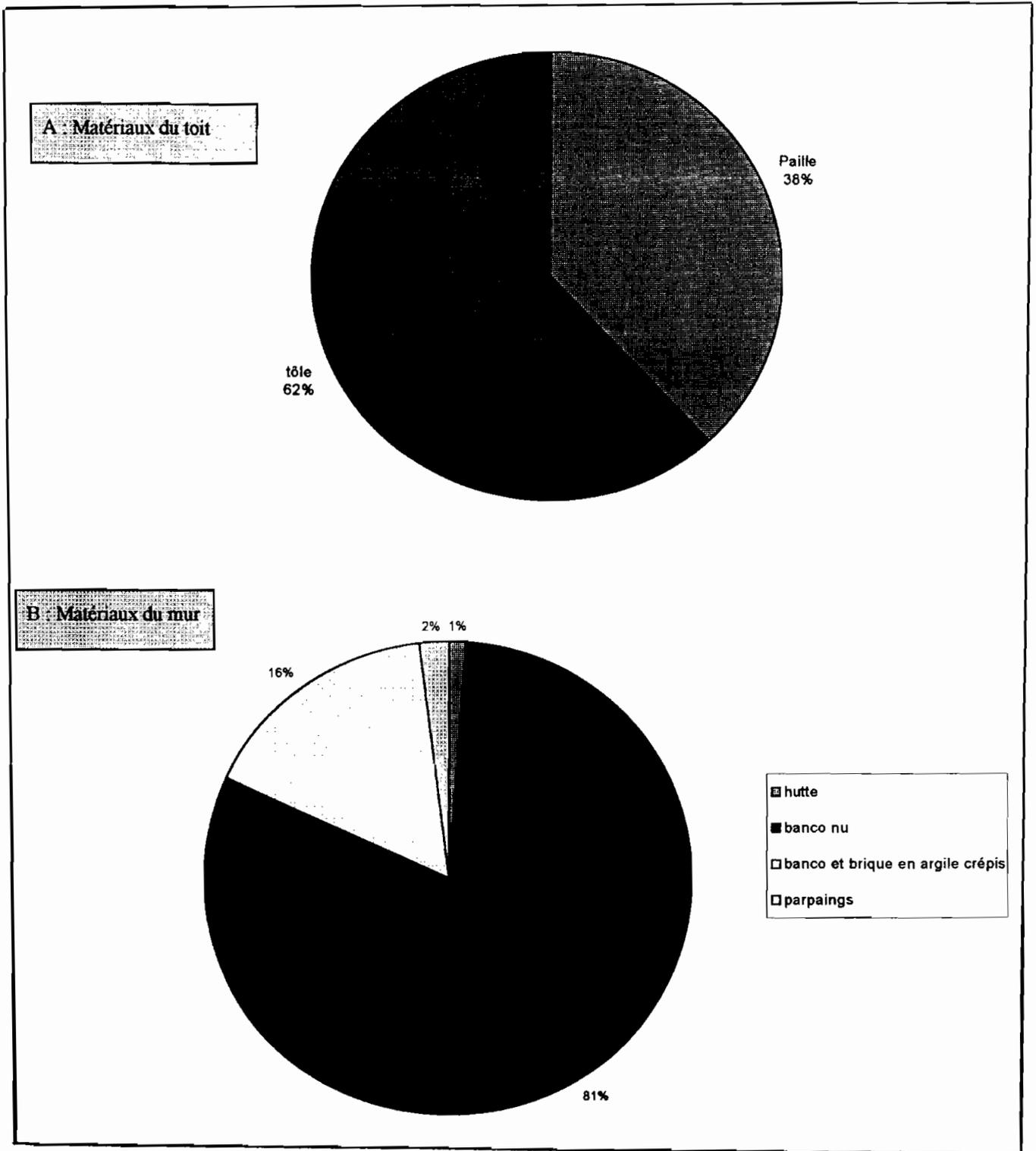
Les transformations qu'entraîne le développement de l'économie de notre région se prolongent également dans le domaine de l'habitation qui se modernise sensiblement.

### A/ L'ADOPTION DE MATERIAUX IMPORTES.

Ce qui marque aujourd'hui l'habitat rural dans l'est de la Région des Plateaux est l'utilisation de matériaux importés (tôle , ciment, fer, etc) qui se répandent rapidement jusqu'aux hameaux et même à certaines fermes comme Kossivihoé à l'ouest de Tado où certaines cases sont couvertes de tôle.

L'usage de la tôle ondulée en remplacement de la paille pour couvrir les maisons est le changement le plus répandu. Selon les résultats des enquêtes que nous avons menées en 1994, 62% des cases sont couvertes d'un toit de tôle ondulée, contre 38% de paille (fig.41 A). Il s'agit là d'une proportion élevée si l'on se rappelle qu'il y a peu de temps encore pratiquement toutes les habitations avaient un toit entièrement en matériaux végétaux (cf. chapitre1).Par ailleurs la situation n'est pas la même dans toutes les unités de peuplement. Dans les gros centres de peuplement, les bourgs (Tado, Kpékplémé, Wahala, Gléï, Anié, Datcha, etc.) et même certaines bourgades agricoles (Ahassomé, Saligbé, Atchinédji, Glito, Akparé, etc.); la paille a pratiquement partout disparu du paysage villageois, n'apparaissant que ici et là sur le toit de certaines cuisines (dépendances) faites avec des matériaux sommaires. Ce n'est que dans les fermes de culture et dans les hameaux et villages à fort peuplement d'immigrants que la paille l'emporte encore largement sur la

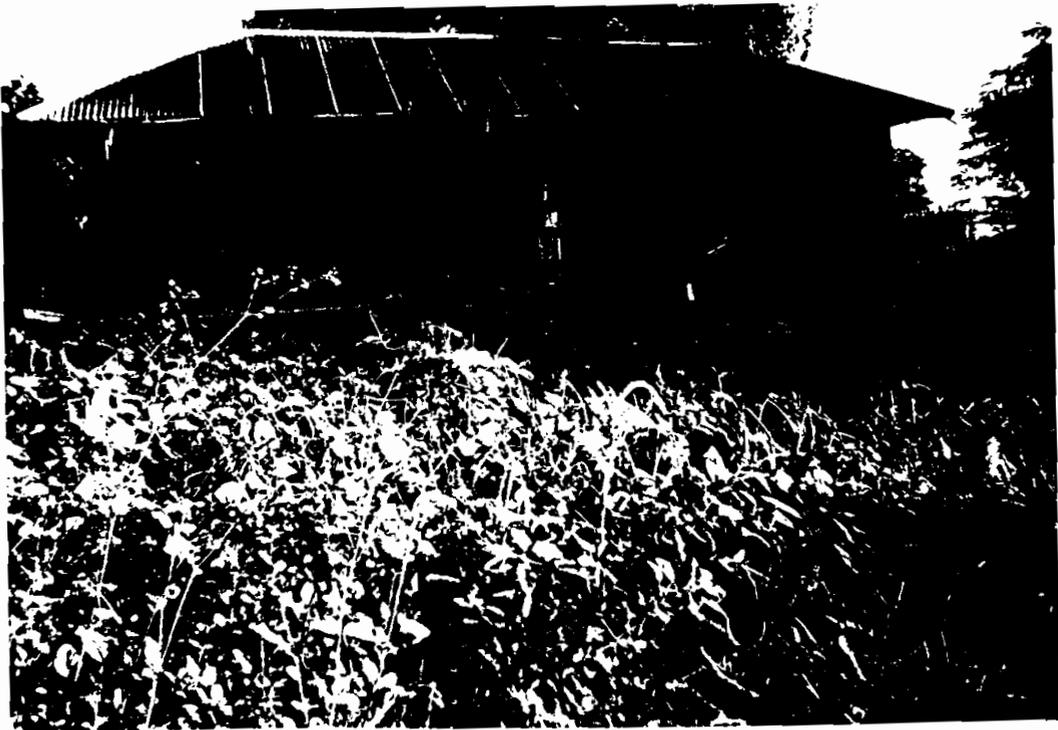
Figure 41 : Répartition des maisons selon la nature des matériaux.



Source : Notre enquête de terrain en 1994.

Planche XVII

A et B. Cases en mur de banco et à toits de tôle ondulée



(Clichés de l'auteur)

tôle, les immigrants préférant construire des maisons solides dans leur milieu d'origine plutôt que d'investir notablement dans l'habitat ici <sup>122</sup>.

Au niveau des murs, les matériaux modernes (ciment et fer) sont moins présents que la tôle; seulement 2% des habitations étaient en « dur » en 1994 dans les villages où nous avons mené nos enquêtes (fig. 41 B). Une nette majorité soit 82% est constituée de cases « traditionnelles », dont 81% de banco nu et 1% de hutte. Le reste 16% ) est soit en banco crépi, soit en semi-dur (fondation en ciment, mur en briques faites avec de l'argile, et avec des joints en ciment).

Mais l'introduction de matériaux modernes dans la construction des habitations est en réalité plus importante qu'elle ne paraît. Car, même au niveau des cases en banco qui représentent 81% des habitations, le ciment et la chaux sont souvent utilisés pour aménager l'intérieur: généralement le sol est cimenté, les murs sont crépis et parfois blanchis à la chaux.

L'adoption des matériaux de construction modernes tient à la réunion de plusieurs causes. D'abord, il y a le fait que la possession d'une maison en « dur » et même d'une maison en banco couverte de feuilles de zinc est en milieu rural togolais, comme l'a déjà souligné une équipe de géographes de l'Université de Lomé (Nyassogbor et al, 1995, p.45); « le symbole de la réussite économique et sociale ». C'est un signe de richesse et l'indication d'un rang social élevé. Ces éléments de modernité confèrent assurément considération et prestige. Au point que dans certaines agglomérations villageoises, « couvrir la case avec de la paille relève aujourd'hui d'un archaïsme humiliant. Couvrir aujourd'hui encore la case avec de la paille? Non, plus personne ne fait cela; c'est même honteux pour le propriétaire » nous ont déclaré des paysans à Tado. La deuxième cause est que les habitations en matériaux importés sont plus solides et durent plus longtemps. Alors que les cases en argile et en paille ne résistent que pendant une trentaine d'années environ (notre enquête en 1994) en nécessitant en plus de fréquentes réparations, celles en

---

<sup>122</sup> Beaucoup d'Ehoué et de Fon originaires du Bénin et de personnes venues du nord du pays affirment en effet bien que vivant ici dans des maisons précaires, couvertes de paille, avoir construit des maisons en milieu d'origine parmi lesquelles bon nombre de maison « en dur ».

parpaings peuvent durer « plusieurs générations ». Certains paysans situent même cette durée « au-delà de dix quarantaines d'années<sup>123</sup> » (400ans). Enfin, les matériaux importés résistent mieux aux intempéries, en particulier à ce qu'on appelle en milieu Adja les « djéhon » c'est à dire les tornades tropicales qui balayent tout sur leur passage, emportant les toitures des cases jusqu'à plus de trois kilomètres. Ils permettent aussi d'éviter les fréquents incendies que connaissent les habitations en paille au niveau desquelles les feux prennent très rapidement d'ampleur et se propagent aussi très vite de concession en concession réduisant ainsi les effets des interventions de la population en vue de les circonscrire, ce qui amène des quartiers ou des villages entiers à se retrouver souvent sinistrés.

## **B/ L'APPARITION D'UNE NOUVELLE ARCHITECTURE.**

On note aussi l'introduction d'une architecture de type nouveau. A la place ou à côté des anciennes maisons wagons, se dressent des constructions modernes de type villa, très spacieuses avec un salon et plusieurs pièces à l'intérieur (planche 18 A). Ces maisons modernes copiées sur le modèle urbain, offrent de larges ouvertures, des portes dotées de serrures à poignets et des fenêtres avec des lames de naco. Des clôtures en ciment ont fait leur apparition dérobant parfois ces coquettes maisons aux regards indiscrets.

Si certaines des maisons modernes sont construites au centre des villages à la place d'anciennes cases tombées en ruine, c'est plutôt surtout à côté de celles-ci que sont érigées les nouveaux types d'habitat, ce qui entraîne une dissymétrie entre le centre et la périphérie de certains villages : au centre, les vieilles maisons wagons en terre de barre rouge et au toit en tôle rouillée, exigües, séparées par d'étroits couloirs; au-delà, les constructions modernes en ciment, spacieuses, avec des toits en tôle neuve scintillant au soleil. En 1994, le contraste était particulièrement frappant à Glito (planche 18 B) où les constructions modernes de la périphérie semblaient faire des vieilles cases traditionnelles, des bidonvilles à côté d'une mégapole.

---

<sup>123</sup> 40 est une unité de comptage comme dizaine et douzaine.

Planche XVIII

A - Maison villa. C'est le type de maisons actuellement à la mode



B - Quartier moderne à Glito.

Ici, pratiquement toutes les maisons sont en "dur" et en toit de tôle ondulée.



(Clichés de l'auteur)

A la différence de certaines régions où les villas appartiennent en général à des ressortissants de ces régions, salariés, artisans ou agents des professions libérales, résidant généralement en ville, les constructions modernes d'ici sont l'oeuvre des paysans de notre région. Ces derniers ne ratent aucune occasion de proclamer que les changements qui s'amorcent procèdent de leur propre initiative, et résultent d'un travail laborieux, de privations et d'efforts. C'est pourquoi, à l'entrée de certaines cases, les paysans propriétaires ont laissé les empreintes de leurs mains dans le ciment au sol, symbolisant ainsi le fait que ces réalisations sont issues d'un travail acharné de leur part.

Si les maisons en dur n'apparaissent dans les petits villages que de façon insolite ici et là, dans les gros centres par contre, elles sont bien présentes comme on peut le remarquer sur la photo en ce qui concerne Glito. La maison de type villa est d'ailleurs dans ces gros centres de peuplement le type de construction actuellement à la mode et focalise toutes les attentions, mais ne concernent encore que les exploitants disposant de revenus assez élevés. On peut donc interpréter l'apparition et l'extension des nouveaux matériaux de construction comme le signe d'un certain enrichissement de la paysannerie régionale. La dynamique ultérieure de l'habitat en milieu rural de l'est de la Région des Plateaux dépend donc de l'évolution de la situation économique des ruraux.

### **C/ L'INTRODUCTION D'AUTRES ELEMENTS DE MODERNITE.**

Ce qui est aussi remarquable aujourd'hui dans les habitations est la présence de citernes destinées à recueillir et à stocker de l'eau de pluie en vue des usages domestiques. Le problème de l'eau potable qui se pose de façon assez sévère dans la plupart des villages de la région amène la population à intégrer de plus en plus la construction de citerne dans les plans d'édification des habitations. De nos jours, et dans beaucoup de villages, la construction d'une maison commence d'abord par celle de la citerne pour recueillir en un premier temps de l'eau de ruissellement destinée à être utilisée pour pétrir l'argile ou pour préparer les briques et les mortiers en vue de la construction respectivement des cases en banco et des maisons en « dur » ou en « semi dur ». Les citernes ont en général trois à

quatre mètres de diamètre et autant de profondeur, sont bordées de margelles d'un mètre de hauteur environ et couvertes de toits en tôle ondulée. Des gouttières et de conduits en feuille de zinc acheminent l'eau de pluie des cases en tôle vers ces citernes construites généralement dans la cour de la maison. Au cours de ces dernières années, avec l'enrichissement de la paysannerie régionale, on a assisté à une multiplication frappante de ces réservoirs d'eau, au point qu'on peut affirmer sans crainte d'exagérer que dans les gros villages, au moins une maison en tôle sur deux est aujourd'hui dotée de citerne.

Parallèlement à cette évolution, on assiste aussi à la tendance de la population à doter les maisons de W.C. Le WC est ici un trou, souvent profond (5 à 6m) au dessus duquel repose une dalle de béton soigneusement perforée au milieu, et surplombé d'une petite construction pour abriter du regard. On le construit dans un coin de la maison, choisi en fonction en particulier de la pente et de la direction des vents dominants pour éviter que les déchets ne soient entraînés par lessivage vers les citernes et que les odeurs n'envahissent la concession. L'influence du mode de vie urbain, et donc du modernisme, joue fort dans ce nouveau changement, mais c'est surtout l'extension de plus en plus forte des gros centres de peuplement où le phénomène est très sensible, qui l'explique le mieux. On comprend aisément que, dans les villages où les gens sont obligés de faire jusqu'à plus de quatre kilomètres aller et retour pour pouvoir aller déféquer dans la brousse, la population soit encline à construire des W.C. Pour le moment, peu de ménages en disposent, mais l'évolution actuelle fait présager une situation différente au cours des prochaines décennies.

Enfin, on note une « restructuration » des villages avec le traçage des routes et des rues comme à Tohoum vers la fin des années 80, et à Tado où la construction des routes vers les villages voisins à partir de ce centre carrefour a complètement entaillé l'agglomération. Dans certains villages comme Anié, Datja, le lotissement des terrains à bâtir donne un visage totalement nouveau au paysage; dans d'autres où les lotissements n'ont pas encore commencé, les villageois mêmes ordonnent quelque peu les maisons en vue de ménager des couloirs de desserte automobile pour que les camions puissent transporter les matériaux de construction (tôle, ciment, sable, gravier, etc..) jusqu'aux terrains à bâtir. Cette

recherche de la facilité de desserte automobile des maisons incite par ailleurs les gens à construire de plus en plus les maisons sur les bords des routes qui mènent à leurs villages, ce qui conduit ceux-ci à s'étirer dans le sens longitudinal où en étoile selon qu'il y ait une seule route ou que ce soit un carrefour routier.

Matériaux importés, nouvelle architecture, restructuration des villages, tout cela change radicalement le paysage villageois où les éléments traditionnels s'effacent progressivement en donnant aux différents villages de notre région une physionomie moderne. Au point que, nous l'avons vu, dans ces villages, on a l'illusion d'un mode de vie urbain. Mais les villages ne sont pas les seuls à évoluer en rapport avec le développement économique. Le paysage agraire subit aussi les effets du dynamisme de l'agriculture en évoluant de façon sensible.

## II- L'EVOLUTION DU PAYSAGE VEGETAL.

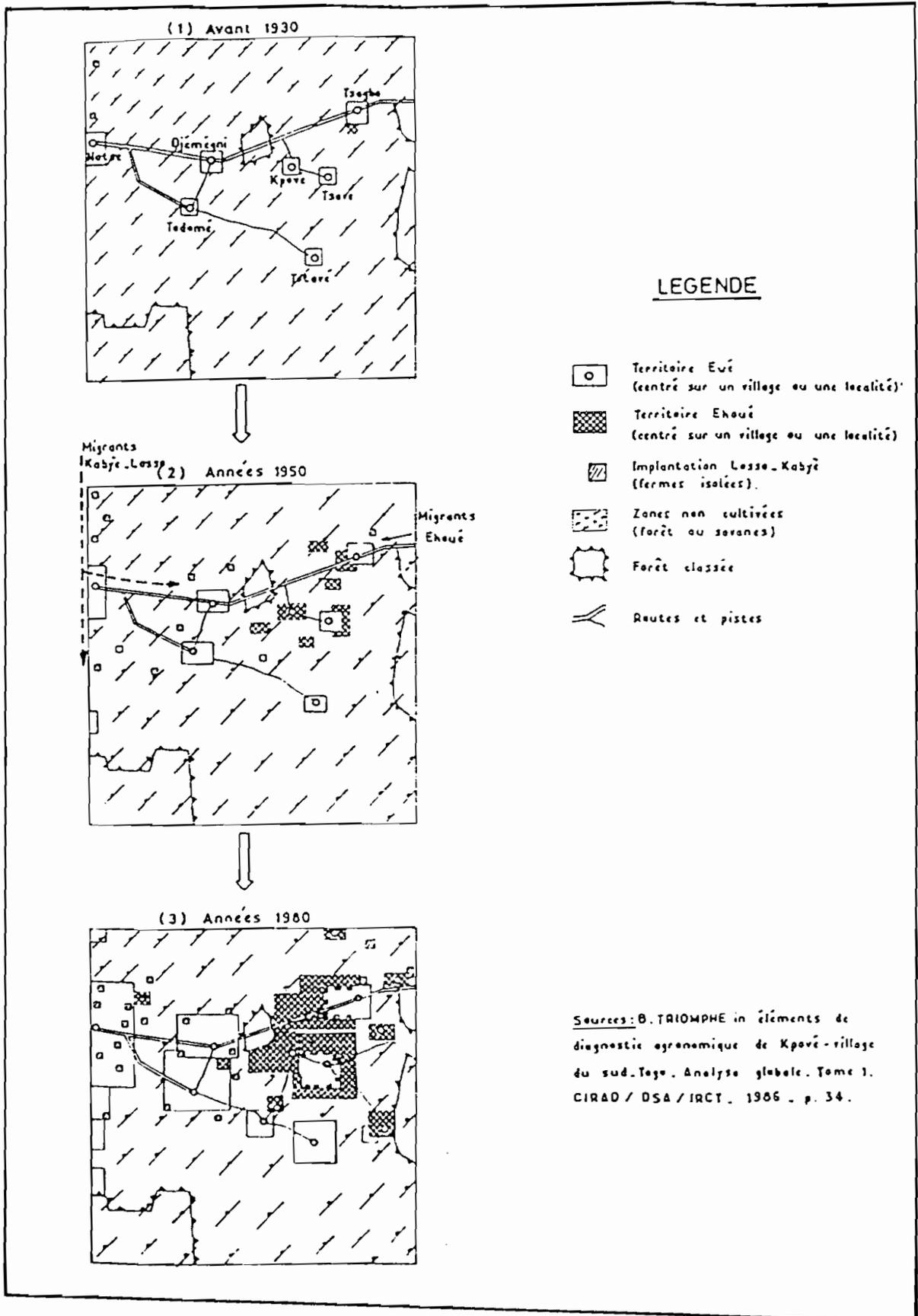
Jusqu'au début du siècle, notre région était quasi vide d'homme. Les travaux des historiens (B. Cornevin, R. Pazzi) et les rapports des administrations coloniaux (Mahoux 1928, Nativel 1931, Lelong, 1933) insistent sur la faiblesse du peuplement à cette période et font d'intéressantes descriptions du paysage régional. Celui-ci était constitué d'une mosaïque de forêt-savane grouillant d'animaux sauvages de toutes natures<sup>124</sup> avec ici et là quelques champs de culture. Mais ce paysage a considérablement évolué depuis comme on peut le voir sur les figures.42 et 43-44.avec une extension des aires de cultures aux dépens des formations végétales naturelles.

Plusieurs raisons expliquent cette évolution. D'abord avec l'afflux des vagues d'immigrants (cf chapitre 1 et 9) , la population a cru considérablement, ce qui conduit aujourd'hui à des densités de plus de 50 habts/ km<sup>2</sup>, avec même des poches de plus de 100 habitants /km<sup>2</sup> en particulier dans le Moyen-Mono et le Haho où nous prendrons, pour le

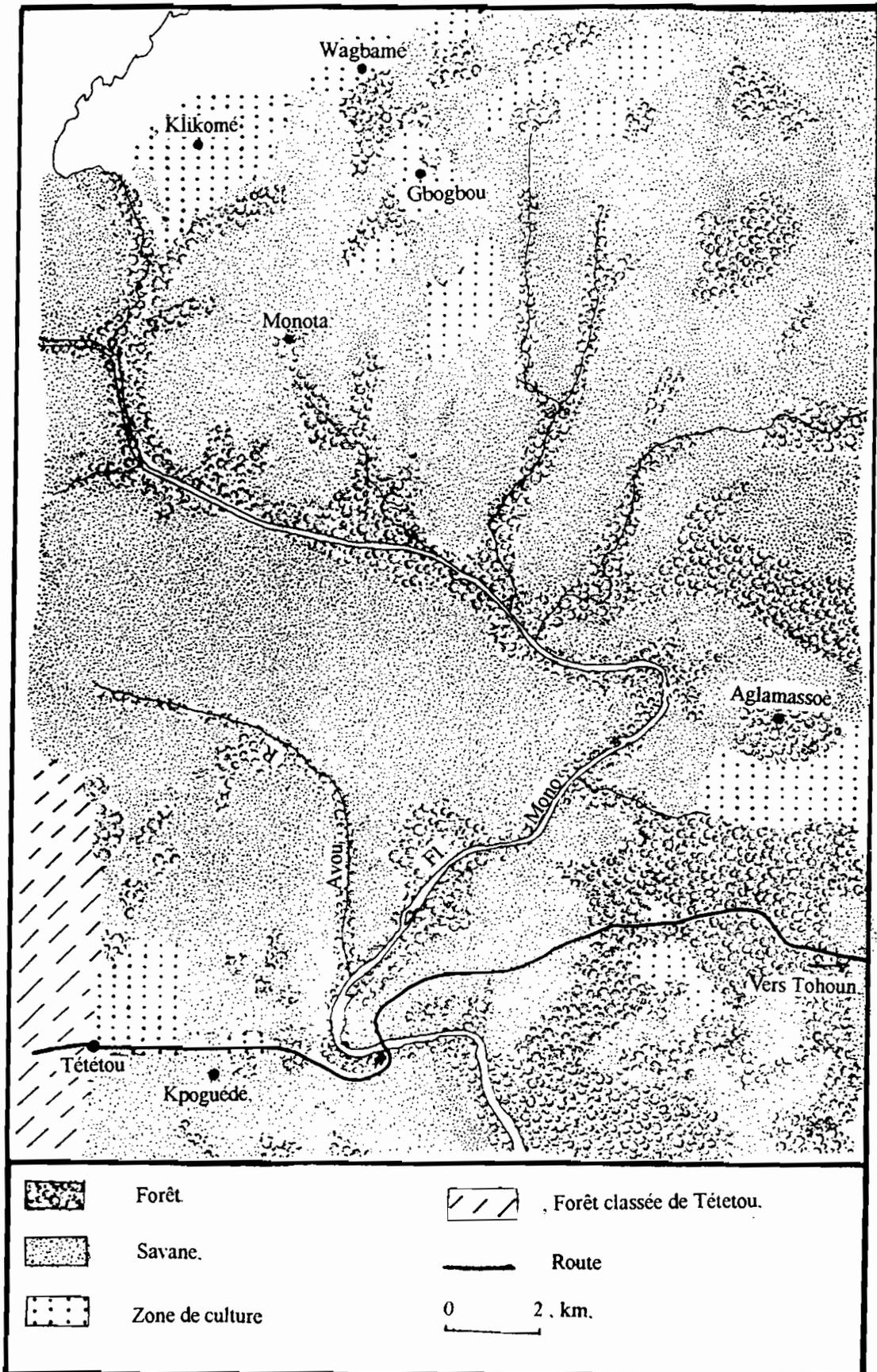
---

<sup>124</sup> Mahoux (1928) rapporte que la région est une savane boisée avec de hautes futaies qui avoisinent les principaux ruisseaux, habitat de troupeaux de buffles très importants dont les passées se touchent sur le sol, et l'on ne peut pas faire 50 mètres sans reconnaître un emplacement où ces animaux se sont couchés. Il signale aussi la présence de beaucoup de singes et d'antilopes de toutes tailles.

Fig 42: Evolution supposée de l'occupation de l'espace entre Notsé et Tsagba.

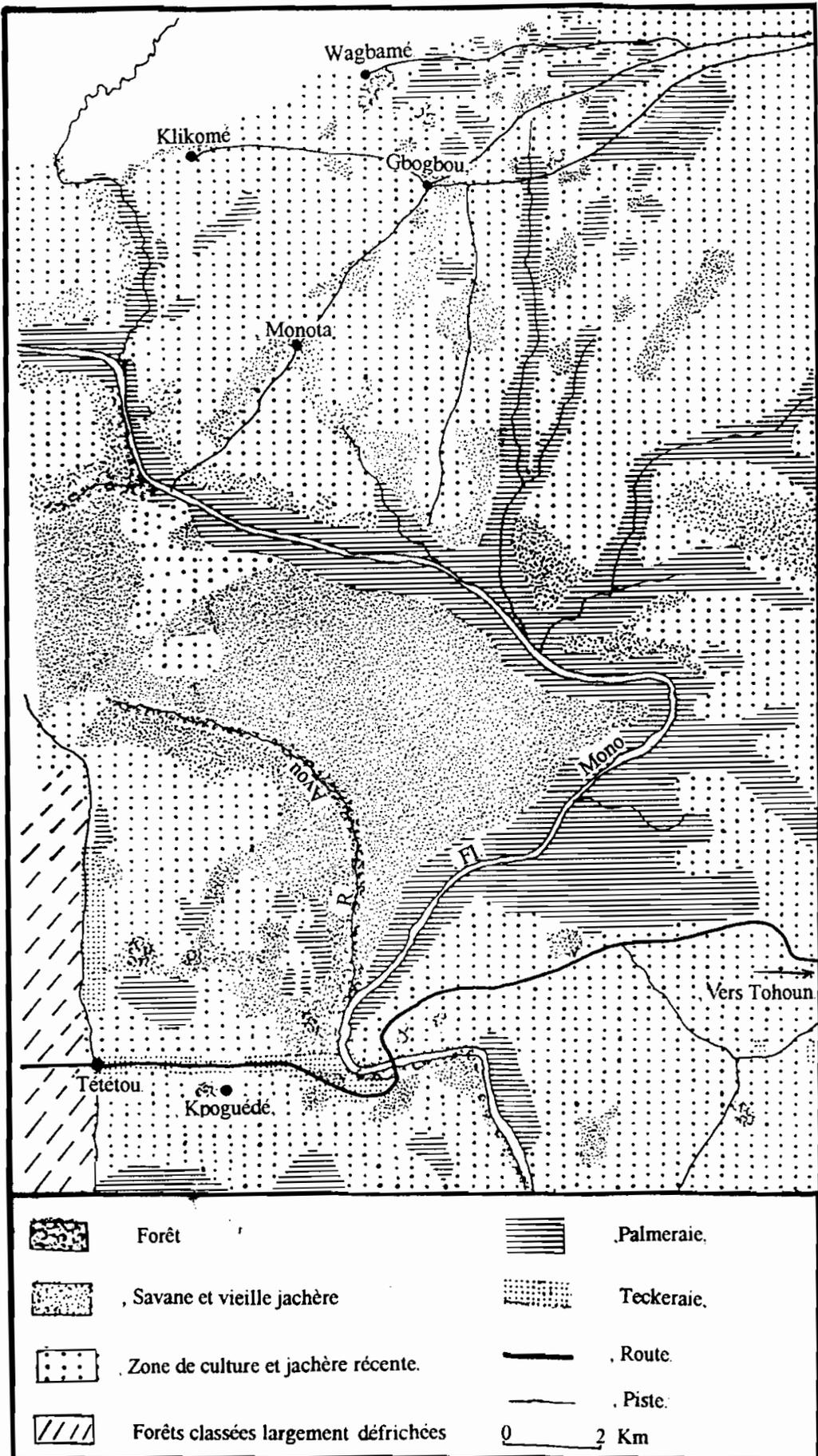


**Fig 43:** Occupation de l'espace entre Tététou Tohoun et Gbogbou en 1949-1955.



**Source:** D'après carte IGN Togo-Dahomey, feuille NB 31-XX-2a

**Fig.44:** Occupation de l'espace entre Tététou, Tohoun et Gbogbou en 1994.



**Source:** Coyne et Billier, EDF, 1992; et observation de terrain en 1994.

développement qui suit,, nos plus beaux exemples.Or, selon J. Filleron (1988) cité par T. Y. Gnongbo (1996, p.192), la densité de 36 habitants/km<sup>2</sup> constitue le seuil au-delà duquel les paysages sont durablement modifiés. C'est dire que, tout comme dans le sud-ouest du Togo étudié par T. Gnongbo, le seuil de densité critique est ici aussi dépassé.

La demande de denrées alimentaires suffisantes pour la consommation locale était la finalité essentielle de l'agriculture. Celle-ci était alors vivrière, pratiquée dans le cadre de « minuscules » exploitations traditionnelles. L'accroissement de la population conduit à un nombre d'actifs plus élevé, mais aussi à une augmentation du nombre de bouches à nourrir. A cela, s'ajoute la demande de produits vivriers par une population urbaine de plus en plus pléthorique et la nécessité de satisfaire par la vente des produits agricoles d'exportation les nombreux besoins monétaires qui se créent au jour le jour en rapport avec les exigences de la vie moderne. Tout cela contraint les agriculteurs à chercher à produire plus, et donc à étendre les surfaces cultivées. D'où l'ouverture continuelle de nombreux champs par le défrichage des forêts et des savanes, et donc une extension du paysage agraire.Même les domaines<sup>de l'Etat</sup> ne sont pas épargnés des défrichements. La forêt classée de Tchiéla-Monota est aujourd'hui, comme indiqué au chapitre 2 profondément marquée par l'empreinte humaine: de la route Tado-Ahassomé jusqu'au Mono, s'ordonnent de vastes étendues de culture. On y note même la présence d'établissements humains avec des hameaux dont le caractère récent de l'implantation transparaît à travers la toponymie, puisque ces hameaux conservent dans leur dénomination le terme de « hoé », c'est à dire maison, précédé du nom du premier occupant <sup>125</sup>(1): Matégnahoé, Amavihoé, Danhossouhoé, Kokouhoé. Un peu plus au sud, les forêts classées de Tététou-nord, de Tététou-sud et de Sagada-Azonssouglé sont aussi aujourd'hui largement défrichées par des immigrants Ehoué et Kabyé (Coyne et Bellier, EDF 1992, Rapport principal Tome1).

Ensuite, l'évolution des techniques de culture constitue assurément un autre facteur d'évolution des paysages. Les techniques traditionnelles de mise en valeur basées sur le brûlis associant des champs itinérants à de longues jachères (20 à 30 ans) étaient

<sup>125</sup> Ce qui n'est pas le cas pour les unités de peuplement de création ancienne.

dévastatrices mais permettaient une repousse des arbres après les cultures, et une régénération des espaces végétaux. On peut dire qu'il y avait un équilibre, certes précaire, entre les hommes et la nature. Mais depuis quelques décennies, avec l'évolution démographique, le morcellement des domaines fonciers, la pression foncière dans bien de secteurs et la fixation des terroirs, on assiste à l'apparition de méthodes culturales intensives avec l'abandon des jachères et avec des sarclages répétés, ce qui empêche la reconstitution des forêts et des savanes. L'introduction d'outils modernes de travail comme le tracteur, impose même le déssouchement de vastes étendues de terres, et donc l'abandon du système d'exploitation traditionnel qui permettait de maintenir certains arbres et arbustes utiles. C'est ainsi que dans les années 1970, plusieurs dizaines d'hectares de terrain ont été déssouchés dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono, à Tado et à Notsé, par les services de la SORAD et des ORPV pour la mise en place de périmètres pilotes ou de champs de démonstration dans le cadre du programme de modernisation de l'agriculture nationale<sup>126</sup>. Pendant la même période plusieurs centaines d'hectares de terrain ont été déssouchés également en milieu paysan par les cultivateurs désireux de bénéficier des services des tracteurs Ebro de la SOTEXMA. Dans les années 1980 également, de vastes étendues de terre ont été déssouchées autour du village de Klikomé à l'ouest d'Ahassomé par des paysans ayant acquis des tracteurs auprès du CARAAC. C'est aussi le cas actuellement des 1200 hectares de canne du complexe sucrier d'Anié.

Enfin, il y a aussi la pratique des feux de brousse et les prélèvements de produits végétaux que les hommes effectuent dans la nature pour les usages très divers comme nous l'avons évoqué aux chapitres 2 et 7 : bois de chauffe et charbon de bois, fabrication d'outils, bois d'oeuvre, plantes médicinales, etc... S'y ajoutent aussi les grands travaux d'aménagement, le barrage hydroélectrique de Nangbéto dont le lac de retenue a englouti nous l'avons dit, des milliers d'hectares de forêts et de savanes.

---

<sup>126</sup> C'est justement pour assurer la réussite de ce programme qu'en 1977, le ministère de l'équipement rural fut créé aux côtés de celui du développement rural pour s'occuper, le premier, de la modernisation de l'outillage agricole, le second de l'encadrement technique des paysans. Ces deux ministères <sup>sont</sup> créés aux dépens de celui de l'économie rurale

Tout cela entraîne une transformation profonde du paysage rural avec le resserrement de l'espace agraire et le recul de la végétation naturelle. Les cartes de l'Afrique de l'ouest établies par l'IGN en 1963 à partir des couvertures aériennes de 1949 et 1954-55 font remarquer dans la région comprise entre Tététou et Tado d'immenses étendues de forêts et de savanes, les espaces de cultures n'apparaissant qu'ici et là autour des habitations. Mais, les travaux effectués en 1989 dans le cadre des études de faisabilité du Projet Adjarala (projet de construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Mono à Adjarala) et nos observations de terrains en 1995 montre une remarquable transformation de l'espace (fig.43-44). En particulier les forêts ont pratiquement partout disparu, ne subsistant qu'en petits bosquets à côté de quelques habitations sous forme de forêts sacrées (Gbogbou,

#### Planche XIX

Paysage agraire de saison sèche, à côté de Notsé.



(Cliché de l'auteur)

Halimé, Wagbamé; Houévime,...) et sur le pourtour de certains cours d'eau, notamment le long de la rivière Avou, affluent du Mono. En particulier la galerie forestière du Mono faite de grands arbres et de lianes, touffue et partant difficilement pénétrable, et qui, disait-on d'ailleurs abritait des esprits maléfiques, est aujourd'hui complètement défrichée et remplacée par de belles palmeraies à travers lesquelles quelques trouées permettent d'apercevoir les eaux du fleuve à distance respectable du lit. Les savanes ont aussi reculé fortement. Elles ne subsistent de façon considérable que dans le territoire enclavé entre le fleuve Mono et la rivière Avou. Cette évolution du couvert végétal ne manquerait pas d'avoir des effets négatifs sur la pluviosité dans une évolution climatique qui semble déjà être tournée vers l'assèchement (K. S Klassou, 1996).

Aussi, la destruction du couvert végétal et la mise en culture de ces espaces, l'usage des produits de traitement et le braconnage, conduisent-ils à l'appauvrissement de la faune naguère riche et très appréciée pour la variété d'espèces d'animaux qui s'y trouvaient (antilope, lapin, singe, agouti, sanglier, buffle, hippopotame sur les rivages du Mono, etc...), lesquels font l'objet d'une protection rigoureuse de la part des autorités togolaises.

Mais comment peut-on cultiver une terre sans détruire la végétation qui s'y était fixée? Comment humaniser une région sans toucher à sa faune,<sup>127</sup> dans les conditions actuelles des techniques culturelles marquées par l'introduction du labour attelé (et de la mécanisation)? Voilà bien des questions qui illustrent les difficultés réelles de la population régionale et par delà, des paysanneries africaines à exercer pleinement leurs activités pour la satisfaction des besoins de leur vie quotidienne tout en sauvegardant l'équilibre de leurs relations avec les biocénoses locales<sup>128</sup>. Toutefois, au-delà de ces difficultés, lesquelles paraissent inévitables au regard de la pression démographique, du système traditionnel de mise en valeur et de la modernisation agricole, la nécessité s'impose néanmoins d'éviter le

---

<sup>127</sup> « Si les autorités ne veulent pas qu'on tue les animaux, qu'elles leur interdisent aussi de s'attaquer à nos cultures »: disent les paysans.

<sup>128</sup> La difficulté à concilier les besoins et les pratiques sociales des communautés paysannes du Tiers-Monde et la notion de protection de l'environnement est confirmée récemment par les débats au colloque « Dynamiques sociales et environnement » organisé à Bordeaux les 11, 12, et 13 septembre 1996.

plus possible de provoquer des ruptures d'équilibre au sein des écosystèmes naturels pour les raisons qu'on sait.

Comme on le voit, l'évolution du milieu rural dans notre région est très frappante. Cette anthropisation est le résultat de la pratique des activités économiques, agriculture en particulier qui est dynamisée depuis quelques décennies par le développement des activités commerciales. Mais, ces activités économiques conduisent aussi à une nouvelle structuration de l'espace régionale.

### **III. LA NOUVELLE STRUCTURATION SPATIALE DE LA REGION:**

#### **L'EXEMPLE DES PREFECTURES DU HAHO ET DU MOYEN-MONO**

Au début du 20<sup>e</sup> siècle et jusque dans les années 1920, le Haho et le Moyen-Mono s'organisaient autour des cités historiques de Tado, de Tohoun, de Sagada et de Notsé, capitales des entités politiques précoloniales et autour du grand marché de Tététo sur l'ancienne route stratégique qui reliait Atakpamé à la côte togolaise par Togodo. Au temps des Allemands, il y avait même à Sagada une usine qui égrenait le coton produit dans la région. Mais depuis, avec l'immigration des Kabyé et des Ehoué et leurs activités, on voit la région changer radicalement: aux anciens centres qui ont perdu de leur importance-certains comme Sagada ayant même disparu- se substituent d'autres pôles de développement représentés surtout par Asrama, Wahala et Kpékplémé. Si Notsé et Tohoun ont réussi à conserver leurs rôles administratifs, ces localités ayant été érigées en chefs-lieux de préfecture, Notsé mise à part, Asrama, Wahala et Kpékplémé sont aujourd'hui les plus gros marchés de la région. Il s'agit de marchés à rayonnement interrégional attirant les clients du Bénin (Azové, Djakotomé, Dogbo et même de plus loin), d'Atakpamé et, pour Asrama, de Kpalimé et surtout de Lomé. Aussi, ces villages-marchés ainsi que les autres gros centres de peuplement (Notsé, Tohoun, Tado) attirent-ils les marchands Yorouba, Haoussa, Mina, Fon, etc... ainsi que des artisans qualifiés venant des villes et des ruraux de la région qui s'y installent pour pratiquer leurs activités, entraînant ainsi un apport de population nouvelle, et donc, leur croissance. Corrélativement, on y voit l'habitat se

moderniser avec l'introduction de matériaux durables (fer, ciment, gravier, tôle ondulée, naco, etc...) et de nouveaux types d'architecture (maison en dur de type villa avec de larges ouvertures). Ces localités apparaissent aujourd'hui comme des centres partiellement urbains ou tout au moins des noyaux de ville<sup>129</sup>

Enfin, les Ehoué conservent des attaches, notamment commerciales assez solides avec leur milieu d'origine et traitent préférentiellement avec le Bénin<sup>130</sup>, surtout dans le Moyen-Mono. Sur le plan économique, ce dernier fonctionne un peu en marge des lois et réglementations en vigueur sur le territoire national. Il forme aujourd'hui, avec l'espace béninois qui lui fait face, un espace économique intégré dont le pôle d'animation est la ville d'Azové au Bénin (T.Abotchi, 1991, p.123). Il constitue ainsi ce que J. Igué (1989) appelle une périphérie nationale.

On le voit, l'impact du dynamisme des activités économiques dans notre région se manifeste par des transformations à bien de points de vue. Il s'agit de changements profonds dont le support reste l'accroissement des revenus monétaires, et qui donnent à notre région un nouveau visage. Mais ils suscitent un certain nombre de problèmes dont ceux du relâchement de la cohésion sociale, de la destruction des formations végétales naturelles et des conséquences qui s'y rattachent, de la pression foncière dans certains secteurs et des conflits qui en résultent, laquelle pression foncière risque de s'aggraver dans les prochaines années en raison de l'engloutissement certain de milliers d'hectares de terre de cultures par la retenue d'eau du futur barrage d'Adjarala, etc.... Il s'agit là de problèmes

---

<sup>129</sup> Notsé et Tohou sont des villes de part leur statut de chefs-lieux de préfecture (Au Togo, tous les chefs-lieux de préfecture sont des villes).

<sup>130</sup> Ces relations commerciales sont également pour une large part déterminées par des différentiels de prix favorables.

---

sérieux qui appellent de la part de la population régionale, mais aussi de la part des autorités nationales, une prise de conscience effective et des solutions hardies.

Au terme de cette étude sur l'est de la région des Plateaux au Togo, l'impression, d'ensemble est celle d'un dynamisme récent des activités économiques, lequel est lié à une série de facteurs relativement favorables parmi lesquels on relève les potentialités du milieu physique, un dynamisme démographique favorable, un régime foncier coutumier peu contraignant pour la mise en valeur et le désenclavement de la région amorcé il y a quelques années.

La production et la commercialisation dans notre région concernent une large gamme de produits agricoles au nombre desquels viennent en tête le coton, le maïs, l'igname, le palmier à huile, le manioc, l'arachide et le niébé. Les productions céréalière et cotonnière en particulier sont très importantes, faisant de notre région la principale région productrice de coton du pays et l'une des principales régions pourvoyeuses du marché togolais en céréales. Les productions alimentaires animent un commerce dynamique au sein duquel les femmes jouent les premiers rôles. Le commerce des produits industriels est aussi très dynamique, permettant aux commerçants d'en tirer des profits substantiels.

Tout cela entraîne un enrichissement certain de la population et une circulation monétaire notable. Il en résulte une modification sensible des habitudes de consommation qui se traduit par une importation de plus en plus forte des produits industriels, un changement notable des finalités et des modes de production entraînant une monétarisation de l'agriculture et une insertion profonde dans l'économie de marché. En général, on assiste à une satisfaction des besoins alimentaires et à une amélioration du cadre et des conditions de vie, donc à un certain développement de la région. Mais ce développement est encore embryonnaire, bien en deçà du niveau de développement des régions de plantations rentières de Klouto et Akposso, et fragile puisque lié à des facteurs très divers, internes et externes<sup>131</sup> sur lesquels les populations rurales de la région n'ont aucune prise.

---

<sup>131</sup> Les facteurs à travers lesquels les limites du développement de notre région apparaissent, sont les fluctuations et les baisses des prix au producteur des produits agricoles, la pression foncière, les interventions étatiques (exactions douanières, construction de barrages hydroélectriques dont les lacs de retenue engloutissent des dizaines de milliers d'hectares de terre de culture, etc...), etc...

concerne aujourd'hui pratiquement toutes les unités de production. Ensuite, c'est la principale source de revenus monétaires et c'est en raison de sa culture dans la région que la SOTOCO ouvre des routes et des pistes qui favorisent aussi la commercialisation des autres produits agricoles, ce qui augmente les revenus. Enfin, l'adoption de la culture cotonnière a conduit à la rotation cultures vivrières - coton sur les exploitations, ce qui permet aux cultures vivrières de bénéficier de l'engrais coton, de réussir mieux et de rapporter encore plus d'argent. Le coton est donc, comme l'a remarqué G. Faure (1990), le principal facteur des mutations que connaît actuellement notre région, et par-delà, l'ensemble des zones cotonnières togolaises. C'est pourquoi la réduction du soutien à cette culture suite au désengagement de l'Etat en raison des problèmes économiques suscite

des inquiétudes quant à l'évolution future des zones cotonnières en général, et de notre région d'études, première zone de production du coton en particulier.

Mais des voies du maintien et même de l'accélération du dynamisme économique actuel existent. Certes, les choix ne sont pas nombreux actuellement en raison des difficultés financières de l'Etat et des problèmes socio-politiques depuis le début de la décennie 1990; mais beaucoup d'actions peuvent être engagées dans le sens d'un développement véritable et durable, pour peu qu'une volonté politique se manifeste. A notre avis, un soutien réellement affirmé à la culture cotonnière, mais aussi aux cultures vivrières, à travers l'encadrement technique, la fourniture des intrants, la mise en place d'un système de crédit approprié pour permettre aux paysans de résoudre avec plus ou moins de facilité leurs problèmes financiers, et la formation à la gestion, reste nécessaire. Aussi, un désenclavement plus poussé de notre région avec la construction de routes viables (bitumées) qui relieraient les villes situées sur la RN1 au territoire à l'est du fleuve Mono, ainsi que les gros villages et les gros marchés dudit territoire entre eux, permettrait-elle une plus forte valorisation des productions vivrières de l'ensemble de la région, une intensification des activités commerciales et par delà, un dynamisme plus fort de l'économie régionale. On pourrait, dans le cadre de cette opération de désenclavement, bitumer l'arc routier Kpalimé-Notsé-Tohoun-Kpékplémé-Nangbéto-Atakpamé et les routes Anié-Elavagnon et Kolocopé-Adogbénou-Affolé. Ensuite, pour une intensification plus forte des activités commerciales, il est important que les marchés de la région ne soient plus laissés

---

---

# **CONCLUSION**

Mais les changements résultant du dynamisme économique présentent aussi des aspects négatifs. La désagrégation des structures sociales traditionnelles et l'individualisme résultant, deviennent si profonds que les unités de production deviennent en nombre insuffisant pour accomplir certains travaux dans les délais nécessaires avec suffisamment de soins. Peut-être, cet élan individualiste et les motivations monétaires qui lui sont liées sont-ils les causes essentielles des difficultés d'une coopération agricole efficace dans notre région. En outre, le besoin de produire abondamment pour le marché entraîne une extension des surfaces cultivées - d'où une forte destruction des formations végétales naturelles, une forte pression foncière, et une désagrégation du potentiel de production des sols. Certes, l'épandage d'engrais chimique redonne aux terres appauvries des aptitudes agronomiques acceptables, mais il conduit les paysans à abandonner les techniques traditionnelles de fertilisation des champs et leur enlève ainsi la maîtrise de l'espace agraire. Ces paysans en sont d'ailleurs de plus en plus réduits à exécuter les décisions venant de l'extérieur et à manipuler, sans précaution, des produits chimiques (engrais et pesticide) dont ils ne connaissent souvent ni les origines, ni les effets à terme sur leur santé<sup>132</sup>. A cet égard, il apparaît de plus en plus urgent que les responsables de la filière cotonnière togolaise et ceux du développement rural informent objectivement et sensibilisent les paysans sur la nature et la gravité réelles des risques qu'ils courent en manipulant les pesticides, et en confectionnant et en mettant à leur disposition des tenues spécifiques de protection devant les mettre à l'abri du contact de leurs corps avec ces produits chimiques dangereux au moment des pulvérisations des champs<sup>133</sup>.

Mais au delà de ces aspects négatifs de l'évolution actuelle dans l'est de la Région des Plateaux, c'est en général à un développement économique sensible de ladite région que l'on a assisté au cours de ces dernière décennies.

Ce développement est pour l'essentiel, à mettre au compte de la culture cotonnière par bien des aspects. D'abord, le coton est une culture pratiquée dans toute la région et

---

<sup>132</sup> L'exemple de la manipulation du pesticide Némagon qui a entraîné plus tard la dégénérescence des testicules des ouvriers agricoles des plantations bananières du Costa Rica est célèbre en la matière.

<sup>133</sup> Dire aux paysans : " ces produits sont dangereux (sans préciser la nature du danger) ; protéger vous contre le contact de votre peau avec eux ", ne suffit pas pour amener les paysans à chercher effectivement à se protéger, surtout que le danger n'est pas immédiat.

---

dans leur état de vétusté actuel. Une réorganisation de ces marchés avec la construction de hangars solides et spacieux est nécessaire. Enfin, il est important que les autorités encouragent une diversification des sources de revenus monétaires en apportant un soutien technique et financier plus considérable à d'autres activités génératrices de revenus, mais aujourd'hui marginalisées comme l'élevage et la pêche. Ainsi, éviterait-on à notre région de connaître, au cas où l'économie cotonnière devait connaître une crise conjoncturelle grave, un délabrement économique désastreux comme celui que vivent actuellement les paysans à l'ouest de notre région où l'économie de plantation est en crise. Un développement plus sensible et durable de notre région, et par-delà de la paysannerie togolaise, est à ce prix.

## **BIBLIOGRAPHIE**

---

**I- OUVRAGES, TRAVAUX ET ARTICLES**

1. ABOTCHI T., 1991 : Les échanges frontaliers bénino-togolais : le cas du secteur de Tohoun-Aplahoué. Mémoire de maîtrise de géographie, U.B., Lomé.
2. ABOTCHI T., 1992 : Production et commercialisation primaire des produits agricoles dans le Haho oriental (Togo). Mémoire de DEA de géographie et gestion des espaces, Université de Bordeaux III.
3. ABOTCHI T. 1995 : L'immigration des Ehoué du Bénin dans la plaine du Mono au Togo. Le cas du Haho oriental, Les cahiers d'Outre-Mer, n° 192, pp. 453-475.
4. ABOTCHI T., 1996 (a) : La commercialisation primaire des produits vivriers au Togo. Le cas du Moyen-Mono et du Haho oriental. Bulletin de la société belge d'études géographiques, n° 1, pp. 75-91.
5. ABOTCHI T., 1996 (b) : Pour une intégration monétaire en Afrique, Afrique 2000, n° 24, pp. 109-114.
6. ABOTCHI T. : Réussite économique et mutation sociale d'une communauté d'immigrants : les Ehoué du Haho oriental et du Moyen-Mono au Togo, à paraître.
7. AGBOKOUSSE K., 1991 : La culture du coton dans le développement des Régions au Togo, Mémoire de maîtrise, de sciences économiques, UB, Lomé, 50 p.
8. AGOPOME J. 1992 : Le mariage traditionnel chez les Ewé du Togo. Relais France Afrique, n° 3.
9. AHIANYO-AKAPO A., 1971 : "Kososo", une forme de mariage traditionnel ?, Etudes togolaises, Nouvelle série, Vol. I, INRS, Lomé, pp. 75-85.
10. AKAKPO A., 1979 : "L'organisation sociopolitique des cités traditionnelles au Togo", Annale de l'UB, série lettres, tome VI, Lomé, pp. 97-106.

11. AKIBODE A. K., 1995 : L'évolution récente du marché des produits vivriers au Togo, Cahiers d'Outre-Mer, n° 192, pp. 477-500.
12. AKIBODE A.K. et al, 1984 : La dynamisme des régimes fonciers et des systèmes agraires au Togo, FAO, Lomé, 114.
13. AKIBODE A.K., 1993 : Impact économique et social du programme cotonnier au Togo. Bulletin de l'association des géographes français, n° 2, Paris, pp. 129-149.
14. ALBENQUE A., 1970 : Les marchés hebdomadaires de la région de Kédougou (Sénégal oriental), Bulletin de L'IFAN, Tome XXXII, série B, n° 2, p. 558-587.
15. AMANA B., 1987 : L'agriculture, levier du développement économique, Nouvelle Marche, 13 janvier 1987.
16. AMIN S., 1971, L'Afrique de l'ouest bloquée, L'économie politique de la colonisation 1880-1970, Ed. de Minuit, Paris.
17. AMOUZOUVI Y., 1994 : "Le système de commercialisation primaire des principaux produits vivriers (maïs, gari, riz) dans la Région Maritime au Togo,, Annales de l'Université du Bénin, série lettres, Tome XIV pp. 61-102.
18. ANSON-MEYER M., 1983 : "Les illusions de l'autosuffisance alimentaire : exemple du Bénin, du Ghana, du Nigéria et du Togo", Mondes en développement, tome II, n° 41-42, pp. 51-79.
19. ANTHEAUME B. 1985 : Complémentarités et conflits. Approche des relations entre éleveurs et planteurs sur le plateau Akposso (Centre-Ouest du Togo), Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum. Vol. 21, n° 4, pp. 433-449.
20. ASMIS R., 1911 : Die Stammesrechte der Bezvike Missahöhe, Ancho, Lomé in Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft, n° 26, pp 1-133.

- 
21. ATTIGNON H., 1960 : Climat de la zone cotière entre Takoradi-Cotonou et ses conséquences biogéographiques, Mémoire de DES, Université d'Aix en Provence, 72 p.
22. AUBREVILLE A., 1937 : Les forêts du Dahomey et du Togo. Bulletin du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'AOF, XX (1-2).
23. AYEBOUA T. A., MINVIELLE J. P., 1988 : "Filière de commercialisation des produits vivriers dans la Région des Plateaux", Togo : les marchés du maïs. ORSTOM, MDR/DRA, Lomé.
24. BADAMELI K.S.M, 1996 : La variabilité climatique et la production agricole au Togo. Thèse de doctorat de géographie de l'Université de Bordeaux III.
25. BANQUE MONDIALE, 1988 : Evaluation de l'impact économique et social des programmes de développement cotonniers au Burkina-Faso, en Côte-d'Ivoire et au Togo, Washington.
26. BARANDAO K., 1987 : Mise en valeur et changement social au Togo dans l'entre-deux-guerres (1941-1940), Thèse de Doctorat, Paris.
27. BAROMI E., 1985 : Le système d'encadrement de la culture cotonnière et son incidence sur les systèmes productifs, Mémoire CIHEAM, Montpellier, 109 p.
28. BENITES A., CATALAN. C., 1989 : "Etude d'une opération test d'exportation de céréales (maïs) togolaises". BDPA, SCETAGRI, Paris.
29. BERTHELOT J. et RAVIGNAN F. de, 1980 : Les sillons de la faim. Coll. Alternatives paysannes, l'Harmattan, Paris, 223 p.
30. BERTHO J., 1946 : "Adja. Races et langues du Bas Dahomey et du Bas Togo", Grands-Lacs, Revue générale des missions d'Afrique (Namur) 10-11-12 (nouvelle série, n° 88-89-90), pp. 77-79.
-

31. BIROU A., HENRY P.M., 1976 : Pour un autre développement, Paris, Puf, 343 p. (coll. tiers-Mondes de l'IEDES).
32. BOKO E., 1990 : L'impact des intrants sur la production cotonnière au Togo, Mémoire de maîtrise de gestion, FASEG, UB, Lomé.
33. BOMIA P., 1988 : Diversité régionale de la production cotonnière au Togo (1977-1987), IRCT, 81 p.
34. BONNADAUD R., 1970 : Réflexion sur la culture attelée et l'association Agriculture-Elevage, PNUD-FAO, Sénégal.
35. BONNAMOUR J., 1973 : Géographie rurale, Méthodes et perspectives, Masson et Cie, Paris.
36. BOURGEAT F. ; PETIT M., 1969 : Contribution à l'étude des surfaces d'aplanissement sur les Hautes terres Malgaches, *Annales de Géographie*, XLVIII, 426 p. 158-188.
37. BOUTILLIER J.L. et al., 1962 : La moyenne vallée du Sénégal, PUF, Paris, 369 p.
38. BRANDT H. 1983 : Les perspectives du développement rural au Togo, Berlin, DIE, 1984, 83 p.
39. BRAYER E. , 1990 : Organisations paysannes. L'Etat se retire, les paysans s'organisent. La Lettre de Solagral-Stratégies alimentaires, n° 36, pp. 8-9.
40. BRUNEAU M. et CABAUSSEL G., 1974 : Paysages, dynamique et organisation de l'espace rural à Phrom-Phiram (Thaïlande), Etudes rurales, n° 53-54-55, 56, pp. 169-191.
41. CABOT J., 1965 : Le bassin du Logogne, ORSTOM, Paris, 327 p.
42. Cdt MAROIX, 1937 : Le Togo, pays d'influence française, Paris, Larose.

- 
- 43.CEB, 1988 : Etude de faisabilité du projet Adjarala. Etudes socio-économiques et écologiques ; rapport final (version provisoire), Lomé. Cotonou.
- 44.CEB, 1989 : Etude de faisabilité du projet Adjarala. Avant projet détaillé : environnement, réinstallation, Lomé, Cotonou.
- 45.CFDT-SOTOCO, 1987 : Etude de la filère coton au Togo, Rapport principal, Paris 180 p.
- 46.CHAZELAS v., 1931 : Territoire africains sous mandat de la France. Cameroun-Togo, Paris, SGMC, 240 p.
- 47.CHONCHOL J., 1986 : Paysans à venir, les sociétés rurales du Tiers-Monde, Paris, la Découverte, 296 p.
- 48.COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN (CEB), 1989 : "Etude de faisabilité du projet Adjarala : environnement, réinstallation. Lomé, Cotonou, 37 p + annexes.
- 49.CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE DU TOGO, 1991 : Document final de la commission III "Affaires économiques financières et foncières", synthèse des travaux, Lomé, volet aménagement du territoire, Lomé, pp 21-35.
- 50.CORNEVIN R., (sans date d'édition) : "Les Ehoué d'Atakpamé dans l'Est-Mono togolais"; <sup>in</sup> Les migrations internationales de la fin du XVIIIe siècle à nos jours, CNRS, Paris. pp. 227-239.
- 51.CORNEVIN R., 1959 : Histoire du Togo. Ed Berger Levrault, Paris, 427 p.
- 52.CORNEVIN r., 1969 : Histoire du Togo, Ed. Berger-Levrault, Paris.
- 53.COT J.P., 1984 : All'épreuve du pouvoir. Le Tiers-Mondisme, pourquoi faire ?, Paris, Seuil, 218 p.
-

- 
54. COUTY P.N., 1965 : Notes sur la production et le commerce du mil dans le département de Diawara (nord Cameroun), Cahiers de l'ORSTOM, Sc. Humaines, vol. II, n° 4, pp. 3-88.
55. COYNE et BELLIER, EDF ; 1992 : Aménagement hydroélectrique d'Adjarala. Etude d'environnement. Tomes I, II et III.
56. D'ALBECA A., 1895 : Voyage au pays des Ehoué; Le tour du Monde, n° 8 à 11.
57. DAVID J., 1971 : Le coton et l'industrie cotonnière, Collection que Sais-je, Paris.
58. DAVIES O., 1964 : Archéological exploration in Volta bassin ; Bulletin of the Ghana geographical association, Vol 9, n° 2, pp. 28-33.
59. DENEAU V., 1956 : Les singularités climatiques du Bas-Togo ; Memorial de la météorologie nationale, Paris, 32 p.
60. DEPEG, 1982 : Etude agropédologique de la sous préfecture du Moyen-Mono, Lomé.
61. DESA, 1990 : Production des principales cultures vivrières, campagne agricole 1989-1990 ; vol 1 : résultats chiffrés, Lomé, 49 p.
62. DESA, 1991 : Production des principales cultures vivrières, campagne agricole 1989-1990 ; vol. 2 : analyse des résultats. Lomé, 107 p.
63. DESA, 1993 : Evaluation de la situation agricole et alimentaire au Togo, campagne 1993-1994, Lomé, 26 p.
64. DESA, 1994 : Production des principales cultures vivrières, campagne agricole 1993-1994. Résultats chiffrés, Lomé, 49 p.
65. Direction régionale du plan et du développement (DRPD) des Plateaux, 1984 : "Analyse régionale de la Région des Plateaux, Atakpamé".
-

- 
66. DOSSA Y.M., 1990 : L'agriculture : un aspect du développement économique du Togo allemand. Mémoire de Maîtrise, FLESH, UB. Lomé 140 p.
67. DOSSOU M. et al., 1986 : La culture du coton et l'économie cotonnière au Togo. Coton et Fibres Tropicales, vol. XLI, fasc. 1, pp. 45-48.
68. DRDP des Plateaux , 1986 : Schéma directeur régional, Région des Plateaux, Atakpamé.
69. DUAMENYO S., 1987 : La "révolution verte" : discours et financement, Politique africaine, n° 27, pp. 31-36.
70. DUFUMIER M., 1985 : Système de production et développement agricole dans le Tiers-Monde. Les Cahiers de la recherche-développement, n° 6.
71. DUMONT R., MOITIN M.F. : L'Afrique étranglée, Ed. du Seuil, Paris, 264 p.
72. DUPONT V., 1986 : Dynamique des villes secondaires et processus migratoire en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en milieu de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou. Paris, ORSTOM, Etudes et thèses.
73. DURAND C., 1979 : Le mariage traditionnel au Togo, Annales de l'UB., série Lettres, n° spécial Traditions togolaises, Lomé.
74. EGG J., IGUE J. O., 1986 : "Les échanges de produits agro-alimentaires en pays cotiers et sahéliers". Communication au colloque de Mindélo (Cap-Vert) sur les politiques céréalières dans les pays du Sahel.
75. ELECTROWATI SOGREA, 1979 - Etude de factibilité de l'aménagement hydroélectrique de Nangbéto. Rapport intérimaire, Annexe 5 : Etudes socio économiques et écologiques, Zurich, Grenoble, 87 p.
76. ELONG J.G., 1982 : L'influence des villes sur l'économie rurale en Afrique noire. DEA géographie, Bordeaux III.
-

- 
- 77.FAO, 1983 : Etude de l'amélioration du rendement des silos de Togograin, Direction Togograin, Lomé.
- 78.FAO, PNUD, SEDES, 1974 : Monographie de la Région des Plateaux au Togo, (version provisoire), Paris, 150 p.
- 79.FAO/FIDA, 1981, Rapport du Togo, projet de développement rural de Notsé (PDRN), Mission de préparation, Rome.
- 80.FAURE G., 1990 : Pression foncière, monétarisation et individualisation des systèmes de production en zone cotonnière au Togo. Thèse de doctorat en Agronomie, ENSAM, Montpellier, 433 p.
- 81.FILLERON J.B., 1988 : Potentialités du milieu naturel, densité de population et occupation des sols dans le nord ouest ivoirien, in Séminaire sur la dégradation des paysages en Afrique de l'ouest, Dakar, pp. 253-264.
- 82.FOTTORINO E., 1990 : L'agriculture africaine trace le sillon de l'absurde ; Jeune Afrique Economie, n° 137, pp. 12-13.
- 83.FRANCO M., 1978 : La rentabilité, critère du développement rural en Afrique ? Revue Tiers-Monde, Tome XIX, n° 73, IEDES, PUF.
- 84.GALLAIS J., 1967 : Le delta intérieur du Niger. Etude de géographie régionale. Tome I et II; Mémoire de l'institut fondamental d'Afrique noire n° 79, Ifan dakar, 619 p.
- 85.GAYIBOR N.L., 1978 : Esquisse d'une histoire économique des Ewé de l'ère précoloniale, Annales de l'UB, série Lettres, tome V, n° 1, pp. 129-144.
- 86.GAYIBOR N.L., 1980 : Les Aaja-Ewé, essai de reconstitution historique des origines à 1884. Vol. I : les origines. UB, INSE, Lomé.
-

- 
87. GAYIBOR N.L., 1981 : Migrations et organisations politique des ewé au cours de l'ère précoloniale. Communication présentée à la conférence annuelle de l'Association américaine des études africaines, Bloomington, Université of Indiana. 17 p.
88. GAYIBOR N.L., 1983-1991 : Kpoyizu ou la fin d'une époque, Annales de l'Université du Bénin, série Lettres, Tome XI, pp, 25-41.
89. GAYIBOR N.L., 1985 : "L'aire culturelle Aja-Tado, des origines à la fin du XVIIIe siècle", Thèse de doctorat d'Etat d'histoire, Paris I.
90. GAYIBOR N.L., 1986 : Ecologie et histoire. les origines de la savane du bénin, Cahiers d'etudes Africaines, n° 101-102, pp, 13-41.
91. GIRAUT F., 1994 : La petite ville, un milieu adapté aux paradoxes de l'Afrique de l'ouest. Etudes sur le semis et comparaison du système spatial de sept localités : Badou et Anié (Togo) ; Jasikan et Kadjébi (Ghana) ; Torodi, Tamaské et Keita (Niger). Thèse de doctorat en Géographie, Université de Paris I.
92. GNONGBO T.Y., 1996 : Le Togo méridional : étude de géographie physique. Thèse de doctorat de géographie, Université de Bordeaux III.
93. GOSSELIN G., 1970 : Développement et tradition dans les sociétés rurales africaines. Genève, Bureau International du Travail, 335 p.
94. GU-KONU E.Y., 1980 : Population et progrès scio-économique au Togo ; Ub, Lomé, 291 p.
95. GU-KONU E.Y., 1983 : Tradition et modernité, la modernisation agricole face à la mutation rurale en Afrique noire. L'exemple du Togo. Thèse de Doctorat d'Etat de géographie, Paris.
96. GU-KONU E.Y., 1984 : L'impasse de la "modernisation" agricole en Afrique noire. Conférence donnée à l'Université Nationale du Bénin, Cotonou.
-

97. GU-KONU E.Y., 1984 : Le développement rural : que recouvrent les mots? in Le développement rural en question. ORSTOM, Paris, pp. 483-497.
98. GU-KONU E.Y., 1984 : Le développement rural : que recouvrent les mots? in Le développement rural en question. ORSTOM, Paris, pp. 483-497.
99. GU-KONU E.Y., 1986 : Une pratique foncière dans le Sud-Ouest du Togo : Le "Dibi-ma-dibi"<sup>in</sup> Espaces disputés en Afrique noire, Pratiques foncières locales, Ed. Karthala, Paris, pp. 243-252.
100. GU-KONU E.Y., 1986 : "Entité étatique et développement en Afrique tropicale", Cahiers d'études africaines, 103, XXVI-3, pp. 299-315.
101. GU-KONU E.Y., 1992 : "A propos des migrations rurales au Togo", Espace géographique, n° 4, pp. 366-369.
102. HALLAIRE A., 1972 : Marché et commerce au nord des Monts Mandara (Nord du Cameroun). Cahiers ORSTOM, Sc. Humaines, vol. IX, n° 3, pp. 259-285.
103. HOPKINS A.G., 1975 : An economy history of west africa, Londres, Longman, 377 p.
104. HUBERT H., 1932 : L'Afrique occidentale française et le Togo, Paris
105. HUETZ DE LEMPS Ch., 1981 : Les grands types d'équilibre végétal sous les tropiques, Bulletin de liaison de la SEPANRIT, n° 11, CEGET-CNRS.
106. IGUE J.O., 1983 : "L'officiel, le parallèle et le clandestin. Commerce et intégration régionale en Afrique de l'ouest". Politique africaine, n° 9, pp. 29-51.
107. IGUE J.O., 1985 : "Rente pétrolière et commerce des produits agricoles à la périphérie du Nigéria ; les cas du Bénin et du Niger". LEI, INRA / ESR, Montpellier.
108. IGUE J. O., 1989 : "Le développement des périphéries nationales en Afrique. in Tropiques, lieux et liens, Paris, ORSTOM, pp. 594-605.

- 
- 109.IGUE J.O, 1989 : "Les périphéries nationales, support des échanges régionaux.  
Communication au séminaire Club du Sahel" - OCDE : CILSS sur les espaces céréaliers  
régionaux en Afrique de l'ouest, Lomé.
- 110.KENKOU G.K., 1980 : Désir de changement et participation effective chez le paysan  
au Togo. Annales de l'Université du Bénin (UB), tome VII, série lettres, Lomé.
- 111.KENKOU G.K., 1980 : Politiques foncières et développement rural au Togo. Annales  
de l'Université du Bénin (UB), tome VII, série lettres, Lomé.
- 112.KINDO B., 1978 : Dynamisme économique et organisation de l'espace rural chez  
l'Agni du N'denéan et du Djuablin (Côte-d'Ivoire), Thèse de 3<sup>e</sup> cycle de géographie,  
Université d'Abidjan, 328 p.
- 113.KLASSOU K.S., 1996 : Evolution climato-hydrologique récente et conséquences sur  
l'environnement : L'exemple du bassin versant du fleuve Mono (Togo-Benin). Thèse de  
doctorat de géographie, Université de Bordeaux III. 467 p.
- 114.KOHLER J.M., 1971 : Activités agricoles et changements sociaux dans l'ouest Mossi,  
ORSTOM, Paris, 193 p.
- 115.KONDO S.S., 1990 : "Peuplement et mise en valeur du canton d'Asrama", Mémoire  
de maîtrise d'histoire, FLESH, UB, Lomé.
- 116.KONU E., 1969 : La coopérative agricole d'Agu-Nyogbo ou quelques problèmes du  
développement au Togo. Institut d'enseignement supérieur du Bénin, Centre de  
recherches appliquées en sciences humaines, série A : Géographie-Economie, Lomé.
- 117.KONU E.Y., 1978 : L'excursion de décembre 1976 : la Région Maritime, la région des  
Plateaux et la Volta Région", in Travaux et Recherches géographiques, UB,  
Département de géographie, n° 1, Lomé, pp. 1-32.
- 118.KOUASSIGAN G.A., 1966 : L'homme et la terre, droits fonciers coutumiers et  
droits de propriété en Afrique occidentale, Orstom, Paris, 283 p.
-

- 
119. KOURIACHY V., 1934 : Géologie du territoire du Togo placé sous le mandat de la France, Larose, Paris, 138 p.
120. KRATZ A., 1982 : Togo. Histoire de la culture du coton, Le courrier ACP CEE, n° 72.
121. KWAKUME H., 1948 : Précis d'Histoire du peuple Ewé, Lomé.
122. LABASSE J.,<sup>1966</sup> L'organisation de l'espace. Eléments de géographie volontaire, Paris
123. LANCON F., 1989 : "Centres urbains secondaires et commercialisation des produits vivriers au Togo", Economie rurale, n° 190, pp. 33-39.
124. LANCON F., 1989 : Les ventes de vivriers : choix et contraintes du producteur. Actes du congrès séminaire européen producteurs et consommateurs face aux politiques agricoles et alimentaires en Afrique, Montpellier, IAM (France), pp. 99-109.
125. LANCON F., 1990 : "Circuits commerciaux, marchés et politiques d'approvisionnement des villes en Afrique de l'ouest. L'exemple des produits vivriers au Togo" Thèse de doctorat en économie, Université de Paris X.
126. LANGE M-F, 1984 : "Première approche du phénomène de déscolarisation au Togo". ORSTOM, Lomé.
127. LANGE M-F, 1986 : "Dynamisme économique et reviviscence sociale et culturelle chez les Adja-Ehoué du Moyen-Mono (Togo). Quel projet de société. Communication au colloque "Terrains et perspectives, ORSTOM, Paris.
128. LANGE M-F, 1986 : Le phénomène de déscolarisation au Togo et ses conséquences, Etudes togolaises de la population, n° 13, Lomé, éd. de L'URD.
129. LANGE M-F, 1987 : Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée ? Politique africaine, n° 27, pp. 74-86.
-

- 
130. LE BRIS E., 1984 : Les marchés ruraux de la circonscription de Vo, République du Togo, ORSTOM, Paris, 96 p.
131. LECLERCQ V., 1990 : L'aide alimentaire s'africanise : du maïs togolais pour les Capverdiens, Bulletin d'information du Club du Sahel, n° 8, pp. 5-6.
132. LEROUX M., 1986 : Les mécanismes climatiques en Afrique, in Symposium sur les changements globaux en Afrique, INQUA, Dakar, pp. 255-259.
133. LEVEQUE A., 1978 : Les concentrations de fer dans les sols développés sur le socle granitogneissique au Togo, Cah. ORSTOM, série pédologie, Vol. 16, n° 1, pp. 3-22.
134. LEVEQUE A., 1979 : Pédologie sur le socle granitogneissique du Togo : Différenciation des sols et remaniements superficiels, Travaux et documents de l'ORSTOM, Paris, 586 p.
135. LUCIEN-BRUN B., 1974 : La colonisation des terres neuves du Centre-Togo par les Kabyé et les Losso, Université de Paris I, 293 p.
136. MARGUERAT Y., 1985 : L'armature urbaine du Togo, ORSTOM, Paris, 166 p.
137. MDR, 1985 : La nouvelle stratégie du développement rural. Lomé, 30 p. + annexes.
138. MDR, DESA, 1993 : Recueil de données socio-économiques sur le secteur rural, 1990 et 1991, 30 p. + annexes.
139. MEILLASSOUX (cl.) et al., 1971 : The development of indigenous trade and market in West Africa, Oxford University Press, 444 p.
140. MERLET L., 1987 : Domaine réservé : la protection de la faune. Politique africaine, n° 27, pp. 55-66.
141. MESSAN D.E.K., 1985 : Le retour à l'autosuffisance alimentaire et la priorité à l'agriculture. Europe-Outre-Mer, n° 667-668.
-

- 
142. METZGER D.F., 1941 : Unsere alte Kolonie, Togo. Neudamm.
143. MIDEKOR A.D.A., 1986 : Pour une "coopérativisation" intégrale des zones cotonnières togolaises. Mémoire, Université de Sherbrooke.
144. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION, 1991 : Le coton en Afrique de l'ouest et du centre. Situation et perspectives. Etudes et documents, Paris.
145. NYASSOGBO G.K., 1975 : "Contribution à l'étude des rapports villes/campagne dans la Région des Plateaux au Togo". Thèse de doctorat de géographie, Université de Toulouse le Mirail, 266 p.
146. NYASSOGBO G.K., 1987 : "Juxtaposition de deux pratiques foncières et deux formes architecturales dans une ville secondaire du Togo : Atakpamé". Travaux et recherches géographiques, Département de géographie, Université du Bénin, Lomé, pp. 1-18.
147. NYASSOGBO G.K. et al, 1995 : "Crise économique et changement socio-démographique dans une économie de plantation : le cas du litimé au Togo". UEPA, rapport d'étude, n° 14, Dakar, 218 p.
148. OGOUNDE ,L. 1981 : La diaspora des Kabyé du Nord-Togo : Contribution à l'étude des mouvements migratoires au Togo. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Bordeaux III, 371 p.
149. OGOUNDE L., 1988 : Les chances de succès des efforts de modernisation agricole dans la Région des savanes du Nord-Togo. Communication au 1<sup>er</sup> congrès des géographes africains et aux 5<sup>è</sup> journées géographiques de Côte-d'Ivoire, Yamoussokro, 54 p.
150. OLADOKOUN W., 1995 : La dimension sociale et économique de la culture cotonnière au Togo (cas de la Région des Plateaux), Mémoire de DEA pluridisciplinaire, option géographie rurale, Université du Bénin, Lomé.
-

- 
151. ONI K. M. 1984 : Le problème vivrier dans les zones cotonnières au Togo. Cas de la Région des Plateaux sud, Rapport de titularisation, SOTOCO, Plateaux-Sud, Notsé.
152. ORSTOM, 1979 : Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale ; logique paysanne et rationalité technique. Actes du colloque de Ouagadougou, 4-8 décembre. Paris.
153. OZANNE P., 1965 : The iron Age in Ghana. Institute of African Studies, Legon ; Unpublished papers.
154. PARRY g., 1982 : Le cotonnier et ses produits, techniques agricoles et productions tropicales ; Paris.
155. PAZZI R., 1979 : Introduction à l'histoire de l'aire culturelle Adja-Tado ; UB, INSE, Lomé, 323 p.
156. PECHOUX L., 1939 : Le mandat français sur le Togo. Paris
157. PEHAUT Y., 1970 : L'arachide au Niger. Institut d'études politiques de Bordeaux, centre d'études d'Afrique noire. Ed; A. Pédone, Paris.
158. PEHAUT, Y. 1981 : Des agricultures par le feu aux agricultures à terroirs. relations entre agriculture et formations végétales en Afrique tropicale. SEPANRIT, Bull. de liaison, n° 11, CEGET-CNRS, pp; 67-71.
159. PEHAUT Y., 1986 : Crise alimentaire et culture d'exportation en Afrique, Les fausses liaisons. in Crise agricole et crise alimentaire dans les pays tropicaux, Paris, CNRS, pp. 183-194.
160. PILLET-SCHWARTZ A.M., 1984 : Les migrations rurales des Kabyé et des Losso (Togo). L'ère de la nouvelle marche, Centre ORSTOM de Lomé, 325 p.
161. PILLET-SCHWARTZ A.M., 1986 : Les migrations rurales des Kabyé et des Losso (Togo). L'ère de la nouvelle marche. Lomé, ORSTOM.
-

- 
162. PILLET-SCHWARTZ A.M., 1986 : Les migrations rurales des Kabyé et des Losso, un phénomène à suivre. in Migrations togolaises, bilans et perspectives, UB, URD, Lomé.
163. PROJET SEMENCIER DE NOTSE, 1985 : Etude pédologique détaillée de Tetétou.
164. RAMADE F., 1984 : Eléments d'écologie, Paris.
165. RICHET P., et al., 1980 : Santé et développement en Afrique. Afrique contemporaine, 19 (112), pp. 1-5.
166. RIVIERE C., 1970 : Les coopératives agricoles en Guinée, Le mois en Afrique, n° 59, pp. 55-64.
167. ROSSI G., 1984 : L'évolution bioclimatique actuelle de la Région des Plateaux (sud-ouest du Togo), Revue de géomorphologie dynamique, Vol. 33, n° 2, pp. 57-72.
168. ROSSI G., 1995 : En guide d'introduction. Cahiers d'Outre-Mer, n° 192, pp. 429-434.
169. SAUTER G., PELLISIER P., 1970 : Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches. Etudes rurales, n° 37-38-39.
170. SAVONNET G., 1986 : Evolution des pratiques foncières dans le Bwamu méridional (Haute Volta)/<sup>in</sup> Espaces disputés en Afrique noire, Pratiques foncières locales, Ed. Karthala, Paris pp. 265-280.
171. SCHWARTZ A., 1984 : Le paysan et la culture du coton au Togo, ORSTOM, Paris, 106 p.
172. SCHWARTZ A., 1984 : Trois plans quinquennaux de développement au Togo (1966-1985), Les politiques sectorielles, mythes et réalités. ORSTOM, Lomé.
173. SCHWARTZ A., 1989 : Révolution verte et autosuffisance alimentaire au Togo. Politique Africaine, n° 36, pp. 97-107.
-

- 
- 174.SOTED, 1981 : Diagnostic du marché des produits vivriers et facteurs d'explications du mouvement des prix au Togo. Lomé.
- 175.SOTOCO (USE), 1985 : L'augmentation des producteurs de coton dans les zones cotonnières couvertes par la SOTOCO. 2e partie: analyses régionales, Atakpamé.
- 176.SOTOCO, 1990 : Histoire de la culture du coton au Togo, Atakpamé.
- 177.SOULE B. G., 1990 : Situation alimentaire. Bénin : une situation contrastée, La Lettre de Solagral-Stratégies alimentaires, n° 36, pp 8-9.
- 178.TALLEC M., 1986 : "Etude de la diversité des systèmes de production dans la région de Notsé au Togo". Mémoire ENSSAA / ESAT / CIRAD-DSA / IRAT, Dijon, Montpellier, Kolocopé (Anié).
- 179.TCHEGNON K., 1990 : La contribution du projet FIDA:Notsé dans le développement de la zone visée, Mémoire de maîtrise de gestion, UB, Lomé.
- 180.TERRISSE A., 1970 : Aspect du malaise paysan au Sénégal. Le mois en Afrique, n° 55.
- 181.TOSSOU K.A, 1981 : Communications. Atlas Jeune Afrique Togo Paris , pp. 42-43.
- 182.TOSSOU K., 1982 : La commercialisation des produits vivriers au Togo (céréales, féculents), Mémoire de maîtrise, ESACJ, UB, Lomé.
- 183.TOSSOU K.O.A., 1985 : Activités économiques et structuration de l'espace dans la Région Maritime du Togo : le cas du Sud-Est. Thèse de doctorat de 3è cycle, Université d'Abidjan.
- 184.TRIOMPHE B., 1986 : "Elements de diagnostic agronomique de Kpové, village du sud-Togo ; 1è partie : Analyse globale", CIRAD/DSA, Montpellier, 119 p. + annexes.
- 185.VELLAS P., 1973, : Problèmes sociaux du développement. Paris, Dunod, 114 p.
-

186. VENEMA B., 1982 : Les conséquences de l'introduction d'une culture de rente et d'une culture attelée sur la position de la femme wolof à Saloum. Revue Tiers-Monde, n° 91, tome 23.

## **II- DOCUMENTS D'ARCHIVES**

1. FA1/166 (dossiers) : Akten betreffend landwirtschaftlicher Angelegenheiten (Actes relatifs aux affaires agricoles).
2. FA1/318 : Baumwollexpedition (Exploitation pour la culture cotonnière).
3. FA1/402 : Über die Entwicklung der Ackerbauschule Nuatjä (Au sujet de l'évolution de l'école d'agriculture de Nuatja).
4. Jahresberichte über die Entwicklung der deutschen schutzgebiete in Afrika und der Südsee (Rapports annuels sur le développement des protectorats allemands d'Afrique et du Pacifique. Jahrgänge 1896-1899 ; 1903-1907).
5. LELONG, 1933 : Rapport de tournée dans l'Est Mono, Archives nationales du Togo, dossiers 2 APA.
6. MAHOUX, 1928 ; Rapport de tournée dans l'Est Mono. Archives nationales du Togo, cercle d'Atakpamé, dossiers 2 APA.
7. NATIVEL, 1931 : Rapport de tournée du 21 novembre au 9 décembre dans les régions de Nuatja, Tététou, Tohoun et Tado. Archives nationales du Togo, cercle d'Atakpamé, dossiers 2 APA.

## **III- RAPPORTS D'ACTIVITE DES ORGANISMES D'ENCADREMENT AGRICOLE**

1. CARAAC, 1993 Rapport d'activité annuel, Atakpamé, 28 p.
2. PDRN, Rapports annuels 1984-1985 à 1988-1989.

3. PROJET D'ANIMATION RURALE ET D'APPUI AUX ACTIONS COMMUNAUTAIRES, Rapport d'activités, 1988 Hihéatro, 6 p. et 1989, 10 p.
4. PROJETS TECHNIQUES ET SOCIAUX (PTS), Rapport interne, sans date, 5 p.
5. SOTOCO, avril 1990, Rapport technique, Atakpamé.
6. SOTOCO, avril 1992, Rapport technique, Atakpamé.
7. SOTOCO, décembre 1988, Rapport technique présenté au comité de gestion, Atakpamé
8. SOTOCO, Janvier 1992, Rapport technique, Atakpamé.
9. SOTOCO, mai 1989, note sur la campagne 1988-1989 et programme de la campagne 1989-1990, Atakpamé
10. SOTOCO, Rapports annuels de 1977 à 1990.
11. SOTOCO, Région Plateaux Nord, Rapport annuel, campagne 1990-1991.
12. SOTOCO, Région Plateaux-Sud, Rapport annuel, campagne 1991-1992.

#### **IV- DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES**

##### 1. Cartes topographiques

- Carte topographique à 1/200000 feuille de Lomé, NB-31-XIV/XIII, publiée par l'IGN en 1969

- Carte topographique à 1/20000 feuille d'Abomey, NB-31-XIV

- Carte topographique à 1/50000 feuille d'Abomey, NB-31-XX-2a, publiée par l'IGN en 1963.

##### 2. Cartes pédologiques

Carte pédologique du Togo à 1/200000 socle granito gneissique, zone centrale comprise entre 7° et 8° de latitude nord, dressée par A. Levêque, ORSTOM, 1979.

---

# ANNEXE

## **LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES**

---

**LISTE DES TABLEAUX**

1. Tableau indiquant les villages où il a été constaté la présence de transfuges dahoméens en 1931 et faisant connaître l'importance de leurs mouvements
2. Répartition de la population masculine mariée du Haho et du Moyen-Mono selon l'âge et le nombre d'épouses
3. Répartition des centres de peuplement selon la taille par canton et par préfecture, en 1981
4. Répartition de la population selon la taille du centre de peuplement, par canton et par préfecture, en 1981
5. Températures moyennes mensuelles et annuelles en °C, à Notsé
6. Précipitations et nombre de jours de pluie à Tado et à Tohoun en 1985, 1986 et 1987
7. Classification traditionnelle des sols
8. Evolution de la population de l'est des Plateaux entre 1970 et 1981
9. Répartition des paysans selon leurs outils de travail par village et par préfecture (en %)
10. Type de main-d'oeuvre (%)
11. Distance des champs par rapport à l'habitat
12. Superficies cotonnières en 1992 (en ha)
13. Répartition des paysans enquêtés selon l'importance de leurs superficies vivrières (en ha) par village en 1993-94)
14. Le calendrier agricole
15. Part de l'est de la Région des Plateaux dans la production du maïs au Togo en 1989 et 1993
16. Production du maïs dans les préfectures du Haho et Moyen-Mono comparée à celles régionale et nationale
17. Exportation de coton au Togo entre 1902 et 1913
18. Production cotonnière de la Région des Plateaux (cercle d'Atakpamé et de Missahohé) entre 1904-1905 et 1910-1911
19. Exportations de coton fibre au Togo et part du coton dans les exportations des cultures de rente de 1977-1979 à 1987-1988 (en milliards de F CFA)

20. Production cotonnière de l'est des Plateaux entre 1987-1988 et 1990-1991
21. Part des préfectures du Haho et Moyen-Mono dans la production du coton au Togo de 1982-1983 à 1990-1991
22. Effectif du cheptel de l'est des Plateaux
23. Evolution du cheptel entre 1969 et 1983
24. Bilan du secteur artisanal dans la Région des Plateaux (nombre de personnes, catégories d'activités)
25. Importations de quelques produits alimentaires au Togo entre 1989 et 1991
26. Emlavures vivrières, campagne 1992-1993 (en ha)
27. Situation de mortalité des boeufs de trait dans la région des Plateaux
28. Prix à la production du coton graine de classe 1 (en F CFA/kg)
29. Calendrier de tenue des marchés
30. Répartition des boutiques à Notsé
31. Répartition des commerçants et des artisans de Notsé par groupe ethnique
32. Fréquence relative d'apparition des différents produits sur les marchés
33. Produits agricoles exposés sur trois marchés du Moyen-Mono en 1988-1989 (moyennes d'après Abotchi, 1991)
34. Prix des produits agricoles exposés sur trois marchés du Moyen-Mono en 1988-1989
35. Revenus estimés tirés des principaux produits agricoles en 1993 sauf le coton et le palmier à huile (en millions de F CFA)
36. Mise en place des attelages dans Moyen-Mono et le Haho oriental entre 1985-1986 et 1987-1990
37. Coût de la main-d'oeuvre dans certains villages (par ha)

## **LISTE DES FIGURES**

1. Carte de situation

2. Localisation des villages d'enquêtes
3. Courants migratoires des Ehoués vers le Haho oriental et le Moyen-Mono
4. Zones d'implantation Kabyé Losso et Lamba en 1980
5. Le peuplement de l'est de la Région des Plateaux
6. Plans de quelques type de case
7. Coupe de la ~~pén~~plaine entre le rebord montagneux (Atakpamé) et l'inselberg Okéguito
8. Croquis géomorphologique simplifié du socle granito-gneissique
9. Le régime des pluies dans la Région des Plateaux
10. Position des masses d'air en Afrique occidentale
11. Evolution de la pluviométrie à Tado de 1976 à 1987
12. Diagrammes ombrothermiques de quelques stations de notre région d'étude
13. Amplitude de variation pluviométrique (centre polytechnique de Tado)
14. Carte pédologique de l'est de la Région des Plateaux
15. Evolution du découpage administratif du territoire du Togo de 1960 à 1993
16. Pyramide des âges de la population de la préfecture du Haho de 1981
17. Evolution de la population de l'est des Plateaux entre 1960 et 1991
18. Densité (hab/km<sup>2</sup>) par canton dans l'est de la Région des Plateaux en 1981
19. Répartition de la population
- 20 : Le régime des terres agricoles
21. Régime des terres dans les villages enquêtés
22. Principales cultures de la première saison
23. Principales cultures de la deuxième saison
24. Evolution de la production de maïs au Togo de 1961 à 1990
25. Evolution de la production de coton-graine au Togo de 1915 à 1991 (en milliers de tonnes)
26. Evolution des exportations du Togo de 1980 à 1994
27. Calendrier d'installation d'une palmeraie
28. Découpage territorial de l'est de la Région des Plateaux par la SOTOCO
29. Evolution des rendements de quelques cultures dans la Région des Plateaux entre 1982 et 1991 (en t/ha)

- 
30. Voie de communication et marchés dans l'est de la Région des Plateaux
  31. Réseau de commerces modernes
  32. Répartition des vendeurs des marchés du Moyen-Mono par catégorie de produits
  33. Flux des produits vivriers
  34. Marchés et flux vivriers dans l'espace frontalier bénino-togolais de Tohoun-Aplahoué
  35. Flux des produits industriels
  36. Répartition des paysans enquêtés selon l'importance de leurs revenus
  37. Importance des revenus paysans suivant l'âge, dans les préfectures du Haho et du Moyen-Mono (en F CFA)
  38. Répartition des paysans suivant l'importance de leurs revenus par village
  39. Répartition des paysans selon les produits qu'ils utilisent pour conserver les récoltes (%)
  40. Répartition de la population de l'est de la Région des Plateaux par religion
  41. Répartition des maisons selon la nature des matériaux.
  42. Evolution supposées de l'occupation de l'espace entre Notsé et Tsagba
  43. Occupation de l'espace entre Tététou, Tohoun et Gbogbou entre 1949-1955
  44. Occupation de l'espace entre Tététou, Tohoun et Gbogbou entre 1994

---

---

# **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES**

APC : Association des producteurs de coton

APCC : Association des producteurs pour la collecte du coton

ARAC : Animation rurale et action coopérative

BAN : Bulletin d'Afrique noire

BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement

CARAAC : Centre d'animation rurale et d'appui aux actions communautaires

CEB : Communauté électrique du Bénin

CFDT : Compagnie française pour le développement des textiles

CFT : Chemin de fer du Togo

CNCA : Caisse nationale de crédit agricole

DEPEG : Direction des études pédologiques et de l'écologie générale

DESA : Direction des enquêtes et statistiques agricoles

DICOV : Direction de la coopération et de la vulgarisation

DRARAC : Direction régionale de l'animation rurale et de l'action coopérative

DRDR : Direction régionale du développement rural

DRPD : Direction régionale du plan et du développement

DTG : Deutsche Togogesellschaft

FAC : Fonds d'aide et de coopération

FAO : Food and agricultural organisation

FCFA : Franc de la communauté financière africaine

FED : Fonds européen de développement

FIDA : Fond international pour le développement agricole

FIDES : Fonds d'investissement pour le développement économique et social

FIT : Front intertropical

FMI : Fonds monétaire international

GAV : Groupement agricole villageois

---

GEMAG : Gestion du matériel agricole  
IGN : Institut géographique national  
INADES : Institut africain pour le développement économique et social  
INRS : Institut national de recherche scientifique  
IRCT : Institut de recherche sur le coton et les textiles  
MDR : Ministère du développement rural  
NIOTO : Nouvelle industrie des oléagineux du Togo  
ODEF : Office de développement et d'exploitation des forêts  
ONG : Organisation non gouvernementale  
OP : Organisation paysanne  
OPAT : Office des produits agricoles du Togo  
ORPV : Office régional de production vivrière  
ORSTOM ; Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération  
PAS : Programme d'ajustement structurel  
PDRN : Projet de développement rural de Notsé  
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement  
RGA : Recensement général agricole  
RN1 : Route nationale n°1  
RPT : Rassemblement du peuple togolais  
SCOA : Société commerciale de l'ouest africain  
SEDES : Société d'études pour le développement économique et social  
SGGG : Société générale du golfe de Guinée  
SIP : Société indigène de prévoyance  
SONAPH : Société nationale pour le développement du palmier à huile  
SORAD : Société régionale d'aménagement et de développement  
SOTED : Société togolaise d'études de développement  
SOTEXMA : Société d'exploitation du matériel agricole  
SOTOCO : Société togolaise du coton  
SPAR : Société pour l'action rurale

---

SPGA : Service de la promotion des groupements agricoles

SRCC : Société de rénovation de la caféière et de la cacaoyère togolaise

TP : Travaux publics

UAC : United african company

URD : Unité de recherche démographique

USE : Unité de suivi et évaluation

USYNDICTO : Union syndicale des chauffeurs du Togo

## **Table des matieres**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
I- LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE	4
II- LA PROBLEMATIQUE	7
III - CADRE THEORIQUE, OBJECTIFS DE RECHERCHE ET HYPOTHESE DE TRAVAIL	9
A - LE CADRE THEORIQUE	9
B - LES OBJECTIFS DE RECHERCHE	10
1- L'objectif général	10
2 - Les objectifs spécifiques	10
C- LES HYPOTHESES DE TRAVAIL	11
IV - LES SOURCES ET LA METHODOLOGIE DE COLLECTE	13
A - LES SOURCES DES DONNEES EXISTANTES : LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	14
B - LES SOURCES DES DONNEES A ETABLIR: LES ENQUETES	16
1- Le paysage régional et son observation.	16
2- Les paysans: l'enquête par questionnaires	17
3 - Les autres acteurs des activités économiques et du développement de la région : les interviews	20
V - LES DIFFICULTES DU TRAVAIL	21
A - UN CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE PEU FAVORABLE AUX ENQUETES	21
B - LA RETICENCE DE LA POPULATION	21
C - LES DIFFICULTES DOCUMENTAIRES	21
D - LE PROBLEME PECUNIAIRE	22
VI - LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA THESE	22

<b>PREMIERE PARTIE :</b>	<b>21</b>
<b>LE CONTEXTE PHYSIQUE ET HUMAIN</b>	<b>21</b>
<b>DE LA MISE EN VALEUR</b>	<b>21</b>
<b>CHAPITRE I:</b>	<b>26</b>
<b>OCCUPATION DE L'ESPACE ET CADRE DE VIE</b>	<b>26</b>
I- L'IMPLANTATION DES PEUPLES DANS LA REGION : UNE IMPLANTATION ANCIENNE ETD'ORIGINE DIVERSE.	26
A) LES PEUPLES AUX ORIGINES LEGENDAIRES :	27
1- Les Adja	27
2 Les Ewé	30
3- Les Ana	33
B/ LES PEUPLES D'IMPLANTATION RECENTE	34
1- Les Ehoué	34
2- Les Fon-Mahi	40
3- Les Kabyé-Losso	41
II SOCIETE TRADITIONNELLE ET VIE CULTURELLE	46
B-L'ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE.	46
B-LA VIE SOCIO-CULTURELLE	50
1- Les cérémonies religieuses	50
2-Le mariage	52
3- Les cérémonies de sortie de nouveau-né et de funéraille	55
C-UN HABITAT RURAL TRADITIONNEL HOMOGENE ET INEGALEMENT REPARTI.	59
1-La répartition de l'habitat.	59
2-La maison rurale traditionnelle	64
<b>CHAPITREII:</b>	<b>70</b>

<b>LES FACTEURS PHYSIQUES DE LA MISE EN VALEUR</b>	<b>70</b>
I-UNE TOPOGRAPHIE RELATIVEMENT PLANE	70
II-UN CLIMAT SUBEQUATORIAL DE TRANSITION	74
A- LES ELEMENTS DE LA CIRCULATION ATMOSPHERIQUE GENERALE	74
B-DES TEMPERATURES ELEVEES ET CONSTANTES	76
C--UNE PLUVIOSITE CAPRICIEUSE.	78
D. LES AUTRES ELEMENTS DU CLIMAT REGIONAL :	
EVAPOTRANSPIRATION, INSOLATION, HUMIDITE RELATIVE ET VENTS.	83
III-UN RESEAU HYDROGRAPHIQUE ASSEZ DENSE.	86
IV-UNE VARIETE DE FORMATIONS PEDOLOGIQUES	87
A-LES SOLS FERRALLITIQUES	88
B-LES SOLS FERRUGINEUX TROPICAUX.	90
C-LES SOLS PEU EVOLUES D'ORIGINE NON CLIMATIQUE	91
1- Les sols peu évolués d'érosion régoliques	91
2- Les sols peu évolués d'apport à pseudo-gley.	92
D-LES VERTISOLS ET LES SOLS HYDROMORPHES	92
V-UNE COUVERTURE VEGETALE EN DEGRADATION CONTINUELLE	96
A-LA VEGETATION NATURELLE.	96
1- La savane	96
2-Les forêts.	98
B-LA VEGETATION PLANTEE	100
 <b>CHAPITRE III:</b>	 <b>102</b>
 <b>LES HOMMES ET LA MISE EN VALEUR.</b>	 <b>102</b>
I-UNE JEUNESSE DE POPULATION FAVORABLE AU DYNAMISME DES ACTIVITES ECONOMIQUES.	104
II- UNE INEGALE DISTRIBUTION DE POPULATION QUI OFFRE UNE SITUATION FONCIERE CONTRASTEE.	108
III-UNE AGRICULTURE MANUELLE A MAIN-D'OEUVRE SURTOUT FAMILIALE	118

IV-UN ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE AMBIVALENT	123
DEUXIEME PARTIE :	101
DES PRODUCTIONS AGRICOLES	101
AUX ACTIVITES COMMERCIALES :	101
LE DYNAMISME RECENT	101
DES ACTIVITES ECONOMIQUES	101
<b>CHAPITRE IV :</b>	<b>128</b>
<b>STRUCTURE DES EXPLOITATIONS</b>	<b>128</b>
<b>ET ORGANISATION DU TRAVAIL AGRICOLE</b>	<b>128</b>
I - LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	129
II - LES MODES DE FAIRE VALOIR	135
A - LE MODE DE FAIRE-VALOIR DIRECT	135
B - LE MODE DE FAIRE VALOIR INDIRECT	136
C - LE FAIRE-VALOIR D'USUFRUIT	138
III - LE TRAVAIL AGRICOLE ET SON ORGANISATION	139
A - LE CALENDRIER AGRICOLE	139
B - TECHNIQUE DE PRODUCTION ET ORGANISATION DU TRAVAIL AGRICOLE	145
<b>CHAPITRE. V :</b>	<b>153</b>
<b>LES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES</b>	<b>153</b>
I - LES PRINCIPALES CULTURES	153

A - LE MAÏS	153
B - LE COTON	159
C - LE PALMIER A HUILE ET L'ARACHIDE	170
1. Le palmier à huile	171
2. L'arachide	175
D - L'IGNAME ET LE MANIOC	177
II - LES AUTRES PRODUCTIONS AGRICOLES	179
III - UN ELEVAGE MARGINAL	181
IV - DES ACTIVITES DE CHASSE, DE PECHE ET DE CUEILLETTE PEU DEVELOPPEES	189
A - LA CHASSE	189
B - LA PECHE	192
C - LA CUEILLETTE	194
D - L'ARTISANAT	195
<b>CHAPITRE VI:</b>	<b>201</b>
<b>LE SOUTIEN A LA PRODUCTION AGRICOLE</b>	<b>201</b>
<b>L'ENCADREMENT RURAL</b>	<b>201</b>
I - LES OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE	201
II - LES STRUCTURES DU DEVELOPPEMENT RURAL	208
A - LA PERIODE COLONIALE	208
B - DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS ; UNE FOULE DE STRUCTURES	210
III - L'ENCADREMENT TECHNIQUE ET LA VULGARISATION AGRICOLE	212
A - L'ORGANISATION DE L'ENCADREMENT AGRICOLE DANS L'EST DES PLATEAUX	213
B - LES ACTIONS DE VULGARISATION	215
C - DES RESULTATS MITIGES	216
<b>CHAPITRE VII</b>	<b>234</b>

<b>LES ACTIVITES COMMERCIALES</b>	<b>234</b>
I - LES STRUCTURES DU COMMERCE REGIONAL	236
A/ LES VOIES DE COMMUNICATION ET LES MOYENS DE TRANSPORTS	236
1/ Le chemin de fer	236
A/ RESEAU ET MOYENS DE TRANSPORT ROUTIERS.	238
B/ LE CADRE DES TRANSACTIONS COMMERCIALES : LES MARCHES	244
C/ LES ANNEXES DES MARCHES, LES COMMERCE MODERNES	250
II - LES OPERATEURS DU COMMERCE REGIONAL	254
A/ LES COMMERÇANTS	254
B/ LES COURTIER	257
C/ LES TRANSPORTEURS ET LA QUESTION DES TRANSPORTS.	259
III - TRANSACTIONS ET FLUX COMMERCIAUX.	262
A/ LA NATURE DES MARCHANDISES	262
1 - Les produits agricoles et artisanaux	262
2- Les produits manufacturés	266
B/ LES TRANSACTIONS COMMERCIALES	268
C/ LES FLUX COMMERCIAUX	272
1 - Les flux des produits vivriers	272
2- Les flux des produits industriels	276
 <b>TROISIEME PARTIE:</b>	 <b>280</b>
 <b>IMPACT DU DYNAMISME ECONOMIQUE:</b>	 <b>280</b>
 <b>LES TRANSFORMATIONS</b>	 <b>280</b>
 <b>DANS LES CAMPAGNES.</b>	 <b>280</b>
 <b>CHAPITRE VIII:</b>	 <b>282</b>
 <b>REVENUS ET NIVEAU DE VIE EN MILIEU RURAL.</b>	 <b>282</b>

I-ESSAI D'EVALUATION DES REVENUS.	282
II- UNE CONSOMMATION DE BIENS IMPORTES DE PLUS EN PLUS FORTE.	289
III- LES RENOVATIONS TECHNIQUES.	292
<b>CHAPITRE IX:</b>	<b>298</b>
<b>LES MUTATIONS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES.</b>	<b>298</b>
I- EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.	298
II LES MUTATIONS SOCIALES.	301
III- L'EVOLUTION POLITIQUE: LE CAS DES POPULATIONS EHOUE.	312
<b>CHAPITRE X:</b>	<b>315</b>
<b>EVOLUTION DU PAYSAGE RURAL ET STRUCTURATION SPATIALE DE LA REGION.</b>	<b>315</b>
I- EVOLUTION DE L'HABITAT	315
A/ L'ADOPTION DE MATERIAUX IMPORTES.	315
B/ L'APPARITION D'UNE NOUVELLE ARCHITECTURE.	319
C/ L'INTRODUCTION D'AUTRES ELEMENTS DE MODERNITE.	321
II- L'EVOLUTION DU PAYSAGE VEGETAL.	323
III. LA NOUVELLE STRUCTURATION SPATIALE DE LA REGION: L'EXEMPLE DES PREFECTURES DU HAHO ET DU MOYEN-MONO	331
<b>CONCLUSION</b>	<b>334</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>339</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES</b>	<b>359</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>360</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>364</b>

**ANNEXE**

**368**

**TABLE DES MATIERES**

**369**



31./ Dépenses en 1992	___/	et 1993	___/
moins de 100 000	1		
100 000 à 300 000	2		
300 000 à 500 000	3		
plus de 500 000	4		
sans réponse	0		

32./ Conséquences des activités économiques sur le niveau de vie et sur l'organisation de l'espace

32./ Utilisation des revenus monétaires : ___/	
construction de maison	1
achat de bicyclette au moto	2
funérailles	3
Instruction et santé de la famille	4
autres à préciser	

33./ Habitat :	
type de concession : ___/	
à 1 seul logement	1
à plusieurs logements	2

34./ Présence de clôture : ___/	
oui	1
non	2

35./ Avez-vous des cases rondes ou quadrangulaires ___/	
rondes	1
quadrangulaires	2

36./ Type de cases ___/	
case en banco couverte de paille	1
case en banco couverte de tôle	2
case en dure	3
préciser le nombre	

37./ Facteurs des mutations intervenues dans le milieu ___/	
- pression foncière	1
- immigrations groupées	2
- l'éloignement des champs	3
- les voies de communication	4
- possibilités d'écoulement des productions vivrières (commerce)	5
- concours des organismes	6

Les organisations paysannes

38./ Etes-vous membre d'un groupement ou AFUC ___/	
oui	1
non	2
sans réponse	0

39./ Si oui,

a) donner le nom du groupement .....	
b) nombre de villages concernés ___/	
- seul village	1
- 1 à 5 villages	2
- plus de 5 villages	3
- un quartier de village	4
c) nombre de membre ___/	
- moins de 30	1
- 30 à 100	2
- plus de 100	3
d) date de création ___/ ___/ ___/	
e) activité du groupement ___/	
- agriculture	1
- élevage	2
- artisanat	3
- commerce	4
- autres (à préciser)	5
f) les raisons de la création du groupement ___/	
- pour agir ensemble (l'union fait la force)	1
- bénéficier des ristournes	2
- bénéficier des prêts des services de la SOTOCO	3
- autres (à préciser)	4

40./ Quelle assistance recevez-vous des services d'encadrement rural ou des ONG \_\_\_/

- formation	1
- aide financière	2
- autre (à préciser)	3

41./ Réalisations à caractère social ou commentaire du groupement \_\_\_/

- dispensaire	1
- pharmacie	2
- école, collège	3
- magasin de stockage	4
- moulin, boutique	5
- forage et entretien de puits	6
- autres (à préciser)	7

42./ Réalisation individuelle grâce à l'appartenance au groupement \_\_\_/

- bénéficiaire de prêt	1
- aide matériel	2
- autre (à préciser)	3

43./ Les problèmes du groupement \_\_\_/

- Problèmes de gestion	1
- problèmes de lutte d'hégémonie	2
- " de gaspillage des revenus	3
- " de détournement des fonds	4
- " de l'hébergement par l'équipe d'achat	5
- autres (à préciser)	6

44./ Si vous n'êtes pas membre du groupement, pourquoi ? \_\_\_/

- vous vous suffisez	1
- à cause d'antécédent malheureux	2
- ça ne vous intéresse pas	3
- autre (à préciser)	4

45./ Envisagez-vous d'intégrer maintenant un groupement \_\_\_/

- oui	1
- non	2
- sans réponse	0

46./ Si oui, pourquoi \_\_\_/

- c'est devenu une obligation	1
- à cause de l'attrait suscité par les réalisations des groupements	2
- autres (à préciser)	3